Réunion des amateurs de Chiens Pyrénéens – R.A.C.P.

Siège social Office du Tourisme 65400 ARGELES-GAZOST

La Gazette du Centenaire

Retrouvez ici l'ensemble des livraisons parues mensuellement sur le site internet https://www.chiens-des-pyrenees.com/ pendant l'année 2023.

2023

\- - - - - -

SOMMAIRE DES ARTICLES

Livraison de janvier p. 5 et suivantes

Comettant, Oscar (1819-1898). - Le Marché des chiens de Cauterets ; in De haut en bas : impressions pyrénéennes. – Paris : Degorce-Cadot, libraire éditeur, 1868.

Affirmation d'Agricola dans la rubrique « Nos Chiens de garde » ; in L'Éleveur : journal hebdomadaire illustré de zoologie appliquée, de chasse, d'acclimatation et de la médecine comparée des animaux utiles, n°2692, 15 septembre 1937

Réponse de M. Bernard Sénac-Lagrange dans la rubrique « Nos Chiens de garde » ; in L'Éleveur : journal hebdomadaire illustré de zoologie appliquée, de chasse, d'acclimatation et de la médecine comparée des animaux utiles, n°2697 du 1er décembre 1937

Pater dou loup / Pater du loup (conjuration gasconne)

Sales, Paul de. – Les Chiens de berger, in Le Sport Universel illustré, 1er janvier 1898

Le Pastour Club de Cauterets ; In La Gazette de Cauterets, journal des étrangers, 35e année, dimanche 8 septembre 1907.

Livraison de février p. 10 et suivantes

Bonnard, Camille. – frontispice ; in La Novempopulanie : Croquis et souvenirs des Pyrénées. - Aire : Doléac, 1838.

Dusaulx, Jean (1728-1799). - Voyage à Barège et dans les Hautes-Pyrénées fait en 1788 par J. Dusaulx […] - imprimée chez Didot le Jeune en 1796.

Donné, Alfred (1801-1878). - Hygiène des gens du monde. – Paris : J.B. Baillière & fils, libraires de l'Académie impériale de médecine, 1870. Extraits : Exercice et voyages de santé. Excursions en Catalogne, etc.

Société d'histoire naturelle (Toulouse). - Chien des Pyrénées ; in Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse. 1878.

Article d'Argus sur les chiens des parisiens ; in La Semaine des familles : revue universelle illustrée. Livraison du 14 juin 1884..

Lock, Emily. - The foreign tour of the Misses Brown, Jones, and Robinson being the history of what they saw & did at Biarritz & in the Pyrenees. - London : Bickers and son, ca 1870 ;

Leroy, Edmond. - La Vie Parisienne ; in La Revue diplomatique : politique, littérature, finances, commerce international / directeur-fondateur : Auguste Meulemans. Livraison du 22 mai

Voyage de Napoléon III et l'impératrice Eugénie dans les Pyrénées ; in Le Monde illustré. Livraison du 17 septembre 1859

Livraison de mars p. 15 et suivantes

Georges-Louis Leclerc, Comte de Buffon (1707-1788). – Chiens de berger ; in Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du Cabinet du Roi. Tome cinquième. – A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCCLV. [1755]

Fréville, Anne-François-Joachim (1750?-18..). - Histoire des chiens célèbres, entremêlée de notices curieuses sur l'histoire naturelle, pour donner le goût de la lecture à la jeunesse. Tome 1 / Par A.-F.-J. Fréville,... Seconde édition.... 1808.

Blaze, Elzéar (1788-1848). - Chapitre IX. Le chien gardien, berger, sentinelle, soldat ; in Histoire du chien chez tous les peuples du monde : d'après la Bible, les Pères de l'Eglise, le Koran, Homère, Aristote, Xénophon, Hérodote, Plutarque... 1843.

Chapitre XXI. Variétés du chien.

Les chiens de Berger des Pyrénées ; in Société de vénerie (France). - Bulletin officiel de la Société centrale pour l'amélioration des races de chiens en France. Livraison du 1er septembre 1919.

Lasnier, Adolphe. - Nos chiens sur le front / dessins de P. Malher ; texte d'Adolphe Lasnier. 1915.

L'Éleveur : journal hebdomadaire illustré de zoologie appliquée, de chasse, d'acclimatation et de la médecine comparée des animaux utiles. Livraison de 18 mars 1923 : publication du standard de 1923

Bailly-Maitre, J. - L'Ergot des races bergères ; in L'Eleveur : médical, scientifique et littéraire... Livraison du 15 août 1923

Livraison d'avril p. 23 et suivantes

Exposition universelle des races canines au Jardin zoologique d'acclimatation du Bois de Boulogne, ouverte du 3 au 10 mai 1863. ; Règlement. – Paris : au siège de la société, 1863.

Société centrale pour l'amélioration des races de chiens en France, Exposition canine de 1904, Récompenes (*)

L'article associé à la photographie de l'Agence Rol datée de 1907 publié dans la Revue « Armes et Sports » du 30 mai 1907

Société centrale pour l'amélioration des races de chiens en France, Exposition canine de 1904, Récompenses ; in Le Chenil : journal des chasseurs et des éleveurs : avec le Stud book continental des races canines / Léon Crémière, directeur. Livraison du 2 juin 1904

Société centrale pour l'amélioration des races de chiens en France, Exposition canine de 1907, Récompenses ; in Le Chenil : journal des chasseurs et des éleveurs : avec le Stud book continental des races canines / Léon Crémière, directeur. Livraison du 30 mai 1907.

L'élevage « Zaïlea » de Théodore DRETZEN à l'exposition canine des Tuileries 1908.

Paris Dog Show opens in Tuileries gardens in brilliant weather ; in The New-York Herald Paris, 20 mai 1908

Cauterets ; in Pyrénées et océan : organe des stations thermales et des bains de mer desservant tout le littoral et la chaîne des Pyrénées, chronique mondaine du baigneur et du touriste. Livraison du 28 juin 1908.

Le Chien des Pyrénées ; in Journal de Cauterets : médical, scientifique et littéraire... ["puis" gazette des étrangers : chroniques, échos mondains, nouvelles, théâtres, récits d'excursions, hydrologie médicale, liste complète des étrangers..."puis" organe hebdomadaire d'intérêt local : mondain, médical, artistique, publiant pendant la saison thermale la liste officielle des étrangers]. Livraison du 9 juillet 1908.

Publication nouvelle et Exposition canine de Cauterets, 15 août 1909 ; in Journal de Cauterets : médical, scientifique et littéraire... Livraison du 15 août 1909

Bailly-Maitre, J. - L'Ergot des races bergères (1) ; in L'Eleveur : médical, scientifique et littéraire... Livraison du 15 août 1923

Livraison de mai p. 32 et suivantes

Gaston III (comte de Foix ; 1331-1391). - Les différents types de chiens évoluant à la cour de Gaston III, comte de Foix ; in Gaston Phebus, Le Livre de chasse... 1401-1500.

Jean de Brie (1336-13..?). - Le vray regime & gouvernement des bergers & bergeres : composé par le rustique Jehan de Brie le bon berger... – A Paris, … 1542.

Jean de Brie (1336-13..?).. - Chapitre XLVII. Du Chien de Berger ; in Le bon berger, ou Le vray régime et gouvernement des bergers et bergères / composé par le rustique Jehan de Brie, le bon berger ; réimprimé sur l'édition de Paris (1541), avec une notice par Paul Lacroix,... - Paris : I. Liseux, 1879

Rozier, François (1734-1793). - CHIEN, économie rurale ; in Cours complet d'agriculture théorique, pratique, économique et de médecine rurale et vétérinaire, suivi d'une méthode pour étudier l'agriculture par principes, ou dictionnaire universel d'agriculture. Tome troisième. CH-DI. Paris, 1785

Daubenton, Louis-Jean-Marie (1716-1800). - IIe Leçon. Sur les Chiens des Bergers et sur les Loups ; in Instruction pour les bergers et pour les propriétaires de troupeaux ; Avec d'autres ouvrages sur les moutons et sur les laines, par M. Daubenton. Troisième édition, publiée par ordre du Gouvernement ; avec des notes. - A Paris, de l'Imprimerie de la République. An X. [1801]

Fréville, Anne-François-Joachim (1750?-18..). - Ruse des Loups. ; in Histoire des chiens célèbres, entremêlée de notices curieuses sur l'histoire naturelle, pour donner le goût de la lecture à la jeunesse. Tome 2. Par A.-F.-J. Fréville,... Seconde édition, 2 tomes... 1808.

Thouin, André (1747-1824), Tessier, Alexandre-Henri (1741-1837). – Berger ; in Nouveau cours complet d'agriculture théorique et pratique contenant la grande et la petite culture, l'économie rurale et domestique, la médecine vétérinaire, etc. ou Dictionnaire raisonné et universel d'agriculture. Tome second, ASC-BOEU / . Par les membres de la section d'agriculture de l'Institut de France... Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée. - A Paris, chez Déterville, libraire et éditeur, rue Hautefeuille, n° 8. M. DCC. XXI [-M. DCC. XXIII] [1821-1823]

Menault, Ernest (1830-1903). - Les ouvriers de la ferme : le berger, conduite du troupeau et dressage des chiens, par Ernest Menault,... 4e édition. - Pairs, 1898

Dubourdieu, Charles. - Le chien : considérations générales, races, croisements, éducation, emplois utiles maladies, traitements... (2e édition) / par Charles Dubourdieu,.... 1855.

Bailly-Maitre, J. - L'Ergot des races bergères (2) ; in L'Eleveur : médical, scientifique et littéraire... Livraison du 19 août 1923

Consultations. Canines ; in « L'Eleveur », article du 21 janvier 1923

Livraison de juin p. 43 et suivantes

Langlois, Hipolyte. - Feuilleton. Souvenirs anecdotiques du Siège de Paris. Scènes d'avant-postes : La petite chienne Love ; In L'Indépendant des Basses-Pyrénées : paraissant les lundi, mercredi et vendredi ["puis" paraissant tous les jours excepté le dimanche "puis" journal républicain quotidien "puis" le mieux informé des journaux de la région]. (Pau). Livraison n°95 du vendredi 19 mai 1871

Le Voleur illustré : cabinet de lecture universel. (Paris). Livraison du 3 septembre 1875.

Lanave, E. - Toutous : Les chiens à Toulouse ; in Le Sud-Ouest : journal quotidien. (Toulouse). Livraison du 24 décembre 1891

Davranche. - Un nouveau marché aux chiens (Illustrations de M R. de la Nézière.) ; in Le Monde illustré. (Paris), 1895. Livraison du 1er juin 1895

Coffignon, Clichés Doyé. - Le Marché aux Chiens ; in La Vie au grand air : revue illustrée de tous les sports. - Paris : P. Lafitte. Livraison du 17 septembre 1899

Thiéry, Maurice (1862-1935). - Le Marché aux Chevaux ; in À travers Paris : impressions et croquis / Maurice Thiéry. 1900.

Le Marché aux Chevaux à Paris ; in La Semaine vétérinaire : revue des travaux français & étrangers / publiée sous la direction de MM. Gaston Percheron,... rédacteur en chef, P. Dubreuil, administrateur. (Paris). Livraison du 2 septembre 1900.

Police sanitaire des animaux. Maladies contagieuses : Rage ; in Rapport sur les opérations du Service vétérinaire sanitaire de Paris et du département de la Seine... / Préfecture de police. (Paris), 1918.

Smith., Mis à jour par M. L. Lépine. - Chap. II – La rage ; in Block, Maurice (1816-1901). - Dictionnaire de l'administration française. - Paris : Berger-Levrault & Cie, 1905.

Livraison de juillet p. 53 et suivantes

Dutrey, Louis. – Concours itinérants sur moutons pour tous chiens de berger ; in Le berceau d'une race canine : le chien de berger des Pyrénées. Thèse pour le doctorat vétérinaire … soutenue publiquement en octobre 1927 devant la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Toulouse par Louis Dutrey vétérinaire à Rabastens-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) ... – Tarbes : imprimerie Lesbordes, 8 rue Péré, 1927. (Ecole nationale vétérinaire de Toulouse, année 1927-1928, n°3). - Pages 37-43

Cornevin, Ch. - Les Chiens de Berger. Par M. Reul, professeur de zootechnie à l'École vétérinaire de Cureghem (Belgique). ; in Journal de médecine vétérinaire / publié à l'École de Lyon. Livraison du 1er janvier 1893

Travaux adressés à la Société. Les Chiens de Berger par M. P. Mégnin. (suite et fin*). Dressage du chien de berger. Les sheep-dogs-trials. ; in Revue des sciences naturelles appliquées : bulletin bimensuel de la Société nationale

d'acclimatation de France. - Paris : Société nationale d'acclimatation de France. Livraison du 5 mai 1893, pages 387-391.

Mégnin, Paul. - Un Concours de Chiens de Berger ; in La Vie au grand air : revue illustrée de tous les sports. - Paris : P. Lafitte. Livraison du 1er juillet 1898.

Concours de chiens de berger ; in Le Cultivateur aveyronnais : journal agricole illustré, paraissant tous les dimanches : agriculture, élevage, viticulture. - Rodez. Livraison du 14 juin 1896.

Angerville. Club français du Chien de berger, … ; in Le Progrès de Seine-et-Oise : journal politique républicain : organe des intérêts agricoles, industriels et commerciaux : annonces légales et judiciaires. - Pontoise : Imprimerie Putel et Désableau. Livraison du 27 mars 1897

M. Ernest Menault … ; in Journal officiel de la République française. Lois et décrets. - Paris : Journaux officiels. Livraison du 11 mai 1897

1897 – Le Palmarès du concours d'Angerville

Angerville, 31 mai. Concours de chiens de berger ; in Paris-vélo : journal quotidien du matin. - Paris. Livraison du 1er juin 1897.

Ponvosin, E. - Chiens de bergers ; in Le Monde illustré. - Paris. Livraison du 12 juin 1897.

La Semaine vétérinaire : revue des travaux français & étrangers / publiée sous la direction de MM. Gaston Percheron, ... rédacteur en chef, P. Dubreuil, administrateur. - Paris. Livraison du 3 octobre 1897.

Les Chiens de Berger ; in Le Glaneur d'Oloron et des Basses-Pyrénées : journal littéraire, commercial, industriel et feuille d'annonces. - Oloron : B. Lapeyrette. Livraison du 26 juin 1897

Formation d'un Club d'amateurs de bergers français ; in La Croix du Nord : supplément régional à la Croix de Paris ["puis" grand journal quotidien du Nord de la France]. – Lille. Livraison du 23 novembre 1924.

Sur nos chiens de berger. L'Épreuve la plus difficile des concours de chiens de berger en Grande-Bretagne ; in L'Éleveur : journal hebdomadaire illustré de zoologie appliquée, de chasse, d'acclimatation et de la médecine comparée des animaux utiles. – (Vincennes). Livraison du 6 janvier 1935.

Livraison d'août p. 63 et suivantes

Gaston III (comte de Foix ; 1331-1391) et Gace de la Buigne (13..-1384?). Auteurs du texte. – Gaston Phébus, Livre de la chasse. – Gace de la Buigne, Déduits de la chasse.

IIe. — L'épisode des loups ; in Annuaire du département de l'Ariège 1906 - Foix : imprimerie Pomiès.

Génin, M. (pseud. de Mme de Roisel, autre pseud. François Vilars). Auteur du texte. Lançon, Auguste-André (1836-1885). Illustrateur. - La famille Martin : histoire de plusieurs ours / par M. Génin ; illustrations par Lançon. – Paris : Hetzel et Cie, 1878

Gazette d'Aulus. 7e année, n°18, livraison du jeudi 23 août 1883

La Société De Borda, Dax (Landes). - De l'ours qui dévora l'âne de Saint Martin d'après l'ancienne vie de Saint Maximin ; in Revue de folklore français / organe de la Société du folklore français. - Paris : Société du folklore français, 1930.

Gayot, Eugène (1808-1891). - Le Chien, histoire naturelle, races d'utilité et d'agrément, reproduction, éducation, hygiène, maladies, législation,... / par Eug. Gayot,... – Paris : Librairie de Firmin Didot frères, 1867

Collier à pointes ; in Sénac-Lagrange Bernard (1880-1954). – Réunion des Amateurs de Chiens Pyrénéens (R.A.C.P.). – Le chien des Pyrénées et le chien de berger des Pyrénées [dit « annuaire de 1927 »] / par B. Sénac-Lagrange. – 1927. Extrait pages 5-6.

Vézian, Joseph (1886 - 1958). - planche reproduite dans l'ouvrage d'Olivier de Marliave. - Histoire de l'ours des Pyrénées, de la préhistoire à la réintroduction. - Sud-Ouest éditions, 2008

Tricoire, Raymonde. – Transhumance. Dangers courus par les troupeaux ; in Folklore de Montségur : Magie et Traditions populaires ; in Folklore, revue trimestrielle publiée par le Centre de Documentation et le Musée Audois des Arts et Traditions populaires, Tome IV, 5e Année – n°3 septembre 1942.

Livraison de septembre p. 69 et suivantes

Acte de naissance de M. Bernard Sénac-Lagrange. Acte n°36 du 21 août 1880

Acte de mariage de M. Bernard Sénac-Lagrange avec Mlle Emma Roux. Acte n°11 du 2 mars 1936.

Chenil de Lucvielle à M. Bernard Sénac-Lagrange, 33, Boulevard Roquelaure, Auch ; in Annuaire de 1927

Réunion des Amateurs de Chiens Pyrénéens (R.A.C.P.). Affiliée à la Société Centrale pour l'amélioration des Races de Chiens en France. - Statuts (de 1923)

Les différentes parutions au JOAFE – Journal officiel

Sénac-Lagrange, Bernard, Réunion des Amateurs de Chiens Pyrénéens (R.A.C.P.). – Le chien des Pyrénées et le chien de berger des Pyrénées dit « annuaire de 1927 »
Registre pyrénéen (H. P.)
Les juges de 1927
Coupe-Chalenge de la R. A. C. P.
Liste des Chiens gagnants de la Coupe R. A. C. P.
Affixes d'élevage appartenant aux Membres de la R. A. C. P.

Livraison d'octobre p. 77 et suivantes

Egoled, Chevalier de. - Conseils indispensables aux personnes qui élèvent des chiens, suivis de la manière de les traiter dans leurs maladies par la poudre du chevalier d'Egoled. – Paris : chez Lebrun et Renault, 1847.

Mégnin, Pierre. - Les chenils et leur hygiène : comprenant la construction rationnelle des habitations des chiens et les règles de l'hygiène dans l'élevage, l'alimentation et les maladies. – Vincennes : aux bureaux de L'Éleveur, 1896.

Question sur l'eczéma ; réponse publiée dans L'Éleveur, journal hebdomadaire illustré. Livraison du 5 février 1922

Mégnin, Pierre. - § 2 – Les chenils modernes … L'alimentation ; in Les chenils et leur hygiène : comprenant la construction rationnelle des habitations des chiens et les règles de l'hygiène dans l'élevage, l'alimentation et les maladies.– Vincennes : aux bureaux de L'Éleveur, 1896.

Élevage modèle de chiens des Pyrénées [Th. Dretzen] ; in La Vie à la campagne : travaux, produits, plaisirs. N° 64. Livraison du 15 mai 1906

Mégnin, Pierre. - Les types de grilles pour chenils, dans Les chenils et leur hygiène : comprenant la construction rationnelle des habitations des chiens et les règles de l'hygiène dans l'élevage, l'alimentation et les maladies, ... – Vincennes : aux bureaux de L'Éleveur, 1896.

Livraison de novembre p. 84 et suivantes

Poey, Pierre. - Le Berger des Pyrénées ; in Jardins & Basses-Cours, et « agriculture – élevage » réunis, n°228 du 20 décembre 1923

Le Club du chien de berger des Pyrénées de Pau (Bas. Pyr.). - Le chien de berger des Pyrénées ; in Le Journal des chasseurs, toutes les chasses, tous les chiens. Livraison n°31 du dimanche 29 novembre 1931

Tribunaux ; in Le Courrier français, édition de Paris. Livraison n° 238 du vendredi 26 août 1842.

Laporte, Albert. - Aux Pyrénées, le sac au dos. - Paris : T. Lefèvre, 1878.

Dhers, J. – Sur nos chiens de garde. Chiens de Montagne ; in Journal L'Eleveur. Livraison du 10 novembre 1929

Jeunes pâtres, illustrations diverses

Grasset Saint-Sauveur, Jacques (1757-1810). – Mœurs et coutumes des Catalans ; in Costumes Civils actuels de tous les Peuples connus. / [planches dessinées par Desrais] ; [et par Jacques Grasset de Saint-Sauveur] ; [gravé par Felix Mixelle] ; [notices rédigées par Sylvain Maréchal]. 1784-1788

Bouillet, Marie-Nicolas (1798-1865). - Dictionnaire universel des sciences, des lettres et des arts.... 2. - Paris : Hachette, 1854

Manterola, José. - Cancionero vasco : Poesías en lengua euskara reunidas en coleccion, ordenadas en séries, y acompañadas de traducciones castellanas, juicios criticos, noticias biograficas de los diversos autores, y observaciones filológicas y grammaticales. Série 3. – San Sebastian, 1877-1880

Library of Congress. - Subject Headings. Tome IV – Washington : Library of Congress. Cataloging Policy and Support Office, 2009

Livraison de décembre p. 91 et suivantes

Chenil des Gaves ; in L'Éleveur : journal hebdomadaire illustré de zoologie appliquée, de chasse, d'acclimatation et de la médecine comparée des animaux utiles. - (Vincennes) ; (Paris). Livraison du 29 décembre 1929.

Sénac-Lagrange, Bernard. - Sur nos Bergers des Pyrénées, Lettre ouverte à M. Jacques Motte, président du Club Français du Chien de Berger des Pyrénées ; in L'Éleveur : journal hebdomadaire illustré de zoologie appliquée, de chasse, d'acclimatation et de la médecine comparée des animaux utiles. - (Vincennes) ; (Paris). Livraison du 26 février 1928

Chenil Kerhuel ; in L'Éleveur : journal hebdomadaire illustré de zoologie appliquée, de chasse, d'acclimatation et de la médecine comparée des animaux utiles. - (Vincennes) ; (Paris). Livraison du 29 décembre 1929

Florian. – La Brebis et le Chien ; in L'Éleveur : journal hebdomadaire illustré de zoologie appliquée, de chasse, d'acclimatation et de la médecine comparée des animaux utiles. - (Vincennes) ; (Paris). Livraison du 28 décembre 1930

Dhers, J. - Sur nos chiens de garde. Le Chien de Montagne des Pyrénées ; in L'Éleveur : journal hebdomadaire illustré de zoologie appliquée, de chasse, d'acclimatation et de la médecine comparée des animaux utiles.

Divers encarts publicitaires illustrés de chenils (période 1923-1932) ; in L'Éleveur : journal hebdomadaire illustré de zoologie appliquée, de chasse, d'acclimatation et de la médecine comparée des animaux utiles. - (Vincennes) ; (Paris).

Lamontagne, Louis. - Le Chien de Berger des Pyrénées ; in Rustica : revue universelle de la campagne. Livraison du 7 juillet 1929

Dhers, J. – Chiens de montagne : leur intelligenc et leur caractère ; in Rustica : revue universelle de la campagne. Livraison du 4 juin 1933.

Le coin des enfants : conte de Noël, couvertues de livres pour enfants, …

Matet, Jean. - Les premiers jeux, album à colorier. III, 1923

Index des noms p. 101
Liste des illustrations p. 101 et suivante

Cette Gazette est publiée dans le cadre du Centenaire de la RACP, y sont citées les sources des articles et des illustrations présentés. Elle est mise en ligne sur le site internet « chiens-des-pyrenees.com » et est en libre accès.

Cette gazette électronique, publiée chaque mois, vous permettra de découvrir ou de redécouvrir de vieux articles et des images sur nos races.

1868.

Comettant, Oscar (1819-1898). - De haut en bas : impressions pyrénéennes. – Paris : Degorce-Cadot, libraire éditeur, 1868. Extrait pp. 81-89 : *Le Marché des chiens de Cauterets.*


OSCAR COMETTANT

DE

HAUT EN BAS

IMPRESSIONS PYRÉNÉENNES

D-C

PARIS
DEGORCE-CADOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR
37, Rue Serpente, 37

1868

LE MARCHÉ AUX CHIENS DE CAUTERETS.

Une des curiosités de Cauterets, c'est le marché aux chiens, qui se tient tous les dimanches sur la place.

Les pasteurs qui ont des chiens à vendre descendent ce jour-là à Cauterets et ils sont bien sûrs de ne pas remonter dans leur cabane les poches vides, si les chiens qu'ils apportent au marché sont de race pure.

Mais le vrai chien des Pyrénées devient chaque jour plus rare à ce point qu'à la dernière exposition de ces animaux à Paris, il n'y en avait que deux. Autrefois les Pyrénéens pur-sang étaient beaucoup plus nombreux, et les pasteurs veillaient avec soin à en conserver la race.

Les bâtards sont loin d'offrir les qualités des chiens types ; ces derniers seuls sont assez forts et assez hardis pour ne pas hésiter à se précipiter sur l'ours, l'ennemi des troupeaux, redoutable surtout lorsque les Pyrénées du versant français étaient moins peuplées qu'elles ne le sont aujourd'hui.

Les bâtards aboient lorsqu'ils se trouvent en face de l'ennemi ; ils donnent de la voix, comme on dit.

Les chiens de race donnent de la dent, ce qui vaut mieux en pareil cas.

Les chiens de race n'aboient que pour avertir le pasteur de la présence de l'ennemi quand celui-ci est encore éloigné.

Lorsque l'ennemi est en vue, le chien type lui saute dessus en silence, qu'il soit ours ou homme. Deux exemples à l'appui

- J'avais vingt ans, m'a conté Laramiau, le propriétaire du café du Cercle à Cauterets, et j'étais encore berger lorsque je fus à même d'apprécier l'intrépidité de nos bons chiens des Pyrénées. Ma cabane était dans la vallée de Lutour, et bien qu'elle fit modeste, et même pauvre comme toutes les cabanes de pasteurs, elle avait un nom. On l'appelait *Cabane de Latur*.

Mes troupeaux se trouvaient assemblés autour de ma cabane et il faisait déjà nuit. Tout-à-coup, mon chien, qui avait mis le nez au vent, part comme une flèche, renverse les moutons sur son passage et me renverse moi-même à moitié.

Je le suis des yeux, il se perd dans les ténèbres.

Au même moment, un grognement sourd et bien connu de tous les pasteurs, m'avertit que l'ours est mordu par le chien, lequel n'avait point aboyé.

Il y eut une lutte terrible et disproportionnée entre la bête fauve que son épaisse fourrure protégeait contre la dent de ma sentinelle vigilante, et celle-ci.

Heureusement, le combat ne dura que quelques secondes. L'ours, qui avait faim et ne voulait pas perdre de temps en vaines discussions, quitta la place pour chercher fortune ailleurs.

En moins d'un quart d'heure, il franchit toute la vallée de Lutour, traversa le gave, et se trouva aux Culaüs, où des brebis étaient parquées.

II y a des jours malheureux pour les ours comme pour les hommes. J'entendis les aboiements des chiens, qui me prouvèrent que la bête féroce était aussi mal accueillie aux Culaüs qu'elle venait de l'être à ma cabane de Latur.

J'appelai mon chien ; il avait le flanc déchiré par la griffe de l'ours. Je le soignai, et pour le guérir ce fut l'affaire de quelques jours.

Je passe de l'aventure Laramiau à la seconde aventure du même genre.

Une autre fois, il y a vingt-cinq ans, un homme était venu faire voir à Cauterets un ours savant qui dansait la polka, mettait un bâton en travers sur son dos, et s'asseyait gracieusement comme vous et moi.

Déjà Martin préludait par quelques grognements à ses travaux habituels, lorsqu'un chien arrive comme une foudre vivante à travers les curieux qu'il bouscule et s'élance résolument sur la bête fauve. Il se pend à son oreille et ne la lâche pas. L'ours furieux prend sa course à son tour, entraînant son propriétaire, qui le tient par une chaîne à deux anneaux, l'un fixé au nez l'autre au col.

La foule fuit terrifiée devant l'ours, qui cherche en vain à se débarrasser du chien toujours pendu à son oreille. Dix fois le maître de Martin est sur le point de lâcher la chaîne dans ce cas, l'ours n'aurait pas été longtemps à regagner les montagnes. Enfin, on parvient à séparer le chien de l'ours et à calmer ce dernier. Les deux combattants avaient déjà passé le pont et couraient vers le Mamelon-Vert.

Le héros de ce brillant fait de gueule était un chien pyrénéen, appartenant à un meunier dont le moulin était dans Cauterets même, près de la mairie. Cet animal, élevé au moulin, n'avait jamais vu d'ours mais en apercevant pour la première fois cet animal, ses instincts s'étaient réveillés, et il agit comme nous venons de le voir.

Le chien type des Pyrénées est un peu moins grand que le chien de Terre-Neuve à long poil, et, s'il faut en croire quelques naturalistes, les chiens fameux du Mont-Saint-Bernard n'auraient d'autres aïeux que ceux des Pyrénées.

Quand le Savoyard Saint-Bernard de Menthon eut, vers le milieu du dixième siècle, la généreuse pensée de fonder un hospice au mont qui depuis porta son nom, il comprit qu'il fallait des chiens dévoués et intelligents pour servir d'auxiliaires aux moines sauveteurs. Ayant pris des informations sur l'espèce la plus capable de le seconder, il fixa son choix sur les chiens des Pyrénées. Des membres de cette noble famille furent en conséquence conduits au Mont-Saint-Bernard, et l'on sait de quelle gloire impérissable ils se sont illustrés en collaboration des religieux à la piété profonde et désintéressée desquels on ne saurait rendre un hommage trop respectueux.

Le chien des Pyrénées est très-fort et admirablement proportionné. Dans sa large poitrine, de robustes poumons fonctionnent à l'aise ce qui lui permet de gravir les montagnes les plus rapides, aussi facilement, et plus facilement, peut-être, que s'il courait en plaine. Le poil est assez touffu, sans être long. Sa tête est carrée, son museau court. La lèvre supérieure descend sur la lèvre inférieure, qu'elle couvre en partie.

Relevez cette lèvre, et vous verrez la plus belle dentition que puisse envier un animal d'humeur guerrière, qui n'a pour toutes armes que ses dents.

Ses oreilles sont courtes et comme collées sur les tempes. Le bout seul se détache en formant un demi-cercle. Le nez est large et un peu relevé. Quant aux yeux de ces quadrupèdes, ils sont bien le miroir de leur âme, pour dire comme le proverbe. Quelques-uns les ont injectés et féroces méfiez-vous de ces bêtes, et, si vous les rencontrez dans la montagne, tournez à droite si elles sont à gauche, à gauche si elles se trouvent à droite. En patois, on les appelle *excuset*.

D'autres chiens ont les yeux limpides et le regard doux. Quoique vaillants, ils ne sont pas foncièrement méchants, et se montrent bons camarades quand vous leur avez été présenté par un ami commun.

Tous les chiens de race ont la démarche fière, le port noble et la conscience de leur valeur. Ils défilent devant le troupeau confié à leur garde, de l'air martial d'un général en chef passant en revue son armée. Pour augmenter la noblesse de son maintien, le chien de race tient toujours sa queue fièrement relevée en trompette. Chacune des pattes de derrière est armée de deux ongles caractéristiques, qu'on appelle le double éperon. Pour ce qui est des pattes de devant, elles sont larges et bien d'aplomb.

Cet animal, que les pasteurs appellent dans leur patois *ca de oilles* (chien de brebis), a pour les brebis un amour poussé souvent jusqu'à la tendresse la plus exquise. Il les aime autant qu'il sait les défendre, et il les lèche pour leur exprimer toute sa tendresse. Les brebis, moins intelligentes que leur protecteur, ne lui témoignent aucune amitié mais elles se laissent aimer, et c'est tout ce qu'on est en droit d'exiger de leur cœur froid et peu expansif. Que de gens, sous ce rapport, ne valent pas mieux que les moutons !

L'espèce qui nous occupe est assez féconde. Les chiennes mettent bas de cinq à sept chiens qu'elles nourrissent en bonnes mères. Mais bientôt les petits se trouvent en état de boire du lait de vache ou de brebis, et même de manger de la pâte.

La pâte qu'on fait avec de la farine de maïs est, avec le pain plus ou moins rassis et l'eau claire, la nourriture du pasteur et de son chien. Cette farine, assez grossière, est mise avec de l'eau dans un chaudron sur un feu vif. Dès que ce mélange commence à bouillir, le pasteur le remue avec un petit bâton. Quand la pâte a diminué d'environ un tiers, la cuisine est faite. Sur cette pâte chaude, on verse du lait froid ; quand la pâte est froide, on fait chauffer le lait. La pâte est faite pour deux jours, et on en mange depuis le 1er janvier jusqu'à la Saint-Sylvestre. C'est, comme on voit, passablement monotone.

Quelquefois pourtant le pasteur sybarite et fin gourmet ajoute à la pâte une écuelle de soupe. Voici comment se fait le pot- au feu sur la cime des monts.

Un morceau de lard est mis dans la marmite sans aucun légume et dans une quantité d'eau proportionnée, non point au volume du lard, mais au nombre des personnes qui désirent manger de la soupe. Quand le lard est cuit, on le retire de la marmite qu'on remplit de morceau de pain. Pendant que le pain mitonne dans le bouillon, les pasteurs mangent le lard. Cette friandise avalée, la soupe se trouve faite, et elle est mangée à son tour.

Un pareil potage figurerait très-mal, assurément, aux *Frères-Provençaux* et au restaurant Verdier à Paris mais il fait excellente figure dans la cabane du pasteur. Hommes et chiens s'en régalent, et je souhaiterais que les estomacs blasés qui vont traîner leurs difficiles digestions dans les maisons où *l'on dine*, pussent manger dans la vaisselle plate de leurs hôtes somptueux, comme mangent dans leur écuelle de bois les gardeurs de moutons. Il y a des grâces d'état. Celles du pasteur sont l'appétit et la santé. Elles en valent d'autres.

Si robustes que soient les chiens de montagnes, comme tous les autres chiens ils ont, à un certain âge, ce qu'on appelle la maladie. Il y a dans Cauterets un berger boiteux, propriétaire de plusieurs chèvres, qui guérit les chiens de la maladie comme il guérit les humains de tous les maux dont ils peuvent être victimes. Et cela au plus juste prix. Cet Hippocrate appelle la maladie des chiens la gale, et c'est à un certain endroit de la langue de ces animaux qu'il va chercher le germe de la gale. N'essayez pas de mettre en doute la science de ce guérisseur vous perdriez votre temps. Les pasteurs ont plus de confiance en lui qu'ils n'en auraient dans M. Dupuytren lui-même. Il a extrait, comme il dit, la gale à des milliers de chiens, et remis plus ou moins bien un certain nombre de bras et de jambes démis. On voit cet artiste distingué rôder tous les dimanches sur la place, ne jetant point sa langue aux chiens, pas si bête, et attendant que les chiens lui jettent la leur, ce qui est plus intelligent. Il n'y a pas de sot métier, dit-il, il n'y a que de sots vétérinaires.

Disons pour terminer cette rapide étude sur les chiens des Pyrénées, que le prix d'un de ces animaux de race, âgé de deux à trois mois, varie entre trente cinq et cinquante francs. Les plus estimés généralement sont blancs, tachetés rouge et gris.

Oscar COMETTANT, 1868



191. – Cauterets. – Chiens des Pyrénées. – *Nancy : imprimerie Royer et Cie. (début 20e siècle)*



192. – Cauterets. – Le Marché aux chiens. – *Nancy : imprimerie Royer et Cie. (début 20e siècle)*

Déjà une querelle sur les couleurs en 1937 !

Affirmation d'Agricola dans la rubrique « Nos Chiens de garde »

L'Éleveur : journal hebdomadaire illustré de zoologie appliquée, de chasse, d'acclimatation et de la médecine comparée des animaux utiles, n°2692, 15 septembre 1937, p 699, article d'un certain Agricola.

Nos Chiens de garde

Note sur le Chien de Montagne des Pyrénées

Si nous prenons le standard de la race, nous lisons : robe : *blanche, ou blanche avec des taches couleur poil de blaireau ou jaune pâle ou louvetées, en tête, aux oreilles et à la naissance de la queue.*

Oui, mais d'abord et avant tout : *robe blanche*, dès lors pourquoi dans les expositions canines qui viennent d'avoir lieu dans le Sud-Ouest notamment, partie originelle de cette splendide race de chiens, a-t-on primé presque exclusivement les sujets tachés ? Serait-ce un déclin, une déficience pigmentaire que les étalons tachés de gris sont chargés de combler ?

Le grand chien des Pyrénées est et doit être blanc, blanc comme la neige des montagnes, son habitat ; c'est sa couleur initiale et les taches survenues par la suite dans la robe, indiquent à coup sûr un croisement, peut-être nécessaire, mais exceptionnel et, d'une exception, il ne faut pas vouloir faire une règle anormale.

Que les éleveurs prennent garde : les taches légères, grises ou jaunes (croisement saint-bernard, léonberg, voire même terre-neuve), s'agrandissent peu à peu, le crâne se déforme et se vousse, l'oreille s'allonge en s'écartant de la tête, les babines retombent, la truffe devient couleur brique et les yeux, ces magnifiques yeux *brun ambré*, intelligents et contemplatifs, qui conservent dans leurs reflets toute la nostalgie des cimes, frangés de blanc et bordés de noir, s'éclaircissent sous des paupières moins serrées.

Et ces flancs descendus, cette poitrine étriquée, cette croupe droite aux hanches bombées ! Nous nous éloignons de la poitrine ample et profonde, du dos large et soutenu, de la croupe légèrement oblique et des hanches saillantes qui décèlent le pur pyrénéen. Jusqu'aux pieds qui s'allongent, la queue qui devient moins touffue, sans cette retombée caractéristique, « la roue », comme disent les montagnards de Bigorre, le poil qui frisotte et une certaine lourdeur massive, dénuée d élégance que ne connaissait pas le type primitif.

Agricola.

Réponse de M. Bernard Sénac-Lagrange dans la rubrique « Nos Chiens de garde »

L'Éleveur : journal hebdomadaire illustré de zoologie appliquée, de chasse, d'acclimatation et de la médecine comparée des animaux utiles, n°2697 du 1er décembre 1937, p. 802, réponse de M. Bernard Senac-Lagrange à l'article d'Agricola.

Nos Chiens de garde

Sur le Chien de Montagne des Pyrénées

Nul n'ignore que la *Revue Cynégétique et Canine* L'ÉLEVEUR est une tribune libre. C'est pourquoi on a la joie d'y lire, à la date du 15 septembre 1937, une note sur le chien de montagne des Pyrénées, signée Agricola, où le paradoxe va de pair avec la fantaisie.

Or donc, Monsieur Agricola, la note que vous publiez, si courte soit-elle, contient autant d'erreurs que de mots. Ayant la présidence d'un groupement qui s'occupe de la race, vous ne m'en voudrez pas de vous le dire tout crûment.

Qui vous a dit, Agricola, que la robe blanche est la robe « initiale » du chien des Pyrénées ? Si vous connaissiez l'histoire de la race vous sauriez que rien n'est moins prouvé.

Les taches dans la robe « indiquent à coup sûr un croisement ». Vraiment ! ... Voilà quelque chose que des générations de Pyrénéens avaient ignoré jusqu'à aujourd'hui et que nous sommes bien heureux d'apprendre par vous. Mais combien chagrinés de savoir qu'on a primé dans le Sud-Ouest, presque exclusivement des chiens qui ne vous paraissent point orthodoxes ! ... Vite, vite des noms, pour que nous ne retombions pas dans les mêmes erreurs ...

Je vous le demande à genoux, cher Agricola, citez-nous ces élevages désastreux. Montrez-nous ces chiens tachés gris ou jaune « dont la truffe devient couleur brique, dont les oreilles s'allongent en s'écartant de la tête », etc., etc. Et puis, aussi, ces beaux sujets aux yeux « frangés de blanc et bordés de noir ». Ils doivent avoir un succès de curiosité.

En revanche, Agricola, je m'engage sur l'honneur à vous montrer des chiens blancs — beaucoup de chiens blancs — dont la truffe ne deviendra pas brique parce qu'elle l'est déjà, dont les oreilles et les pieds ne sont pas plus courts que ceux des chiens tachés et dont les crânes se voussent confortablement. Si vous aviez pris la peine de mensurer nos chiens, Agricola, vous sauriez aussi que les mensurations sont tout à l'avantage des chiens tachés dont les « poitrines étriquées » ne sont pas, généralement, l'apanage.

Je vous avoue donc que votre mise en garde aux éleveurs me paraît un peu risquée ! ... Je crains que ceux d'entre eux qui suivront les judicieux conseils que vous leur prodiguez avec tant d'assurance, n'obtiennent pas des résultats absolument conformes à vos prévisions ... Ils vous seront certainement reconnaissants, après avoir utilisé pendant quelques années uniquement des chiens « blancs comme la neige des montagnes », de voir naître des portées de chiots sourds ou de posséder des géniteurs inféconds ...

Agricola! Agricola! Vous parlez de choses que vous ignorez.

Vous ignorez même la géographie et la démographie, sinon vous sauriez que le pays bigourdan est un pays de plaines où ne naissent ni ne vivent les montagnards.

Tout compte fait, je crois, Agricola, que vous êtes un joyeux farceur qui nous fait monter à l'échelle ... Sans doute y avez-vous parfaitement réussi ... J'aime mieux qu'il en soit ainsi que de penser une minute que vous prenez au sérieux ce que vous écrivez.

B. Sénac-Lagrange,
Président de la Réunion des Amateurs
de chiens pyrénéens.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France. Département Sciences et techniques, 4-S-747

Conjuration gasconne

Pater dou loup,	***Pater du loup,***
Bente curat, bente sadout, Sounco enta jou, béi't'en pertout, Escana aoeillos e moutous, Escana betètz, pouris, mulos, Sounco enta jou, béi't'en oun bouillos. Béi't'en pertout enta hé mau, Sounco deguens lou men oustau.	Ventre vidé, ventre sâoul, Sauf chez moi, va-t'en partout, Etrangler brebis et moutons, Etrangler veaux, poulains, mules, Sauf chez moi, va-t'en où tu voudras Va-t'en partout pour mal faire, Sauf dans ma maison.



116. Pâtre et Arien des Pyrénées. – D. T. éditeur, Lourdes (carte postale début 20e siècle)

1898.

Sales, Paul de. – Les Chiens de berger, in ***Le Sport Universel illustré,*** 1er janvier 1898. p. 13.

Les Chiens de Bergers

Les chiens de berger français se composent de deux races : les chiens de Brie et les Beaucerons. Ces deux races sont répandues dans toutes les provinces, plus ou moins pures, plus ou moins modifiées par le milieu ambiant et l'alimentation. La sélection et le choix des reproducteurs sont faits avec un plus grand soin dans les grandes plaines où se trouvent de nombreux et considérables troupeaux, nourris sur la grande culture, que dans les provinces où la propriété est divisée et les bestiaux groupés par petit nombre.

Les trois chiens, que le comte Pernety a ramenés du Midi, sont moins grands que les chiens employés à la garde des troupeaux du centre et du nord, ils ont les caractères du chien de Brie, mais ce n'est pas une race spéciale et particulière aux Pyrénées et à la Gironde, ils sont au chien de Brie ce que le Briquet est au chien d'ordre.

La nom de Labrit qui est donné dans le Midi à ces chiens n'a aucune origine locale connue, soit de lieu, soit de nom d'éleveur. Il est très probable que l'accent du cru est leur seul parrain, et qu'il a transformé la dénomination de chien de la Brie, en la résumant dans le mot de Labrit. En somme se sont des chiens de la Brie, bien construits, forts et agiles, de coloration un peu trop variée, pour ne pas y voir un certain degré de mélange, ayant naturellement l'aptitude de la direction des troupeaux, et très intelligents.

L'un des trois chiens dont nous donnons le portrait, Gor, a tellement gardé le souvenir de l'efficacité des moyens qu'il employait, à imposer la direction qu'il désirait à ses moutons, qu'il les applique à son maître, et quand il a envie d'aller se promener, il mord familièrement les mollets du comte en le poussant vers la porte.

La grande intelligence du chien de berger, sa fidélité à son maître en font un compagnon précieux. C'est un gardien et un défenseur brave et vigoureux, et de plus un ami sûr, avec lequel on échange des idées et surtout des sentiments en assez grand nombre. Il devient à la mode, on lui fait les honneurs des expositions et on lui organise des concours en campagne. Je ne vois guère les avantages qu'il pourra retirer de tous ces honneurs. Son éducation, la pureté de sa race, la conservation de ses aptitudes sont garanties par l'intérêt des bergers, lesquels n'ont besoin des conseils de personne, car ils en savent, sur ce sujet, plus long que tous les membres des jurys spéciaux, et je me méfie des bergers en chambre qui pour justifier leur existence vont vouloir faire du nouveau, et changer l'aspect pittoresque et rustique de mes vieux amis, Moustaches, et Bas-Rouges.

PAUL DE SALES.



CADICHE, CHIEN LABRIT, NÉ ET ÉLEVÉ A MARIGNAC (GIRONDE), APPARTENANT AU COMTE PERNETY.



GOR, CHIEN LABRIT, NÉ ET ÉLEVÉ A LARUNS (BASSES-PYRÉNÉES) APPARTENANT AU COMTE PERNETY.



FAGOT, CHIENNE LABRIT, NÉE ET ÉLEVÉE A CAPVERN (HAUTES-PYRÉNÉES), APPARTENANT AU COMTE PERNETY.

Source gallica.bnf.fr / Institut français du cheval et de l'équitation

Pastour Club – Club du Chien des Pyrénées d'Argelès

1907 – Précisions apportées suite à de légères divergences entre les 2 clubs

In La Gazette de Cauterets, journal des étrangers, 35e année, dimanche 8 septembre 1907.

Le Pastour-Club de Cauterets

Un article paru dans le journal de Cauterets du 26 juillet 1907, indique comme ayant été adoptés à la fois par le Club du Chien des Pyrénées d'Argelès et le Pastour-Club de Cauterets, les divers points qui caractérisent le type du chien de montagne...

Nous croyons juste de noter ici une rectification qui s'impose : tout en acceptant dans son ensemble le type déterminé par le Club d'Argelès, le Pastour-Club n'a point admis certains points de la description. Aucun échange de vue n'a, du reste, eu lieu à ce sujet entre les deux clubs.

Pour dissiper toute équivoque nous croyons utile autant qu'intéressant de publier les points adoptés par le Pastour-Club de Cauterets, le règlement de ses Expositions et la composition de son comité :

Président : M. le Baron de la Chevrelière ;
Vice-Président : M. B. Sénac-Lagrange ;
Secrétaire : M. J. Camajou ;
Trésorier : Dr Moulonguet.

Règlement des Expositions

Article 1er. — Une Exposition Canine annuelle aura lieu à Cauterets pendant les mois de juillet ou d'août.

Art. 2. — Sont admis à concourir tous les chiens appartenant aux races suivantes : chiens de montagne des Pyrénées, chiens de berger, chiens d'arrêt, chiens courants, chiens servant à la chasse sous terre, chiens de races dites de luxe.

Art. 3. — Les chiens venant de l'Extérieur devront être expédiés franco dans des caisses marquées au nom du propriétaire et adressés à l'Exposition Canine de Cauterets.

ART. 4. — Tous les chiens devront être amenés au plus tard à 9 h. 1/2 du matin, le jour d'ouverture de l'exposition.

ART. 5. — Les propriétaires de chiens désirant exposer leurs animaux devront adresser au secrétaire général de l'exposition, 3, place St-Martin, une déclaration écrite mentionnant le nom, la race, 1 âge, le sexe de l'animal exposé et accompagnée du montant de l'engagement.

ART. 6. — Tout chien présenté devra être muni d'un collier portant le nom et l'adresse du propriétaire, et d'une chaîne.

ART. 7. — L'administration n'est responsable d'aucune mort ou de perte d'animaux, ni d'accidents qu'elle qu'en soit la cause.

ART. 8. — Tous les chiens non réclamés par leurs propriétaires le soir de fermeture de l'exposition, seront mis en fourrière au frais de leurs maîtres.

ART. 9. — Le droit d'animaux exposés est fixé ainsi :
Animaux exposes seuls : ……2 francs.
Groupe de 4 chiens et au-dessus : . 5 id.
Les chiens de montagne des Pyrénées ne paieront pas de droit d'entrée.

ART. 10. — Faute d'un nombre suffisant de concurrents le Jury se réserve le droit de ne pas distribuer toutes les récompenses.

ART. 11 — Toute fraude de quelque nature qu'elle soit pourra entraîner l'exclusion des exposants et la disqualification de leurs chiens.

ART. 12. —Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, MM. les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, toutes les conditions du présent règlement.

ART. 13. — Les décisions du Jury sont sans appel.

Points adoptés comme type du chien de montagne des Pyrénées :

Apparence générale : chien vigoureux, de grande taille, solidement charpenté.
Tête: plutôt petite par rapport au corps, crâne assez étroit, légèrement bombé.
Nez : de moyenne longueur et pas carré, pas de stop. Truffe noire.
Yeux : plutôt petits, pas proéminents, iris de couleur marron et pupille presque noire, Paupières bordées de noir.
Lèvres et palais : noirs ou noirs plaqués de roses, Lèvres bordées de noir.
Dents : fortes, régulièrement plantées ; mâchoires s'adaptant bien.
Oreilles : tombantes, de forme triangulaire et de grandeur moyenne.
Cou : large, de longueur moyenne, avec peu de fanon.
Epaules : larges et longues, garrot très sorti.
Poitrine : profonde, descendant au niveau du coude.
Dos : large, avec une légère courbure en arrière du garrot.
Rein : court et large, croupe légèrement oblique.
Queue : longue, très fournie de poils, portée dans le prolongement de la concavité de la ligne du rein, relevée en panache lorsque le chien est en action, basse avec l'extrémité recourbée quand l'animal est au repos.
Ventre : un peu relevé.
Cuisses : longues, sèches, musclées. Culotte très garnie de poils.
Pattes et pieds : pattes de devant, droites, larges et fortes, frangées de poils jusqu'au poignet. Pieds épais, d une forme ovale peu allongée. Jambes de derrière portant deux ou trois ergots. Pied de derrière plus sec et plus allongé que le pied de devant.
Poil : long et épais, assez soyeux, ondulé mais non frisé.
Couleur ; blanc, ou blanc avec quelques tâches jaune clair ou poil de blaireau ou grises. Le chien doit être peu marqué sauf en tête.
Taille : de 70 à 75 centimètres.
Poids : de 45 à 55 kilogrammes.
Défauts : chien ressemblant au St-Bernard ou au Terre-Neuve, tête trop large, oreilles trop longues, ou roulées, ou attachées trop haut, yeux vérons ou proéminents, nez rose, mâchoires s'encastrant mal, poitrine étroite, dos trop ensellé ou ventre trop levretté, un seul ergot aux pattes de derrière, poil court, peu fourni ou frisé, tâches noires.

TOP.



116. Chiens des Pyrénées. – D. T. éditeur, Lourdes (carte postale début 20e siècle)

Cette gazette électronique, publiée chaque mois, vous permettra de découvrir ou de redécouvrir de vieux articles et des images sur nos races.

Quelques récits de voyage et descriptions de l'effet « chien des Pyrénées » sur les touristes et les citadins …



1838.

Bonnard, Camille. - La Novempopulanie : Croquis et souvenirs des Pyrénées. - Aire : Doléac, 1838. - 36 fascicules de la revue "Le Pèlerin" reliés, 22 x 30 ; 151 p. ; 36 pl.



Source Médiathèque de la Haute-Bigorre

1796.

Dusaulx, Jean (1728-1799). - Voyage à Barège et dans les Hautes-Pyrénées fait en 1788 par J. Dusaulx […] - imprimée chez Didot le Jeune en 1796. Extrait pp. 158-160.

CHAPITRE IX.

Au pic de Leyrey, au dessus de Barège.

L'ordonnateur de nos courses montagnardes, M. Dupont, nous avait tracé la marche que nous devions suivre pour en retirer quelque fruit, pour acquérir de ces doux souvenirs qui forment insensiblement le trésor de la vie. — Après avoir visité les hauteurs de Barège jusqu'au Tourmalet, nous descendrons, nous dit-il, dans la Vallée de Campan ; c'est alors qu'il ne vous restera plus qu'à revoir en détail, ce que vous n'avez pas eu le temps d'examiner en arrivant ici. Bien entendu, ajouta-t-il, que ni Cauteretz, ni Gavarnie ne seront oubliés.

A ces mots, la plupart de ceux qui n'étaient pas encore sortis de Barège, se firent apporter des cartes du pays, comme s'il se fût agi de parcourir la chaîne entière des Pyrénées. Déjà l'on feuilletait l'ouvrage essentiel de M. Palassou, et l'on se récriait, sans l'avoir lu, sur le discours aussi profond que lumineux de M. Darcet. Les porteurs sont retenus ; les chevaux, les mulets sont loués pour quinze jours. Le vauxhall, les visites, les dîners et les remontrances du médecin, dérangèrent les parties projetées. Nos amateurs de fondrières et de roches escarpées n'en furent pas fâchés.

Nous allions nous élever, à travers un léger brouillard, sur le flanc de la montagne à laquelle est adossée la maison du commandant. M. de Laurières nous appelle, pour y voir l'inquiétude et les transes d'un jeune chien que l'on venait de lui amener de la région la plus élevée et la plus déserte de ce canton (1). Le maître de ce bel animal l'avait fait entrer à reculons dans la maison dont il s'agit. Comme s'il fût tombé dans un piège, nous le vîmes éperdu, cramponné sur le plancher, considérant avec effroi les fenêtres, les murs et tout ce qui l'environnait : effet naturel de l'étonnement que causent, même aux hommes, les nouveaux objets et leurs formes nouvelles. Les Sauvages, dit-on, éprouvent les mêmes sensations que ce chien des hautes Pyrénées, lorsqu'ils entrent pour la première fois dans nos demeures artificielles.

Jean DUSSAULT, 1788

1 - Les montagnards vendent ces chiens quelquefois jusqu'à cent écus, ce qui paraît exhorbitant ; mais il leur en coûte beaucoup pour les élever et les nourrir. Quelques-uns de ces chiens transplantés ont franchi des fleuves pour revenir dans leurs montagnes, surtout lorsqu'on les avait achetés passé deux ans. Au reste, m'a dit M. de Laurières, de qui je tiens ces détails, le chien des Pyrénées ne vit pas longtemps hors de son pays, et il est sujet alors à la rage froide.

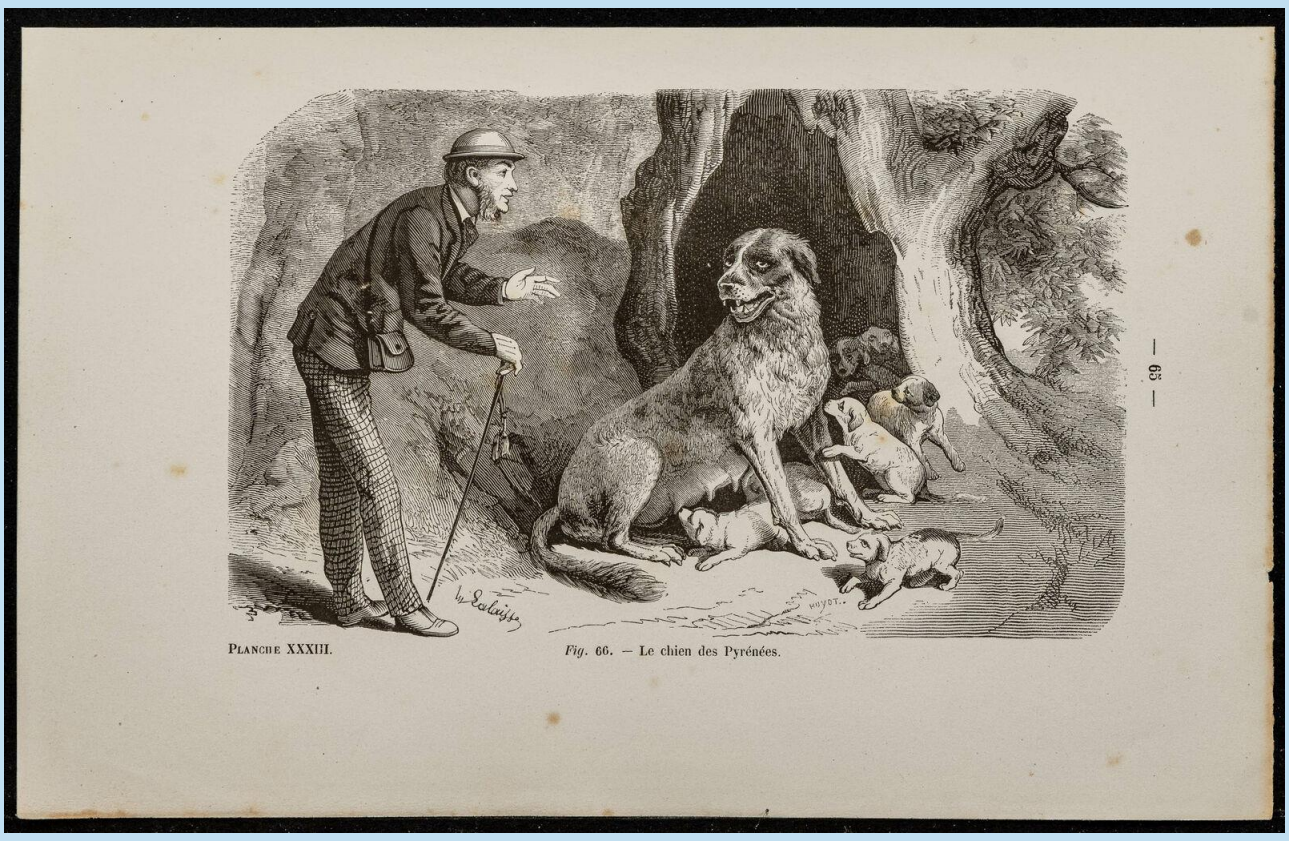


PLANCHE XXXIII. *Fig.* 66. — Le chien des Pyrénées.

— 69 —

1870.

Donné, Alfred (1801-1878). - Hygiène des gens du monde. – Paris : J.B. Baillière & fils, libraires de l'Académie impériale de médecine, 1870. Extraits pp. 74-76 et pp. 90-92 : Exercice et voyages de santé. Excursions en Catalogne, etc.

La situation pourrait devenir embarrassante et même dangereuse, si le brouillard acquérait une grande intensité, et l'imprudent voyageur, étranger à ces contrées, qui ne connaît pas les moindres replis du terrain d'après lesquels le montagnard dirige ses pas au milieu de l'obscurité, risquerait d'errer sur ces hauteurs inhospitalières etd'y passer la nuit sans pouvoir regagner son gîte, et Dieu sait ce que serait une pareille nuit ! non pas seulement à cause du froid et des intempéries qu'on aurait à subir ; mais ces tapis de verdure du sommet des montagnes, si délicieux à parcourir pendant le jour aux reflets du soleil, deviennent pendant la nuit le séjour des loups et des ours, qui viennent rôder autour des troupeaux.Et en effet à peine avais-je fait quelques pas sur ces crêtes pour reprendre mon chemin, que je me trouvai en face, non pas d'un ours ou d'un loup, mais de leur ennemi, d'un défenseur de troupeaux, d'un énorme chien de montagne à tête noire sur un corps blanc, qui se dirigea vers moi d'un air menaçant, comme pour me punir de venir troubler sa solitude.

Je n'insistai pas auprès de cet hôte redoutable, je lui cédai modestement le terrain et je rebroussai chemin, heureux de le voir se rasseoir paisiblement en attendantsans doute un ennemi plus sérieux.

J'en fus quitte de toute manière pour cette émotion ; à peine avais-je fait quelques pas en descendant, que je sortis de la nue et me retrouvai en pleine lumière, la forêt de sapins en face de moi et au milieu d'un immense troupeau de bœufs et de vaches dont la physionomie n'avait rien d'inquiétant. Je me dirigeai de nouveau, tant bien que mal, à travers la forêt, et je fus assez heureux pour tomber dans le bon chemin. Mais je compris dès lors combien les pays de montagnes ressemblent peu aux pays de plaine ; la nature y est sévère, et les montagnes sont un élément auquel on ne doit pas se confier sans expérience ou sans guide. Au reste, il ne manque pas de témoins pour vous donner des avertissements à ce sujet : c'est ainsi qu'à quelques pas de Luchon, dans une gorge qui sert de route pour aller en Espagne, une inscription placée sur une croix noire, plantée au pied d'un rocher, vous apprend l'histoire d'un jeune touriste imprudent qui, voulant au mois d'août dernier marcher sans guide dans ces lieux inconnus pour lui, s'égara, fut surpris par la nuit, et se précipita du haut du rocher sur la route, où il vint se briser le crâne. […]

[…] Le lendemain de bon matin, nous gravissions la montagne à cheval, pour continuer notre voyage et pénétrer dans une autre vallée d'Aragon qui devait nous conduire à Vidaillé en Catalogne, où nous nous proposions de coucher. Le déjeuner eut lieu dans une fraîche prairie, sur le bord d'un torrent, pendant que nos chevaux en liberté paissaient l'herbe autour de nous. Aucune flore n'est plus riche que celle de cette vallée ; les lis, les jacinthes, le rhododendron, y étaient en pleine fleur, ainsi qu'une bruyère délicieuse, répandant un parfum de jasmin qui ferait envie aux élégantes de Paris.

Là, j'eus l'occasion de mettre à l'épreuve les ressources et les connaissances de mon guide. Il me prit fantaisie de changer de route et de me diriger à travers les montagnes pour aller coucher à l'hospice de Vielle, situé au pied du port du même nom, par où nous devions franchir de nouveau la chaîne et rentrer en France après avoir visité la ville de Vielle en Catalogne. Jean n'avait jamais suivi ce chemin, si ce n'est il y a trente-cinq ans, à l'époque où il faisait la guerre en Espagne comme chasseur de montagne. Mais Jean a merveilleusement l'instinct de ces lieux, et de plus il connaît tout le monde: pas un village où il ne rencontre un ami ou une femme qu'il a connue fille et jeune, pas une ferme isolée, pas une bergerie où il ne soit sûr de trouver quelque compagnon d'aventure prêt à le renseigner et à le mettre sur la voie. Et si par hasard l'argent venait à vous manquer dans un pareil voyage, n'ayez aucune inquiétude : Argarot vous fera faire crédit.

Le voilà donc qui jette un coup d'oeil sur le pays, et qui se met en quête du chemin auprès d'un montagnard éleveur de mules, dont nous venions de découvrir la cabane. Nous prenons notre nouvelle direction, Jean toujours chantant en espagnol ou en patois, mais observant la nature si remarquable en ce pays par ses contrastes de vigueur et d'âpreté, par ses prairies verdoyantes et ses ravins profondément creusés.

Après avoir monté pendant plusieurs heures, en suivant toutes les sinuosités d'un terrain déchiré, nous arrivons sur un plateau élevé, où nous faisons halte à côté d'un berger gardeur de troupeaux de vaches, de bœufs et de mules. Quelle vie, que celle de ces pâtres qui passent tout l'été dans ces solitudes, bien au-dessus des neiges, sans descendre au village d'où on leur apporte le pain grossier et l'huile pour la soupe qui composent toute leur nourriture 1 Ils n'ont d'autre abri que quelques pierres et pour toute compagnie que leur troupeau, sans parler des loups qui viennent rôder et hurler toute la nuit autour d'eux. Celui que nous rencontrions en ce moment était seul, sans chien et sans autre arme qu'un bâton. La nuit précédente, les loups lui avaient enlevé une jeune mule dont bientôt nous retrouvâmes les traces sur les pierres teintes de sang jusqu'à l'endroit où gisait, non son cadavre, mais son squelette, frais encore, aussi bien dénudé, aussi bien préparé que par un habile anatomiste ; il avait dû se livrer là dans les ténèbres, un furieux combat entre les loups et les aigles, car le terrain était jonché de plumes de ces derniers.

Alfred Donné, 1870



Source Médiathèque de la Haute-Bigorre

1878.

Société d'histoire naturelle (Toulouse). - Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse. 1878. Extrait pp. 106-107.

Chien des Pyrénées.

Il ne nous est pas possible de passer sous silence le chien des Pyrénées, cette magnifique espèce, que tous les touristes admirent dans nos montagnes. Elle est de haute taille, admirablement musclée ; la tête large et forte, les yeux intelligents ; les oreilles ordinairement tombantes ; les pattes larges et palmées ; le fond du pelage est toujours le blanc, et sur celui-ci se détachent de larges taches noires ou jaunes. Dans la haute montagne, ils portent de larges colliers hérissés de pointes, et souvent cette armure les empêche d'être étranglés par les ours; leur voix retentissante sert souvent à écarter pendant la nuit l'ours ou le loup. Il est vrai que leur odorat est d'une subtilité telle qu'ils signalent la présence d'un de ces dangereux voisins à une distance incroyable. Enfin, le chien des Pyrénées est quelquefois digne des chiens du Saint-Bernard, et la chienne *Méra*, de l'Observatoire du Pic du Midi, a déjà conquis ses titres de noblesse en allant au secours de voyageurs égarés dans la nuit ; à notre dernière ascension au Pic, 26 décembre 1876, cette intelligente bête nous avait signalés au général de Nansouty une heure avant notre arrivée, et elle venait nous joindre au bas du défilé.



Source Médiathèque de la Haute-Bigorre

1884.

La Semaine des familles : revue universelle illustrée. Livraison du 14 juin 1884. Extrait p. 176.

Les Parisiens ont une véritable passion pour deux espèces de chiens: les tout petits, les chiens de poche, les chiens de manchon, — ou bien les chiens colosses.

Les premiers étaient nombreux à l'exposition de 1884. Ces petits animaux atteignent des prix énormes, qui font contraste, avec leur taille. Vous ne pouvez songer à posséder un havanais, môme médiocre, à moins de débourser cinq cents francs; une petite chienne de cette espèce; véritable merveille, il faut en convenir, était cotée mille francs, et je ne doute pas qu'elle n'ait trouvé acquéreur.

Mais le Parisien a particulièrement la manie des gros chiens; il a à peine où se loger lui-même dans son appartement : n'importe! il aura un terre-neuve. Le nombre des terre-neuve de Paris est vraiment formidable, et il y aurait là pour un statisticien l'occasion de faire un joli relevé de chiffres.

Terre-neuve, à vrai dire, est une façon de parler, car les terre-neuve sont assez rares, et assez rares aussi les véritables chiens du Saint-Bernard.

L'espèce qui domine chez nous, en fait de gros chiens, est la race dite des Pyrénées; on désigne d'une façon générale sous le nom de chiens de montagnes les représentants de cette race, énormes animaux blancs et noirs, de caractère doux, quand ils ne se croient pas obligés de défendre leur maître ou sa propriété. Ces chiens sont par instinct des chiens de berger, et leur véritable fonction est de conduire les troupeaux: c'est assez dire qu'ils ne trouvent guère dans notre bonne ville l'application de leurs talents naturels.

En revanche, ils nous rendent de très sérieux services comme chiens de garde ; lorsqu'on a le bonheur de posséder une de ces braves bêtes, on peut le soir quitter son logis pour aller au spectacle sans crainte de trouver au retour sa porte forcée et sa caisse dévalisée.

Ces chiens sont particulièrement bons pour les enfants, et c'est peut-être là le principal motif de la faveur dont ils jouissent parmi nous ; madame crierait si monsieur introduisait dans, la maison un chien de chasse, mais elle sera la première à accueillir le chien des Pyrénées, qui est trois fois, plus encombrant, qui mange trois fois plus et qu'il faut, chaque jour, littéralement étriller comme un cheval...

C'est qu'aussi il est le cheval, —le dada des bébés qui montent sur son dos ; ils peuvent jouer avec lui, lui tirer la queue, les oreilles; ils n'ont rien à en craindre qu'un mouvement trop brusque qui parfois les culbute sur le tapis du salon, où il vient se coucher auprès d'eux.

Un des grands plaisirs des Parisiens possesseurs de terre-neuve ou de chiens des Pyrénées, c'est la baignade du chien à la Seine. Le dimanche toute la famille se dirige en masse vers les berges du fleuve ; les abords du pont de Solférino et du pont delà Concorde du côté des Tuileries sont particulièrement consacrés à ce genre de divertissement. On trouve là des individus dont la profession spéciale consiste à baigner les chiens; il n'est pas inutile d'avoir recours à leur expérience, surtout quand on possède un animal de taille respectable, car le terre-neuve et même le chien des Pyrénées, qui est moins friand de l'eau, ne sont satisfaits qu'autant qu'ils baignent leur maître en même temps qu'eux-mêmes. Ne laissez jamais tenir votre chien par une femme ou par un enfant sur la berge de la rivière; ne le tenez vous-même qu'avec précaution, si vous ne voulez assister à une pleine eau générale et à un sauvetage que le brave animal accomplira d'ailleurs très consciencieusement.

Elle est bien vieille l'histoire du dévouement chez les chiens, mais je n'en connais pas de plus intéressante que celle de Delta. Qu'était-ce que Delta? Tout bonnement un grand chien dont on a retrouvé le squelette dans les fouilles do Pompéi, auprès du squelette d'un enfant de dix ou douze ans.

I1 avait au cou un collier d'argent. Sur ce collier, qui figura dans la galerie.des antiques du grand duc.de Toscane, est gravée une inscription grecque disant que l'animal se nommait Delta et qu'il appartenait à Severinus, auquel il avait sauvé la vie à trois reprises différentes : il l'avait retiré des flots; une seconde fois, il avait mis en fuite des brigands qui l'attaquaient; une troisième fois, il avait arraché son maître aux étreintes furieuses d'une louve, à qui Severinus venait de ravir ses louveteaux dans un bois consacré à Diane, près d'Herculanum. Enfin, ajoutait l'inscription, Delta s'était attaché à un des enfants de la maison et ne voulait prendre de nourriture que de sa main...

Evidemment, c'est avec cet enfant que le pauvre Delta est mort, dans la catastrophe qui a englouti Pompéi sous les cendres du Vésuve.

Les siècles passent et le chien ne change pas : tant mieux! Mais les siècles passent, et l'homme non plus ne change guère : tant pis !

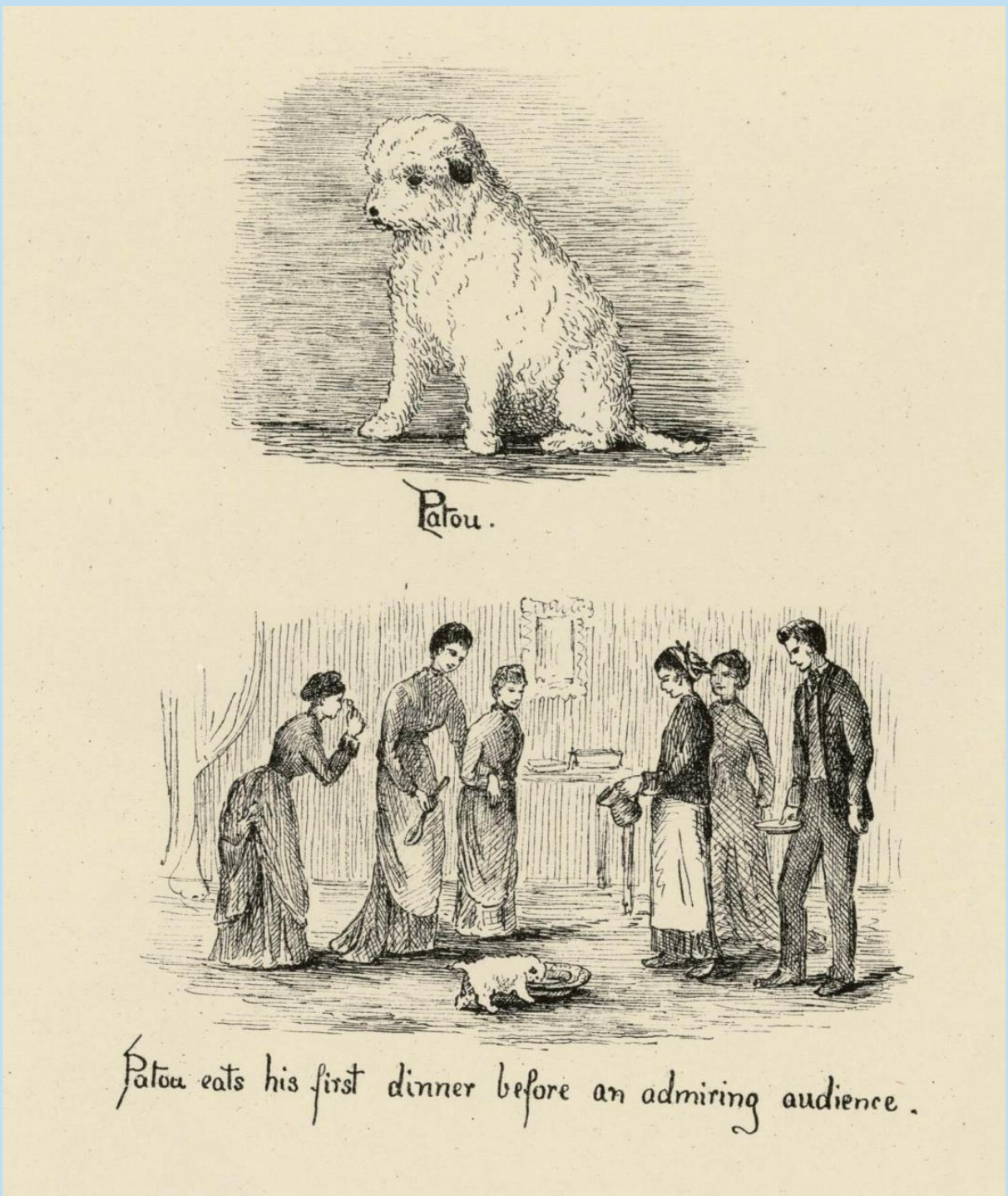
ARGUS.

1870

Lock, Emily. - The foreign tour of the Misses Brown, Jones, and Robinson being the history of what they saw & did at Biarritz & in the Pyrenees. - London : Bickers and son, ca 1870 ;

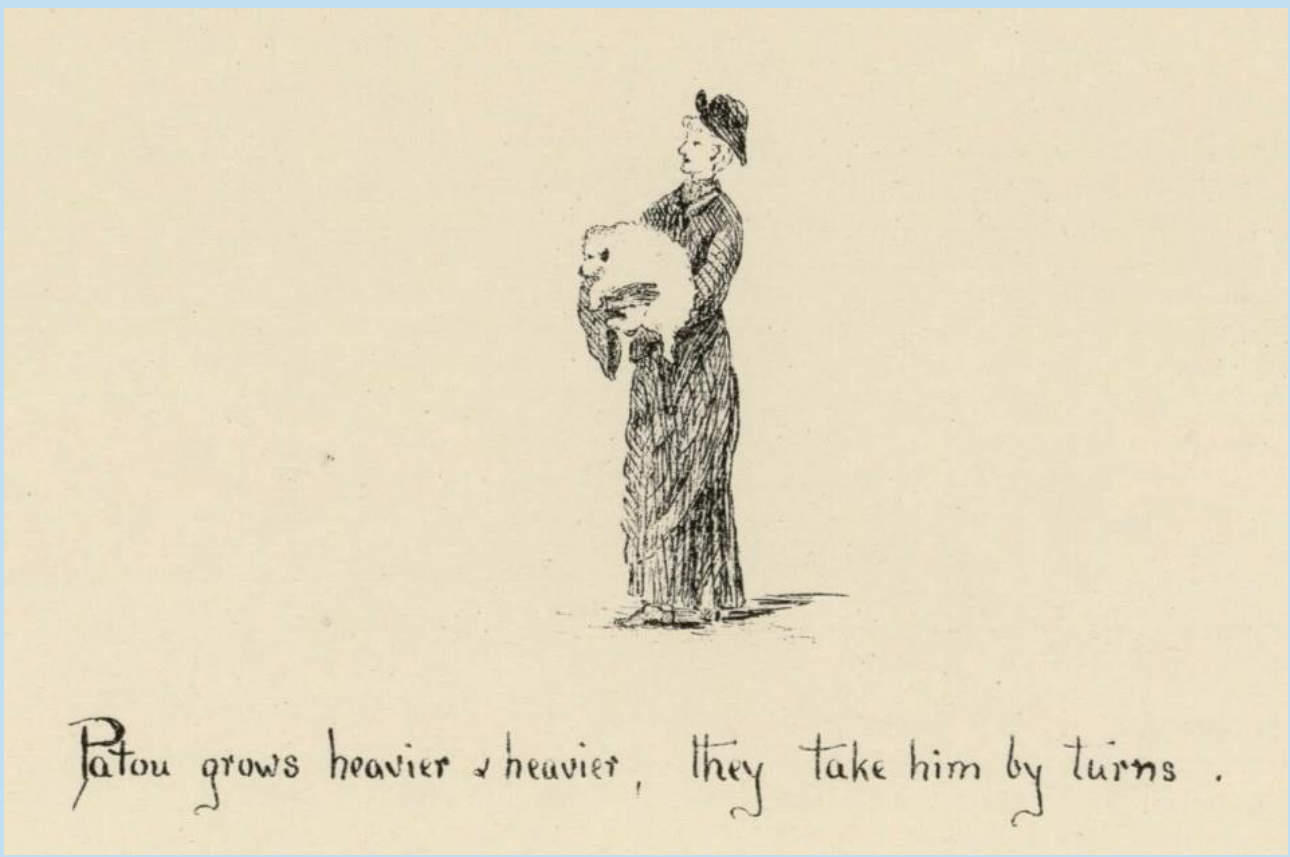
Un récit de voyage de dames anglaises dans le Sud-Ouest de la France et dans les Pyrénées, avec rencontre avec un patou bien évidemment !

A Argelès :





En voulant faire les magasins dans Paris,



Halte rafraichissante au Bois-de-Boulogne, avant le retour en Angleterre par bateau,



Source Médiathèque de la Haute-Bigorre

1904.

Leroy, Edmond. – La vie parisienne, in La Revue diplomatique : politique, littérature, finances, commerce international / directeur-fondateur : Auguste Meulemans. Livraison du 22 mai 1904.

LA VIE PARISIENNE

En ce moment, pour les toutous, c'est la grande semaine. Ils ont repris ainsi que tous les ans possession de la Terrasse des Tuileries et chaque jour les visiteurs affluent à l'Exposition canine, impatients d'admirer leur gentillesse ou leurs performances. Et les propriétaires s'inquiètent à l'idée que les pauvres bêtes s'ennuient peut-être dans les boxes, les cages où elles sont commue dépaysées. Mais aussi quelle gloire, quelle heureuse fortune si à la fin, elles étaient primées! C'est que le chien, fidèle ami de l'homme, tient une grande place dans son existence. Il en a été ainsi de tout temps, même dans l'antiquité la plus reculée. Il y a quelques années on retrouvait en Egypte une authentique momie de levrette et l'on sait que les romaines portaient la plus vive affection à ces petites bêtes qui leur venaient de l'île de Malte. Or, sans remonter à l'arche de Noé, j'ai pensé qu'il serait peut-être agréable au lecteur de passer la revue rapide des chiens devenus célèbres pour avoir appartenu à des personnalités en vue dans le monde.

Le chien favori du roi d'Angleterre est un braque superbe qui répond quelquefois au nom de *Nick*. Le tsar, notre allié, possède *Lotki*, un très beau lévrier. Le roi de Grèce préfère les danois. L'empereur d'Allemagne a un chien de guerre nommé *Frantz* qui lui donne infiniment de souci pour la fréquence avec laquelle il prend la poudre d'escampette. Dans la seule année dernière, on a dû par trois fois se mettre à sa recherche à travers les rues de Berlin et ce n'est point sans peine qu'on est parvenu à le retrouver. *Black*, un terre-neuve, est le chien du grand-duc Alexis.

Je ne sais si M. Loubet est un ami des chiens, mais son prédécesseur en possédait une véritable meute. A la tête : *Carlo*, un gordon setter, fils de *Lord* à M. Barrère, l'ambassadeur, et d'une chienne appartenant à M. Bétolaud, l'éminent avocat. Dans sa villa de la Côte, au Havre, M. Félix Faure avait donné à *Sir Forsac* ses invalides. *Miss*, dont M. Félix Faure fit cadeau à M. Hanotaux est un produit de *Sir Forsac*.

L'empereur Napoléon III avait acheté à Saint-Sauveur un chien des Pyrénées qui fut l'hôte assidu des Tuileries sous le nom de *Kéro* et le fidèle compagnon de jeux du prince Impérial. […]

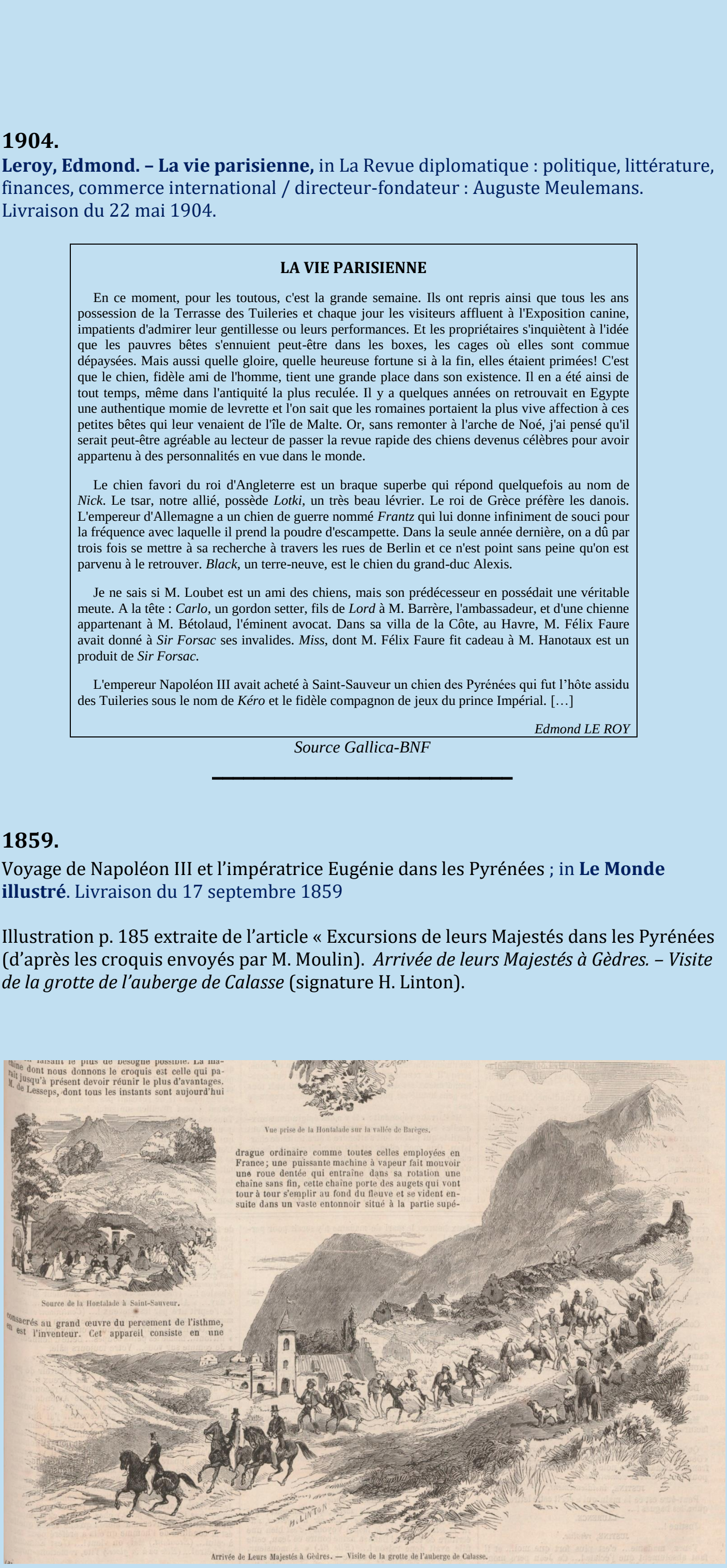
Edmond LE ROY

Source Gallica-BNF

1859.

Voyage de Napoléon III et l'impératrice Eugénie dans les Pyrénées ; in **Le Monde illustré**. Livraison du 17 septembre 1859

Illustration p. 185 extraite de l'article « Excursions de leurs Majestés dans les Pyrénées (d'après les croquis envoyés par M. Moulin). *Arrivée de leurs Majestés à Gèdres. – Visite de la grotte de l'auberge de Calasse* (signature H. Linton).



Source Gallica-BNF

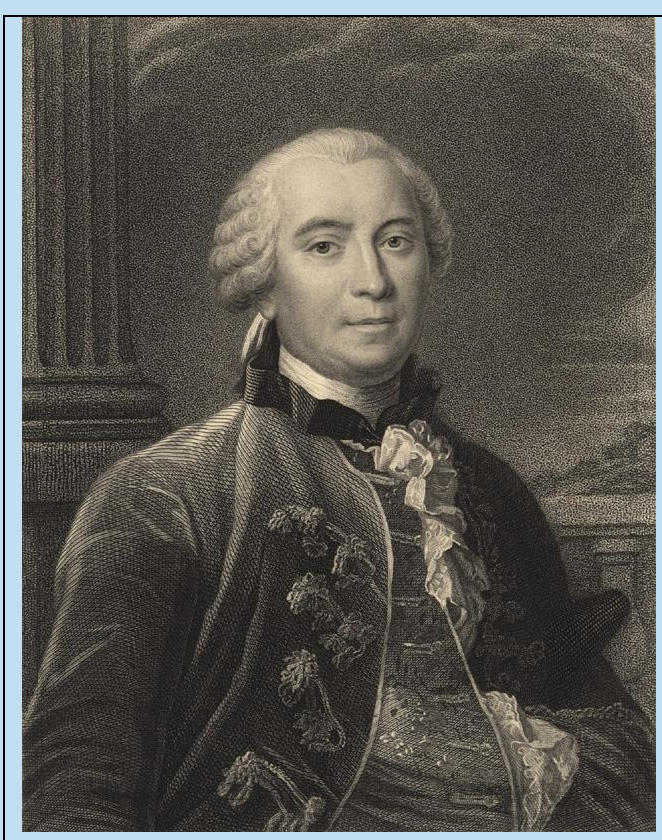
La Gazette du Centenaire — **Livraison de mars 2023**

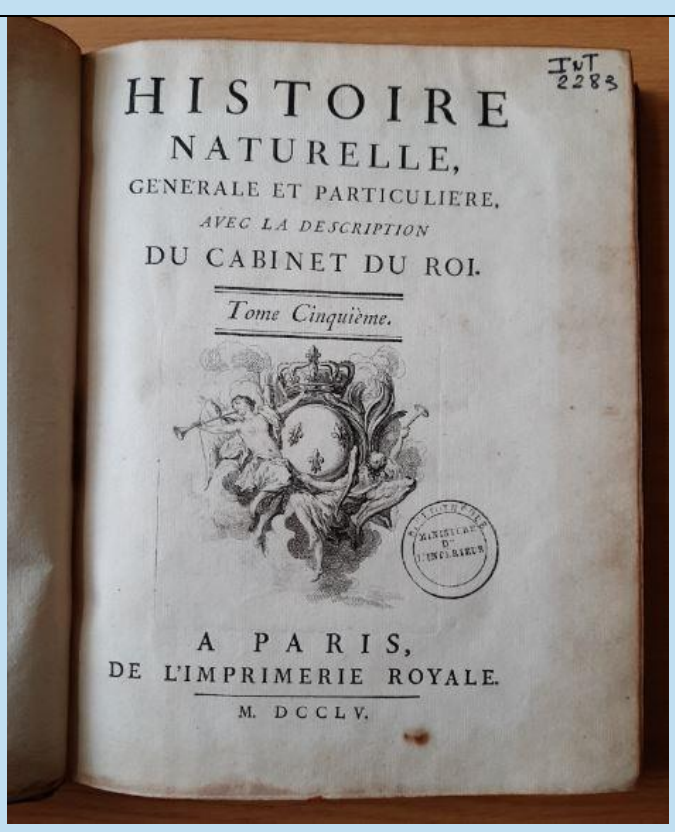
Cette gazette électronique, publiée chaque mois, vous permettra de découvrir ou de redécouvrir de vieux articles et des images sur nos races.

Nous les chiens de berger, bergers des Pyrénées …

1755.

Georges-Louis Leclerc, Comte de Buffon (1707-1788). - Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du Cabinet du Roi. Tome cinquième. – A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCCLV. [1755]











Le Chien de Berger ***(détail de la pl. XXVIII)***

Chiens de Berger

La taille de ces chiens est au dessous de celle des mâtins, des grands lévriers & des grands danois ; ils ressemblent beaucoup aux mâtins par la forme de la tête & du museau, qui sont plus gros que dans les lévriers, & plus minces que dans les danois. Les chiens de berger ont des oreilles courtes & droites, & la queue dirigée horizontalement en arrière, ou recourbée en haut, & quelquefois pendante. Le poil est long sur tout le corps, à l'exception du museau et de la face extérieure des jambes, & même de la partie postérieure des jambes de derrière qui est au dessous des talons. Le noir est la couleur dominante de ces chiens : celui dont on voit la figure *(pl. XXVIII)* a du gris sur la gorge, sur la poitrine & sur le ventre ; les jambes & la queue ont plus de fauve que de noir, il y a aussi deux taches de couleur fauve au dessus des yeux, & quelques teintes de même couleur sur le museau. On appelle les chiens de cette race, Chiens de Berger, parce qu'on les emploie à la garde des troupeaux.

1808

Fréville, Anne-François-Joachim (1750?-18..). - Histoire des chiens célèbres, entremêlée de notices curieuses sur l'histoire naturelle, pour donner le goût de la lecture à la jeunesse. Tome 1 / Par A.-F.-J. Fréville,... Seconde édition.... 1808.



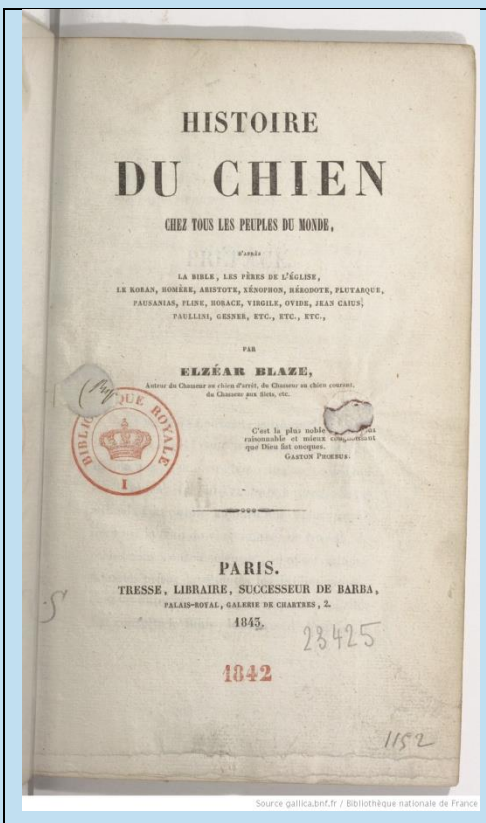
Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Gravure de frontispice

Source gallica.bnf.fr

1843.

Blaze, Elzéar (1788-1848). - Histoire du chien chez tous les peuples du monde : d'après la Bible, les Pères de l'Eglise, le Koran, Homère, Aristote, Xénophon, Hérodote, Plutarque... 1843. Extraits : Chapitre IX. Le chien gardien, berger, sentinelle, soldat, p. 167-169.
Chapitre XXI. Variétés du chien, p.389-390.


HISTOIRE

DU CHIEN

CHEZ TOUS LES PEUPLES DU MONDE,

D'APRÈS

LA BIBLE, LES PÈRES DE L'ÉGLISE,
LE KORAN, HOMÈRE, ARISTOTE, XÉNOPHON, HÉRODOTE, PLUTARQUE,
PAUSANIAS, PLINE, HORACE, VIRGILE, OVIDE, JEAN CAIUS,
PAULLINI, GESNER, ETC., ETC., ETC.,

PAR

ELZÉAR BLAZE,

Auteur du Chasseur au chien d'arrêt, du Chasseur au chien courant, du Chasseur aux filets, etc.

C'est la plus noble conquête que l'homme ait faite que celle de l'animal le plus raisonnable et mieux composé que Dieu fit onques.
GASTON PHŒBUS.

PARIS.
TRESSE, LIBRAIRE, SUCCESSEUR DE BARBA,
PALAIS-ROYAL, GALERIE DE CHARTRES, 2.
1843.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE
I
23425
1842
1152
Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Source gallica.bnf.fr

[…]

Le chien n'en est pas moins le meilleur gardien que l'homme puisse avoir, soit pour ses troupeaux, soit pour sa maison, soit pour sa sûreté personnelle. Reusner a fort bien décrit les qualités du chien dans ce distique :

Cauda blandus, et ore minax, et naribus acer
Fidus heri custos, excubitorque canis.

[La traduction souligne la queue flatteuse, la bouche menaçante, le nez « pointu » d'un fidèle gardien, d'un veilleur]

Voyez ce chien de berger, il garde trois cents moutons mieux que ne pourrait le faire un régiment de grenadiers. Toujours au galop, il va, il vient : il est chargé de protéger ce champ de blé, aucun mouton n'y touchera sans être sévèrement puni. S'il se repose, c'est Napoléon devant son armée ; la fierté brille dans ses yeux, il règne sur ce troupeau de bêtes, il semble leur dire : « Vous êtes ici pour m'obéir. » Du moment que l'une d'elles franchit la limite qu'il a tracée en se promenant, il court, et d'un coup de dent il la fait rentrer au milieu des autres.

Aimable autant qu'utile,
Superbe et caressant, courageux et docile,
Formé pour le conduire et pour le protéger,
Du troupeau qu'il gouverne il est le vrai berger ;
Le ciel l'a fait pour nous ; et dans leur cour rustique,
Il fut des rois pasteurs le premier domestique (1).

Pendant le jour, ce bon chien semble être l'ennemi des moutons : mais vienne la nuit, il sera leur défenseur, ses cris préviendront le berger des approches du loup, et son courage le portera même à livrer un combat inégal. Si quelque braconnier fait son infâme métier dans les champs voisins ; si un voyageur égaré passe près du parc, le chien aboiera de telle sorte que son maître, couché dans la cabane, connaîtra la présence de certains étrangers ; mais s'il s'agit d'un loup, les cris seront tellement accentués que le berger ne pourra s'y méprendre. Alors il sortira le fusil à la main, tandis que dans les autres cas il restera couché.

(1) Delille.

	[…] A quelque usage que l'on destine un chien, il faut absolument conserver toujours de la race propre à cet usage. Pour qu'un chien fasse un service quelconque, il ne faut pas seulement qu'il soit de la race apte à ce service, mais encore il faut que son père et son grand-père aient été employés à ce même service. L'expérience a prouvé que chez le chien, les qualités acquises se transmettent de père en fils comme les qualités physiques. Un chien de berger, fils et petit-fils d'un chien de berger qui a gardé les troupeaux, les gardera presque instinctivement. Si son père et son grand-père ont passé leur vie attachés à la porte d'une basse-cour, son éducation sera cent fois plus difficile. Il en est de même du chien de chasse, du chien de saltimbanque, etc., etc. Les bergers savent bien cela, car ils prennent le plus grand soin de conserver pure la race de leurs chiens. Lorsque leurs chiens meurent, ce sont des gens ruinés, car il faut longtemps pour s'en procurer d'autres. De là le proverbe : *"Il arriverait plutôt malheur à un bon chien de berger."* Le chien de berger a la vue perçante, l'ouïe fine, mais il n'a presque pas de nez ; pourquoi ? parce qu'il ne s'en sert point. Chez lui les organes de l'odorat ne sont jamais en mouvement : il court, il écoute, il regarde, voilà tout ; dès lors il ne sent plus, et ses enfants lui ressemblent. Nous ressemblons à nos pères physiquement et moralement ; les mêmes raisons qui sont cause de la longueur de notre nez ou de la petitesse de notre taille, influent sur notre caractère. Chez le chien, l'habitude de certaines manières d'être ou d'agir, modifie l'organisation, et perpétue ainsi des dispositions qui alors deviennent naturelles. Les esprits animaux se portent avec plus de force aux parties qui font le plus d'exercice.

Source gallica.bnf.fr

1919

Société de vénerie (France). - Bulletin officiel de la Société centrale pour l'amélioration des races de chiens en France. Livraison du 1er septembre 1919. Extrait p. 9-10

Les chiens de Berger des Pyrénées

Il existe dans le Sud-Ouest de la France, c'est-à-dire dans la zone qui s'étend de Bordeaux à l'Océan et à la plaine de Tarbes, en longeant les Pyrénées, de nombreux chiens employés à la garde des troupeaux, qui ont encore le type des races mères dont elles dérivent et qui sont sans contredit nos deux vieilles races françaises de Beauce et de Brie, considérées non dans leur aspect actuel, mais dans celui qu'elles avaient, il y a un demi-siècle et plus.

Il nous a été permis de juger ces chiens de mars à novembre 1915, plus de deux mille d'entre eux, venus de la Gironde, des Landes et surtout des Basses-Pyrénées ayant séjourné aux chenils des 2e et 6e armées, avant d'aller rejoindre les régiments d'infanterie, où ils remplissaient à cette époque les fonctions de chiens sentinelles.

Quel que soit leur type, on les désigne dans le pays sous le nom de *Labrits*. Inutile de dire que le croisement a fait disparaître chez beaucoup d'entre eux toute homogénéité.

Un classement sérieux fait à l'époque précitée du début de la guerre, permet d'affirmer que les *Labrits* se divisent en deux grandes familles :

1° Ceux qui gardent l'empreinte du vieux type beauceron et qu'on pourrait désigner : *Labrit du type Beauce* ;

2° Ceux qui, au contraire, descendent du type *briard*, en ont conservé la ressemblance bien que modifiés vraisemblablement par le type précédent, et qui forment le *Labrit type de Brie*.

Le sol aidant à la transformation des individus on peut dire que ces chiens ne se trouvent que dans leur habitat actuel, qu'ils y sont nombreux, et d'un intérêt qui ne peut faire de doute que pour ceux qui ne les ont pas vus à l'œuvre.

Les *Labrits* employés à la garde des troupeaux sont des travailleurs d'une intelligence vive, d'une rusticité à toute épreuve, d'un attachement absolu à leur maître.

Ces chiens ont largement payé de leur sang le droit de survivre à la guerre, dans laquelle ils se sont montrés des auxiliaires très précieux.

La sélection n'a porté jusqu'alors que sur les qualités déployées dans le travail, sans souci du type ; aucune étude sérieuse, aucun effort n'ont été produits pour faire connaître les chiens des Pyrénées, qu'un club local pourrait faire facilement revivre et prospérer.

Il semble que M. Poëy de Pau, qui a, par l'intermédiaire de la *Société Centrale*, envoyé au front tant de bergers des Pyrénées, serait dans la circonstance un collaborateur sérieux.

En résumé, les bergers des Pyrénées sont de deux types différents, mais présentant les mêmes qualités de vigueur, d'intelligence et de fidélité.

Ces chiens sont de taille souvent réduite, par suite du manque de soins d'abord, et parce que le sol des Pyrénées ne produit pas en général de grosses races.

Le nom de *Labrit* que portent indistinctement les chiens et les chiennes, semble avoir pour origine le village de Labrit dans les Landes de Gascogne. Peut-être pourrait-on appeler Labrit des Landes, le chien du type Beauce, qui y semble plus nombreux, et Labrit des Pyrénées, le chien de berger du type Brie. Tout ceci est affaire de convention, c'est au club local à fixer, ces dénominations une fois pour toutes.

LABRIT TYPE BEAUCE

Apparence générale : chien à poil demi-long sur le corps, ayant la plus grande ressemblance avec, notre chien de Beauce, du vieux type aujourd'hui à peu près disparu.
Chien rustique, énergique, intelligent.
Crâne : plat, cassure très peu apparente.
Museau : assez long, pointu, lèvres serrées.
Nez : noir, bien développé.
Oreilles : généralement très mal coupées, à tailler en pointes, à poil presque ras.
Yeux : grands, souvent trop clairs, parfois vairons.
Cou : assez long.
Corps et dos : de longueur moyenne, bien soutenu.
Rein : court.
Membres postérieurs : musclés, aplombs souvent défectueux. Culotte très marquée.
Membres antérieurs : bons aplombs. Manchettes.
Queue : Souvent absente, à conserver. En général, présente un beau panache et est, relevée en crochet à son extrémité.
Poil : plat, souple, demi-long
Couleur : Fauve plus ou moins chaud, gris ardoise avec petites taches noires, rarement noir et feu.
Taille : chien de 55 à 60 c/m
- : chienne de 50 à 58 c/m

Ce type de chien se trouve assez fréquemment et, serait facile à fixer.

LABRIT TYPE BRIARD

Apparence générale : chien à poil long sur le corps et aux membres ; différent du Briard par sa plus petite taille et sa face longue et moins couverte de poils. Donne l'aspect d'un chien vigoureux et remarquablement intelligent.
Crâne, museau, nez, oreilles : comme dans le type précédent.
Yeux : grands, souvent foncés, rarement vairons, très. expressifs.
Cou : longueur moyenne.
Corps, dos, rein : plutôt courts.
Membres antérieurs : bons aplombs.
Membres postérieurs : aplombs souvent défectueux, qui semblent déformés par la marche en terrain accidenté.
Queue : souvent absente, les chiots naissent anoures. Serait à conserver longue, tombante avec crochet à l'extrémité.

Poil : Poil de chèvre.
Couleur : toutes les teintes du fauve, gris argenté, gris cendré assez rarement noire.
Taille : chien 55 à 60 c/m.
- : chienne 50 à 58 c/m.

Ce type de Labrit est très intéressant et, comme chien de travail a une réelle valeur.

En résumé, nos chiens des Pyrénées sont des animaux très intéressants, qu'une sélection judicieuse pourrait amener très rapidement à un type homogène. Ces chiens ont fait leurs preuves.

Toutes ces races, livrées aux hasards des reproductions et que ne peuvent absorber les croisements, ont une vitalité qui mérite qu'on les sorte de l'oubli.



Photo Poey
"Gip". Labrit des Pyrénées face rase (Type A)



Photo Poey
"Farou". Labrit des Pyrénées poils longs

Source gallica.bnf.fr

1915.

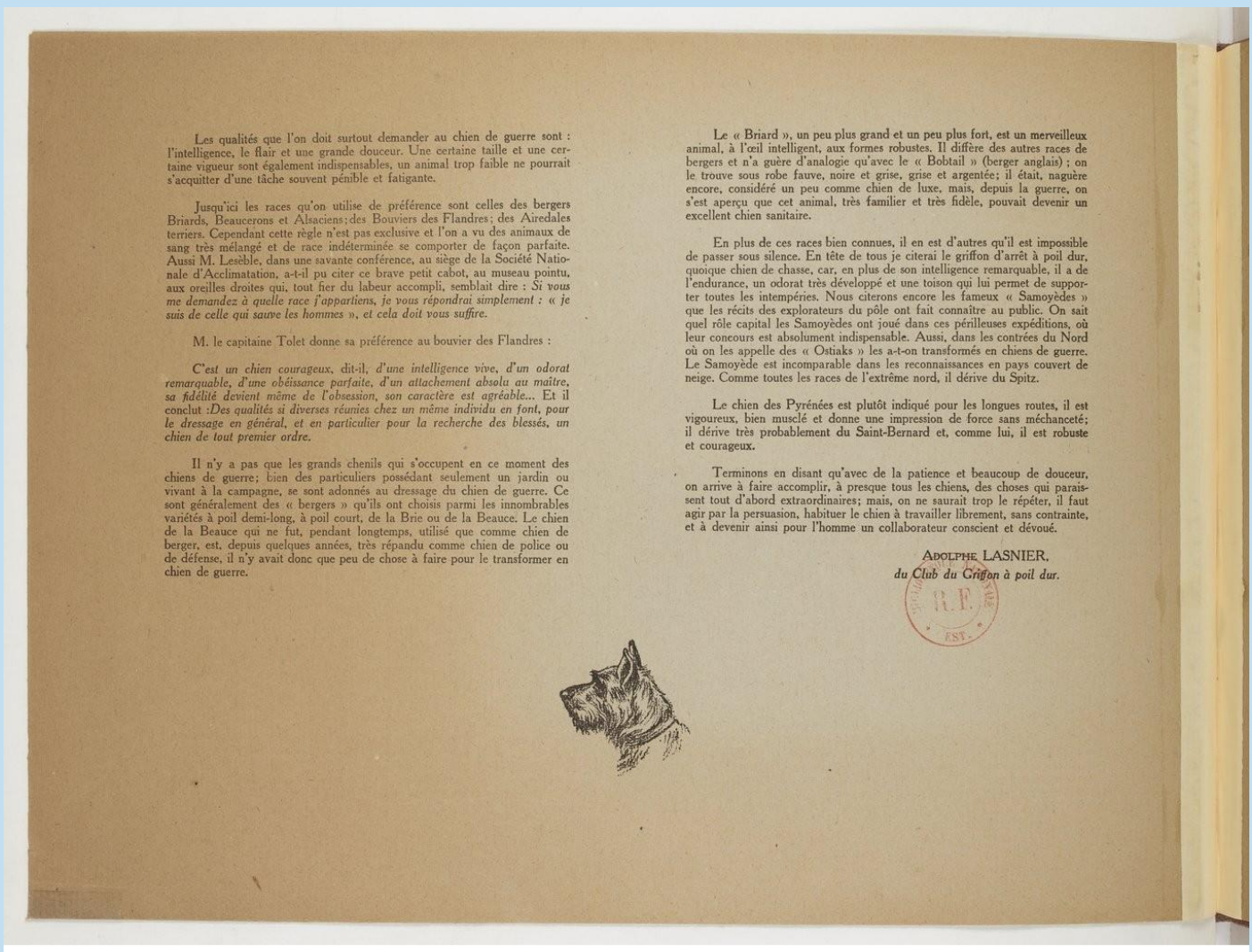
Lasnier, Adolphe. - Nos chiens sur le front / dessins de P. Malher ; texte d'Adolphe Lasnier. 1915.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Dans cet ouvrage sont décrites les différentes affectations des chiens auxiliaires :

Chien ambulancier,
Chien signaleur ou patrouilleur,
Chien ravitailleur,
Chien tracteur,
Chien estafette ou chien de liaison.



Les qualités que l'on doit surtout demander au chien de guerre sont : l'intelligence, le flair et une grande douceur. Une certaine taille et une certaine vigueur sont également indispensables, un animal trop faible ne pourrait s'acquitter d'une tâche souvent pénible et fatigante.

Jusqu'ici les races qu'on utilise de préférence sont celles des bergers Briards, Beaucerons et Alsaciens; des Bouviers des Flandres; des Airedales terriers. Cependant cette règle n'est pas exclusive et l'on a vu des animaux de sang très mélangé et de race indéterminée se comporter de façon parfaite. Aussi M. Lesèble, dans une savante conférence, au siège de la Société Nationale d'Acclimatation, a-t-il pu citer ce brave petit cabot, au museau pointu, aux oreilles droites qui, tout fier du labeur accompli, semblait dire : *Si vous me demandez à quelle race j'appartiens, je vous répondrai simplement : « je suis de celle qui sauve les hommes », et cela doit vous suffire.*

M. le capitaine Tolet donne sa préférence au bouvier des Flandres :

C'est un chien courageux, dit-il, *d'une intelligence vive, d'un odorat remarquable, d'une obéissance parfaite, d'un attachement absolu au maître, sa fidélité devient même de l'obsession, son caractère est agréable...* Et il conclut : *Des qualités si diverses réunies chez un même individu en font, pour le dressage en général, et en particulier pour la recherche des blessés, un chien de tout premier ordre.*

Il n'y a pas que les grands chenils qui s'occupent en ce moment des chiens de guerre; bien des particuliers possédant seulement un jardin ou vivant à la campagne, se sont adonnés au dressage du chien de guerre. Ce sont généralement des « bergers » qu'ils ont choisis parmi les innombrables variétés à poil demi-long, à poil court, de la Brie ou de la Beauce. Le chien de la Beauce qui ne fut, pendant longtemps, utilisé que comme chien de berger, est, depuis quelques années, très répandu comme chien de police ou de défense, il n'y avait donc que peu de chose à faire pour le transformer en chien de guerre.

Le « Briard », un peu plus grand et un peu plus fort, est un merveilleux animal, à l'œil intelligent, aux formes robustes. Il diffère des autres races de bergers et n'a guère d'analogie qu'avec le « Bobtail » (berger anglais) ; on le trouve sous robe fauve, noire et grise, grise et argentée; il était, naguère encore, considéré un peu comme chien de luxe, mais, depuis la guerre, on s'est aperçu que cet animal, très familier et très fidèle, pouvait devenir un excellent chien sanitaire.

En plus de ces races bien connues, il en est d'autres qu'il est impossible de passer sous silence. En tête de tous je citerai le griffon d'arrêt à poil dur, quoique chien de chasse, car, en plus de son intelligence remarquable, il a de l'endurance, un odorat très développé et une toison qui lui permet de supporter toutes les intempéries. Nous citerons encore les fameux « Samoyèdes » que les récits des explorateurs du pôle ont fait connaître au public. On sait quel rôle capital les Samoyèdes ont joué dans ces périlleuses expéditions, où leur concours est absolument indispensable. Aussi, dans les contrées du Nord où on les appelle des « Ostiaks » les a-t-on transformés en chiens de guerre. Le Samoyède est incomparable dans les reconnaissances en pays couvert de neige. Comme toutes les races de l'extrême nord, il dérive du Spitz.

Le chien des Pyrénées est plutôt indiqué pour les longues routes, il est vigoureux, bien musclé et donne une impression de force sans méchanceté; il dérive très probablement du Saint-Bernard et, comme lui, il est robuste et courageux.

Terminons en disant qu'avec de la patience et beaucoup de douceur, on arrive à faire accomplir, à presque tous les chiens, des choses qui paraissent tout d'abord extraordinaires; mais, on ne saurait trop le répéter, il faut agir par la persuasion, habituer le chien à travailler librement, sans contrainte, et à devenir ainsi pour l'homme un collaborateur conscient et dévoué.

Adolphe LASNIER,
du Club du Griffon à poil dur.

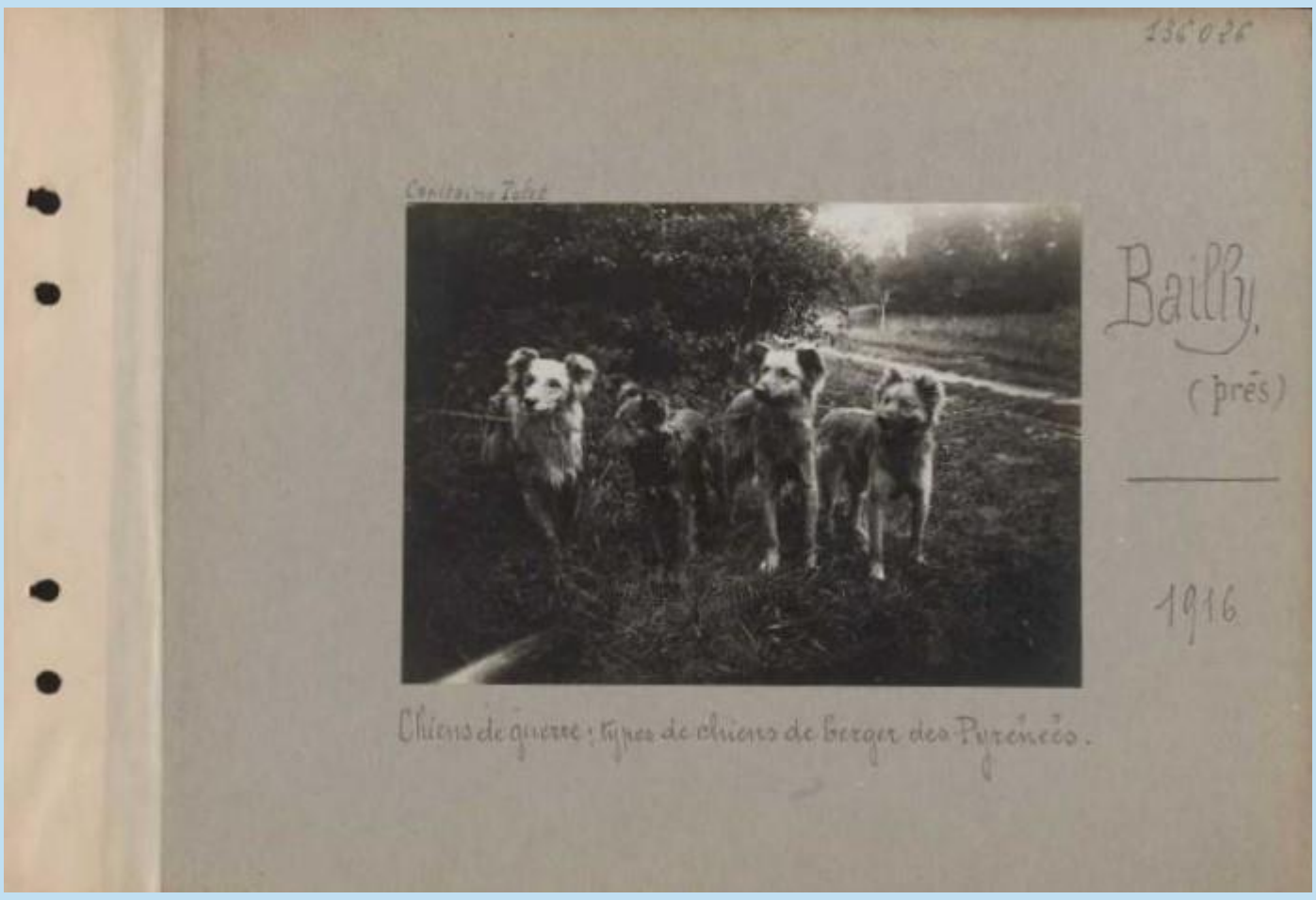
Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Source gallica.bnf.fr



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

11 décembre 1915, départ de chiens sanitaires [...]Agence Rol
Source gallica.bnf.fr



Photographie du Capitaine Tolet
(Source BDIC)

1923

L'Éleveur : journal hebdomadaire illustré de zoologie appliquée, de chasse, d'acclimatation et de la médecine comparée des animaux utiles. Livraison de 18 mars 1923 : publication du standard de 1923


BÉROUYETTE DE LUNÉVILLE, chienne berger des Pyrénées, à M. SÉNAC-LAGRANGE.

Chiens de berger
[...]
(des Pyrénées à poil long). **- STANDARD**

Apparence générale. Chien de berger dénotant sous un minimum de taille et de poids un maximum d'influx nerveux. Une physionomie toujours en éveil, un air malin et méfiant, joints à une grande vivacité de mouvements donnent à ce chien une allure caractéristique à nulle autre pareille.

Tête. Le crâne moyennement développé, presque plat avec un sillon central faiblement accusé, s'arrondit harmonieusement sur les côtés et porte une saillie occipitale peu prononcée la partie antérieure se relie en pente douce au museau. La tête dans sa forme générale rappelle celle de l'ours brun.

Museau. Droit, plutôt court, mince sans exagération et affectant un peu la forme d'un coin. Les babines peu épaisses recouvrent parfaitement la mâchoire inférieure et ne présentent aucune commissure apparente. Les muqueuses des lèvres et du palais sont noires ou auréolées. La truffe est noire.

Yeux. Des paupières minces bordées do noir, quelle que soit la couleur de la robe, trichassent des yeux expressifs, bien ouverts, et de couleur châtain doré. Les yeux vairon ou à tache vairon sont admis chez les chiens à robe arlequin ou gris ardoisé dont ils sont presque toujours une caractéristique.

Oreilles. Attachées le plus haut possible et généralement écourtées, quoique celles non écourtées si elles sont bien placées et bien portées ne puissent être considérées comme un défaut. Dans ce tas, elles sont perlées droites sur les 2/3 de leur longueur, le tiers supérieur retombant en avant dans une direction perpendiculaire au enfle. L'oreille droite naturelle n'existe pas sans croisement.

Cou. Plutôt long, assez musclé et bien dégagé des épaules.

Epaule. Assez longue et moyennement oblique, la pointe de l'omoplate dépassant nettement la ligne de doc.

Corps. L'ossature est sèche. Le dos assez long quoi que soutenu, la rein court et légèrement arqué. Il le parait d'autant plus que la toison du chien est souvent plus fournie sur l'arrière-train et la croupe. La croupe est plutôt courte, le flanc peu descendu, les côtes légèrement arrondies. La poitrine moyennement développée, descend au niveau du coude, rarement plus bas.

Queue. Bien frangée, attachée plutôt bas et formant crochet à son extrémité. Beaucoup de sujets sont écourtés. Certains ont une queue rudimentaire n'ayant jamais été amputée.

Membres antérieurs. Secs, nerveux, avec l'articulation des poignets bien accusée.

Membres postérieurs. La cuisse est gigottée mais peu descendue. Les jarrets sont larges, secs, moyennement coudés et souvent un peu clos, principalement chez les sujets nés et élevés en montagne. Les membres peuvent ou non porter des ergots.

Pied. Sec, maigre, d'un ovale peu accentué. La sole est foncée, les ongles petits mais durs.

Peau. Fine, marbrée de taches foncées et cela quelque soit la couleur de la robe.

Poil. Le poil long ou 1/2 long mais toujours bien fourni est presque plat ou légèrement ondulé, plus fourni et plus laineux sur la croupe et les cuisses, sa texture tenant le milieu entre le poil de chèvre et la laine de brebis.

Robe. Fauve plus ou moins foncé avec ou sana mélange de poils noirs - gris plus ou moins clair arlequin - noir, légèrement marqué de blanc en tête, au poitrail et aux pattes. On rencontre parfois des robes à fond blanc avec grandes taches de couleur rouan vineux. Elles ne sont pas à rechercher.

Taille. De 0 m. 40 à 0 m. 52 pour les mâles ; de 0 m. 35 à 0 m. 50 pour les femelles.

ECHELLE DES POINTS

Ensemble et ossature (apparence générale)	25
Crâne et museau	15
Yeux	10
Oreilles	10
Aplombs	15
Fouet	10
Poil et couleur	15
	100

1923.
L'Eleveur : médical, scientifique et littéraire... Livraison du 15 août 1923

L'ERGOT DES RACES BERGÈRES

Dans son numéro du 27 mai dernier (p. 245,1ère colonne), *L'Eleveur* a publié sous la signature de son directeur un entrefilet sur la question de l'ergot des races bergères qui mérite une réponse.

Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai écrit à ce sujet, dans la note parue ici même (n° 1918, du 12 novembre 1922).

S'il faut en croire mon ami Mégnin, les adversaires de l'ergot deviennent de plus en plus nombreux et, pour réduire à merci ses derniers partisans, il emploie tour à tour, vis-à-vis d'eux, l'appât du gain et la menace : la conservation de l'ergot, dit-il en substance, rend invendables les sujets dépourvus de cet appendice ; nos éleveurs de beaucerons sont donc handicapés vis-à-vis des éleveurs de doberman, qui n'ont pas à craindre ce déchet dans leur élevage et il est donc sérieusement à craindre que cette dernière race de chiens prenne dans un avenir assez proche la place de notre beauceron.

Répondons d'abord à la *menace* et rassurons immédiatement les amateurs de *beaucerons à double ergot* sur les dangers, que peut leur faire courir la concurrence du doberman. j'ai eu l'occasion d'utiliser 3 ou 4 de ces chiens et je proclame que je n'ai jamais vu de brutes pareilles ! On reproche déjà à notre beauceron d'être un chien un peu rude, mettons pour n'effrayer personne, qu'il est quelquefois un peu impétueux dans ses démonstrations; mais quelle pâte de chien, grands dieux ! si on le compare au doberman ! Mais, dira-t-on, rien n'empêche d'amender le caractère du doberman et de perfectionner ses facultés intellectuelles. j'en doute, à moins que le doberman cesse d'être le doberman.

Il y aurait de curieuses recherches à faire sur la relation qui existe entre certaines formes animales et leur caractère moral : pourquoi les pigeons à plumes courtes et rigides sont-ils toujours plus farouches que ceux à plumes longues et molles, relation qui peut également s'observer chez les diverses races de poules ? Pourquoi le rat surmulot à pelage noir, les chats noirs, les panthères noires sont-ils plus sauvages et se montrent-ils plus intraitables que leurs congénères d'autres couleurs ? Nous pourrions multiplier les exemples qui ne feraient que prouver que nous sommes encore fort ignorants sur le plus grand nombre de problèmes que nous pose la nature et pour le moment retenons simplement de ces faits que, tel qu'il est et si on veut qu'il reste le chien qu'il est, le doberman (qui au surplus ne possède aucune des qualités des races bergères), ne paraît pas assez bien doué comme douceur de caractère et intelligence, pour détrôner ou simplement même pour concurrencer une quelconque de nos races françaises de chiens de berger.

Cependant, est-il exact, comme certains amateurs de chiens de berger, beauceron et autres, paraissent l'avoir affirmé au directeur de *L'Eleveur*, que sur une portée de six chiots par exemple, moins de la moitié, 2 ou 3 au plus, soient correctement ergotés, tandis que 3 ou 4 autres naissent sans ergot ou avec un seul ergot, ce qui les éloigne des honneurs du ring et les déprécie pour la vente ?

Nous abordons ici une question qui ne se résout pas au moyen d'ordres du jour ou de vœux présentés et adoptés par un Club ou une Société. La méthode expérimentale seule peut permettre de donner des précisions sur ce point.

Or, nous ne pensons pas qu'une série d'épreuves sérieuses ait encore été entreprise pour étudier au point de vue héréditaire le phénomène de la polydactylie chez le chien.

Mais à défaut, nous savons d'une manière exacte ce qui se passe chez des animaux également caractérisés par la présence d'un doigt supplémentaire, notamment chez les poules pendatactyles qui diffèrent des autres par la présence d'un cinquième doigt, provenant du dédoublement du pouce, par conséquent, par suite d'un défaut de conformation absolument semblable au double ergot du chien. Il résulte d'expériences méthodiques faites sur ces poules. que sur 100 jeunes provenant de parents sélectés ayant 5 doigts, 96 % au moins ont un cinquième doigt et que 3 ou 4 % au maximum n'ont que les 4 doigts de la poule normale. Bien plus, lorsqu'on croise une de ces poules à 5 doigts avec une poule normale à 4 doigts, 80 % des jeunes ont 5 doigts et les 20 autres se présentent le plus souvent avec un doigt supplémentaire plus petit que chez le type ou à une patte seulement et une infime minorité seule ne présente que les 4 doigts de la poule ordinaire.

Il résulte de ces constatations que, chez la poule, le caractère polydactylie, non seulement se transmet à la descendance avec la plus grande fidélité, mais encore que ce caractère anormal (5 doigts) domine le caractère normal (4 doigts), puisque par croisement entre volailles de ces cieux types, c'est le type à 5 doigts qui prédomine clans la descendance.

En 1906, le professeur Castle de l'Université d'Harvard a repris des expériences identiques avec le cobaye. Ayant obtenu fortuitement un de ces animaux qui présentait un 4e doigt supplémentaire, du reste imparfait, à l'une des pattes postérieures seulement, il accoupla ce sujet avec des femelles parentes avec lui, mais ne possédant normalement que trois doigts aux pattes postérieures et avec d'autres femelles semblables à 3 doigts, mais non parentes : avec les premières, il eut, sur 45 produits, 13 jeunes à 4 doigts à chaque patte postérieure, les autres étant normaux, et avec les secondes, 2 petits à 4 doigts sur 32 jeunes. Ces cobayes à 4 doigts (tetradactyles), sélectionnés pendant quelques générations, donnèrent bientôt une race bien stable, chez laquelle de 90 à 1oo % possédait toujours le 4e doigt supplémentaire (1).

Si on peut accorder quelque valeur à ces expériences et à ces chiffres, il faut. en conclure que la polydactylie doit être considérée comme un caractère des plus stables clans les races d'animaux chez lesquelles on l'a étudiée.

En est-il de même chez le chien ? Les chiffres avancés par M. Mégnin dans la note en discussion sont loin de venir corroborer ceux des expériences que nous venons de rapporter.

Cependant, il est un fait qui va nous permettre d'avoir les doutes les plus sérieux sur la sincérité des renseignements qui lui ont été fournis à ce sujet par certains amateurs que je veux bien croire désintéressés.

Si vraiment le double ergot était un caractère si difficile à conserver, il n'est pas discutable qu'on ne devrait le rencontrer que dans les familles de chiens les mieux sélectées (2).

J. Bailly-Maitre.

(1) Nous ne citons que les cas de polydactylie les mieux étudiés, bien d'autres formes animales pouvant fournir des exemples semblables, l'homme notamment chez lequel la présence de doigts supplémentaires domine dans la descendance le nombre de doigts normaux.

(2) Cet article sera continué dans le prochain numéro.

Source Médiathèque de la Société centrale canine

Oui, la suite dans le numéro d'avril ….



Publicité parue dans L'Eleveur datée de 1919

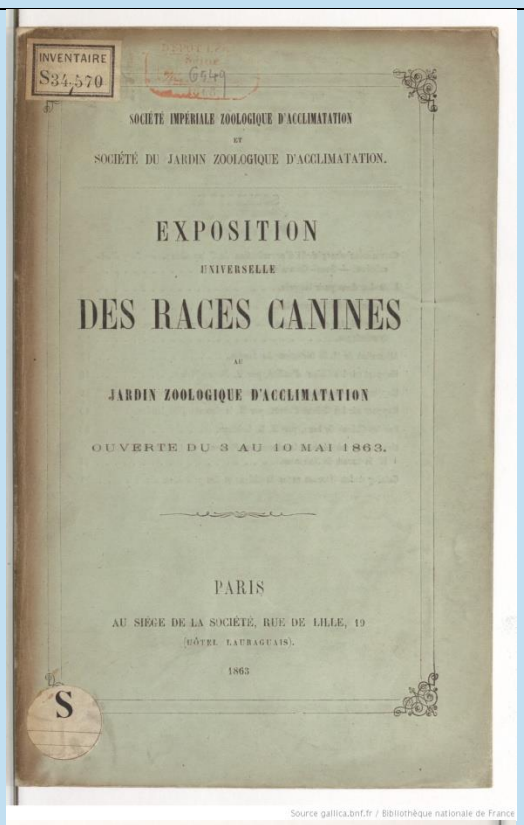
La Gazette du Centenaire **Livraison d'avril 2023**

Cette gazette électronique, publiée chaque mois, vous permettra de découvrir ou de redécouvrir de vieux articles et des images sur nos races.

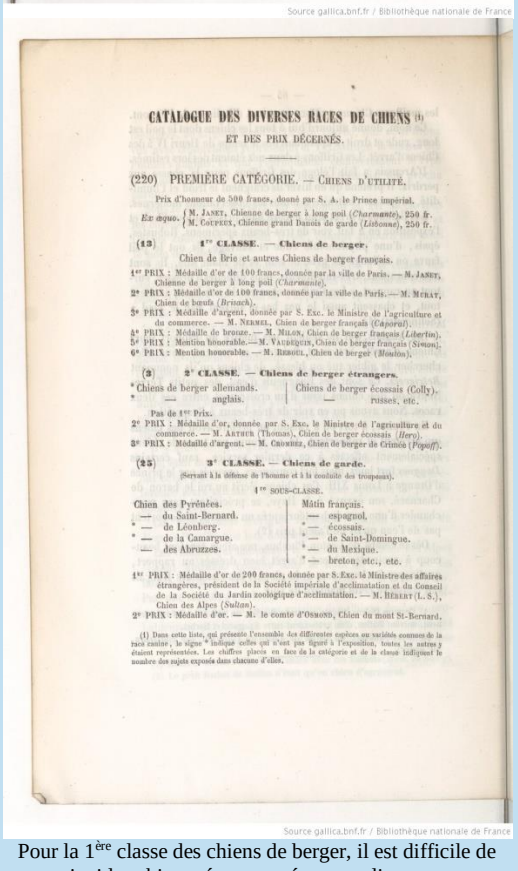
Promenons-nous dans les premières expositions canines et voyons comment les éleveurs dénichent leurs chiens dans les Pyrénées …

1863.

Exposition universelle des races canines au Jardin zoologique d'acclimatation du Bois de Boulogne, ouverte du 3 au 10 mai 1863. – Paris : au siège de la société, 1863.

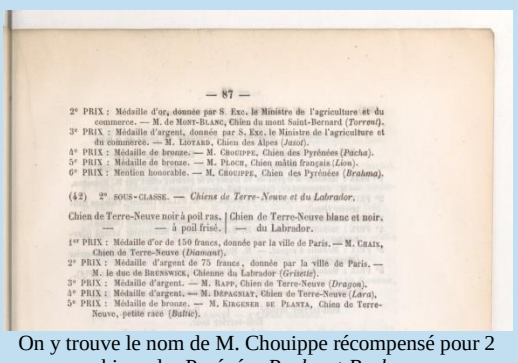


Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Pour la 1ère classe des chiens de berger, il est difficile de savoir si les chiens récompensés ont un lien avec nos pyrénéens



On y trouve le nom de M. Chouippe récompensé pour 2 chiens des Pyrénées *Pacha* et *Brahma.*

EXPOSITION UNIVERSELLE DES RACES CANINES

AU JARDIN ZOOLOGIQUE D'ACCLIMATATION
DU BOIS DE BOULOGNE.

Lorsqu'il y a un an, la Société impériale d'acclimatation et celle du Jardin zoologique d'acclimatation arrêtèrent qu'il serait fait une exposition universelle des races canines, elles prirent soin de préciser le caractère qu'elles entendaient donner à cette exposition (1). Ce n'était point un spectacle de curiosité, et encore moins un marché qu'on se proposait d'ouvrir ; on voulait, sous un point de vue autant scientifique que pratique, réunir une collection de Chiens aussi complète que possible, afin de distinguer les races pures, utiles ou d'agrément, et les croisements bons à conserver ; faire, en un mot, une étude et une révision générale de l'espèce ; de là le titre d'*Universelle* donnée à cette exposition.

Telle était aussi la signification de la nomination de M. de Quatrefages, vice-président de la Société impériale d'acclimatation, membre de l'Institut, professeur au Muséum, comme président de la commission chargée d'organiser cette exposition.

La commission s'occupa de donner à cette exposition la plus grande publicité. Des instructions qui en indiquaient les conditions furent partout répandues; des lettres furent adressées aux principaux veneurs de France et de l'étranger, à MM. les officiers de Louveterie et aux consuls de France dans les résidences les plus éloignées, pour les prier de prêter leur concours à l'œuvre des deux Sociétés d'acclimatation.

Malheureusement beaucoup de réponses apprirent qu'excepté en Angleterre et dans les pays civilisés de l'Europe, les races canines existantes n'offraient pas en général des caractères assez remarquables pour fixer l'attention, et ne formaient, presque toutes, que ces mélanges confus, résultats de croisements multipliés et sans choix, désignés sous le nom de *Chiens de Rues!* Ainsi, pour les Chiens, comme pour toutes les autres espèces d'animaux domestiques, on peut dire que le degré de civilisation d'un peuple se peut reconnaître au soin qu'il prend des animaux qui lui servent d'auxiliaires.

Au 20 avril, plus de 1000 Chiens étaient annoncés.

Une commission spéciale, sous la présidence du directeur adjoint, M. A. Geoffroy Saint-Hilaire, avait été chargée d'examiner et de choisir les Chiens qui seraient admis à être exposés.

Pendant trois jours, elle se livra à cet examen avec le plus grand soin et la plus grande activité ; huit cent cinquante Chiens seulement furent reçus.

Ces Chiens furent disposés en quatre catégories et en trente deux classes, suivant un programme (voy. p. 86) publié à l'avance et rédigé, après de longues recherches, par la commission d'admission. L'ensemble de l'exposition, qui se déployait en longueur dans la grande allée du Jardin, occupait 1800 mètres.

Un jury composé de quatre commissions, suivant les catégories établies, se livra pendant quatre jours à l'examen des Chiens exposés, et répartit les récompenses, ainsi qu'on le verra dans les rapports et le programme que nous donnons à la fin de cette notice.

Le 11 mai, la distribution des prix eut lieu, en présence d'une nombreuse et brillante assemblée, sous la présidence de M. de Quatrefages; M. Drouyn de Lhuys, Ministre des affaires étrangères et président de la Société impériale d'acclimatation, assistait à cette solennité. Plusieurs grandes administrations et quelques particuliers avaient voulu contribuer, par leurs dons, à augmenter l'importance des récompenses.

(1) Voyez Bulletin de la Société impériale d'acclimatation, décembre 1862. — Rapport du directeur et Programme de l'exposition

LISTE DES DONS POUR LES PRIX.

S. A. LE PRINCE IMPÉRIAL, une médaille d'or.	
Société impériale d'acclimatation	2000 fr.
Jardin d'acclimatation	2500
S. Exc. M. Drouyn de Lhuys, Ministre des affaires étrangères et président des deux sociétés, une médaille d'or.	
Dames patronnesses du Jardin d'acclimatation	2120
Ville de Paris	1000
Ministère de l'agriculture (quatre médailles)	200
Jockey-Club	1000
Grande vénerie impériale	500
M. le baron James de Rothschild	500
M. Farne, un objet d'art, évalué	300
Prix du Poitou	280
Sport	200
M. Léon de Laval	100
Journal des chasseurs	70
M. Pallu, un objet d'art.	
M. Jadin, un portrait de Chien.	
M. Ch. Jacque, un portrait de Chien.	
M. Philippe Rousseau, un portrait de Chien.	
M. Godin, statuette d'un Chien primé.	

EXPOSITION UNIVERSELLE DES RACES CANINES

AU JARDIN ZOOLOGIQUE D'ACCLIMATATION DU BOIS DE BOULOGNE.

RÈGLEMENT.(*)

ARTICLE 1er. — L'Exposition sera ouverte au public, du dimanche 3 mai 1863, à 9 heures du matin, au dimanche suivant, 10 mai, à 6 heures du soir.

Elle comprendra les Chiens présentés de toutes les parties du monde, qui auront été admis par une Commission nommée à cet effet par les Conseils d'administration des deux Sociétés.

ART. 2. — Les exposants devront faire savoir au directeur du Jardin d'acclimatation, avant le 1er avril 1863, le nombre, le sexe, la race et l'âge des animaux qu'ils se proposeront d'envoyer.

Aucune demande, après cette époque, ne sera admise.

Les Chiens devront être rendus *francs de port* au Jardin, au plus tard le 30 avril, à 3 heures, munis d'un collier et d'une chaîne de lm,60 au moins, en bon état, sous peine de ne point être admis.

Les Chiens devront être adressés, par grande vitesse, *à M. le directeur du Jardin d'acclimatation du bois de Boulogne, à Paris*. Ceux qui ne seront pas accompagnés devront être placés dans des caisses ou dans des paniers, de façon que leur voyage d'aller et de retour puisse se faire sans aucun risque de perte ni d'accident (1).

Passé le 30 avril, 3 heures, aucun chien ne sera plus reçu.

Tout Chien que la Commission d'admission refuserait de laisser figurer à l'Exposition sera immédiatement renvoyé au propriétaire et à ses frais.

Les animaux admis ne pourront, sauf le cas de maladie, être retirés avant la clôture de l'Exposition.

Après la clôture, il est accordé, pour les retirer, un délai de cinq jours. Ce délai expiré, les Chiens qui n'auraient pas été retirés seront vendus, aux enchères publiques, par le ministère d'un commissaire-priseur, et le prix de vente sera tenu à la disposition des propriétaires, défalcation faite des frais occasionnés par les animaux pendant leur séjour au Jardin d'acclimatation.

Par exception, les Chiens d'appartement pourront être retirés, chaque soir, par leurs propriétaires, â la condition de les ramener, chaque jour, avant 10 heures du matin.

ART. 3. — Les soins et la nourriture des animaux, pendant toute la durée de leur séjour au Jardin d'acclimatation, seront à la charge des exposants.

Pour ceux des exposants qui en feraient la demande, la direction se chargera de ces frais, au prix de 50 centimes par jour pour chaque chien ; mais elle ne répondra d'aucune mort ou perte, ni d'aucun accident, quelle qu'en soit la cause. Le service des animaux devra être terminé, tous les jours, avant 9 heures du matin.

ART. 4. — Les animaux seront exposés dans des locaux établis des trois manières suivantes :

• 1° Les Chiens de luxe et d'appartement (petites Levrettes, Carlins, King-Charles, Bichons, etc.) seront isolément, dans des compartiments d'un mètre en tous sens, couverts par une tente, et clos par des planches, excepté sur le devant, qui sera grillagé.

• 2° Les meutes et parties de meutes de Chiens courants seront sous des tentes, dans des enclos de 32 mètres superficiels, où se trouveront des bancs de chenil élevés au-dessus du sol.

• 3° Les autres Chiens seront sur des estrades de bois, et attachés selon la méthode anglaise, de deux en deux mètres, de façon qu'ils ne puissent jamais s'atteindre, tout en jouissant d'une liberté relative. Ces estrades seront couvertes de tentes auxquelles pourront être adaptés des rideaux.

ART. 5. — Pour faciliter aux exposants la vente des animaux exposés, la ' direction, sur la demande qui lui en sera adressée, fera insérer dans le catalogue de l'Exposition le prix demandé par le vendeur.

Les exposants pourront en outre s'entendre avec la direction pour la vente et la livraison des animaux exposés, ainsi que pour le recouvrement du prix de vente.

Après la clôture de l'Exposition, et sur la demande exprimée avant cette clôture par les exposants, il sera fait, par le ministère d'un commissaire priseur, une vente aux enchères des animaux qu'ils désireraient vendre.

ART. 6. — Une carte d'entrée gratuite, exclusivement personnelle, sera remise à chaque exposant ou à son représentant, par la direction du Jardin. En cas d'abus, cette carte pourra être retirée.

ART. 7. — Des primes en argent, des médailles d'or, d'argent et de bronze, et des objets d'art, seront décernés comme récompenses, le 6 mai, sur le rapport d'un jury nommé par les Conseils d'administration des deux Sociétés. Les animaux appartenant au Jardin d'acclimatation ne prendront point part au concours.

ART. 8. — L'organisation et la surveillance de l'Exposition sont placées sous l'autorité du directeur du Jardin d'acclimatation.

(1) *Les chemins de fer oui accorda une réduction de moitié sur le prix de transport des chiens placés dans des caisses ou dans des paniers.*

(*) *Bulletin de la Société zoologique d'acclimatation, tome 10, année 1863, p. 239-240*

Source Gallica-bnf.fr

1904.

SOCIETE CENTRALE POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE

EXPOSITION CANINE DE 1904
RECOMPENSES (*)

PREMIER GROUPE
Juge : M. Emmanuel Boulet
Chiens de garde et d'utilité

Prix spéciaux attribués à la 1ère division du 1er groupe

Prix d'honneur offert, par le Président de la République, à décerner au plus beau lot de chiens de garde et d'utilité.

Et 1er Une médaille d'or offerte par le Ministère de l'Agriculture au nom du Gouvernement delà République sera attribuée au propriétaire français du plus beau lot de chiens de Beauce on de Brie, exposé et élevé par lui.
47, 48, 49, 50, 54, 55, 56, 68, à M. Eugène Thome.

2e Une médaille d'or offerte par le Ministère de l'Agriculture au nom du Gouvernement de la République sera attribuée au propriétaire français du plus beau lot de chiens de garde de la première division
22, 23, 28, 29, 31, à M. Dretzen.

3e Une médaille d'argent grand module accordée par le Ministère de l'Agriculture au nom du Gouvernement delà République sera attribuée au propriétaire français de la plus chienne de Beauce. 80. Vigilante, à M. Thierry.

4e Une médaille de vermeil offerte par le Ministère de l'Agriculture au nom du Gouvernement de la République sera attribuée au propriétaire français de la plus belle chienne de Brie. 50. Cyrano, à M. Eugène Thome.

5e Une médaille de vermeil offerte par le Ministère de l'Agriculture au nom du Gouvernement de la République sera attribuée an propriétaire français de la plus belle chienne de Brie. 53. Polka de Montjoye, à Mlle G. Savaut.

6e Une médaille d'argent offerte par le Ministère de l'Agriculture au nom du Gouvernement de la République sera attribuée au propriétaire français du plus beau chien de Beauce. 72. Brissac, à M Pays.

7e Médaille de vermeil offerte par le *Club français du Chien de Berger* dans les mêmes conditions que ci-dessus, à un sujet de la race de Beauce. 79. Fanchon, à M Triboulet.

PREMIÈRE DIVISION
Dogues français, chiens de montagne

***1er Concours* : Dogues de races françaises à masque noir** (Chiens)
1er prix : Médaille de vermeil. 7. Yousouf, à M. Faguet.
2e prix : Médaille d'argent. 8. Taurus à M. Faguet.
3e prix : Médaille de bronze. 11. Turc, à M. Langlade.

***2e Concours* : Dogues de races françaises à masque noir.** (Chiennes)
1er prix : Médaille de vermeil. 13. Carmen, à M. Freppel.
2e prix : Médaille d'argent. 12. Djanine, à M. Faguet.

***3e Concours* : Dogues de races françaises à masque rouge** (Chiens)
1er prix : Médaille de vermeil. 18. Bob, à M. Devauchelle.
2e prix : Médaille d'argent. 17. Porthos, à M. Sourd.

***4e Concours* : Dogues de races françaises à masque rouge** (Chiennes)
1er prix : Médaille de vermeil. 19. Rita, à M. Faguet.
2e prix : Médaille d'argent. 20. Gitane, à M Maucourt.

***5e Concours* : Chiens de montagne de variétés diverses françaises ou étrangères.** (Chiens)
1er prix : Médaille de vermeil. **23. Champion Birouk, à M Th. Dretzen.**
2e prix : Médaille d'argent. 21. Néro, à M. de Ranch fils

***5e Concours bis* : Chiens de Léonberg**. (Mâles)
1er prix : Médaille de vermeil 37. Néro, à M. Morisson.
2e prix : Médaille d'argent. 30. Konig, à l'English Dog's Kennel.

***6e Concours* : Chiens de montagne de variétés diverses françaises ou étrangères.** (Chiennes)
1er prix : Médaille de vermeil. **30. Aimée, à M. Th. Dretzen.**
2e prix : Médaille d'argent**. 28. Diane, à M. Th. Dretzen**.

***6e Concours bis* : Chiens du Leonberg.** (femelles)
2e prix : Médaille d'argent 39. Flora, à M. Morisson.

Chiens de berger français

***7e Concours* : Chiens de berger de la Brie, gris noir, ardoise ou noir parsemé de quelques poils blancs.** (Chiens)
1er prix : Médaille de vermeil. 50. Cyrano, à M. Eug, Thome.
2e prix : Médaille d'argent. 41. Faraud de Gourdon, à M. L. Adenis.

***8e Concours* : Chiens de berger de la Brie, gris noir, ardoisé, ou noir parsemé de quelques poils blancs** (Chiennes)
1er prix : Médaille de vermeil. 53. Polka de Montjoye, à Mlle J. Bavault.
2e prix : Médaille d'argent. 54. Musette, à M.. Eug. Thome.

***9e Concours* : Chiens de berger de la Brie, gris fauve, gris fer et fauves** (Chiens)
1er prix : Médaille de vermeil. 61. Moustache V de Montjoye, à M. L. Leys.
2e prix : Médaille d'argent. 60. Gamin, à M. L. Leys.

***10e Concours* : Chiens de berger de la Brie, gris fauve, gris fer et fauves**. (Chiennes)
1er prix : Médaille de vermeil. 60. Marquisita de Monjoye, à Mlle E. Raoul-Duval.
2e : Charmante, à M. Eug Thome.

***11e Concours* : Lots d'élevage d'au moins 3 chiens ou chiennes de Brie, âgés de plus de 10 mois, appartenant au même exposant**.
1er prix : Médaille de vermeil. Lot, présenté par M. E. Thome.

***12e Concours* : Chiens de berger de la Beauce, noirs avec ou sans taches feu ou fauves à la tête et aux pattes. bas rouges.** (Chiens)
1er prix : Médaille de vermeil. 72. Brissac à M. Fays.
2e prix : Médaille d'argent. 79. Fanchon, à M. Triboulet.

***13e Concours* : Chiens de berger de la Beauce noirs avec ou sans taches fou ou mauves à la tête et aux pattes, bas rouges.** (Chiennes)
1er prix : Médaille de vermeil. 80. Vigilante, à M. A. Thierry.

(*) Le Chenil : journal des chasseurs et des éleveurs : avec le Stud book continental des races canines / Léon Crémière, directeur. Livraison du 2 juin 1904.- p. 256-257. (Source Gallica-Bnf)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

23 [n ° du chien] Birouk, chien des Pyrénées à M. Dretzen, né en août 1901, blanc, tête tachée orange et gris, déclaré champion Paris 1904 : [photographie de presse] / [Agence Rol] 1904
Source Gallica-bnf.fr

En-dessous, le même chien classifié de Saint-Bernard (!) en 1907



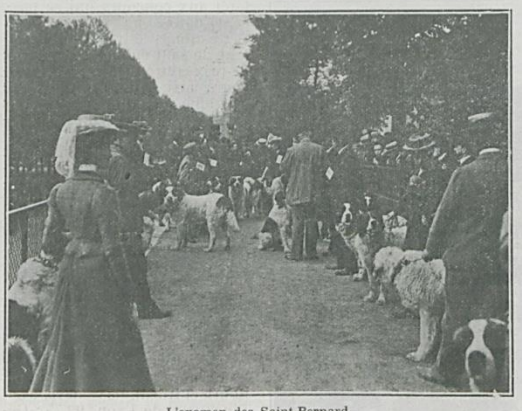
Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Champion Birouk Zaïlea, Saint-Bernard hors concours [exposition canine 1907] : [photographie de presse] / [Agence Rol] 1907 / Auteur Agence Rol. Agence photographique (commanditaire)
Source gallica.bnf.fr

L’article associé à la photographie de l’Agence Rol datée de 1907 publié dans la Revue « Armes et Sports » du 30 mai 1907

Et oui, pour les photographies, toujours la confusion entre les Chiens des Pyrénées et les Saint-Bernard !

L'EXPOSITION CANINE



L'examen des Saint-Bernard.

L'exposition canine annuelle de Paris, vient pour la 37e fois, de tenir ses assises sur son emplacement habituel des Tuileries.

Quel chemin parcouru en ces 37 ans !... Alors qu'à ses premières manifestations d'existence, elle n'était le rendez-vous que de rares amateurs convaincus ou de marchands de chiens en quête de réclame : elle est devenue de nos jours, la véritable foire des chiens du monde entier. Tout le monde vient voir les chiens ; *la canine* a ses jours chics, et tout Parisien qui se respecte ne laisse pas passer la grande semaine canine parisienne sans faire un tour sous les frondaisons nouvelles de la terrasse de l'orangerie.

A Paris, on aime le chien, on l'a toujours aimé, mais depuis quelques années, le goût s'est affiné et on rencontre beaucoup plus de chiens de race. Eh bien, sans vouloir trop préjuger, je crois que l'exposition canine est pour beaucoup dans ce mouvement.

Comme tous les ans ; l'exposition canine de cette année fut un succès. Tout s'est bien passé. Il y progrès dans l'organisation des chenils ; mais c'est toujours le côté personnel qui cloche.

Décidément, le temps ne veut pas se montrer propice, à nos toutous, et cette année comme d'ailleurs les années précédentes, nous avons eu, à part quelques rares accalmies, un temps épouvantable, pluie et vent... un véritable temps de chiens.

Le nombre des animaux exposés fut un record ; près de quinze cents chiens se sont présentés devant les jurys.

Parmi les chiens d'utilité, les classes de berger français sont bonnes, trop bonnes mêmes, les animaux sont trop soignés, trop affinés, ce sont de véritables chiens de luxe. Saluons l'apparition des bergers étrangers, représentés par quelques chiens belges et allemands, nous avons vu dans les expositions du Nord des animaux bien meilleurs, mais l'élan est donné et nul doute que l'année prochaine, la classe ne soit meilleure. Trop d'oreilles droites dans les collies, dans les chiennes, j'aurais préféré le second prix au premier.

Dans les chiens de fantaisie, le bouledogue français tient toujours la corde, 115 individus et presque tous bons.

Les penschers gris sont mauvais, les noirs sont parfaits.

Les chiens de luxe sont toujours une des attractions de l'exposition ; remarque quelques individus lilliputiens entres autres deux Brabançons minuscules.

Les gros chiens étaient bien représentés, 17 chiens des Pyrénées, 59 Saint-Bernard, de nombreux Leouberg, de très beaux dogues danois et peu de dogues de Bordeaux.

72 fox-terriers tant poil dur que poil fin. Remarqué les chiens du Dr Arbel et de M. Vauchez. Le deuxième prix des chiennes poil ras aurait pu mieux être attribué. Je préfère de beaucoup la petite chienne de Mme Baumann à celle de l'English Kennel. Les arrêts du juge ont été mieux appréciés cette année que l'année précédente. Il a donné la préférence à des petits chiens, de taille de chiens de travail, 40 tekels. — Pourquoi toutes ces nuances ? Et pourquoi ne pas s'en tenir au fauve et au noir et feu ?

Les meutes au nombre de 17 sont parfaites comme toujours et sont un des succès de l'exposition, l'équipage de M. de la Tour d'Auvergne a été bien admiré.

Les chiens d'arrêt sont très visités, 90 spaniels. Les amateurs de cockers semblent décidés à ne former que deux classes — grands et petits cockers — c'est ce qui semble résulter de l'examen des animaux exposés.

60 Setter anglais. Bons en général, le second prix est bien joli.

30 Setter-gordon. La vogue semble leur revenir, classe peu homogène.

Setter irlandais. Bon lot à M. Bacquoy, mais péchant par le poil, une jolie chienne au baron A. de Groffenried-Villars.

Comme setter écossais, je ne vois que les chiens de M. Montbrun.

Les pointer sont bons comme tête, mais il y a beaucoup de chiens ayant de mauvais membres.

Les chiens d'arrêt français sont légion :

53 Griffons, poil dur, classe parfaite, MM. Cuvellier et Prud'hommeau nous ont amené de bien jolis chiens.

30 Braques bleus d'Auvergne. Bon lot à M. Bigot, malheureusement ses chiens viennent de faire de la maladie de peau.

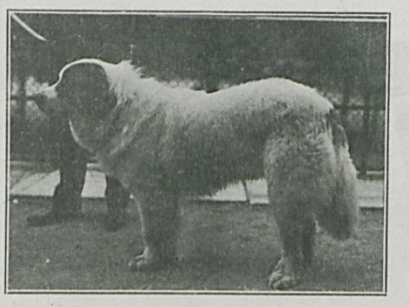


Groupe de Saint-Germain.

Boum à M. Perrin est un bon et fort chien. Theba est une chienne distinguée et correcte. Les Saint-Germain sont nombreux, mais, à part quelques individus, méritent peu d'attirer l'attention. M. Lenoir nous a fait voir un beau jeune chien.

Les braques de l'Ariège étaient peu représentés. Cette race ne jouit pas de beaucoup de faveur près du public.

C. Tournemine.



Champion Birouk Zailea,
hors concours, chien du Saint-Bernard

P. S. — On a fort remarqué le lot de chiens du comte Henri d'Andigné. Si le jeune équipage de Resteau, n'a pu encore dans son ensemble égaler la meute de M. de Monvaulnin, il possède parmi ses élèves — produits à son chenil — d'assez beaux modèles pour être avantageusement opposés à leur concurrent. Nous avons vu Echanson ne remporter que le second prix derrière Corsaire, au milieu de chiens merveilleux, il est difficile de faire un choix aussi leurs qualités sont-elles fort controversées. Nous avons donc entendu des discussions vives en faveur de l'un ou l'autre chien, par des gens fort compétents. Nous ne pouvons que nous réjouir de l'émulation qui existe parmi les veneurs.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Source Gallica-bnf.fr

1907.

NOUVELLES (*)
L'Exposition Canine aux Tuileries

La trente-septième exposition canine a été inaugurée, vendredi dernier à trois heures, sous la présidence du prince de Wagram. assisté du comte de Bagneux, du vicomte de Montsaulnin, du comte de Germigny.

Beaucoup de monde, malgré le froid assez vif ; des mondaines et des sportsmen.

Les chiens, dans les boxes grillagés, bondissent, avec des abois tumultueux, gémissent d'avoir perdu leurs maîtres ou s'allongent, dans un demi-sommeil, sur la paille ou sur les coussins.

Voici d'abord les meutes : en tout, dix-sept : Gascons saintongeois blancs et noirs ; Briquets d'Artois ; Griffons vendéens ; Bassets d'Artois et vendéens ; Beagles sautillants, la queue en trompette et le nez en l'air...

Puis, les chiens engagés individuellement : Dogues français et anglais. Danois et Allemands, le museau ridé, les yeux exorbités ; Terre-neuve, Saint-Bernard énormes, trapus, les yeux injectés de sang ; Chiens de montagne, jaune d'or ou blanc comme des glaciers ; Bull-dogs à la mine renfrognée...

Les Chiens de berger, de Beauce et de Brie ; les Fox Terriers, à poil ras et à poil dur ; les Chiens de chasse, Chiens courants ou Chiens d'arrêt ; les Braques allemands, de l'Ariège, du Bourbonnais ; les Braques bleus d'Auvergne ; les Deerhounds ; les Greyhounds ; les grands et longs Lévriers russes, bâillant d'ennui ; les Grillons à poil dur ; les Pointers: les Setters ; les Setters-Gordons ; les Spaniels et les Cockers ; les Epagneuls de Pont-Audemer; les Danois aux yeux clairs; toutes les races sont représentées.

Dans une tente spéciale, tapis dans des cages minuscules, gîtent les petits Chiens d'appartement, que viennent visiter leurs maîtresses ; Carlin, la tète appuyée nonchalamment sur un coussin de soie; Caniche aux fines moustaches; Levrette agitant ses sonnettes d'or ; Loulou poméranien, allongé sur un sofa, dans un décor jaune serin ; Havanais ; Maltais ; Papillons ; Toy-Terrier, noir et feu ; Boules gras et luisants ; Milord, Terrier brabançon ; Pipo, Grillon belge ; Max, Terrier allemand ; Rubis, Loulous multicolores, Yorshire aux poils traînants, et les inénarrables pékinois et japonais au front large et bombé, aux yeux énormes, épanouis et ronds, semblables à des pelotes d'épingles...

Un salon de peinture et de sculpture canines s'ouvre dans l'Exposition. On compte beaucoup de scènes de chasse et pas mal de portraits de Chiens, comme cela se doit.

Nous publierons la liste des principales récompenses.

(*) Le Chenil : journal des chasseurs et des éleveurs : avec le Stud book continental des races canines / Léon Crémière, directeur. Livraison du 23 mai 1907. – p. 244.

Source Gallica-bnf.fr

SOCIETE CENTRALE POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE

EXPOSITION CANINE DE 1907
RECOMPENSES

PREMIER GROUPE
Juge : M. Emmanuel Boulet
Prix spéciaux

1er Médaille d'or offerte par le Ministère de l'Agriculture, au nom du Gouvernement de la République, pour être attribuée au propriétaire du plus beau lot de Chiens de garde de la première division.
16, 19, 17, 23, 28, à M. Dretzen.

2e Médaille d'or offerte par le Ministère de l'Agriculture, au nom du Gouvernement de la République, pour être attribuée au propriétaire français du plus beau lot de Chiens de Beauce ou de Brie, exposé et élevé par lui. 49, 50, 55, 61, à Mme Victor Thomas.

3e Médaille de vermeil offerte par le Ministère de l'Agriculture, au nom du Gouvernement de la République, pour être attribuée au propriétaire français de la plus belle Chienne de Brie.
55 Lancier, à Mme Victor Thomas.

4° Médaille de vermeil offerte par le Ministère de l'Agriculture, au nom du Gouvernement de la République, pour être attribuée au propriétaire français de la plus belle Chienne de Brie.
52 Moïna de Montjoie. à Mlle Raoul-Duval.

5° Médaille d'argent offerte par le Ministère de l'Agriculture, au nom du Gouvernement de la République, pour être attribuée au propriétaire français du plus beau Chien de Beauce.
69 Parfait de la Villeneuve, à M. Caillette.

7e Prix de 50 francs offert par le *Club français du Chien de berger* au plus beau Chien de Brie.
55 Lancier, à Mme Victor Thomas.

9° Prix de 50 francs offert par le *Club français du Chien de berger* au plus beau Chien de Beauce.
09. Parfait de la Villeneuve, à M. Caillette.

10e Prix de 25 francs offert par le *Club français du Chien de berger* à la plus belle Chienne de Beauce.
82. Bergère, à R. Verlinde.

11e Prix de 50 francs offert par le Club français du Chien de berger au propriétaire du plus beau lot de Chiens de Brie ou de Beauce élevés par lui et faisant partie de son lot.
19 50, 55, 01, à Mme Victor Thomas.

PREMIÈRE DIVISION
Dogues français. Chiens de montagne

1er Concours : Dogues de races Françaises à masque noir (Chiens).
1er prix : Médaille de vermeil. 4. Vidoc, à Mme Ricard.
2e prix : Médaille d'argent. 6. Bostock, à M. Mesureur.

2e Concours : Dogues de races Françaises à masque noir (Chiennes).
1er prix : Médaille de vermeil (non décerné).
2e prix : Médaille d'argent. 8. Carmen, à M. Freppel.

3e Concours : Dogues de races Françaises h masque rouge (Chiens).
1er prix : Médaille de vermeil (non décerné).
2e prix : Médaille d'argent (non décerné)

4e Concours : Dogues de races françaises à masque rouge (Chiennes).
1er prix : Médaille de vermeil (non décerné).
2e prix : Médaille d'argent. 10. Almée, à M Sourd.

5e Concours : Chiens de montagne de variétés diverses, françaises ou étrangères (Chiens).
1er prix : Médaille de vermeil. **16. Fracuesarou Zaïlea, à M. Dretzen.**
2e prix : Médaille d'argent. **19. Dom Blas Zaïlea, à M. Dretzen.**
3e prix : Médaille de bronze. **17. Fachon Zaïlea, à M. Dretzen**.

6e Concours : Chiens de montagne, de variétés diverses, françaises ou étrangères (Chiennes).
1er prix : Médaille de vermeil. **23. Aimée Zaïlea, à M. Dretzen.**
2e prix : Médaille d'argent. 27. Bianca, à M. G. Rabeau.

6e Concours bis : Classe de champions pour chiens de montagne
Prix unique : Médaille de vermeil. **26. Champion Birouk Zailea. à M. Dretzen.**

7e Concours : Léonbergs (Chiens).
1er prix : Médaille de vermeil. 33. Sultan, à l'English Dog's Palace Kennel.
2e prix : Médaille d'argent. 32. Marko I, à l'Elevage de Bièvres.

8e Concours : Léonberg (Chiennes).
1er prix: Médaille de vermeil. 38. Lina, à l'English Dog's Palace Kennel.
2e prix : Médaille d'argent (non décerné).

Chiens de berger Français

9e Concours : Race de Brie, noir ardoisé ou noir parsemé de quelques poils blancs et gris foncé (Chiens).
1er prix : Médaille de vermeil. 47. Capitaine du Gourdon, à M. L. Adenis.
2e prix : Médaille d'argent, 45. Capitaine, à M. Bouju

10e Concours : Race de Brie, noir ardoisé ou noir parsemé de quelques poils blancs et gris foncé (Chiennes).
1er prix : Médaille de vermeil. 52. Moina de Montjoye, à Mlle Raoul-Duval.
2° prix : Médaille d'Argent. 50. Gavotte de Bazincourt, à Mme Victor Thomas.

11e Concours : Race de Brie, gris fer, gris clair, gris blanc, fauve et gris fauve (Chiens).
1er prix : Médaille de vermeil. 55. Lancier de Bazincourt, à Mme Victor Thomas.
2e prix : Médaille d'argent. 54. Viki de la Hulpe, à M. Lamarque.

12e Concours : Race de Brie, gris fer, gris clair, gris blanc, fauve et gris fauve (Chiennes).
1er prix : Médaille de vermeil. 67. Lisette, à M. Gallot.
2e prix : Médaille d'argent. 63. Mistinguette à M. Balais.

13e Concours : Lots d'élevage d'au moins trois chiens ou chiennes de Brie, âgées de plus de 10 mois, appartenant au même exposant.
1er prix : Médaille de vermeil. 49, 50, 55, 61, à Mme Victor Thomas.
2e prix : Médaille d'argent (non décerné).

14e Concours : Race de Beauce noir, avec ou sans taches feu ou fauve à la tète et aux pattes (bas rouges) (Chiens).
1er prix : Médaille de vermeil. 09. Parfait de la Villeneuve, à M. Caillette.
2e prix : Médaille d'argent. 68. Brissac, à M. Cailles.

15e Concours : Race de Beauce noirs, avec ou sans taches feu ou fauves à la tète et aux pattes (bas rouges) (Chiennes).
1er prix : Médaille de vermeil. 82. Bergère, à M. Verlinde.
2e prix : Médaille d'argent. 81. Lisette, à M. Bisig.

17e Concours : Race de Beauce, fauve gris, et gris avec taches noires (Chiens).
1er prix : Médaille de vermeil (non décerné).
2e prix : Médaille d'argent. 84. Pyrame à M. Germain Viguier.

18e Concours : Race de Beauce; fauves, gris et gris avec taches noires (Chiennes)
1er prix: Médaille de vermeil (non décerné).
2e prix : Médaille d'argent (non décerné).

19e Concours : Lots d'élevage d'au moins trois chiens ou chiennes de Beauce, âgés de plus de l0 mois, appartenant au même exposant.
1er prix : Médaille de vermeil.71, 72,73, à M. Adenis.
2e prix : Médaille d'argent (non décerné).

(*) - *Le Chenil : journal des chasseurs et des éleveurs : avec le Stud book continental des races canines / Léon Crémière, directeur. Livraison du 30 mai 1907. – p. 255-256.*

Source Gallica-bnf.fr

1908. L'élevage « Zaïlea » de Théodore DRETZEN à l'exposition canine des Tuileries


THE NEW YORK HERALD, PARIS, WEDNESDAY, MAY 20, 1908.

PARIS DOG SHOW OPENS IN TUILERIES GARDENS IN BRILLIANT WEATHER

ARRIVAL OF DOGS.

ADMISSION OF DOGS.

EXAMINATION BY THE VETERINARY.

President of the Republic Is Among First Visitors to Admire Splendid Exhibits.

COMTE DE BAGNEUX & PRES. FALLIERES AT THE DOG SHOW.

JUDGING CHIENS DES PYRÉNÉES.

PARIS DOG SHOW OPENS IN TUILERIES GARDENS IN BRILLIANT WEATHER

[…] M. Fallières arrived at the show at four o'clock. He was accompanied by M. Ruau, Minister of Agriculture, and Was received by Comte de Montsaulnin, Vicomte de Montsaulnin, Comte Clary and a group of vice-presidents of the association. The President of the Republic at once commenced a thorough inspection of the exhibition. He first visited the pens of the sporting dogs and, as a keen sportsman, naturally took much interest in them. From this part of the exhibition M. Fallieres went to the toy section and then returned to the judging ring, where judging was in full progress. Just as M. Fallieres reached one of the rings the judges were examining a group of twenty Pyrenean dogs exhibited by M. Dietzen [Dretzen]. They are a splendid lot of animals and entered for the championship prize given by the President himself. One of the judges indicated to M. Fallières that he had before him the probable winners of his trophy. […]

Source Gallica-bnf.fr

Série de photographies des Dretzen lors de l'exposition de 1908













Le Président Fallières salué par le juge.









1908.

Pyrénées et océan : organe des stations thermales et des bains de mer desservant tout le littoral et la chaîne des Pyrénées, chronique mondaine du baigneur et du touriste. Livraison du 28 juin 1908.

CAUTERETS

Le Syndicat d'Initiative de Cauterets-Attractions, avec son activité habituelle étudie la mise au point du très beau programme de fêtes et d'attractions que nous avons publié dès le mois d'octobre dernier. Les dates sont arrêtées et les diverses commissions sont à l'oeuvre pour que le succès continu à récompenser le zèle de ces dévoués commissaires du comité de direction.

L'Assemblée générale annuelle prochaine trouvera tous les plans et projets solidement documentés, et les souscripteurs du syndicat n'auront plus qu'à ratifier les décisions du bureau.

Dores et déjà l'Exposition canine, sons le patronage du Pastour-Club pour l'amélioration et la conservation du chien des Pyrénées, est organisée.

A ce propos nous sommes heureux de constater le très gros succès qu'a obtenu à l'Exposition canine de Paris le Chien des Pyrénées. M. Dretzen qui a son chenil à Bois-Colombes, près Paris, a pu présenter au jury un lot de 12 chiens ou lices des Pyrénées, dont plusieurs échantillons étaient déjà « Champions », et ce merveilleux ensemble d'animaux a valu a M. Dretzen et à Mme Dretzen les bravos enthousiastes des spectateurs et, outre les premières récompenses, le Prix du Président de la République attribue au plus beau lot de chiens français.

M. Dretzen, qui est un ami du D' Meillon (le promoteur avec M. le Sénateur Pédebidou de ces expositions de chiens des Pyrénées, pour la conservation de la race) a parcouru les Pyrénées l'an dernier en charrette anglaise, et sur les indications qui lui ont été données, a ajouté à son chenil de Bois-Colombes les plus beaux échantillons de la race qu'il a pu trouver et acheter dans les Pyrénées.

Une démarche du Pastour-Club de Cauterets et de son Président M. le Comte de la Chevrolière, devait décider M. Dretzen à venir à Cauterets, à la prochaine exposition canine, avec les deux « Champions » de son chenil mâle et femelle, de façon à comparer ses champions avec les belles lignes types des chiens des Pyrénées que les efforts du « Pastour-Club » viendraient fixer. Nous savons que M. Dretzen accepterait.

Source Gallica-bnf



Chiens des Pyrénées à M. Dretzen. Prix du Président de la République, Paris, 1908.

La Chasse illustrée : journal des plaisirs de la ferme et du château. Livraison du 12 janvier 1908

1908.

Journal de Cauterets : médical, scientifique et littéraire... ["puis" gazette des étrangers : chroniques, échos mondains, nouvelles, théâtres, récits d'excursions, hydrologie médicale, liste complète des étrangers..."puis" organe hebdomadaire d'intérêt local : mondain, médical, artistique, publiant pendant la saison thermale la liste officielle des étrangers]. Livraison du 9 juillet 1908.

Le Chien des Pyrénées

Le 2 Août 1903 eut lieu à Cauterets la première Exposition Canine organisée par le Comité « Cauterets-Attractions ».

A cette époque, et dans ce même journal, nous publiâmes une série d'articles tendant à démontrer ce qu'avait été le «Chien des Pyrénées», ce qu'on en avait fait, ce qu'on en faisait encore, et ce qu'il était à cette époque.

Nous signalions que les éleveurs ne surveillaient pas assez la conservation de cette race, nous protestions contre leur façon de faire et nous terminions ainsi :

« Il en est du Chien des Pyrénées comme de toutes les races peu surveillées et qui tendent à s'éteindre : les phénomènes d'impureté du sang et d'atavisme s'accentuent de plus en plus, un type nouveau s'est substitué à l'ancien type et aujourd'hui sont très rares les sujets chez lesquels on rencontre encore les signes incontestables de la pureté de race, de cette race qui jadis faisait l'admiration de nos pères tant par la majesté de ses types que par les qualités de son caractère.

» Rares aussi les vrais connaisseurs de la vraie race et très nombreux sont ceux qui, trop facilement, qualifient de Chien des Pyrénées le produit d'un chien du St-Bernard avec une lice quelconque ayant du sang de Pyrénéen dans les veines. » Aucune erreur n'est pourtant possible si on étudie tant soit peu cette race. Mais c'est l'étude qui en est difficile, car elle doit se faire sur les lieux d'origine et sur une multitude de sujets rapprochés les uns des autres... »

Enfin, dans un autre article, après avoir fait connaître les raisons qui ont amené les éleveurs montagnards à ne pas surveiller la conservation de la race, nous disions :

« Peut-on réagir contre pareil état de choses ? Guère, sans doute, tant que les acheteurs feront preuve de trop de confiance envers les vendeurs peu scrupuleux, tant qu'ils n'exigeront pas au moment de la vente la remise d'un pedigree délivré par le «Club du Chien des Pyrénées», et enfin tant que les membres des jurys d'expositions canines n'étudieront pas de plus près les caractères de la race et qu'ils attribueront des premiers prix, des médailles d'or à des sujets sans origine, encourageant ainsi l'éleveur à vivre dans l'erreur et récompensant des fautes commises.

» Si le contraire se faisait, nous verrions sous peu de temps notre belle région se repeupler de ces beaux types de chiens blancs comme les glaciers, robustes et trapus comme les ours, majestueux comme nos hauts sommets et affectueux et dociles comme les montagnards...»

Notre voix ne fut guère entendue, mais cependant nos articles portèrent leur fruit, puisque en mars 1907 ils provoquèrent la visite dans les Pyrénées de deux grands connaisseurs et admirateurs de cette race, M. Dretzen, propriétaire du chenil Zaïlea, de Bois Colombes, et de M. le comte Henri de Bylandt, auteur de plusieurs ouvrages sur les races canines, et membre du jury dans les principales expositions.

Avec ces Messieurs nous nous livrâmes à une minutieuse enquête sur le Chien des Pyrénées, ses origines, ses caractères, ses qualités et ses défauts.

Pour faire connaitre le résultat de notre travail nous publions ci-dessous le procès-verbal qui fut dressé à Argelès, Hôtel de France, le 23 Mars 1907. En voici la teneur.

« Nous étant rendus dans les régions Pyrénéennes de Pau, Bagnères de Bigorre, Bagnères de Luchon, Tournay, Lourdes, Gavarnie, Cauterets et Argelès-Gazost à l'effet de contrôler sur place les caractères principaux et particuliers qui constituent la race pure du Chien des Pyrénées, et après nous être livrés à une enquête et à un minutieux examen de tous les sujets qui nous ont été signalés ou que nous avons pu rencontrer au cours de nos périgrinations,

» Certifions et attestons :

» Que le berceau de cette race est Argelès-Gazost ; *que là seulement on rencontre encore des types parfaits de la race pure,*

» Qu'il y a cependant lieu de mettre en garde les amateurs contre les affirmations erronées de la presque généralité des éleveurs » Et que l'unique garantie à laquelle les amateurs doivent toujours avoir recours est l'attestation du «Club du Chien des Pyrénées», dont le Siège Social est à Argelès-Gazost, Hautes-Pyrénées, Club qui dans toute la région est le seul connaissant à fond les caractères principaux et particuliers de cette race, et qui n'admet l'inscription d'un sujet sur ses registres qu'après l'accomplissement de certaines formalités indispensables pour contrôler la pureté d'une race. »

En foi de quoi nous avons dressé et signé la présente attestation pour servir et valoir en toute circonstance. »

A Argelès-Gazost, Hôtel de France, le 23 Mars 1907.

« Cte H. DE BYLANDT, TH. DRETZEN,

E. BYASSON. »

[Suite page suivante]

[Suite]

En même temps, nous déterminions d'une façon précise ce que devait être le Chien des Pyrénées, de façon à bien pénétrer les éleveurs de ce qu'ils devaient rechercher et éviter dans les sujets, car avec Tristesse nous avions constaté l'impureté de race dans la généralité des types qui nous avaient été présentés.

M. de Bylandt publiait du reste quelque temps après une série d'articles dans le journal *Chasse et Elevage*, et voici ce qu'il disait relativement aux sujets rencontrés à Cauterets.

« Descendus à l'hôtel d'Angleterre, afin de voir les chiens de l'hôtel Gassion appartenant au Dr M. (du grenier de l'écurie on a accès dans les montagnes), où nous trouvons le mâle «Raillère» accompagné de trois de ses rejetons ; la chienne était morte.

» Ce chien, nonobstant les premiers prix remportés, ne nous convenait pas du tout, il a la tête beaucoup trop forte, beaucoup trop St-Bernard, et il est bien fâcheux qu'on l'emploie comme étalon ; ses jeunes étaient mieux, tenant certainement plus de la mère que, sur photographie, nous avons trouvée plus typique que le mâle.

» Au déjeuner, on nous annonça que plusieurs guides désiraient nous montrer leurs chiens ; et vraiment, une quinzaine de bêtes nous attendaient à la porte. Mais quel méli mélo ! à part deux chiennes appartenant au guide B le tout ne valait pas grand'chose. Comme nous exhibions différentes photographies achetées, un des guides s'écria : « Mais c'est moi, avec mon chien, qui est mort il y a quelques mois, et voici ses deux filles ! »... C'étaient les chiennes de B qui étaient les meilleures.

» Il fut pris un instantané de ce groupe. Sur ces entrefaites un monsieur s'était approché avec un nouveau chien des Pyrénées, un chien ayant du type, quoique n'étant pas encore parfait. Le propriétaire proposa d'aller chez lui, voir sa collection de photographies de chiens de montagne ; nous le suivîmes jusque chez lui et il nous montra la copie d'une lettre reçue plusieurs années auparavant et timbrée de Bois-Colombes (signature illisible). « Messieurs, nous dit-il, je m'en tiens aux points mentionnés dans cette lettre en faisant mon élevage ! » Et après examen plus détaillé ; Monsieur Dretzen reconnut une lettre écrite par lui et donnant les points tirés d'un des ouvrages kynologiques publiés par nous. C'était une bien curieuse coïncidence!

» Parmi les chiens des guides il y avait trois petits chiots et l'éleveur nous donna l'assurance que ces chiens étaient maintenant « invulnérables » car ils avaient fait la maladie, disait-il... Nous n'avons pas coupé dans le pont. »

L'extrait de cette enquête publiée dans les journaux Belges, Français, Hollandais et Allemands devrait vous faire ouvrir les yeux et appeler toute votre attention, éleveurs Montagnards. En conservant des chiens impurs, et en les vendant comme purs Pyrénéens, vous portez un double coup dont vous êtes appelés dans un avenir très prochain à subir les dures conséquences. Vous perdez une race d'abord, et la confiance ensuite.

Le « Club du Chien des Pyrénées » fait tous ses efforts pour enrayer cet état de choses; allez puiser chez lui de sages conseils, et demandez votre admission comme membre. C'est à lui et à M. Dretzen que vous devez que la race Pyrénéenne a remporté en 1907 et 1908 à l'Exposition de Paris tous les premiers prix, le Grand prix du Ministère de l'Agriculture, celui du Président de la République, avec Fracuessaron, Dom Blas, Fachon, Estaubée etc., etc., originaires de l'arrondissement d'Argelès.

C.C.P.

Pour tout chien des Pyrénées pur ou berger des Pyrénées pur hautes origines, Pedigrees Club. Inscription Livre Origines Club Adressez-vous au président du club des chiens des Pyrénées, à Argelès-Gazost (Hautes-Pyrénées). (1)

« L'Eleveur », annonce du 12 septembre 1915

1909.

Journal de Cauterets : médical, scientifique et littéraire... Livraison du 15 août 1909

PUBLICATION NOUVELLE

Sous le titre *« Le Chien des Pyrénées »*, M. Byasson, Président du *« Club du chien des Pyrénées »* à Argelès-Gazost, vient de publier une brochure qui arrive à son heure, qui intéresse particulièrement notre région et que tous les amateurs de sujets de cette race seront heureux de posséder. En effet, jusqu'à ce jour les opinions n'étaient pas nettement fixées sur les qualités et défauts de ce type de chien, dont peu d'éleveurs s'étaient occupés, rien n'ayant été publié le concernant. Ces opinions variaient, et bien embarrassés devaient être, les amateurs désirant acquérir des sujets. Actuellement les erreurs ne sont plus possibles, la publication de M. Byasson étant très précise sur les origines de ce type de chien, sur le berceau de sa race, sur ces moeurs, caractère, qualités et défauts, sur son élevage, ses maladies et le moyen de les combattre efficacement. Incontestablement bien des yeux seront désormais désillés, bien des avis se modifieront par la lecture de ce fascicule, qui constitue le document le plus sérieux et le plus précis paru à cette heure.

EXPOSITION CANINE DE CAUTERETS
15 AOUT 1909

RÈGLEMENT DE L EXPOSITION

Article 1er. — Une exposition canine aura lieu à Cauterets. Elle sera ouverte au public le dimanche 15 août, de 1 h. à 6 h. du soir. Le prix d'entrée sera de 1 fr.

Article 2. — Sont admis à concourir tous les chiens appartenant aux races suivantes : Chiens de Montagne des Pyrénées, chiens de bergers, chiens servant à la chasse sous terre, chiens de race dits de luxe (dogues excepté).

Article 3. — Les chiens seront admis le dimanche jusqu'à 9 h. du matin. Les chiens venant de l'extérieur devront être expédiés franco dans des caisses marquées au nom du propriétaire et adressées à l'Exposition canine de Cauterets.

Article 4. — Les différents jurys opérant dès dix heures, tous les chiens devront être amenés au plus tard à 9 heures.

Article 5. — Les propriétaires de chiens désirant exposer leurs animaux devront adresser au Club du chien des Pyrénées, à Argelès-Gazost, ou au secrétariat de la mairie de Cauterets une déclaration écrite mentionnant le nom, la race, l'âge, le sexe de l'animal exposé accompagnée du montant de l'engagement.

Article 6. — Tout chien présenté devra être muni d'un collier portant le nom et l'adresse du propriétaire, et d'une chaîne.

Article 7. — L'administration n'est responsable d'aucune mort ou de perte d'animaux, ni d'accidents quelle qu'en soit la cause.

Article 8. — Tous les chiens non réclamés par leurs propriétaires le dimanche soir seront mis en fourrière aux frais de leurs maîtres.

Article 9. — Le droit d'admission des animaux exposés est fixé à 2 francs. Seuls, les chiens de montagne des Pyrénées et chiens de bergers ne paieront pas de droit d'entrée.

Article 10. — Tout chien atteint de maladie de peau ou de maladie contagieuse sera refusé. Il en sera de même pour tous ceux ayant subi une mutilation quelconque, soit castration ou autre et pour ceux soumis à un maquillage préalable.

Article 11. — Les propriétaires de chiens dangereux devront le mentionner dans leur engagement.

Article 12. — Les origines de chiens, quelles qu'elles soient, devront être mentionnées sur les feuilles d'engagement, de même que la date et le lieu de leur naissance. En cas de fausse déclaration, le propriétaire sera disqualifié. La disqualification entraînera l'élimination du concours et tout droit aux récompenses.

Article 13. — Les chiens des Pyrénées seront classés conformément aux règles établies par le *Pastour-Club* et le *Club du chien des Pyrénées*. L'Echelle de Points adoptée sera observée. Les chiens de berger seront classés conformément aux règles imposées par le *Club du chien de Berger*.

Article 14. — Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, MM. les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, toutes les conditions du règlement, déposé à la mairie de Cauterets.

Article 15. — Les décisions du jury sont sans appel.

DIVISION DU CONCOURS

Classe A. — *Race des Chiens des Pyrénées purs.*

— I. Etalons âgés de plus de un an. — II. Lices âgées de plus de un an. — III. Mâles adultes (6 mois à un an). — IV. Femelles adultes (6 mois à un an). — V. Lot d'élevage (chaque lot devra comporter au moins deux chiots issus des mêmes auteurs. Les origines des chiots seront attestées par un certificat du maire de la commune de l'éleveur, ou des Présidents du « Pastour Club » ou du « Club du Chien des Pyrénées ».)

Classe B.— *Chiens de Bergers dits "Labris"*

I. Poils ras. — II. Poils longs ou genre Griffon.

Classe C. — *Fox-Terriers.*

Classe D. — *Chiens de Luxe*

Petites Annonces

A vendre : magnifique chien des Pyrénées, âgé de 2 ans, émasculé, entièrement blanc, tache fauve contournant les yeux ; taille au garrot, 0m,80 ; longueur tête à queue, 1m,75 ; chien de garde précieux. On l'échangerait au besoin contre chien de chasse ou volailles.
S'adresser à M. Sauny, pharmacien à Aurillac (Cantal).

L'Eleveur », annonce de 1885

A **Vendre** : Un beau couple chiens des Pyrénées, race très pure, ayant eu le premier prix à l'exposition canine de Marseille en 1887. Prix demandé : 300 francs, emballage compris.
M. Edouard Turcat, Valdonne (Bouches-du-Rhône).

Offre : 1° *Dona*, chienne des Pyrénées, excellente de garde, très fidèle, douce avec les enfants, féroce pour les étrangers, incorruptible, surtout la nuit, quatre ans, 70 francs.

L'Eleveur », annonces de 1887 et de 1888

Chiens de montagnes (Pyrénées). — **Targuin**, blanc, taches grises, taille 0m,75 au garrot, la saillie : 30 francs. — *Léonberg.* — **Basco**, fauve clair, taille 0m,82 au garrot ; la saillie : 30 francs.

Le Chenil, journal hebdomadaire illustré du Jardin zoologique d'acclimatation

---

Vrais chiens garde Pyrénées, avec adresse : Crabarie, instituteur, Angles près Lourdes. (5)

L'Eleveur », annonce de 1915

Chiots Pyrénées, 3 mois, race pure, toute beauté père 2e prix Paris, visibles chez Mme de Landy, 8, villa Dupont, 48, rue Pergolèse, Paris. (1)

Superbe chien des Pyrénées, pure race, origine, 18 mois, fidèle et très bon de garde, à vendre 800 fr. S'adresser à Mlle J. Gautier, à Saint-Georges-de-Lisle, par Saint-Fraimbaud-de-Prières (Mayenne).

L'Eleveur », annonces de 1919

A vendre : Sultan, étalon Pyrénées, 14 mois, trois 1ers prix 1922, toute beauté, tête typique, caractère idéal, parfaitement mis. M. Renard, expert, Vitré.

L'Eleveur », annonces de 1922

CHIENS DE BERGER

CHIENS de BRIE.

Mmes **BARTHOLONI** et **BRAME**, « **Chenil du Chablais** », à Sciez (Hte-Savoie), 8 km. de Thonon.

BERGERS des PYRÉNÉES.

M. **Pierre POEY**. « Chenil de », villa Bonne-Brise, 110, boulevard d'Alsace, à Pau (B.-P.).

BOUVIERS des FLANDRES.

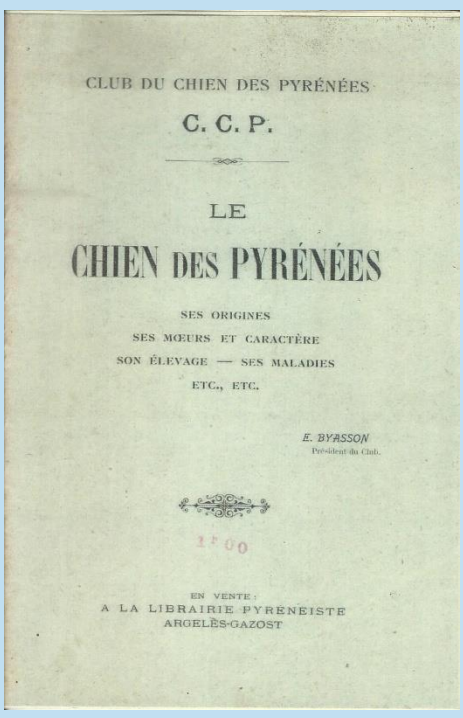
M. **VINCKE**, « **Chenil du Pandore** », S-Teenebrug, 103, Borgerout, Anvers (Belgique).

BERGERS d'ALSACE.

M. et **O. PAGNERRE**, propriétaires. **Station avicole du Château du Bois**, à Oye-Plage, près Calais (Nord).

L'Eleveur », annonce de 1929

Dans notre boutique



En vente à la boutique en ligne de la RACP

1923.

L’Eleveur : médical, scientifique et littéraire... Livraison du 15 août 1923

L'ERGOT DES RACES BERGÈRES (1)

Si nous examinons des caractères du même ordre qui, comme l'indique M. Paul Mégnin, sont considérés par les biologistes comme des variations soit continues.., soit oscillantes et qui, au même titre que la polydactylie servent à caractériser certaines races d'animaux,. comme le raccourcissement de la tête du bouledogue ; la diminution de longueur des pattes du basset, l'absence ou la diminution de la queue de certaines racesde chiens, etc., on constate que dès que ces races ne sont plus soumises aux effets de la sélection, le nombre des individus caractérisés par ces anomalies va en décroissant et que ceux-ci finissent par disparaitre.

Et en effet, c'est par exception qu'on rencontre des bons types de bouledogues, de chiens sans queue, de bassets, etc., parmi les chiens non sélectés.

Au contraire, le nombre des chiens à double ergot foisonne à tel point que j'ai rarement vu un chien employé à la garde d'un troupeau qui ne possède pas ce caractère. Il est permis de conclure de ces faits que contrairement aux allégations de certains amateurs de beaucerons, rapportées par M. Paul Mégnin, le double ergot est un caractère au moins aussi stable que la plupart de ceux que nous trouvons chez nos diverses races de chiens.

Du reste, les véritables éleveurs n'auront certainement pas manqué de sourire en entendant les doléances que font entendre ces amateurs de beaucerons qui se plaignent qu'il y ait toujours un certain déchet dans leurs portées !

Et quelle est dont la race où tous les produits naissent sans la moindre imperfection ? Tous nos animaux domestiques sont dans la suite des générations dans un état perpétuel de variation : il ne nait pas deux individus absolument semblables : tous s'éloignent du type d'une manière plus ou moins brusque, suivant qu'il s'agit de races caractérisées par des variations continues (comme la conformation générale, du corps, la grandeur de la taille, la contexture du poil, la couleur de la robe, etc.), ou par des variations oscillantes (comme l'absence ou le raccourcissement de la queue, la diminution de la longueur des pattes, la polydactylie, etc.). Et c'est précisément le fait de la sélection de choisir entre tous ces individus plus ou moins dissemblables, les progéniteurs qui se rapprochent le plus du type recherché pour perpétuer la race avec ses véritables caractères distinctifs. (1)

Que deviendraient les races, si on entrait dans la voie que nous indiquent les amateurs de beaucerons et si chaque éleveur prétendait qu'il y a lieu de supprimer quelques-uns des caractères qu'ils éprouvent le plus de difficultés à obtenir dans leurs portées ? En examinant une à une chacune de nos races de chiens, il serait facile de démontrer que toutes ont un caractère individuel dominant et que c'est précisément ce caractère qui généralement est le plus difficile à obtenir dans toute la perfection exigée par les standards.

Supprimons ce caractère pour les raisons données par les amateurs de beaucerons et nous arrivons au nivellement de toutes les races : résultat : type chien de rue !

Heureusement, nul ne songe à simplifier ainsi les méthodes de reproduction : il naît des chiens à queue normale chez les races sans queue, à queue raccourcie ou à queue coudée ; il naît des briquets dans les meilleures portées de bassets ; il naît des sujets à oreilles cassées ou tombantes chez les races à oreilles droites, etc., etc., sans que jamais les éleveurs de ces races aient eu l'idée de vouloir modifier ces caractères sous prétexte qu'ils éprouvent plus ou moins de difficultés à les obtenir et qu'ils supportent ainsi un déchet dans leur élevage.

Demandez donc à n'importe quel éleveur de fox-terriers le nombre de non-va!eurs qui résulte pour chacun d'eux du fait que cette race de chiens doit réunir deµx sortes de caractères qui sont diamétralement opposés : les uns caractérisant les races que M. le professeur Dechambre a classées dans le groupe des rectilignes (forme de la tête et aplombs), les autres étant l'attribut des races classées par le même auteur dans le groupe des concavilignes (épaisseur des extrémités et pieds de chat). Et, cependant, malgré le déchet énorme que les amateurs de fox-terriers subissent dans leurs élevages pour obtenir des sujets *bien réussis*, je crois qu'on serait mal venu d'aller leur proposer une modification de leur standard touchant les points caractéristiques de leurs chiens, sous prétexte que de cette façon ils obtiendraient plus facilement des animaux conformes au nouveau type ainsi modifié.

Ce n'est donc pas en s'appuyant sur de pareilles raisons qu'on peut arriver à justifier la suppression de l'ergot chez les races bergères et nous allons donc maintenant examiner la question en la plaçant sur son véritable terrain de discussion, tel que l'a du reste fort nettement défini M. Paul Mégnin lui-même : l'ergot présente-t-il des avantages ou des inconvénients chez les beaucerons, briards et chiens similaires, au point de vue de leur utilisation comme races bergères? (2)

J. Bailly-Maitre.

(1) Voir le numéro précédent.

(2) Cette étude sera continuée dans les prochains numéros.

Source Médiathèque de la Société centrale canine

A suivre dans le numéro de mai ….



Publicité parue dans L’Eleveur datée de 1919

La Gazette du Centenaire **Livraison de mai 2023**

Cette gazette électronique, publiée chaque mois, vous permettra de découvrir ou de redécouvrir de vieux articles et des images sur nos races.

L'éducation d'un bon chien de berger

Attention : les informations données par les auteurs des textes présentés ci-dessous, correspondent à des pratiques du 18e siècle et des siècles antérieurs. Elles présentent des situations et des actes que nous rapprocherions maintenant à de la maltraitance animale. De nos jours, l'éducation des chiens ne répond plus à ces dogmes, fort heureusement.

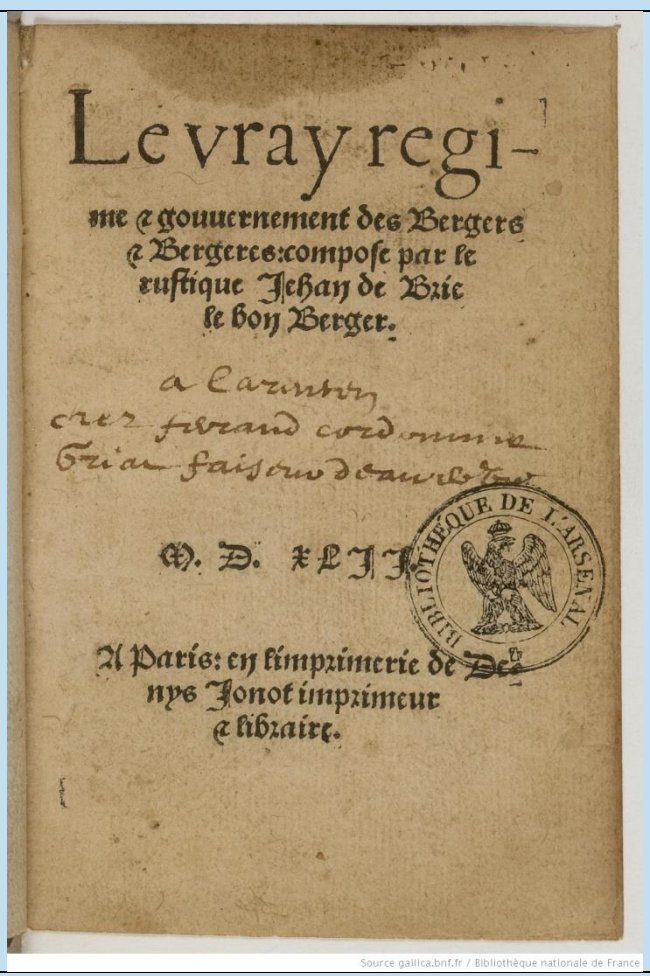
Gaston III (comte de Foix ; 1331-1391). – Gaston Phebus, Le Livre de chasse... **1401-1500**.

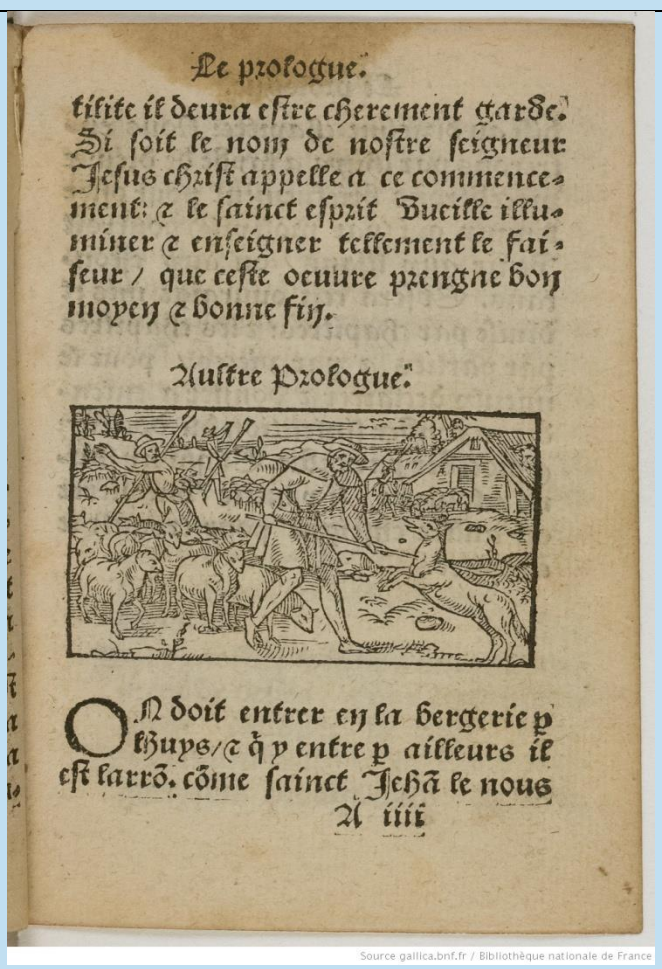


Les différents types de chiens évoluant à la cour de Gaston III, comte de Foix

Source Gallica-BNF

Jean de Brie (1336-13..?). - Le vray regime & gouvernement des bergers & bergeres : composé par le rustique Jehan de Brie le bon berger... – A Paris, ... **1542.**





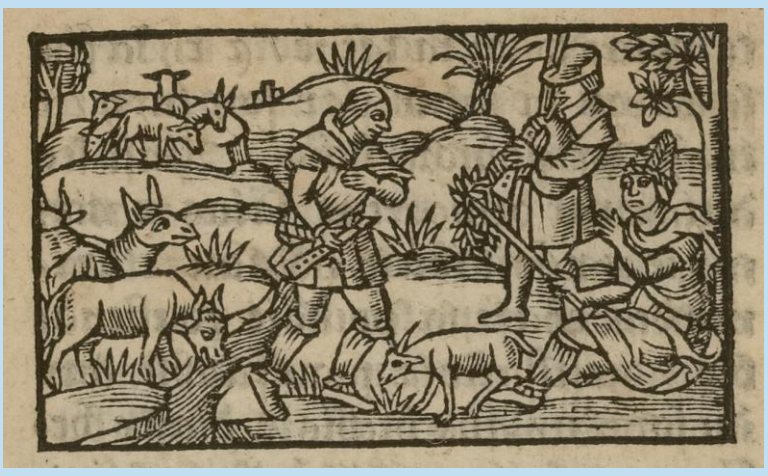
Pages de l'édition de 1542

1879. Réimpression de l'ouvrage de 1541

Jean de Brie (1336-13..?). Auteur du texte ; Lacroix, Paul (1806-1884). Éditeur scientifique. - Le bon berger, ou Le vray régime et gouvernement des bergers et bergères / composé par le rustique Jehan de Brie, le bon berger ; réimprimé sur l'édition de Paris (1541), avec une notice par Paul Lacroix,... - Paris : I. Liseux, 1879

[…] Et, par dessus toutes ces choses devant dictes, le berger doit porter et ceindre sa panetière pour mettre le pain pour luy et son chien. La panetière doit estre de cordelle trelliée et nouée au droit neu, en manière de la harace au potier de terre. Et celle panetière .doit estre attachée au senestre costé du berger, car il ne doit point empescher son dextre costé, affin que plus prestement il puisse tondre, recoper, oindre, seigner ou besongner sur les brebis, se mestier est. A la panetière doit estre attachée une cordelle de une toyse et demye de long, que Ton appelle la laisse du chien, et doit estre redoublée jusques au point de la panetière, et au meilleu doit avoir un cuyret avec un petit bignet de bois pour attacher le chien et pour le destacher et envoyer tost et délivrement contre les loups ou aultres maies bestes qui vouldroient meffaire aux brebis.

Le chien du berger doit estre ung grand mastin fort et quarré, à grosse teste, et doit avoir entour du col ung collier, armé de crampons de fer aguz, ou de clous longs et aguz, boutez parmy le fort collier de cuyr à plates testes, et aulcuns en y a qui ont colliers de plataines de fer fermans à charniers pour résister, aux loups sur les champs, ou aux larrons, se aulcuns en venoient par nuict aux herbergeries, là où les brebis sont emparchées. Et aussi, pour l'armeure du collier, le mastin est plus hardy et plus animé, et ne serait pas si tost estranglé des loups, car il en a plus grand deffense contre eulx. Ce mastin suyt le berger et luy tient bonne compaignie quant il menge son pain, quoy qu'il soit de la deffense : car tel est amy à la despense qui ne Test pas à la deffense. Quand le berger a un bon mastin loyal et hardy, il est très-prouffitable à la garde des brebis. […]



CHAPITRE XLVII
DU CHIEN DU BERGER

Du chien du berger convient à l'introduction le duire de aler arrester les brebis, et que le berger entame l'oreille d'une brebis, en face saillir le sang, et le face sentir à son chien par deux fois ou trois : et jamais ne prendra la brebis que par l'oreille. Et affin que le chien suyve voluntiers le berger, il luy doit oingdre et froter les joues de la croûte de lart, et les deux piedz de devant : et le mener souvent : jusques à ce qu'il soit bien duyt. Et quand le chien se couche aux champs, le berger luy doit croiser les piedz. Et se il ne se duyt quand il luy aura fait par deux ou trois fois, si luy donne congé : car il n'est pas digne d'estre avec les bergers et brebis.

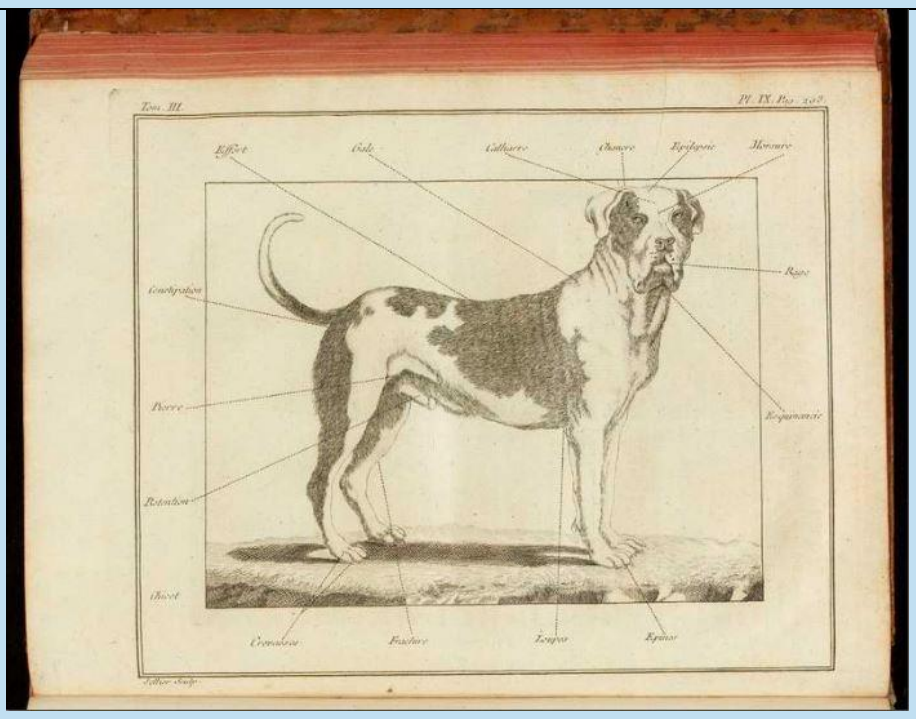
Et priez Dieu pour le bon berger Jehan de Brie.

Source Gallica-BNF

1785.

Rozier, François (1734-1793). - Cours complet d'agriculture théorique, pratique, économique et de médecine rurale et vétérinaire, suivi d'une méthode pour étudier l'agriculture par principes, ou dictionnaire universel d'agriculture. Tome troisième. CH-DI. Paris, **1785**

SOURCE : Bibliothèque de la Société nationale d'horticulture de France. Fonds ancien, A1319 (3)
Hortalia, consulté le 1 mai 2023, https://bibliotheque-numerique.hortalia.org/items/show/2671.



Tome III. Planche IX. P. 293

CHIEN, économie rurale.

p. 287 […] Le chien de berger ainsi nommé parce qu'il sert à la garde des troupeaux, est, de toutes les espèces de chiens, le plus commode à l'homme ; il évite les soins continus & fatigans de la vigilance, les cris, les allées, les venues que seroit obligé de faire un berger en conduisant les troupeaux. Instruit par ses leçons, & docile à sa voix, c'est un nouveau maître qui, fier de la portion d'empire qu'on luis donne, mérite de plus en plus la confiance par les soins toujours renaissans. Il rassemble le troupeau, le ramène près de son conducteur, défend les blés, les vignes, que les moutons auroient bientôt dévastés, s'il leur étoit permis de vaguer ça & là. Dans les pays de plaines, & découverts, où l'on n'a rien à craindre des loups, le chien de berger, plus connu sous le nom de chien de *Brie*, est plutôt le conducteur que le défenseur du troupeau, aussi cette race est-elle plus petite que celle des mâtins. Ces chiens ont les oreilles courtes & droites, & la queue dirigée horizontalement droite en arrière, ou recourbée en haut, & quelquefois pendantes, le poil long sur tout le corps, le noir est la couleur dominante. En général, ce n'est pas par la bonté que cette espèce de chien est recommandable ; mais ce léger défaut est bien racheté par ses talens & son industrie. Dans les pays de bois, & de montagnes, où les loups sont communs, & font des ravages, on ne doit pas confier le soin du troupeau à un simple guide ; il faut lui donner des défenseurs.

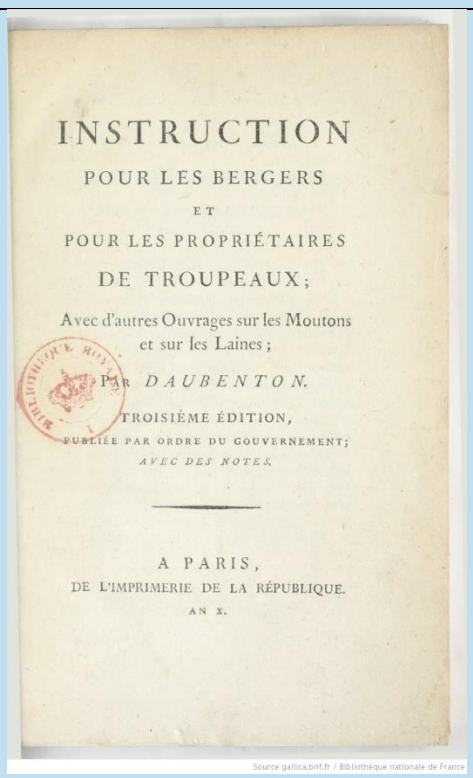
Choisissez donc à la place du chien de *Brie*, ou plutôt, unissez-lui un chien de forte race, vif, hardi, & capable d'attaquer et de terrasser le loup. Vous trouverez ces précieuses qualités dans les mâtins de grosse taille, dont le poil est fourni & épais, les yeux et les narines noirs, les lèvres d'un rouge obscur ; la tête forte, les oreilles pendantes, les dents aigües, le front & le col gros ; les jambes grandes, les doigts écartés, les ongles durs & cours ; en un mot, tout le corps bien formé. Rarement ces chiens qui réunissent toutes ces qualités, sont-ils paresseux & lâches, sur-tout si vous les empêcher de chasser, que vous les nourrissiez toujours avec le troupeau aux champs, & à la maison. Du gros pain doit être leur nourriture. Il faut de bonne heure les former au combat, les exciter quelquefois à se battre ; mais sans permettre que le plus foible soit tout-à-fait vaincu, de peur qu'il ne se rebute, & se décourage. Que son col soit toujours armé d'un collier de cuir garni de pointes de clous. Sur-tout si vous prenez un loup, que ce soient vos chiens de troupeau qui les étranglent & les déchirent ; caressez-les ensuite, encouragez-les, c'est un moyen sûr pour qu'ils ne le craignent pas dans les champs, qu'ils le poursuivent et l'attaquent jusque dans sa retraite. […]

p. 290 […] Les troisièmes ou les derniers, sont les chiens de berger. Ils doivent être hardis, vifs, vigoureux, déliés, de belle taille, armés d'un collier & attachés aux bestiaux. […]

1801.

Daubenton, Louis-Jean-Marie (1716-1800). - Instruction pour les bergers et pour les propriétaires de troupeaux ; Avec d'autres ouvrages sur les moutons et sur les laines, par M. Daubenton. Troisième édition, publiée par ordre du Gouvernement ; avec des notes. - A Paris, de l'Imprimerie de la République. An X. [**1801**]

La première édition de cet ouvrage est datée de 1782. Le texte se présente comme un jeu de questions réponses entre Daubenton « D. » et une tierce personne « R. » qui sert au lecteur sa connaissance du métier de berger, de la gestion des troupeaux, des chiens, de la médecine vétérinaire, & …


INSTRUCTION
POUR LES BERGERS
ET
POUR LES PROPRIÉTAIRES
DE TROUPEAUX;
Avec d'autres Ouvrages sur les Moutons et sur les Laines;
PAR DAUBENTON.
TROISIÈME ÉDITION,
PUBLIÉE PAR ORDRE DU GOUVERNEMENT;
AVEC DES NOTES.
A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE LA RÉPUBLIQUE.
AN X.

Page de titre



PLANCHE I. *Un Berger avec ses vêtemens, sa houlette, sa panetière et son chien. P. 217.*

IIe LEÇON.

Sur les Chiens des Bergers et sur les Loups.

D. Est-il nécessaire que les Bergers aient des chiens pour la conduite de leurs troupeaux ?

R. Il serait à souhaiter que les Bergers pussent se passer de chiens, parce que ces animaux font souvent beaucoup de mal aux troupeaux ; mais ils sont nécessaires dans les cantons où l'on rencontre souvent, des terres emblavées et exposées au dégât. Quand des moutons s'écartent du troupeau, le Berger ne peut retenir que ceux qui sont près de lui, et à la distance où il peut jeter avec sa houlette de la terre contre eux. Les chiens aident le Berger pour la conduite du troupeau, et défendent les moutons contre les loups, s'ils sont assez forts.

D. Quels sont les cantons où le Berger peut conduire son troupeau sans le secours des chiens ?

R. Dans les pays où les terres sont divisées par grandes soles, il y a toujours beaucoup de terrain en jachère, c'est-à-dire, non emblavé; on peut y conduire un troupeau nombreux sans le secours des chiens. Les moutons vont naturellement tous ensemble ; ils ne s'écartent du troupeau que lorsqu'ils aperçoivent une pâture qui leur paraît meilleure que celle où ils sont : cet appât est ordinairement trop éloigné des grandes jachères pour les attirer; mais si le troupeau se trouve à l'un des bouts de la jachère près des terres sujettes au dégât, le Berger se tient du côté de ces terres pour les défendre.

D. Quel mal les chiens peuvent-ils faire aux moutons, et comment l'empêcher ?

R. Les chiens trop ardens et mal disciplinés se jettent sur les moutons, les mordent, les blessent et leur causent des abcès. Ils épouvantent les brebis pleines, et en les heurtant ils les font quelquefois avorter ; ils renversent les bêtes languissantes qui ont peine à suivre le troupeau ; ils les fatiguent toutes, et les échauffent en les menant trop vue et trop durement.

Pour empêcher tous ces inconvéniens, il ne faut employer à la conduite des troupeaux que des chiens d'un naturel doux, bien appris à ne montrer les dents qu'aux loups et jamais aux moutons. Un bon chien, bien dressé, les fait obéir, sans leur nuire ; ils s'accoutument à faire d'eux-mêmes ce que le chien leur ferait faire de force. Ils se retirent lorsqu'il s'approche ; ils n'avancent pas du côté où ils le voient en sentinelle sur le bord d'un terrain défendu.

D. Comment les chiens servent-ils à diriger la marche d'un troupeau ?

R. Lorsqu'un Berger conduit son troupeau devant lui, il peut bien hâter la marche du troupeau , et celle des bêtes qui restent en arrière ; mais il ne peut pas empêcher que le troupeau n'aille trop vite , ou que des bêtes ne s'en éloignent en le devançant, ou en s'écartant à droite ou à gauche ; il faut qu'il se fasse aider par des chiens. Il les place autour du troupeau, ou il les y envoie pour y faire rentrer les bêtes qui vont trop vite en avant, qui restent en arrière, ou qui s'écartent à droite ou à gauche.

D. Comment un Berger peut-il faire exécuter ces différentes manœuvres par ses chiens ?

R. Il faut qu'il les dresse de jeunesse, et qu'il les accoutume à obéir à sa voix. Le chien part à chaque signe et va en avant du troupeau pour l'arrêter, en arrière pour le faire avancer, sur les côtés pour l'empêcher de s'écarter ; il reste dans son poste, ou il revient au Berger, suivant les signes qu'il entend.

D. Que faut-il faire pour dresser un chien de Berger ?

R. II faut apprendre au chien à s'arrêter, à se coucher, à aboyer, à cesser d'aboyer, à se tenir à côté du troupeau, à en faire le tour et à saisir un mouton par l'oreille au commandement que le Berger lui fait de la voix ou de la main.

D. Comment apprend-on à un chien à s'arrêter, ou à se coucher suivant la volonté du Berger ?

R. En prononçant le mot *arrête*, on présente au chien un morceau de pain ou d'autre aliment qui le fait arrêter, ou on l'arrête de force ; en répétant cette manœuvre, on l'accoutume à s'arrêter à la voix du Berger.

Pour dresser un chien à se coucher lorsqu'on le voudra, il faut le caresser lorsqu'il s'est couché de lui-même, ou après l'avoir fait coucher de force en le prenant par les jambes, et prononcer le mot *couche* ; s'il veut se relever trop tôt, on le frappe pour le faire rester.

Lorsqu'il est tranquille on lui donne à manger, et on parvient à le faire obéir en prononçant le mot *couche*.

D. Comment fait-on aboyer un chien lorsqu'on le veut, et comment l'empêche-t-on d'aboyer !

R. On imite l'aboiement du chien, en lui montrant un morceau de pain qu'on lui donne lorsqu'il a aboyé ; ensuite on prononce le mot *aboie*. On l'accoutume aussi à cesser d'aboyer, lorsqu'on prononce le mot *paix-là*. On menace le chien, et on le châtie lorsqu'il n'obéit pas ; on le caresse et on le récompense lorsqu'il a obéi.

D. A quel âge faut-il dresser les chiens pour les Bergers ?

R. On commence à dresser les chiens à l'âge de six mois, s'ils ont été bien nourris, et s'ils sont forts ; mais s'ils ont peu de force, il faut attendre qu'ils aient neuf mois.

D. Comment apprend-on à un chien à faire le tour d'un troupeau, à le côtoyer, à marcher en avant, à revenir sur ses pas et à rester en place ?

R. Pour apprendre à un chien à tourner autour du troupeau , il faut jeter en avant du chien une pierre pour le faire courir après , et la jeter encore successivement de place en place jusqu'à ce qu'on ait fait avec le chien le tour du troupeau, toujours en prononçant le mot *tourne*.

C'est aussi en jetant une pierre en avant et ensuite en arrière que l'on dresse le chien à côtoyer le troupeau en prononçant le mot *côtoie* : on dit *va*, pour le faire aller en avant ; *reviens*, pour le faire revenir ; et *arrête*, pour le faire rester en place : on emploiera d'autres mots pour faire obéir les chiens, dans les pays où les Bergers auront un autre langage.

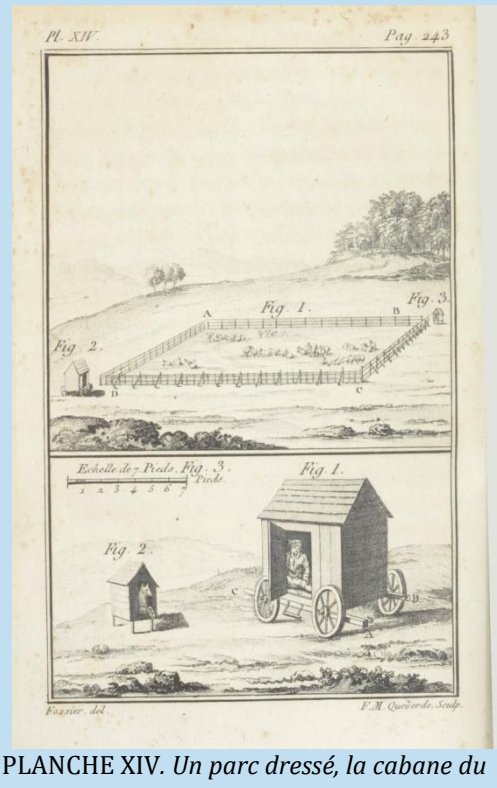


PLANCHE XIV. *Un parc dressé, la cabane du Berger et la loge du chien P. 243.* Organisation d'un pacage en plaine, modèle que l'on retrouve jusqu'au 20e siècle en Beauce.

D. Comment apprend-on à un chien à saisir un mouton par l'oreille pour le ramener lorsqu'il s'égare, ou pour l'arrêter au milieu du troupeau en attendant le Berger ?

R. On fait tourner un chien autour d'un mouton qui est seul dans un enclos ; ensuite on met l'oreille du mouton dans la gueule du chien pour l'accoutumer à saisir le mouton par l'oreille, ou on attache un morceau de pain à l'oreille du mouton qui est au milieu d'un troupeau ; alors on anime le chien à courir à l'oreille du mouton : il s'accoutume ainsi à la saisir. Par cette manœuvre on apprend au chien à arrêter le mouton que le Berger lui montrera dans un troupeau. Les chiens peuvent aussi arrêter les moutons en les saisissant avec la gueule par une jambe de devant ou par une jambe de derrière au-dessus du jarret ; mais ce dernier moyen n'est pas sans inconvénient ; souvent le jarret reste engourdi, et le mouton boîte pendant quelque temps.

D. Comment le chien fait-il obéir le troupeau ?

R. En courant dessus il fait fuir devant lui les premières bêtes qu'il rencontre, et de proche en proche tout le troupeau prend la même route, si le chien continue de le presser.

Lorsqu'une bête n'obéit pas assez vite à son gré, il l'approche et la menace de la voix.

D. Lorsqu'un chien est bien instruit, ne peut-il pas en instruire un autre ?

R. Il faut moins de temps et de peine pour instruire un jeune chien, lorsqu'il en voit un qui sait conduire le troupeau ; le jeune chien veut prendre les mêmes allures : mais il se trompe souvent ; il ne serait peut-être jamais bien instruit, si le Berger ne lui apprenait pas les choses que l'exemple de l'autre chien ne peut pas lui faire entendre.

D. Quels chiens faut-il prendre pour le service des troupeaux, et combien en faut-il ?

R. Tous ses chiens alertes et dociles sont bons pour être dressés au service des troupeaux.

On appelle chiens de race ceux dont le père et la mère sont bien exercés à conduire les troupeaux : on croit que ces chiens de race deviennent plus facilement que les autres de bons chiens de Berger. Dans les cantons où les terres exposées aux dégâts des moutons ne se rencontrent que rarement, un seul chien suffit pour cent moutons ; mais lorsque ces terres sont près les unes des autres, et que le troupeau en approche souvent, il faut deux chiens, et même trois ou quatre, parce que deux ne pourraient pas résister toute la journée ou pendant plusieurs jours de suite aux courses presque continuelles qu'ils sont obligés de faire, pour détourner les moutons qui s'approchent des terres défendues. Il faut donc avoir assez de chiens pour les relayer, et leur donner le temps de se reposer lorsqu'ils sont trop fatigués.

Dans les cantons où les loups sont à craindre, il faut que les chiens des Bergers soient assez forts pour leur résister, et assez aguerris pour leur donner la chasse. Les chiens bien garnis de poil, supportent mieux le froid et la pluie que les autres.

D. Quelle race de chiens préfère-t-on aux autres dans les cantons où les loups sont peu à craindre !

R. La race des chiens que l'on appelle chiens de Berger, parce que ce sont ceux que l'on emploie le plus communément pour le service des troupeaux; ils sont naturellement fort actifs, et on les rend aisément très-dociles.

On peut aussi dresser des chiens de toute autre race.

D. Quelle est la meilleure race de chiens pour la garde des troupeaux dans les cantons où les loups sont à craindre ?

R. Celle des mâtins. Ces chiens sont forts et courageux ; mais il faut les armer d'un collier de fer hérissé de longues pointes, et les animer contre le loup les premières fois qu'ils ont à le combattre, ou les mettre de compagnie avec d'autres chiens déjà aguerris.

D. Quelle précaution faut-Il prendre lorsqu'on est obligé d'employer un chien mal discipliné, qui blesse les moutons ?

R. Il faut lui casser les dents canines, que l'on appelle les crochets, et qui entreraient profondément dans la chair du mouton, lorsqu'il le mordrait.

D. Comment faut-il nourrir les chiens des Bergers ?

R. Il en coûte très-peu pour les nourrir ; lorsqu'on est près des grandes villes, où il meurt souvent des chevaux, et où l'on fond beaucoup de suif, on donne aux chiens de la chair de cheval, ou ce qui reste après la fonte des suifs : au défaut de ces denrées, on leur fait du gros pain. Il ne faut jamais leur donner à manger de la chair des bêtes à laine : si on les accoutumait à cette nourriture, ils prendraient aussi l'habitude de mordre les bêtes du troupeau, par avidité pour leur sang. On dresse les mâtins comme les autres chiens pour la conduite des moutons.

D. Les Bergers n'ont-ils pas quelque moyen qui leur facilite la conduite des troupeaux lorsqu'ils manquent de chiens ?

R. Ils apprivoisent quelques bêtes du troupeau; ils leur donnent des noms particuliers, et les accoutument à venir à eux lorsqu'ils les appellent. Pour leur faire prendre cette habitude, ils les font suivre en leur présentant un morceau de pain. Lorsque le Berger veut faire passer le troupeau par un défilé, le faire changer de route ou le rassembler, il fait venir à lui les bêtes apprivoisées ; celles qui se trouvent auprès d'elles les accompagnent, les autres viennent après, et bientôt tout le troupeau se trouve disposé à suivre les pas du Berger.

D. Quelles précautions y a-t-il à prendre contre les loups ?

R. 1° On attache au cou d'un certain nombre de moutons, des sonnettes, dont le son fait retrouver les bêtes qui se sont écartées dans les bois et dans quelques endroits où le Berger ne peut pas les apercevoir. Lorsque le loup approche du parc, ou de la bergerie, les bêtes à laine sont ordinairement les premières à le sentir; elles s'effraient et s'agitent de manière à faire bien entendre leurs sonnettes, qui avertissent du danger les chiens et le Berger. Les sonnettes appellent aussi le Berger, lorsqu'il arrive dans la bergerie quelque chose d'extraordinaire qui met les bêtes à laine en mouvement, le jour ou la nuit.

2° Le Berger fait accompagner son troupeau par des chiens assez forts et assez courageux pour faire face au loup, le mettre en fuite, le poursuivre et même le tuer.

3° Le Berger veille attentivement sur son troupeau lorsqu'il le conduit près des bois, ou dans des cantons fréquentés par les loups.

Il doit avoir la même attention lorsqu'il se trouve près des champs où l'herbe est assez haute pour que les loups puissent y rester cachés. Ils sont partout à craindre dans les jours de brouillard, et à l'entrée de la nuit, et surtout près des haies et des buissons, où ils se tiennent en embuscade.

4° On fait des feux, ou au moins de la fumée, près des troupeaux.

D. Que doit faire le Berger lorsque les loups approchent du troupeau, ou lorsqu'ils ont déjà saisi quelque bête à laine ?

R. Lorsque le loup paraît, le Berger rassemble son troupeau et met ses chiens à la poursuite du loup. Il reste auprès de son troupeau ; il observe s'il ne verra point paraître d'autres loups de quelque autre côté ; il crie au loup ; il encourage ses chiens. Mais si le loup a déjà saisi sa proie, le Berger court dessus, sans cependant perdre de vue le troupeau ; il anime les chiens au combat ; il s'efforce de faire lâcher prise au loup, ce qui arrive souvent *.

** Dans les pays où les loups sont communs, et où les troupeaux parquent, le Berger aura un fusil dans sa cabane (HUZARD).*

Source Gallica-BNF

1808.

Fréville, Anne-François-Joachim (1750?-18..). - Histoire des chiens célèbres, entremêlée de notices curieuses sur l'histoire naturelle, pour donner le goût de la lecture à la jeunesse.
Tome 2. Par A.-F.-J. Fréville,... Seconde édition, 2 tomes... **1808**.



Frontispice du tome 1

Ruse des Loups.

Rien n'est mieux combiné, rien n'est si étonnant que l'accord et le concert des scélérats entre eux ; voilà la cause de leur supériorité sur les gens de bien, qui sont trop timides, et qui ne savent point s'entendre. Les loups eux-mêmes confirment la vérité de ces observations.

En se promenant dans une campagne, un riche propriétaire apperçut [sic] un vieux loup qui guettait un troupeau de moutons ; il en avertit le berger, et lui conseilla de faire poursuivre la bête vorace par ses chiens ; je m'en garderai bien, répondit le berger ; ce loup que vous voyez n'est-là que pour détourner mon attention ; il y a certainement un peu plus loin un second loup caché, qui n'attend que le moment où je lâcherai mes chiens sur celui-ci, pour m'enlever une brebis.

Le bourgeois curieux de vérifier le fait, et ne pouvant concevoir une telle audace, s'engagea à payer la brebis, dans le cas où elle serait emportée. A peine les chiens vigoureux furent-ils lâchés d'un côté sur le loup, que deux autres, qui étaient embusqués derrière un arbre, partirent chacun d'un côté opposé, et vinrent saisir audacieusement un tendre agneau qu'ils traînèrent dans un bois voisin.

Source Gallica-BNF

1821-1823.

Thouin, André (1747-1824), Tessier, Alexandre-Henri (1741-1837). - Nouveau cours complet d'agriculture théorique et pratique contenant la grande et la petite culture, l'économie rurale et domestique, la médecine vétérinaire, etc. ou Dictionnaire raisonné et universel d'agriculture. Tome second, ASC-BOEU / . Par les membres de la section d'agriculture de l'Institut de France... Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée. - A Paris, chez Déterville, libraire et éditeur, rue Hautefeuille, n° 8. M. DCC. XXI [-M. DCC. XXIII] **[1821-1823]**

BERGER. Ce mot est consacré pour désigner l'homme qui soigne les troupeaux de bêtes à laine. Il diffère des mots *pâtre, pasteur, pastoureau*, qui s'appliquent aux gardiens de toute espèce de bétail. Ces derniers noms sont génériques ; celui de *berger* est une dénomination particulière.

En général les bergers mènent trop vite leurs troupeaux : ce qui n'est qu'un léger inconvénient pour les moutons et pour les brebis qui ne sont pas pleines, en est un grand pour celles qui le sont , et pour les agneaux. Il vaut mieux qu'ils s'en fassent suivre que de les faire marcher devant eux : les chiens souvent sont nuisibles et favorisent la négligence des bergers, blessent et tuent même les animaux. Les Espagnols sont habitués à se servir de moutons apprivoisés, qui, à la voix , observent et dirigent le troupeau entier ou les divisions du troupeau sur les points où l'on désire les porter. Qui empêche que la plupart de nos bergers, au moins dans quelques saisons, ne les imitent ? On ne peut contester l'utilité des chiens dans les pays où les cultures sont variées et divisées, et par-tout où il faut une garde active de jour, et une grande surveillance de nuit.

Deux sortes de chiens sont employées par les bergers : les uns, gros, forts et vigoureux , sont destinés à écarter les ours et les loups ; les autres, petits, mais vifs, ardens et pleins d'intelligence, font mouvoir les bêtes à laine quand ils en ont l'ordre, comme un colonel fait mouvoir son régiment. Les premiers sont gardiens des troupeaux contre leurs ennemis ; les derniers sont gardiens des propriétés contre les troupeaux. La nature et l'instinct seuls forment les gros chiens pour ce genre de guerre ; leur courage leur suffit : les autres ont besoin d'une éducation particulière. Pour s'en procurer de bons, le premier soin est de bien choisir la race, celle dite *chien de berger* est la meilleure. Pour tirer des petits de l'accouplement d'un mâle et d'une femelle de cette race, il faut que la chienne ne soit couverte que par un seul chien. A six mois, on commence à dresser les jeunes ; à un an ou à quatorze mois, leur éducation est faite. Tant qu'on cherche à les former, on aurait tort de les laisser courir avec les autres chiens après les moutons ; ils seraient gâtés pour jamais. Quand le berger fait manœuvrer les jeunes chiens, il les tient en laisse et il les envoie seuls pour qu'ils ne soient pas troublés. Il les corrige chaque fois qu'ils désobéissent et mordent les animaux. Quelquefois il est obligé de leur casser les crochets. La première fois qu'un berger exerce un chien, il se met près du troupeau ; peu-à-peu il s'en éloigne, à mesure que le chien se forme ; à la fin, de quelque distance qu'on lui ordonne de courir, il fait ce qu'on lui demande, et ne manque pas de partir.

Les chiens , comme les autres animaux et les hommes, ont leur caractère qu'il faut étudier : il y en a qui veulent être caressés ; on n'obtient rien des autres sans les battre : parmi ceux-ci il s'en trouve de boudeurs, qui ne valent rien, parce que si le berger les corrigeait ils le laisseraient dans l'embarras. Les meilleurs sont ceux qui, après avoir été battus , reviennent caresser leur maître.

J'ai vu des chiens qui ne voulaient aller qu'à la droite ou à la gauche du berger. Il fallait qu'il se plaçât, à l'égard du troupeau, de manière que le chien se retrouvât toujours du côté où il était accoutumé d'aller : c'était un vice d'éducation.

Un chien, dans les pays où il y a beaucoup de culture à conserver, ne dure pas dix ans , parce qu'il s'excède de travail ; lorsque c'est en plaine et que la terre n'est pas pierreuse, il vit plus que dans les cas contraires.

Un bon chien doit obéir ponctuellement, ménager le bétail , et être très-surveillant et même, méchant au parc.

Les instrumens du berger sont une houlette, un fouet, un bâton. La houlette est composée d'un long manche de bois, de 5 à 6 pieds , d'un petit fer de bèche, un peu en cuillère à un bout, et d'un crochet de fer recourbé ou très-coudé à l'autre bout. Le berger se sert du fer de bêche pour lancer des mottes de terre contre ses chiens et contre les moutons, et pour amonceler des gazons, avec lesquels il se forme des abris. A l'aide du crochet il arrête une bête en la saisissant par une des jambes de derrière. Le fouet est nécessaire en été sur-tout et dans le temps du parcage ; il réveille mieux les animaux au milieu de la nuit que la voix du berger et les aboiemens des chiens. La bâton est l'appui des mauvais temps et la défense ordinaire ; il faut qu'il soit gros et d'un bois dur. Dans le midi, les bergers ne font usage ni de la houlette ni du fouet, parce qu'ils ont moins à garder et parce qu'on n'y parque pas. A ces instrumens joignez la pannetière, poche de cuir à plusieurs compartimens, pour serrer le pain, une lancette et un bistouri pour saigner ou ouvrir un dépôt, un grattoir pour détruire les boutons de gale ; du fil , du linge, en cas de blessure, et vous aurez à-peu-près tout ce qui est utile à un berger quand il est aux champs. [...]

Source Gallica-BNF

1898.

Menault, Ernest (1830-1903). - Les ouvriers de la ferme : le berger, conduite du troupeau et dressage des chiens, par Ernest Menault,... 4e édition. - Pairs, 1898

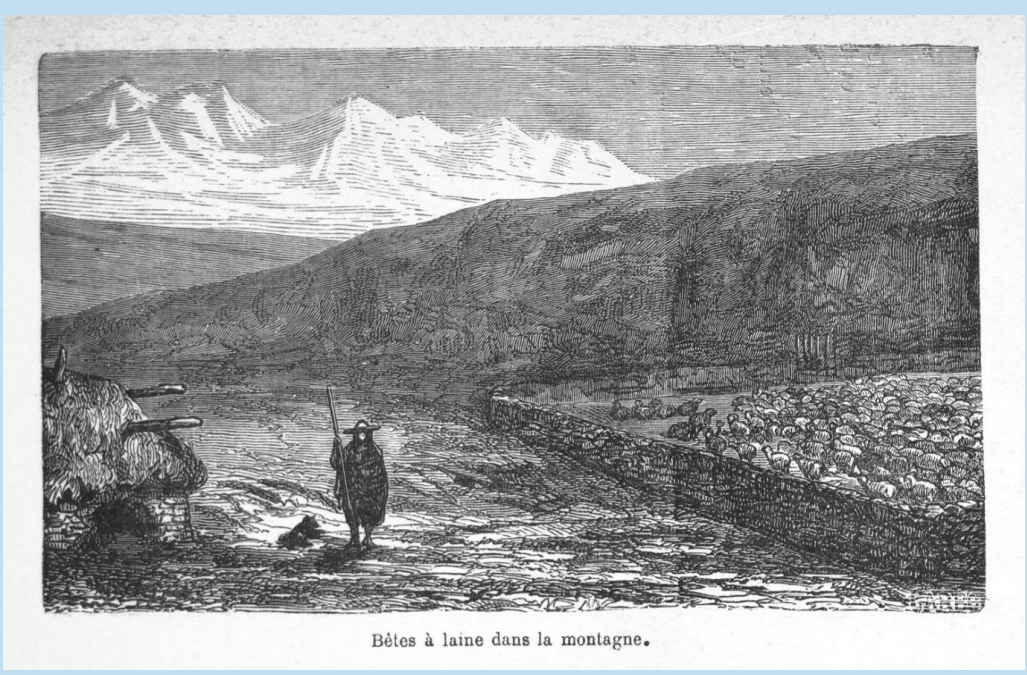


Vallée de Luz.

[p. 30-32]

Dans la région du Sud-Ouest qui comprend l'Ariège la Haute-Garonne, les Hautes-Pyrénées, les Landes, le Gers, la Gironde, la Charente, la Charente-Inférieure, la Dordogne, le Lot, Lot-et-Garonne, le Tarn et le Tarn-et-Garonne, on trouve un grand nombre de races ovines qui ne sont pas mieux caractérisées que dans la région précédente. Ce sont : 1° la race quercinoise ou race des Causses, qui vit exclusivement sur les pâturages, dans les bois et sur les collines et qui souvent parcourt dans la journée jusqu'à 10 kilomètres pour trouver sa nourriture : pour éviter que les animaux ne s'égarent, ils portent au cou une clochette ; 2° la race lauraguaise, dont les brebis bonnes laitières donnent souvent deux agneaux ; 3° la race pyrénéenne ; 4° la race landaise, très-rustique, à laquelle l'herbe rare et maigre des landes suffit, et qui, presque constamment dans l'eau, est néanmoins peu sujette aux maladies; 5° la race ariégeoise, qui a plus ou moins de sang mérinos, passe la belle saison sur les pâturages des montagnes du Comté de Foix et sur les hauts plateaux de la vallée de l'Ariège, où elle est connue sous le nom de race Saint-Gironnaise : on l'engraisse dans les vallées inférieures et dans les plaines ; 6° la race maraichine et la race de Champagne ; 7° la race mérinos croisée, la race Southdown croisée.

Les bêtes à laine de cette région forment, suivant les localités, des troupeaux plus ou moins considérables. Dans diverses contrées, on les confie à des enfante qui les gardent fort mal ; dans d'autres, ce sont des bergers de profession qui les surveillent.



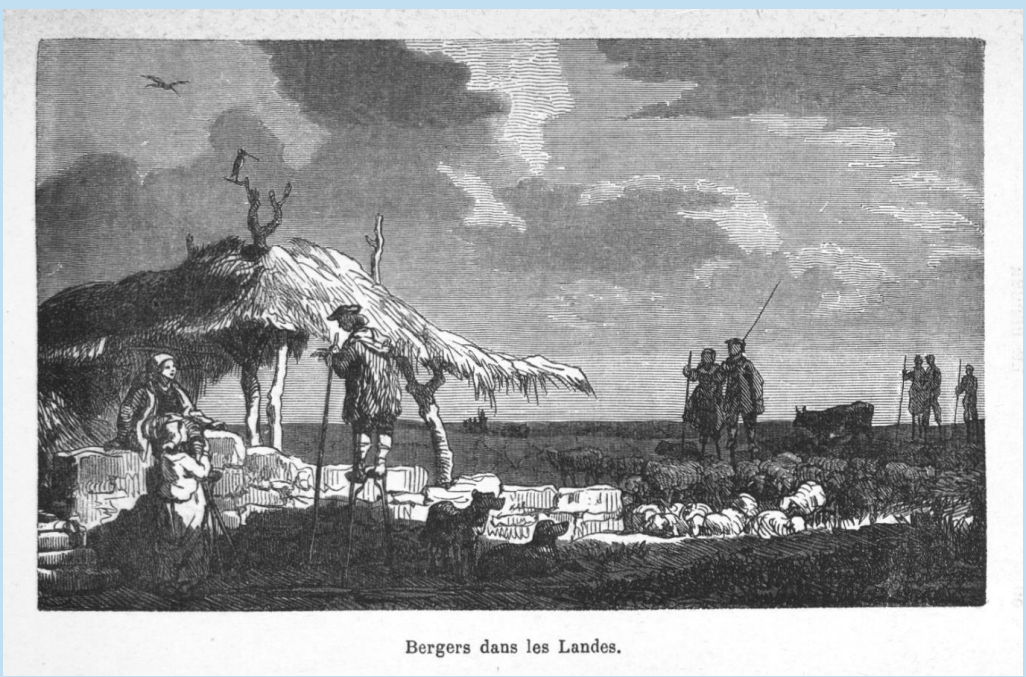
Bêtes à laine dans la montagne.

Les troupeaux qui, pendant la belle saison, errent de pâturage en pâturage dans les montagnes des Pyrénées, sont toujours précédés par un jeune berger qui appelle de la voix et aussi de la cloche tout animal qui s'éloigne ; le berger ou pâtre marche derrière ; souvent il est suivi par un aide muni d'un sac de sel orné d'une grande croix rouge.

Les bergers pyrénéens sont ordinairement accompagnés d'un chien appartenant à la race du pays. Ces chiens sont assez forts pour combattre contre les loups et les ours.

Les bêtes à laine qui vivent dans les landes de la Guyenne, sont surveillées par des pâtres montés sur des échasses. Ces bergers, si curieux par leurs costumes et la facilité avec laquelle ils se déplacent et traversent les landes brûlantes pendant l'été et inondées durant l'hiver, disparaissent d'année en année par suite du progrès de l'agriculture et de la diminution des terres de bruyères et des grands troupeaux de bêtes à laine.

En général, pendant la mauvaise saison, les troupeaux ne reçoivent comme supplément de nourriture que de la paille de seigle ou de froment.



Bergers dans les Landes.

[p. 51-53]

Les chiens de berger.

Le chien est le premier ministre du berger. Il exécute toutes ses volontés, il maintient le troupeau dans la légalité, il rappelle les délinquants à l'ordre, avertit de la voix celui-ci, mord quelquefois celui-là. Il est ministre, préfet de police et garde champêtre. Pour remplir tant de fonctions, il importe qu'un chien soit intelligent.

Dans une leçon faite au concours régional agricole de Bourges en 1897, nous avons cherché à établir l'historique des chiens de berger. Cela n'est pas facile. Les auteurs latins donnent des renseignements vagues. Les chiens de berger à bette époque sont surtout des animaux destinés à protéger les troupeaux contre les loups.

Terentius Varron décrit les qualités physiques du chien de berger. C'est un chien de garde, il doit être robuste et avoir le poil blanc, pour qu'on puisse facilement le distinguer des bêtes fauves dans

l'obscurité de la nuit.

Columelle veut aussi que ces chiens soient robustes, prompts et dispos, et de couleur blanche.

Dans le Bon Berger, Jehan de Brie indique comment on doit habituer un chien à ne prendre les brebis que par l'oreille.

Charles Estienne entend que le « père de famille fasse estat » d'avoir trois sortes de chiens :

L'une qu'on appelle chien de garde contre les secrètes embûches des larcins de l'homme ;

L'autre qu'on appelle chien de berger, pour résister aux outrages des hommes et bêtes sauvages et les repousser.

Le chien de berger doit être tant gros et pesant que celui de la métairie fort et robuste, et aucunement prompt et léger, car on le prend pour combattre et pour courir, attendu qu'il doit guetter et chasser les loups. Il veut aussi qu'il soit blanc.

Pour Buffon, le chien de berger est celui qui se rapproche le plus de la race primitive. On les appelle en France communément chiens de Brie. Ce chien primitif transporté dans des climats tempérés et chez des peuples policés, en Angleterre, en France, en Allemagne aurait perdu son air sauvage, ses oreilles droites, son poil rude, épais et long, et serait devenu dogue, chien courant et mâtin par la seule influence de ces climats.

Daubenton reprend la thèse de Buffon, et il insiste sur ce que la forme du museau est le trait le plus marqué de la physionomie des chiens de chaque race et le caractère le plus décisif pour les distinguer. Voici la description qu'il fait des chiens, de berger. La taille de ces chiens est au-dessous de celle des mâtins, des grands danois. Ils ressemblant beaucoup aux mâtins par la forme de la tête et du museau, qui sont plus grands que dans les lévriers et plus minces que dans les danois.

Les chiens de berger ont les oreilles courtes et droites et la queue dirigée horizontalement en arrière ou recourbée en haut, et quelquefois pendante ; le poil est long sur tout le corps, à l'exception du museau et de la face extérieure des jambes de derrière. Le noir est la couleur dominante de ces chiens : les jambes et la queue ont plus de fauve que de noir. Il y a aussi deux taches de couleur fauve au-dessus des yeux et quelques teintes de cette même couleur sur le museau. On appelle les chiens de cette race chiens de berger parce qu'on les emploie à la garde des troupeaux. Ce type se rapproche du chien de Beauce à poil long. Dans le Cours d'agriculture de l'abbé Rozier, 1809, on signale deux sortes de chiens : Pour les pays de plaines, le chien de Brie ; ses oreilles sont courtes et la queue dirigée horizontalement ou recourbée en haut ou quelquefois pendante, son poil long sur tout le corps ; le noir est la couleur dominante. Pour les pays de bois et de montagnes, les bergers devront joindre aux chiens de Brie des défenseurs plus robustes, des mâtins de forte race.

En 1810, Tessier, dans son ouvrage Instruction sur les bêtes à laine, fait connaître deux sortes de chiens de berger : les uns gros et vigoureux, destinés à écarter les ours et les loups ; les autres petits, mais vifs, ardents et plein d'intelligence ; ceux-ci font mouvoir les bêtes à laine. On reconnaît dans cette désignation le chien de Beauce et le chien de Brie.

On admet aujourd'hui des chiens de Beauce, de Brie, du Languedoc, de la Crau ou des Pyrénées.

[p. 188-190] ***Menault reprend le texte et les explications de l'abbé Tessier puis il conclut par :***

Un bon chien doit savoir ponctuellement ménager le bétail, être très surveillant et même méchant. Ajoutons qu'un bon chien de berger ne doit pas mordre les bêtes, mais seulement les bourrer.

Lorsque celles-ci sont dans l'abondance, lorsque des pièces de terre un peu étendues leur offrent un bon pâturage, alors elles sont faciles à garder, mais lorsque la faim les presse, lorsque dans le temps qui précède la moisson un troupeau trouve à peine de quoi ne pas mourir de faim, il faut alors que le chien fasse usage de la dent. Souvent deux chiens sont nécessaires, un de chaque côté. Quand ils sont mal nourris, ils ne résistent pas longtemps ; certains chiens prennent les brebis par les oreilles et les déchirent. D'autres les attrapent à l'avant-bras ou au flanc, ce qui cause souvent du mal aux moutons. Un chien, s'il doit mordre, s'attaquera au-dessus du jarret ou sur le cou.

Si le chien ne doit pas mordre, il doit aboyer quelquefois, mais seulement au commandement de son maître. Quand le chien aboie continuellement, les bêtes n'y font plus attention.

Lorsque le chien est bien dressé, si le berger veut s'absenter, il n'a qu'à intimer ses ordres au chien, celui-ci maintiendra à lui seul le troupeau. Les champs qui bordent la route ne subiront aucun dommage, ils seront préservés, et cela sans autre défense que l'infatigable activité du chien qui, tout fier de remplacer son maître, va, vient, retourne et monte ainsi la garde pendant des heures entières.

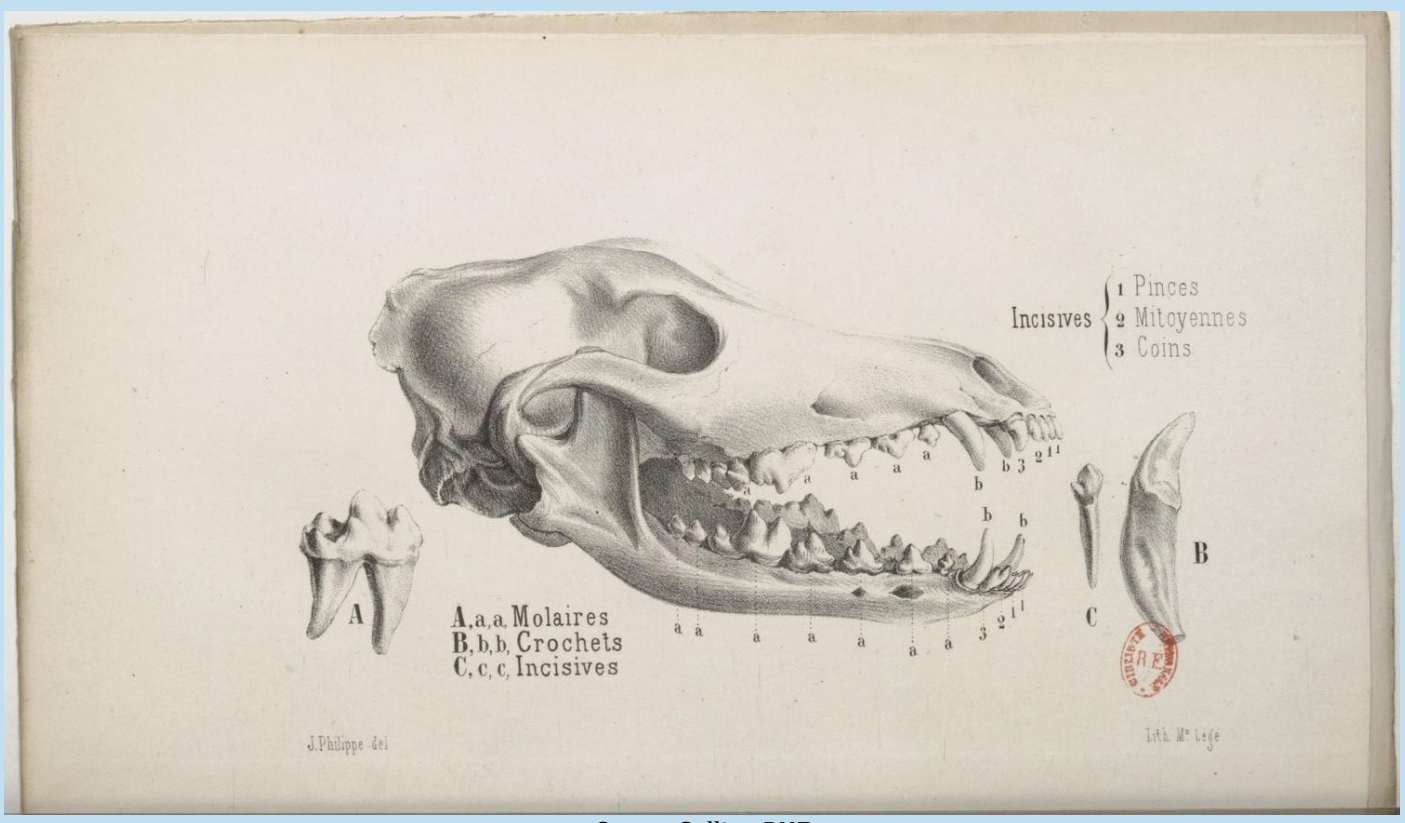
Certains bergers coupent ou plutôt arrachent la queue de leur chien quand il est jeune ; ils prétendent que lorsqu'il est dépourvu de cet appendice, il fait plus de travail avec moins de fatigue. Nous croyons que cette mutilation a des inconvénients. car la queue sert en quelque sorte de balancier et aide le chien dans l'exécution de ses mouvements.

Terminons en disant que si le berger veut être bien obéi, il importe qu'il se fasse aimer de ses chiens. Il doit les caresser toutes les fois qu'ils remplissent bien leur fonction, quand, voyant les bêtes commettre un dégât, ils n'attendent pas qu'on leur dise de les rappeler à l'ordre. Le berger n'oubliera pas que son chien aime les caresses, les bonnes paroles et aussi les friandises.

Source Gallica-BNF

1855.

Dubourdieu, Charles. - Le chien : considérations générales, races, croisements, éducation, emplois utiles maladies, traitements... (2e édition) / par Charles Dubourdieu,.... 1855.



Source Gallica-BNF

1923.
L'Eleveur : médical, scientifique et littéraire... Livraison du 19 août 1923

L'ERGOT DES RACES BERGÈRES (1)

L'ergot est-il ou non avantageux à l'utilisation du chien de berger ; c'est là toute la question.

Je fais partie d'une école où on ne mettait pas en doute que l'ergot ne fut un des caractères distinctifs des races bergères. Cette conviction, je ne l'avais pas puisée dans les livres et ouvrages de cynologie, car comme je l'ai indiqué dans mon article du 12 novembre dernier, notre littérature canine est assez pauvre de renseignements relativement à la morphologie des chiens de berger, les auteurs s'étant plutôt attachés à mettre en lumière les merveilleuses aptitudes et les remarquables facultés intellectuelles de nos races bergères, que les particularités de leur structure et de leur conformation.

C'est autour des rings, c'est dans les conversations entre amateurs, c'est en observant les chiens de berger dans leur travail, c'est en examinant les chiens de rue, et c'est aussi en passant quotidiennement en revue les chiens amenés à la Fourrière de Paris (établissement qui a été pour moi, pondant deux ans, un incomparable centre d'observation), que s'était confirmée mon opinion au sujet de l'ergot.

Du reste, jusqu'à ces dernières années, il n'était pas en discussion que l'ergot ne constituât un des attributs de nos chiens de berger. J'ai encore le souvenir très précis des explications que me donnait un jour dans une exposition mon éminent et regretté maître et ami, M. Pierre Mégnin — le fondateur de ce journal — pour me faire comprendre pourquoi le chien des Pyrénées, qui n'est plus considéré aujourd'hui que comme un chien de garde, doit être doublement ergoté, tout comme un chien de berger : ces grands chiens de montagne avaient été primitivement utilisés à la garde des troupeaux à une époque où il fallait défendre ces derniers, non pas seulement contre les loups, mais aussi contre les ours, ce qui exigeait l'emploi de chiens beaucoup plus lourds et robustes que ceux de nos races bergères actuelles et c'est donc comme marque de leur origine et de leurs anciennes fonctions que ces chiens de montagne ont conservé le double ergot, caractère distinctif de nos races bergères.

Il parait qu'en émettant une pareille théorie ; M Pierre Mégnin se serait trompé. *Errare humanums est*, et M. Mégnin serait, en effet, fort excusable, lui qui a mis au jour tant d autres véités.

Et avec lui se seraient également trompés tous les amateurs utilisateurs et éleveurs de nos races bergères qui jusqu'à ce jour, se sont attachés â rechercher, conserver, sélectionner les chiens doublement ergotés. Enfin ce serait encore et toujours par suite d'une profonde erreur que les rédacteurs .des standards du beauceron et du briard ont considéré le double ergot comme un des caractères essentiels de ces races et ont même fait de son absence un cas de disqualification.

Et sait-on pourquoi tous ces cynophiles se seraient trompés ? C'est parce qu'ils n'auraient pas vu que l'ergot constituait un désavantage et présentait des inconvénients pour l'utilisation de ces chiens.

C'est tout et c'est peu, même en corsant cette dernière raison des précédentes : défaut de stabilité de l'ergot dans l'hérédité et déchet qui en résulte dans l'élevage.

C'est peu, en effet, et les promoteurs, de la suppression de l'ergot l'ont si bien compris qu'ils ont, parait-il, jugé nécessaire d'avoir recours â une enquête, à une espèce sic referendum, pour combler le vide de leurs allégations.

Que peut démontrer cette enquête ? Que le double ergot donne au chien de berger une démarche déplaisante et alourdit et gêne certains du ses mouvements ? Mais, tout le monde est d'accord sur ce point et il est bien inutile de se procurer des déclarations et des attestations, quand il suffit d'ouvrir les yeux pour voir : il n'y a qu'à regarder marcher un lévrier à côté d'un chien des Pyrénées pour constater que c'est celui deux qui a l'extrémité des membres la plus déliée qui possède la démarche la plus élégante. A défaut d'autres exemples du même ordre, que nous pourrions facilement trouver parmi nos animaux domestiques, il n'y a qu'à considérer ce qui se passe dans la nature, qui est un grand maître en fait de sélection, pour voir que l'extrémité des membres se simplifie et que le nombre des doigts diminue au fur et à mesure que la forme animale se développe dans l'action de la course.

On peut contrôler cette observation non seulement en suivant la décroissance du nombre des doigts chez les mammifères, les mieux appropriés pour courir : bovidés, cervidés, équidés, mais aussi chez les oiseaux : outardes, casoars, autruches.

Plus l'animal s'adapte à la course et plus l'extrémité de ses membres se débarrasse de tout appendice inutile pour se réduire à deux doigts, dont un rudimentaire, commue chez l'autruche ou à un simple sabot comme chez le cheval. Bien plus, peut constater que chez le cheval anglais de course, cette réduction se traduit avec une telle intensité que, si la race continue à être sélectionnée dans le sens de la vitesse, on peut craindre que le sabot finisse par se réduire à une simple pointe, ce qui rendrait l'animal incapable de répondre au but auquel il est destiné.

Il n'est donc point besoin d'enquête ni de referendum pour faire la preuve d'un fait évident et nul n'a songé à nier qu'en supprimant l'ergot, on débarrasse le chien d'une *entrave*, ce qui lui donne plus de liberté dans ses mouvements.

Au dire des partisans de la suppression de l'ergot, voilà précisément le progrès qu'il s'agit de réaliser. Est-ce un progrès ? Sans avoir besoin d'aller chercher une définition dans Larousse, chacun comprend que dans le cas qui nous occupe, il ne peut y avoir de progrès que s'il est démontré qu'en rendant au chien de berger la liberté de ses mouvements, nous offrons â ceux qui l'emploient un animal plus apte et mieux approprié aux services qu'ils lui demandent.

Or, le chien de berger doit-il être un chien rapide ?

J'ai précédemment rapporté à ce sujet l'opinion de l'abbé Rosier, dans son Cours d'Agriculture, telle que l'avait adoptée M. Pierre Mégnin qui l'a reproduite dans son ouvrage : *Le Chien et ses Races*. Voici d'autre part, ce qu'a écrit M. Eug. Gayot *« Par trop d'ardeur et d'impétuosité, le chien de berger inspire trop de crainte à ses ouailles ; il bouscule et blesse les bêtes les plus rapprochées de lui ; il épouvante les brebis pleines en les heurtant et détermine des avortements toujours regrettables; il fatigue, il échauffe le troupeau en le menant trop vite et trop rudement. »* (Eug. Gayot. Le Chien, p. 143.)

Cette définition du rôle du chien de berger est lumineuse pour éclairer la thèse que nous soutenons ici et il ne nous resterait plus rien à dire pour démontrer que ce type de chien ne doit être ni trop vite, ni trop impétueux, si nous ne nous rappelions la phrase sévère du professeur Barons à l'égard des théoriciens, dont l'opinion n'est pas toujours conforme à celle des praticiens, utilisateurs et éleveurs, Or, ni Eug. Gayot, ni moi - et je le regrette par le temps qui court - ne pouvons invoquer l'expérience que nous aurions acquise' dans la profession de berger et de gardien de troupeaux.

Recherchons donc ce que peut nous apprendre sur cette question de l'ergot le praticien, berger et paysan. Je prétends que l'énorme majorité, sinon la presque totalité des chiens utilisés en France à la conduite et à la garde des troupeaux, possèdent l'ergot simple et le plus souvent encore le double ergot. Ce n'est qu'une simple affirmation de ma part, mais on me concédera que nos races de chien de berger aujourd'hui classées dans nos catalogues d'expositions canines, n'ont pas vu le jour et n'ont pas été créées sous les riants ombrages de la Terrasse de l'Orangerie.

Les premiers chiens, venant de quelques provinces plus ou moins lointaines, engagés dans une exposition sous la dénomination de chien de berger s'y sont présentés avec leurs caractères particuliers, tels que les recherchaient dans leur pays d'origine leurs éleveurs et leurs utilisateurs et, à moins d'accuser d'une véritable aberration d'esprit les cynophiles qui les ont tout d'abord observés et étudiés, qui ont ensuite suivi les représentants de ces races d'exposition en exposition pour en arriver à établir leur standard, en tenant compte de leurs caractères spéciaux il faut bien croire qu'ils n'auraient pas imaginé que ces animaux étaient pourvus d'un double ergot si véritablement les individus qu'ils avaient eus sous les yeux ne présentaient que cette particularité.

Or, qui pourra croire que le berger, que le paysan, si grand observateur et toujours si près de ses intérêts, se soit ainsi attaché à rechercher et à posséder des chiens présentant

le double ergot, s'il n'y avait pas vu un avantage ? L'esprit d'observation du berger ? mais il faut n'en avoir jamais vu, pour douter de sa sagacité ! Songez donc qu'accoudé sur son bâton, il passe la plus grande partie de sa journée à regarder, à réfléchir, à chercher ce dont il pourra tirer profit. Et c'est là le genre d'homme qui, ayant constamment son chien sous les yeux, dont il suit le travail, dont il observe les moindres mouvements, ne se serait pas aperçu que l'ergot est une véritable entrave pour son auxiliaire et que sou intérêt lui commandait de l'en débarrasser ?

En conservant l'ergot chez leurs chiens de troupeaux, ces utilisateurs nous fournissent donc la preuve la plus éclatante du l'utilité de ce caractère.

Mais au surplus, si le berger, et le paysan de nos campagnes de France avaient considéré que l'ergot était un appendice inutile, sinon nuisible au travail qu'ils exigent de leurs chiens, il leur aurait été facile de les remplacer par d'autres : un chien, même et surtout un chien de berger, ça se change quand il ne répond pas aux services qu'on attend de lui. Sans avoir recours à la sélection pour obtenir des chiens sans ergot, il est facile de s'en procurer qui sont dépourvus de cet appendice.

Car théoriquement, - je ne dis pas pratiquement - la race de chiens de berger sans ergots existe : elle a d'abord porté le nom de chien de berger allemand, qu'elle a troqué depuis contre celui de berger d'Alsace. Or, ce n'est pas cette race qui manque, même dans les coins les plus reculés de nos provinces. Avez-vous vu beaucoup de chiens de berger d'Alsace chargés de la conduite et de la garde de nos troupeaux ?

J'ai eu la bonne fortune, Il y a une quinzaine d'années, d'avoir en mains, pondant quelques jours, deux des premiers spécimens de cette race qui venaient d'être importés en France : ces chiens, Mars et Nelly, je crois, m'avaient été confiés par mon ami, le commandant Tollet, pour être présentés à une exposition de Biarritz, dont j'étais l'un des organisateurs : quand leur propriétaire vint les prendre et que je pus observer ces animaux en plein mouvement sur la plage, je fus frappé par leur allure si différente de celle de nos chiens de berger : vifs, alertes, pétulants, impétueux, ils n'avalent rien de l'attitude réfléchie, attentive, bien qu'ardente et vigilante de nos races françaises. A quelque temps de là, j'eus l'occasion de m'entretenir de cette race de chiens avec un amateur, passionné comme moi d'élevage de pigeons et d'animaux de basse-cour, qui fut dans notre pays un des grands propagateurs de bergers allemands et qui les connaissait bien pour des raisons que je ne crois pas utile de rappeler ici. Il m'expliqua les qualités de ces chiens et je me souviens d'une manière très nette qu'en mettait en parallèle les avantages que ces derniers présentaient sur les nôtres, il fit notamment valoir leur agilité et surtout la subtilité et la finesse de leur odorat, ce qui le rendait des chiens pisteurs par excellence, tandis que nos races de bergers français sont parmi celles qui ont le moins de flair.

Si déjà je n'avais pas su à quel usage on employait ces chiens sur les rives de la Sprée et de la Vistule, les renseignements ainsi recueillis auraient suffit pour me convaincre que ces prétendus chiens de berger étaient destinés à un tout autre usage qu'à la garde et à la conduite des troupeaux.

Malgré tout, on leur a conservé en terminologie cynophile le nom de bergers, bergers d'Alsace (ci-devant bergers allemands).

Mais le public ne s'y trompe pas, et les catalogues d'exposition ont beau les qualifier de *bergers* et les journaux canins ont beau chanter leurs mérites sous la rubrique *chiens de berger* : l'écho leur répond par la voix populaire *: chiens policiers ! Vox populi, vox Dei*, car en effet, ces chiens d'Alsace (ci-devant chiens allemands), ne peuvent et ne doivent être considérés que comme une race de chiens propres à être dressés à l'attaque et à la défense.

Est-ce à cet aboutissement que veulent en venir les réformateurs de nos races bergères – beauceron et autres – en supprimant l'ergot d'abord, en sélectionnant ensuite le sens de l'odorat, en leur donnant enfin le tempérament agressif et impétueux qui, en leur ouvrant la carrière de chiens de police et de chiens de défense, les éloignent à jamais de la garde et de la conduite du troupeau, auxquelles elles seront dorénavant impropres ?

J. Bailly-Maitre.

(1) Voir le numéro 1956.

Source Gallica-BNF

CONSULTATIONS

Canines

N° 19747. — Le papier sur lequel est couché un pedigree n'a pas la moindre importance. La valeur du document provient uniquement des origines, évidemment, et surtout de la signature de l'éleveur. Si celui-ci est d'une honorabilité, d'une honnêteté parfaites, tout est pour le mieux. Sa signature d'honnête homme engage sa responsabilité. Il y a beaucoup de pedigree sur lesquels ne figure ni le certificat de saillie, ni même la signature du propriétaire de l'étalon. Il est certainement préférable que ce certificat signé y figure, mais cela n'est pas indispensable, la signature du naisseur doit suffire. Enfin, si nous nous trouvons en présence d'un pedigree sérieux, avec sujets inscrits, rien de plus facile que d'en contrôler l'authenticité. Nous nous tenons pour cela à la disposition des intéressés. *J. D.*

« L'Eleveur », article du 21 janvier 1923
Source Gallica-BNF

Cette gazette électronique, publiée chaque mois, vous permettra de découvrir ou de redécouvrir de vieux articles et des images sur nos races.

Marchés de chiens, fourrières et autres …

1821-1824.

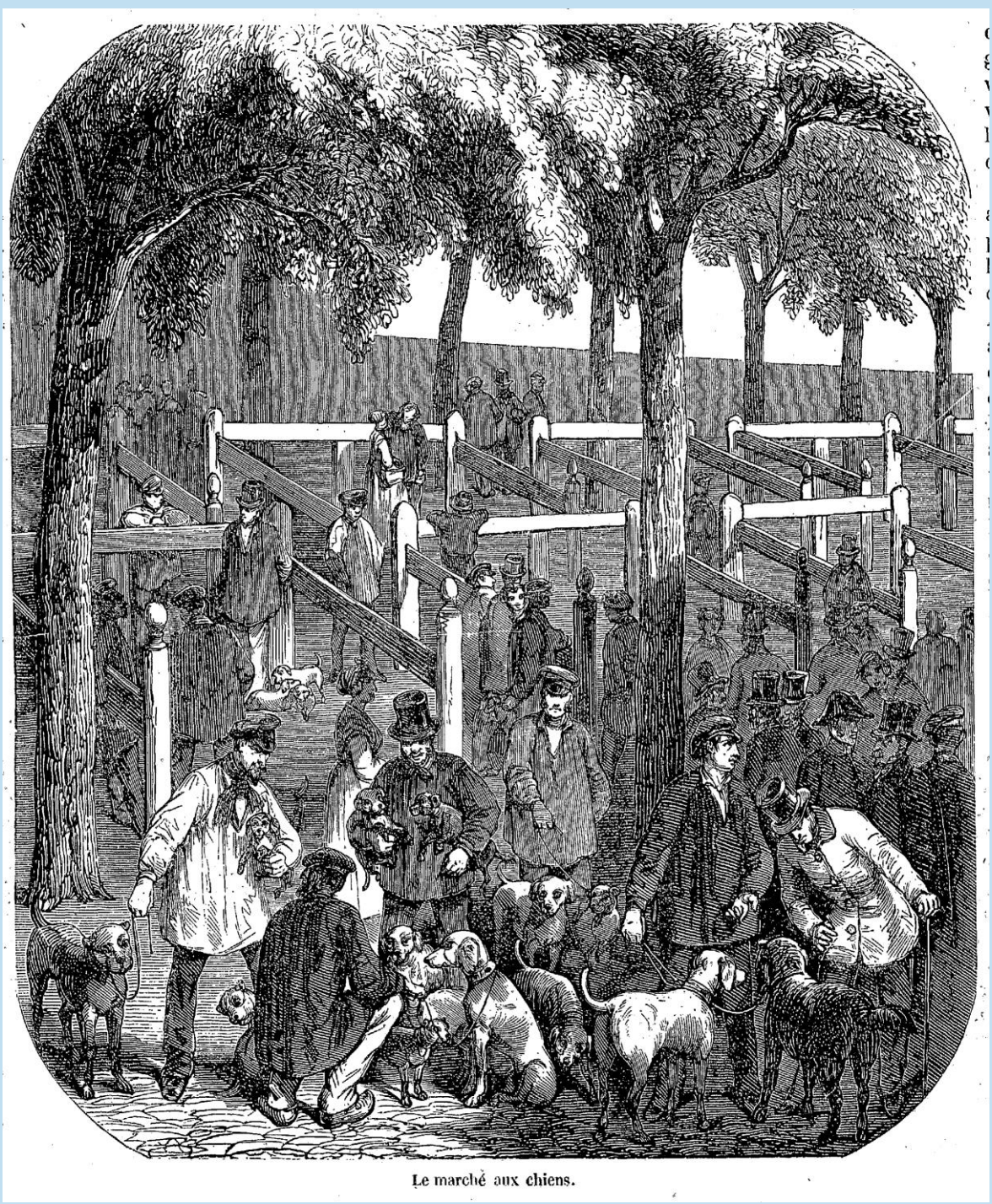
Tableaux de Paris. 1821-1824. Planche n°70 « Le marché aux chiens du Faubourg Saint-Germain »



Source gallica.bnf.fr

1852-1853.

Texier, Edmond Auguste (1815-1887). - Tableau de Paris. Tome 1 / par Edmond Texier ; ouvr. ill. de quinze cents gravures d'après les dessins de Blanchard, Cham, Champin... [et al.]. 1852-1853.



Source Gallica-bnf.fr

1871. Pendant la guerre de 1870 … ou l'usage des marchés aux chiens ne sert pas seulement à se trouver un nouveau compagnon !

L'Indépendant des Basses-Pyrénées : paraissant les lundi, mercredi et vendredi ["puis" paraissant tous les jours excepté le dimanche "puis" journal républicain quotidien "puis" le mieux informé des journaux de la région]. (Pau). Livraison n°95 du vendredi 19 mai 1871

FEUILLETON

_____

Souvenirs anecdotiques du Siège de Paris

PAR HIPOLYTE LANGLOIS

1ère Série

SCÈNES D'AVANT-POSTES

La petite chienne Love.

L'écrivain, quel qu'il soit, a réponse tout. La profession l'exige ainsi. Le plus creux des porte-plumes ne saurait rester *à quia* sans faillir aux traditions du métier,

J'avoue néanmoins, pour mon compte, un certain embarras à m'expliquer la cause secrète, invincible, commune à tous, qui nous attire vers les douleurs des autres. Il y a comme un âcre plaisir à partager ce que souffrent des créatures indifférentes ou même inconnues.

Est-ce une conséquence de notre sociabilité ? Serait-ce un des instincts primordiaux qui distinguent l'homme de la bête ?

Mais j'allais résoudre au courant de la plume ce problème psychologique et sacrifier à mon tour aux exigences du métier.

Passons donc,

Quoi qu'il en soit, pendant les longues semaines du siège de Paris, j'ai passé bien des heures à rechercher, à étudier, à ressentir les douleurs qui n'étaient pas les miennes et j'ai vu des choses poignantes.

Le samedi, 21 janvier, je me rendis à la porte de Flandre, aux abattoirs de la Villette, et je me suis promené plus d'une heure les mains dans les poches, les pieds dans la boue, la tête mal défendue par mon képi une pluie fine et pénétrante, sur la place en avant des abattoirs, où se tient le marché aux chiens.

Le marché aux chiens ! C'était, avant le siège, un marché comme un autre. Une trentaine de négociants en barbets, en caniches, en loulous, en bouledogues y conduisaient leur marchandise. Autant de pauvres diables auxquels l'impôt municipal ou le simple entretien d'une bête pesait trop, y amenaient le compagnon de leur misère et, dans le nombre, se faufilaient des voleurs qui venaient y faire argent des chiens des autres.

A part quelque tristesses silencieuses, discrètes, ce marché n'avait rien de lugubre en somme. Les animaux jappaient, les maquignons criaient de leur voix enrouée, les bonnes gens prodiguaient leurs caresses à leurs bêtes avant la séparation. Derrière tout ce bruit du marché rien d'attristant. On sentait que tous les animaux en vente passaient successivement aux mains de gens qui devaient les choyer, les gâter, leur faite la vie bonne.

Ah! combien différente était la physionomie de ce marché pendent le siège, vers la fin surtout ! Le bombardement l'avait chassé du boulevard d'Enfer et l'avait naturellement amené dans le voisinage des abattoirs de la Villette.

Les maquignons avaient disparu. On n'y remarquait plus que des voleurs à l'air modeste et les vrais propriétaires d'animaux, riches et pauvres. Les chiens amenés là ne pouvaient plus être nourris par leurs maîtres, la ration de trois cent grammes de pain par personne et par jour étant insuffisante. Donc autant de chiens à tuer.

La viande de chien, d'abord un peu honteuse et se vendant en cachette, n'avait pas tardé à prendre une place importante dans l'alimentation publique. Les premiers qui s'étaient risqués à la manger en côtelettes avaient trouvé qu'elle ne différait pas sensiblement de la viande de mouton. Bientôt tout le monde en mangea. Je connais un restaurant qui porta plus d'un mois à sa devanture la dépouille d'une chèvre et qui, grâce à cette enseigne, fit manger du chien à des milliers de clients.

A la Villette, le terre-neuve sur pied valait cent francs couramment, l'épagneul de 80 à 90, le terrier de moyenne taille de 50 à 60, et les détaillants établis sur le trottoir, tout du long de la rue Turbigo surtout, revendaient la viande 2 fr. 50, 3 fr. 50 et jusqu'à 5 fr. la livre, suivant le morceau. Le gigot se cotait au plus haut prix.

Je n'ai rien vu de plus lugubre et de plus navrant quo ce marché de la Villette. Ces séparations forcées, ces affections qui se déchiraient, au sombre lendemain prévu pour la bête, tout cela faisait mal. On amenait là, par force il est vrai, mais enfin on amenait là soi-même un pauvre animal qu'on avait élevé, qu'on chérissait, on le tenait à la laisse sur le pavé boueux, sous la pluie qui tombait ; et le chien mis en vente regardait la figure sombre de son maître, comme pour deviner sa pensée. Et que de mains honteuses j'ai vues serrer furtivement dans la poche le prix de l'ami qu'on avait vendu ! Et que de paupières aussi laissaient trembloter une larme furtive !

A ceux qui me diraient que ces condamnés à mort étaient des chiens, et que les obus et les balles de l'ennemi faisaient chaque jour des victimes bien autrement intéressantes, je répondrai que le champ des douleurs humaines est sans limites, et que toute affection qui se brise violemment est un deuil.

Au reste, je ferais peut-être mieux d'avouer naïvement, pour toute réponse, que le coeur m'a profondément saigné ce jour-là.

Au moment où j'allais me retirer, un homme d'un certain âge, proprement mis, à la figure piteuse, immobile sur le refuge au milieu de la place, attendait acheteur pour une petite bête blanche, havanaise croisée caniche, qui grelottait à ses pieds.

— Vingt-cinq francs, me dit l'homme en me voyant passer.

— Comment ! même une pauvre petite chienne de cette taille ? mais cela doit manger comme un oiseau.

Source gallica.bnf.fr

1907.

148 Bordeaux : Le marché aux chiens / LL. / Collection Gorce photographe-éditeur



Bibliothèque municipale de Bordeaux - (cote C.P. 5533)

1875.

Le Voleur illustré : cabinet de lecture universel. (Paris). Livraison du 3 septembre 1875.

De la chasse au Marché aux chiens l'imagination du lecteur se chargera de la transition ; moi, je m'en passe, et sans préambule, je vous introduis, à la suite du chroniqueur de l'Opinion nationale y dans l'enclos du marché commun aux chiens et aux chevaux, situé entre le boulevard d'Enfer et le cimetière Montparnasse.

Tout d'abord, vous remarquerez deux ou trois catégories bien distinctes parmi les vendeurs : il y a le marchand de chiens par profession et le marchand de chiens par occasion.

Le marchand de chiens par profession tient à la fois du paysan, du braconnier, du garde et du brocanteur ; il est de nature essentiellement mâtinée ; il amène des produits non moins mâtinés que lui ; il vous offre à des prix fabuleux des *pointers* ou des *setters* dont le moindre défaut est de trahir à première vue les faiblesses de la mère qui leur a donné le jour : enfants bâtards ou adultérins qu'on a expulsés du chenil qu'ils déshonoraient, et que le marchand a sauvés sur la route de la mare où le valet de chiens allait mettre fin à leurs jours.

Ces animaux-là se sentent de leur origine : on voit qu'ils n'ont guère souci de leur état civil ; leur attitude à la fois effrontée et indolente, leurs regards qui se fixent sur vous avec indifférence, semblent dire : « Ça m'est égal d'où je viens ; et, ça m'est bien égal où je vais ! Achète-moi, ne m'achète pas, je m'en bats le museau… »

A côté de ces effrontés, voici de pauvres bêtes dont la mine pensive et lamentable trahit les secrètes angoisses : chiens perdus, mis en vente par un maître de hasard ; chiens vieillis, chiens malades, amis choyés en d'autres temps, et qu'on amène là parce qu'on n'a pas eu le courage de s'avouer à soi-même qu'on les enverrait volontiers chez l'équarrisseur.

Ceux là sont généralement escortés par un commissionnaire, qui vous poursuit de ses obsessions : « Magnifique bête, monsieur. et pas chère : 150 francs, monsieur, c'est donné…

Allons, monsieur, faites un prix… »

Surtout, n'ayez pas l'imprudence d'offrir 10 francs de l'animal dont on vous demande 50 écus, car on vous le laisserait tout de suite.

Ce sont là les côtés tristement grotesques du marché aux chiens : il y a aussi le côté dramatiquement poignant. Voyez-vous, assise sur le bord du trottoir, cette femme et ces deux petits enfants : tous les trois sont pauvrement vêtus, tous les trois ont l'air si triste que vous vous arrêtez, instinctivement, pour contempler cette muette douleur, dont vous cherchez la cause.

Elle est là, la cause : c'est ce pauvre barbet couché sur lès pieds de la femme et dont la bonne tête demande une caresse à la main des enfants..

Pauvre *Mouton* ! C'est pour lui qu'on a le coeur si gros ; on va s'en séparer à jamais ; on l'aimait bien, pourtant; il était si bon, si doux ! pendant le siège, on l'a sauvé avec tant de peine ! Il sait conduire les enfants jusqu'à la porte de l'école, et, le soir, il va au-devant du père jusqu'à la porte de l'atelier. Mais, voilà : le père s'est blessé en travaillant ; le père est depuis six semaines à l'hôpital : on a bien juste du pain pour trois, et le compte du boulanger est en retard. Que faire ?

Hélas ! tout ce qu'on possédait a passé au Mont-de-Piété : il ne reste plus rien dans la maison, plus rien que *Mouton*…

Après de longues angoisses, ce matin on s'est décidé : on a lavé *Mouton*, on l'a peigné, on l'a embrassé en pleurant, et puis le voilà.

- La mère, les enfants vous interrogent d'un regard profond ; enfin le plus jeune des petits, celui chez lequel l'âge n'a point encore mis l'intelligence nette des grandes douleurs, se hasarde, et vous dit :

- Monsieur, voulez-vous acheter *Mouton* ? Il sait faire l'exercice ; il sait porter le panier dans la gueule.

- Combien *Mouton*?...

Cette fois, c'est la mère qui intervient, et, d'une voix qu'elle voudrait affermir :

- C'est 20 francs, si monsieur veut…

- Tenu, madame, voilà 20 francs; maintenant. gardez *Mouton*.

Source Gallica-bnf.fr

Prise d'un petit chien par les agents de la fourrière : [photographie de presse] / Agence Mondial 1932



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

1891. Il n'est pas bon être chien à Toulouse …

Le Sud-Ouest : journal quotidien. (Toulouse). Livraison du 24 décembre 1891

TOUTOUS

———

Les chiens à Toulouse

Toulouse est, sans contredit, une des villes de France où la race canine est le plus en honneur. Tous les spécimens de « toutous » y sont représentés, depuis le king-charles, gros comme le poing, jusqu'au dogue danois, véritable molosse.

Mais, la race qui est certainement en majorité est celle des chiens de chasse. Les nemrods toulousains, malgré l'absence presque complète de gibier dans la région, se livrent avec une ardeur toujours croissante à ce sport favori et font choix d'un braque alerte, à un prix souvent fort élevé.

Les chiens abondent donc à Toulouse.

Malheureusement, tous n'ont pas un propriétaire ; beaucoup sont des enfants du hasard et vagabondent dans les rues. A une certaine époque, leur nombre était si considérable, que l'effroi régna parmi la population, à la suite de quelques cas de rage.

C'est alors que la municipalité se décida à prendre l'arrêté de 1889, qui obligea tous les propriétaires de chiens à appliquer un ticket sur le collier de chaque bête.

Cette formalité permettait en même temps de procéder à une sorte de recensement et de ramener dans la première catégorie, comprenant les chiens de luxe, un certain nombre de chiens inscrits dans la deuxième catégorie, parmi les chiens de garde. Plusieurs propriétaires avaient, en effet, usé de ce stratagème pour ne payer que deux francs d'impôt, au lieu de dix francs, taxe des chiens de la première catégorie.

Il y a aujourd'hui 12,028 chiens déclarés à la mairie (dont 1,364 de la 1ère catégorie et 10,664 de la 2e catégorie) qui procurent à la Ville une recette budgétaire de 34,968 fr.

Quant aux chiens errants, évalués à 2,000, ils sont confiés aux bons soins de l'étrangleur municipal.

Riviérou et Jazotte

« Riviérou », de sinistre mémoire, était en 1889 l'homme de confiance de la municipalité ; il était investi des hautes fonctions d'étrangleur municipal et l'on sait avec quel zèle il fit marcher le lasso. Dame, ça rapportait ! Nous parlerons plus loin des exploits de cet hirsute sexagénaire qui, maintes fois, par un juste retour des choses d'ici-bas, faillit être étranglé par certains contribuables indignés. Il y a quelques mois, on apprit avec stupéfaction et satisfaction tout à la fois que Riviérou avait été révoqué.

Nous avons, les premiers, dans le *Sud-Ouest*, annoncé cette *grosse* nouvelle. M. le maire jugeant, sans doute, que Riviérou, considérablement refroidi par les « tripotées » reçues, laissait péricliter les finances de la Ville, attribua le lasso à M. Jazotte, gardien de la fourrière municipale.

Mais il était dit que le nom de Riviérou ne devait pas disparaître. Son fils fut, en effet, attaché comme aide en second à la personne de M. Jazotte.

Jazotte et Riviérou fils, tels sont les deux, personnages qui administrent la fourrière municipale et font passer de vie à trépas les malheureux chiens errants.

La Fourrière municipale

La fourrière municipale est située à Saint-Cyprien, sur les bords de la Garonne, derrière les murs de l'abattoir. C'est un local bas, en planches, ayant dix mètres de façade environ et recouvert de zinc et de tuiles. Il est divisé en cinq compartiments ou mieux « loges » La première est affectée au logement du capteur, M. Jazotte ; la deuxième renferme les chiens pris dans la journée; la troisième renferme ceux qui ont été pris la veille ; la quatrième renferme ceux qui ont été pris l'avant-veille; enfin, la cinquième est la salle d'exécution, celle où les chiens non réclamés dans les trois jours sont pendus haut et court sans autre forme de procès.

Le sol du local est bitumé.

Comme nous venons de le dire, les chiens ne peuvent être abattus que trois jours francs après leur internement à la fourrière (le jour de l'entrée y compris). Ils sont nourris avec du pain et, quelquefois, avec des débris de viande sortant de l'abattoir.

Lorsqu'un propriétaire veut réclamer son chien pris par le capteur et conduit à la fourrière, il doit s'adresser à la permanence. Il est obligé de présenter ou la quittance constatant que la taxe a été payée à la caisse municipale, ou le ticket. Si le ticket a été égaré, la mairie en délivre un nouveau au prix de un franc.

Il est très rarement dressé procès|-verbal.

Le propriétaire n'a plus qu'à verser la somme de trois francs entre les mains de l'inspecteur ou du sous-inspecteur qui délivre un reçu lequel permet de retirer immédiatement le chien delà fourrière.

La charrette des chiens

C'est ignoble et affreux ! Une espèce de caisse, où sont enfermés tous les chiens pris pendant la tournée, passe, traînée par un petit âne, que le fils de Riviérou excite de temps à autre avec son bâton. Derrière la charrette marche l'étrangleur, le bourreau. Il marche la tête baissée, n'osant affronter aucun regard, son lasso à la main

Plus loin, vient un sergent de ville.

La prise des chiens occasionne de nombreux incidents. Nous devons d'ailleurs, reconnaître qu'elle ne se fait pas toujours d'une façon impartiale et bien des plaintes restées sans écho ont été déposées à ce sujet. Qu'on arrête les chiens errants aux allures suspectes, rien de plus juste. Mais souvent — huit fois sur dix — le capteur enlève le collier d'un chien pour l'enfermer dans la charrette.

Il se garde, en outre, de s'attaquer à un gros chien qui pourrait montrer les crocs. Il se jette bravement sur les roquets bien soignés que l'on viendra réclamer ou sur les chiens inoffensifs que les vieilles filles conduisent dans la rue pour faire « leurs malpropretés ».

Nous avons vu, l'été dernier, dans la rue Denfert-Rochereau, enlever un chien qui stationnait sur le seuil de sa maison et ce, malgré les protestations du propriétaire et des voisins. La charrette passe, sinistre, saie comme l'étrangleur et son acolyte qui l'escortent. Tous les chiens qui sont dans les maisons poussent des hurlements. Les pauvres bêtes flairent l'ennemi.

Le bourreau va son train, inspectant du regard à droite et à gauche.

Les gamins, les femmes surtout, prennent un malin plaisir à faire fuir les chiens qui ne s'aperçoivent pas de l'approche du bourreau.

Les chiens, d'ailleurs, avec le flair et l'intelligence qui les caractérisent, les chiens errants particulièrement se moquent de la charrette. Il y a de vieux barbets, de vieux forçats en rupture de ban, qui font des agaceries au capteur, lui font faire une foule de détours, s'approchent de lui, s'en éloignent, et, par leurs manœuvres adroitement combinées permettent à leurs frères de la rue de circuler librement.

Un jour Riviérou enleva, prestement, un gentil petit chien à un vieux monsieur de 70 ans qui passait sur les allées Saint-Michel, tenant en laisse la mignonne bête,

Le vieux Monsieur pleurait, affirmant que son chien était muni de son collier. Riviérou lui riait au nez. Tout à coup un homme, un colosse, sortit de la masse des curieux qui s'étaient amassés et enjoignit à Riviérou de rendre le chien. Comme ce dernier ne répondait pas, le nouvel arrivé se précipita vers la charrette et, faisant sauter le couvercle, rendit la liberté aux cinq ou six chiens prisonniers.

Inutile de dire que son intervention intempestive lui valut un procès-verbal de la part de l'agent de police. C'est principalement dans les faubourgs que la capture des chiens s'opère difficilement. Le pauvre Riviérou en sait quelque chose ; il lui serait presque impossible de dire le nombre des coups de poing qu'il a reçus dans ces endroits. Si l'on ajoute à cela, les morsures sérieuses qui lui ont été faites aux bras ou aux jambes par des chiens récalcitrants, on peut, voir que le métier de bourreau, n'est pas une sinécure.

Une grasse prébende

Le nombre des chiens capturés est de six par jour en moyenne.

En 1889, date de l'arrêté sur les tickets, il fut capturé 3,128 chiens Depuis cette époque, ce chiffre a sensiblement diminué. Nous relevons : 2,349 chiens capturés en 1890, et 1,980 chiens capturés en 1891 (jusqu'au 20 décembre).

Il est a loué à l'étrangleur municipal 1 franc par chien capturé, que le chien soit abattu ou non. On le voit, ce sont des fonctions très bien rétribuées, et bien des malheureux s'en accommoderaient.

Avant la mise en vigueur de l'arrêté de 1889, le capteur ne touchait que 50 centimes par chien. Mais en 1889-90 cette remise fut portée à 1 fr. 50 c., et l'on vit avec stupéfaction le traitement de « l'étrangleur » s'élever à près de 4,000 francs ! Le traitement d'un sous-préfet de 4e classe, quoi !

Depuis 1890-91, la remise a été abaissée à 1 franc chiffre actuel.

C'est déjà raisonnable.

Les chiens morts sont utilisés. Rien ne se perd : les os sont vendus aux raffineries; la graisse est employée pour les machines et les roues de charrette ! et la peau de chien sert à faire des souliers. Voilà de petits profits qui viennent encore augmenter le traitement de l'étrangleur municipal.

Le marché aux chiens

Pour terminer notre exposé sur les « toutous », il ne nous reste plus qu'à dire quelques mots du marché aux chiens qui se tient sur les allées Lafayette, en face le kiosque des tramways.

Tous les dimanches matin, de huit à onze heures, 40 ou 50 chiens sont mis en vente; ils sont tenus en laisse soit par des domestiques, soit par les propriétaires eux-mêmes. Les gitanos fréquentent assiduement ce marché pour écouler les bouledogues dont ils font un commerce lucratif.

Les acheteurs trouvent à peu près sur le marché les différentes races de chiens ; mais ceux qui dominent le plus sont les chiens de chasse et les petits chiens moutons. Il se traite quelquefois de bonnes affaires ; par contre, il arrive souvent que des acheteurs peu entendus se laissent induire en erreur par des revendeurs peu scrupuleux.

Il faut être prudent.

L'autre jour, un monsieur d'un certain âge, s'arrêtait devant chaque espèce de chiens et, le lorgnon posé sur son nez, cherchait, par des détails techniques sur la race canine, à montrer qu'il était connaisseur. Avisant un superbe chien de chasse, il demanda à son propriétaire si « cet épagneul était à vendre ».

Le propriétaire, vexé répondit :

Vous êtes fort ! C'est un braque...

- Vous en êtes un autre...

Vlan !... Vlan !...

L'affaire s'est terminée devant le commissaire de police.

E. Lanave.

Source Gallica-bnf.fr

1895.

Le Monde illustré. (Paris), 1895. Livraison du 1er juin 1895



Un nouveau marché aux chiens

(Illustrations de M R. de la Nézière.)

On se souvient de la récente attitude apitoyée de la presse pour le cheval victime de la bicyclette. La vogue des « bécanes » croissante et l'usage se répandant de plus en plus des voitures à vapeur, on prédisait sur tous les tons le krach du cheval. Déjà, sous les couleurs les plus lugubres, on nous faisait un tableau désolé de l'avenir réservé à la plus noble conquête que l'homme ait jamais faite. Vendu à vil prix, le fier carrossier de jadis pouvait s'atteler piteusement aux voitures des quatre saisons, tandis que l'élégant pur-sang, l'orgueil des hippodromes, finissait misérablement sur l'étal d'une boucherie hippophagique. Quant aux éleveurs de la Plata. il ne leur restait qu'une ressource, celle de convertir les immenses troupeaux de leurs mustangs en un certain nombre de tablettes de bouillon concentré.

Cette défaveur passa du cheval au chien. L'affaire de Clichy, où un boucher n'a pas craint de débiter des fragments d'épagneuls et de carlins sous l'étiquette de côtelettes et de gigots de mouton, prouve bien que le règne du compagnon de saint Roch touche à sa fin et que sous peu c'est sur le seuil des tripiers et des charcutiers qu'il faudra graver l'inscription des vestibules romains *« Cave canem »*.

Bref, le temps n'est pas éloigne où les chiens, quittant notre ingrate patrie se réfugieront en masse à Constantinople où les boites Poubelle sont inconnues et où par suite ils pourront se livrer à des occupations d'assainissement leur procurant honneur et profit.

Ce qui vient à l'appui de mon dire, c'est la création du marché clandestin de la place de la Concorde. Là aux pieds de la terrasse de l'Orangerie, à côté des baraquements de l'exposition canine, grouille depuis huit jours et pour la première fois une population bizarre errant sur le terre-plein, tenant en laisse d'étranges toutous et les offrant à bas prix. Ce ne sont pas les types ordinaires du marché aux chiens, et si parmi les vendeurs il se rencontre quelques marchands professionnels, la plupart sont des petits commerçants résolus à se débarrasser à n'importe quel prix d'une marchandise qui n'a plus de valeur. Très ingénieusement ces gens-là se sont installés aux abords de l'exposition canine, espérant que les visiteurs des nobles animaux de race auront pour les spécimens plus communs parqués à l'entrée de l'exposition, un regard indulgent et la bourse facile. C'est ainsi qu'aux environs des champs de courses, en dehors de l'enceinte, il existe un betting modeste où les sportsmen parieurs sont remplacés par les cochers de fiacre et les ouvreurs de portières. C'est ainsi qu'à la Bourse, loin de la colonnade, existe le marché des pieds humides où de vieilles dames en cabas trafiquent sur des valeurs à cinquante centimes. Tout astre a son halo.

Les types de ces marchands improvisés méritent d'être décrits. Il y a d'abord le commis de l'éleveur professionnel de chiens qui vient sur la place de la Concorde pour écouler les « rossignols » de son patron ou vendre pour son propre compte des animaux mal tachés ou malingres dont il lui a été fait cadeau.

A ses côtés se dandine l'habitué des Champs-Elysées ou des boulevards : pâle sous sa haute casquette, le foulard soyeux au cou, un bout de cigarette à la lèvre, c'est lui qui offre aux promeneuses sentimentales une petite levrette qui tremble sans cesse, ou qui propose dans un petit panier quatre ou cinq toutous naissants, enrubannés de bleuet pareils à des pelotes frisées. D'ordinaire tous les animaux qu'il écoule sur le marché sont des chiens volés. Plus loin, assise sur les marches du terre plein, comme affaissée, se tient la petite vieille qui partage son existence entre son chien, son chat et son perroquet. Mais l'hiver a été dur, elle est au bout de ses ressources et la voilà contrainte de se séparer de son *Azor* chéri. C'est pour cela qu'elle s'est postée près de la grille de l'exposition canine d'où les joyeux aboiements des meutes viennent lui fendre le cœur et lui tirer des larmes; elle a posé près d'elle son vieux panier et caresse sur ses genoux l'affreux carlin, lourd de graisse, qu'elle offre en vente avec la secrète espérance qu'elle ne trouvera pas à s'en défaire. Ici, c'est une petite bonne leste et délurée, à l'allure et au physique de gamin de Paris : elle a vu que madame était ennuyée et qu'elle n'avait personne sous la main pour payer la note pressée qu'on réclamait ; alors comme elle n'est jamais embarrassée, elle a décidé madame à vendre son petit toy-terrier, une merveille qui vaut huit cents francs comme un sou : elle en trouvera bien dix louis !

Au milieu des groupes passe et repasse une autre silhouette au minois tapageur, aux cheveux ébouriffés, le col et la ceinture ornés d'un ruban éclatant : celle-là, bien qu'elle tienne en laisse un caniche, ne vient pas uniquement pour vendre son chien. Elle a vu l'occasion de se mêler à une foule, elle est venue sans espoir de se défaire du caniche qui n'est pas à elle d'ailleurs, mais qu'elle emprunte ou qu'elle loue pour la circonstance, et tranquillement, comme si elle arpentait le boulevard extérieur, elle circule au milieu des acheteurs, souriant aux gens bien mis et laissant derrière elle une traînée odorante et poudrerizée. Là, ce sont de petits rentiers, l'homme et la femme, propres tous deux, qui possèdent chez eux une vieille chienne de race et qui viennent au nouveau marché dont on leur a parlé pour vendre les produits de la bête..

L'air très digne et presque confidentiel, ils assurent à l'acheteur qui se présente que la mère des chiots possède bien ses quartiers de noblesse, ils font ressortir qu'elle est de race aussi pure que les animaux primés de l'exposition et qu ils recherchent pour elle les alliances les plus fashionables. Enfin, profitant de l'agglomération de la foule et de la tolérance de la police, des bateleurs émigrés de la fête des Invalides initient le public à l'art de casser un bâton d'un coup de canne sans briser les morceaux de papier auxquels il est suspendu, pendant que des camelots, le trépied déployé devant eux et l'œil aux aguets, de peur du « flic », lancent dans la foule les boniments les plus étourdissants.

Tel est cet étrange marché aux chiens qui s'est installé pour la première fois cette année, mais que nous ne désespérons pas de voir grandir et envahir le quai, comme le marché aux oiseaux, si la police n'y met bon ordre. Les spécimens ne sont peut-être pas d'origine absolument pure et l'on y rencontre sans étonnement des animaux de couleurs et d'allures inusitées, mais qu'importe, leurs propriétaires les ont ornés pour la circonstance de tant de rubans et de colliers si étincelants que leurs imperfections disparaissent presque et qu'ils attirent vraiment l'attention des visiteurs. Puis vers sept heures, la petite troupe se sépare; chacun traînant son chien au bout d'une corde regagne son logis, en supputant la chance du voisin qui a vendu son animal à un prix inespéré ; on se dit que demain la chance viendra peut-être et l'on échafaude des rêves d'or, sur la tête d'un chien de boucher ou d'un dogue, la queue en trompette. Dépouillé de ses vains colifichets l'objet de tant d'espérances absorbe dans un coin une vague pâtée en songeant peut-être à l'inégalité sociale de la race canine qui fait servir les meutes de l'exposition par des piqueurs en livrées, tandis que le pauvre chien du marché clandestin reçoit plus de coups de pieds que de morceaux de sucre, et c'est fini jusqu'au lendemain où, dès la première heure, nous retrouverons tous les marchands de la veille fidèles au rendez-vous de cette exposition canine des refusés.

DAVRANCHE



Source Gallica-bnf.fr

1899.

La Vie au grand air : revue illustrée de tous les sports. - Paris : P. Lafitte. Livraison du 17 septembre 1899



Une couvée.

Omnibus populaire de famille.

La dernière mode.

chiens, et qu'à Paris même on en compte cent cinquante mille de toutes tailles et de tous poils. En présence de ce formidable contingent, les quelques centaines d'individus exposés, catalogués, enrubannés ou médaillés aux Tuileries ne forment donc qu'une infime minorité. Il y a place pour un salon des Indépendants, comme celui de la place

place d'Austerlitz, mais trop préoccupé d'écarter de son assistance un barbet qui levait sur le pied de son instrument une patte irrévérencieuse, cet homme de savoir populaire a négligé ou a dédaigné de me répondre sur ce point se contentant d'un ton bref de m'indiquer le chemin à suivre pour aller au Marché aux chiens.

Nous nous y rendions en effet, mon collaborateur Paul Doyé et moi, pour tenter d'

économique qui n'a point cours sur ce marché, car les vendeurs sont infiniment plus nombreux que les acheteurs, sans influer pour cela sur le prix de la marchandise. Encore, parmi les acheteurs présumés tels, faut-il distinguer la catégorie des simples curieux et celle des gens à la recherche d'un chien perdu, vainement réclamé à la four-

Le Marché aux Chiens

L'homme est un animal essentiellement hiérarchique ; aussi ne devons-nous pas nous étonner de le voir inculquer aux animaux vivant dans sa domesticité ce trait particulier de son caractère biologique. Les chevaux, les chiens, les chats, les oiseaux même, indépendamment de toute question de race, ont acquis, de par lui, leurs castes et leurs dynasties. Leurs généalogies s'appellent des pédigrées et les certificats du stud-book leur tiennent lieu de parchemins.

Les expositions, comme celle qui se tient fin mai aux Tuileries, rassemblent l'aristocratie de l'espèce ; nous y avons vu les hauts barons et les petites-maîtresses de la gent canine. N'oublions pas cependant qu'il y a en France deux millions de chiens, et qu'à Paris même on en compte cent cinquante mille de toutes tailles et de tous poils. En présence de ce formidable contingent les quelques centaines d'individus exposés, catalogués, enrubannés ou médaillés aux Tuileries ne forment donc qu'une infime minorité. Il y a place pour un salon des Indépendants, comme celui de la place de la Concorde, où nous avons cueilli cet amusant instantané d'un bull pris d'éternuement après deux jours de promenade pluviale aux pieds humides.

Quelles lois mystérieuses de la destinée président à la répartition des chiens sur la terre, entre leurs maîtres de tous acabits ? Pourquoi certains chiens passent-ils une vie difficile à la belle étoile, alors que d'autres la coulent sous une bonne étoile, comme cette pauvre *la Trouille*, la déracée adoptée par Gyp, après que les fils de la comtesse de Martel eurent retiré cette chienne de la Cascade du bois de Boulogne où elle se noyait? Aussi, quand un chien hurle à la lune, j'en suis à me demander si ce n'est point la révélation de quelque astrologie animale, dont les arcanes échappent encore à notre entendement. J'ai posé la question à l'astronome qui braque son télescope sur la place d'Austerlitz, mais trop préoccupé d'écarter de son assistance un barbet qui levait sur le pied de son instrument une patte irrévérencieuse, cet homme de savoir populaire a négligé ou a dédaigné de me répondre sur ce point se contentant d'un ton bref de m'indiquer le chemin à suivre pour aller au Marché aux chiens.

Nous nous y rendions en effet, mon collaborateur Paul Doyé et moi, pour tenter d'approfondir à l'aide d'objectifs et de gélatino-bromure, ce problème de la répartition canine à travers les différentes couches de la population parisienne.



Redoutant la séparation !

Ce marché aux chiens, qui se tient tous les dimanches après midi dans un coin du tattersall en plein air affecté en semaine à la vente des chevaux et des voitures de commerce, n'a en lui-même rien de particulièrement remarquable. Nos diverses photographies donnent de l'emplacement une idée très suffisante qu'il est inutile de rendre plus confuse, en y ajoutant une description de bâtiments consistant essentiellement en deux sortes de corps de garde flanquant la grille de l'entrée, en quelques hangars abritant des véhicules hétéroclites et en une buvette à l'enseigne engageante du « Vin de Bourgogne ».

Chaque dimanche, deux ou trois cents chiens sont amenés là de tous les quartiers de Paris. La loi de l'offre et de la demande est une théorie économique qui n'a point cours sur ce marché, car les vendeurs sont infiniment plus nombreux que les acheteurs, sans influer pour cela sur le prix de la marchandise. Encore, parmi les acheteurs présumés tels, faut-il distinguer la catégorie des simples curieux et celle des gens à la recherche d'un chien perdu, vainement réclamé à la fourrière. La précaution est sage, car le marché aux chiens est un marché franc et tout chien qu'on y achète, même si plus tard il est reconnu avoir été volé, appartient de droit à son nouveau propriétaire qui n'est point tenu à restitution.

Au reste, sauf le versement d'un droit d'entrée des plus modiques, exigé seulement de ceux qui amènent un chien sur le marché, et la déclaration des noms et domiciles des vendeurs, dont l'administration prend note, sans en vérifier nullement la sincérité, l'accès du marché est parfaitement libre. Les vendeurs se recrutent dans la classe ouvrière, en majeure partie, et les acheteurs dans celle des boutiquiers ou la petite bourgeoisie. Quelques marchands de chiens y font un tour parfois, pour y nouer ou y entretenir, — « au Vin de Bourgogne » — des relations avec les amateurs susceptibles de leur procurer en temps voulu des espèces demandées par leur clientèle ; mais généralement ces marchands se contentent de se faire représenter sur le marché comme nous le verrons tout à l'heure.

Les jolies femmes qui s'y fourvoient en compagnie de beaux messieurs, lasses d'être en butte à la curiosité générale et de subir les tiraillements des vendeurs qui se les disputent, ne tardent pas à déguerpir, les mains vides le plus souvent. On dit presque que ce résultat est voulu et que certains spécialistes du marché aux chiens s'efforcent de mettre en fuite la clientèle sérieuse.

Quels spécialistes, allez-vous me demander? Il y en a plusieurs sortes. Tenez ; voyez d'abord cet individu qui nous emboîte le pas, tandis que nous parcourons les rangées de chiens. Dès que nous paraîtrons prêter attention à l'un plutôt qu'à l'autre, il ouvrira la gueule de l'animal, nous fera remarquer son âge d'après l'état du *trèfle* de ses dents et, quand ce manège sera répété plusieurs fois nous ne verrons s'éloigner qu'au prix d'un pourboire de quelques sous. C'est sa science que nous récompensons : le *trèfle*, tout est là!

Autres spécialistes, les représentants des propriétaires de chenils faisant moins de l'élevage que la brocante ; ceux-ci prennent note des *chopins*, bonnes occasions de chiens de valeur à bas prix aux vendeurs ne trouvant pas à les céder. Ce métier pourrait paraître assez problématique, si la cour d'assises de la Seine, dans sa dernière session d'avril, n'avait été appelée à nous démontrer que, bon an, mal an, il nourrit son homme.

On y jugeait un sieur Rambouillet, accusé d'avoir, à Choisy-le-Roi, précipité dans un four à plâtre un ouvrier de cette localité. Le procès était banal. Mais l'interrogatoire de Rambouillet donna lieu à un curieux dialogue entre le président Tardif et le meurtrier :

- Quelle est votre profession?

- Ramasseur de crottes de chien de qualité supérieure

Ebahissement de M. Tardif, qui demande à l'accusé de mettre les points sur les i.

« Oh! c'est simple, réplique Rambouillet, j'vas vous l'expliquer... Que vous sachiez d'abord qu'il y a plusieurs qualités de crottes de chiens. Et ensuite que les qualités inférieures servent pour les cuirs ordinaires et les qualités supérieures, pour les gants de peau de dames qualité extra.

— Quel est votre patron ?

— M. Petitpont, officier de la Légion d'honneur, maroquinier en gros à Choisy-le-Roi, le plus honnête négociant en cuirs à ma connaissance.

— Et combien vous rapportait ce métier que j'avais ignoré jusqu'à ce jour ?

— Trois francs cinquante, mon Président, sans compter que le dimanche je me fais mes cent sous au marché aux chiens avec les *chopins*.

Il fallut encore expliquer ce que c'était qu'un chopin. Rambouillet s'y prêta de bonne grâce et ajoutait que là où il habitait, dans le treizième arrondissement, à la Butte-aux-Cailles, existait toute une colonie de spécialistes en son genre. Il faut croire que les explications de l'accusé n'intéressèrent pas seulement le président Tardif, mais aussi les jurés, car Rambouillet fut acquitté haut la main. Peut-être a-t-il repris sa faction au marché aux chiens, où cependant il ne m'a pas été donné de faire la connaissance du ramasseur de crottes de chiens, supérieures et autres.

Il y a de charmants tableaux à composer au marché aux chiens. Puissent nos quelques instantanés donner l'idée de cette gloire à quelques peintres de la spécialité, tels que M. Hermann Léon. On peut y découvrir ample matière à philosopher aussi. Bêtes et gens sont également dignes d'une étude plus grave et plus étendue que la nôtre assurément. Il y a de tout là-dedans : de quoi rire et de quoi pleurer. Les mines de ce monde qui grouille, sont généralement rieuses en effet, car les péripéties comiques se succèdent dans ce meeting de la race canine. Mais le drame, on entrevoit, dans ce couple de petits commerçants angoissés, qui cherchent à vendre, avec des larmes en perles au coin des yeux, le bon chien gardant leur boutique, pour donner un acompte sur l'échéance du lendemain.

Laissons-la le marché aux chiens, qui résume si fidèlement notre vie sociale; allons flâner par les quais, où les tondeurs jouissent de leur reste, encore qu'ils ne se rendent pas bien compte du danger dont les menace le service de la navigation en poursuivant avec un zèle infatigable la relève des ports de la Seine. Déjà les travaux de l'Exposition ont fait disparaître la plupart de ces berges en pente douce si propices aux baignades canines et les a transformées en ports droits. Le lavage en baquets deviendra la règle, avec eau chaude, douches sulfureuses et serviettes-éponges, *toilet clubs* en un mot, qui

finiront par atteindre le confort et l'élégance de ceux que les ladies ont vu s'ouvrir à Londres pour leurs amours de chiens, ou les chiens de leurs amours, — je ne suis pas sûr de la traduction.



Toilet Club!

Nous n'avons d'ailleurs rien à envier aux ladies sous certains côtés. La mode parisienne ne néglige pas les chiens. Voyez notre instantané des dernières créations de la saison. Rien n'y manque, depuis la niche en laqué blanc jusqu'aux derniers spécimens de la cordonnerie canine. Je ne terminerai point toutefois sans noter une innovation appelée sans doute à se généraliser : la prothèse vétérinaire.

Jusqu'ici on se contentait de faire visiter la dentition des bêtes de prix et de l'entretenir au moyen de fines brosses à dents. On vient d'aller plus loin et nous avons des chiens dotés d'un dentier en vulcanite, réunissant les derniers perfectionnements de cet art récent. Niez donc le progrès !

Le marché aux chiens fut pendant un an ou deux un marché aux bicyclettes. Deux fois par semaine, les cyclistes désirant se débarrasser de leurs bécanes ayant cessé de plaire, étaient admis moyennant un droit minime, à prendre place au milieu des marchands de chiens. Mais, là aussi, l'offre fut supérieure à la demande. Et puis, les machines présentées étaient des clous si préhistoriques que l'amateur le moins calé hésitait à s'en rendre acquéreur. Et le marché fut supprimé.

COFFIGNON. (Clichés Doyé.)



Five o'clock.

Source Gallica-bnf.fr

1900.

Thiéry, Maurice (1862-1935). - À travers Paris : impressions et croquis / Maurice Thiéry. 1900. p. 257-259.

LE MARCHÉ AUX CHEVAUX

A l'angle des boulevards Saint-Marcel et de l'Hôpital, un marché se tient, connu sous le nom de Marché aux chevaux. Il est établi sur un emplacement en forme de vaste cour au sol pavé, pourvu de hangars abritant des stalles. Le long de l'allée centrale sont plantées des bornes en pierre reliées par des barres de fer auxquelles on attache les chevaux. A une extrémité se remarque une sorte de piste montante et descendante où trottent les animaux attelés. C'est dans cet espace enclos de murs garnis de grilles en fer qu'ont lieu, deux fois la semaine, le mercredi et le samedi, la vente des animaux de race chevaline et de quelques échantillons d'autres bêtes de somme mulets et ânes.

Chaque dimanche, de midi à cinq heures, un autre marché très populaire et non dépourvu de pittoresque, y a lieu également : c'est le marché aux chiens. Tous les marchands de chiens de la capitale s'y donnent rendez-vous et dans une portion du Marché aux chevaux figurent, pour la vente exposés, tous les représentants de la race canine, depuis le molosse aux crocs redoutables, le doux terre-neuve aux formes puissantes, la svelte levrette et l'énorme danois jusqu'aux inoffensifs, délicats et minuscules toutous.

Durant l'après-midi, retentissent les aboiements de ceux qu'on a appelés avec juste raison « les amis de l'homme » ; à entendre ce charivari au cri unique, mais de tonalités différentes, on se croirait transporté dans quelque immense chenil. Pêle-mêle, dispersés çà et là par groupes ou isolés, tous les spécimens de races aussi nombreuses que variées, tenus en laisse ou attachés, attendent les acquéreurs, les uns debout, d'aucuns assis, l'air presque résigné, mais en somme étonnés du milieu, dépaysés. C'est un monde bizarre de professionnels et d'ouvriers sans travail que celui qui fait commerce de chiens. Aux personnes en quête d'un point de vue pittoresque, aux badauds qui, sans but de promenade bien déterminé, suivent la foule et entrent là par hasard, aux amateurs de chiens, chaque vendeur, empressé, fait l'article, les presse, les harcèle, leur vante les mérites des quadrupèdes par eux élevés ou acquis, Dieu sait comment, et dont il espère tirer profit; souvent ils donnent, sans en rien savoir, le nom et l'âge des bêtes dont ils veulent se débarrasser et fournissent mille autres détails. Ils vendent, néanmoins, où las d'attendre des clients réfractaires, peu à peu, avec le jour s'avançant, le marché se fait désert, les bruits deviennent de plus en plus rares. Les promeneurs se retirent et, derrière ceux-ci, les marchands. Quelques jours après, le spectacle change. Aux aboiements, aux jappements, aux grognements succèdent des hennissements.

Source Gallica-bnf

1900. Un Paris où les bicyclettes ne sont pas reines !

La Semaine vétérinaire : revue des travaux français & étrangers / publiée sous la direction de MM. Gaston Percheron,... rédacteur en chef, P. Dubreuil, administrateur. (Paris). Livraison du 2 septembre 1900.

LE MARCHÉ AUX CHEVAUX A PARIS

Établi depuis le dix-septième siècle sur le boulevard de l'Hôpital, le marché aux chevaux fut transféré provisoirement, en 1868, sur le boulevard d'Enfer, puis réinstallé, le 1er avril 1878, sur une partie de son ancien emplacement, à l'angle des boulevards de l'Hôpital et Saint-Marcel.

Il se tient les mercredis et samedis. Toutefois, lorsque l'un de ces deux jours est férié, le marché a lieu la veille.

Les ventes comprennent non seulement les chevaux, mais aussi les mulets, ânes, boucs, chèvres, ainsi que les voitures de tout genre.

Dans l'enceinte même du marché aux chevaux se tiennent :

1° Depuis 1837, un marché aux chiens, le dimanche.

2° Depuis le 16 août 1896, un marché de bicyclettes, le dimanche, simultanément avec le marché aux chiens.

Les opérations qui s'effectuent aux marchés aux chevaux, aux chiens et aux bicyclettes n'ont pas une très grande importance.

Au cours de l'année 1899, il a été introduit sur ces divers marchés :

39.502 chevaux ou mulets,
1.559 ânes.
96 boucs et chèvres,
1.833 voitures à bras.
3.025 voitures à deux roues.
2.418 voitures à quatre roues,
16.359 chiens.
316 bicyclettes.

Source Gallica-bnf

1929

L'emplacement de la nouvelle fourrière , rue de Dantzig : vue de l'intérieur : [photographie de presse] / Agence Meurisse 1929



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

L'emplacement de la nouvelle fourrière, rue de Dantzig : vue de l'intérieur : [photographie de presse] / Agence Meurisse 1929



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

WWI - Première guerre mondiale, 1914-1918. Paris, suppression du marché aux chiens depuis le commencement de la guerre, recrudescence des cas de rage**.**
Rapport sur les opérations du Service vétérinaire sanitaire de Paris et du département de la Seine... / Préfecture de police. (Paris), 1918.

POLICE SANITAIRE DES ANIMAUX

MALADIES CONTAGIEUSES

Rage

La rage des rues sévit à Paris et dans les autres communes du département de la Seine avec une intensité extraordinaire. Comme il y a vingt ans, Paris est redevenu, suivant l'expression employée par Ed. Nocard, *un foyer de rage unique au monde*. Le fait est d'autant plus regrettable que pendant une dizaine d'années la rage avait pu être combattue avec un réel succès. Au début de la guerre, il n'y avait presque plus de rage à Paris et dans les communes suburbaines. Les quelques très rares cas rencontrés l'étaient sur des chiens provenant soit des départements, soit des colonies, soit enfin de l'étranger.

Alors que le Service d'Inspection Vétérinaire sanitaire de la Ville de Paris et du département de la Seine signale 3 cas de rage en 1913, 4 en 1914 et 5 en 1915, le même Service constate l'existence de 62 cas en 1916, 56 en 1917 et 411 en 1918.

Nous avons montré, au cours de communications antérieures faites soit au Conseil d'Hygiène publique et de Salubrité, soit à la Société centrale de Médecine vétérinaire, comment le département de la Seine avait pu maintenir pendant près de deux années de guerre un état sanitaire excellent, alors que la province était déjà gravement frappée. Nous ne voulons pas revenir sur cette question. Il nous suffira de rappeler qu'avec le régime des permissions de détente accordées aux soldats qui ont fait si vaillamment leur devoir au front, les cas de rage sont devenus peu à peu plus nombreux, surtout dans les quartiers qui avoisinent les gares de l'Est et du Nord et dans le nord de Paris.

L'expérience a montré, en effet, que les permissionnaires avaient pris l'habitude de ramener à Paris les chiens trouvés errants au voisinage du front et par eux adoptés. Nombreux ont été les cas de rage observés sur ces chiens abandonnés dans la région parisienne. En 1918, sur 411 cas de rage, 13, soit 3 %, le sont sur des chiens en provenance du front. Il y a lieu de faire remarquer que les enquêtes faites par le Service Vétérinaire sanitaire ne donnent pas toujours les résultats désirables, et que, pour nombre de cas de rage, on reste sans documentation précise relativement à l'origine de la maladie. […]

L'épizootie actuelle a pris beaucoup d'importance aussi parce que les Parisiens et les habitants de la banlieue ont continué à laisser errer leurs chiens sur la voie publique. Ce qui prouve bien que l'arrêté de M. le Préfet de Police du 2 septembre 1916 n'est pas respecté, c'est, d'une part, le grand nombre de cas de rage observés sur les chiens errants, et, d'autre part, la proportion énorme de chiens rencontrés dans la rue sans laisse ni muselière. La loi du 21 juin 1898 sur le Code rural et le décret du 6 octobre 1904, qui impose le port du collier avec plaque de métal indiquant les noms et demeure des propriétaires de chiens, ne sont pas davantage appliqués. On trouvera plus loin quelques chiffres qui le prouvent.

Les cas de rage relevés sur des animaux errants sans maître ni domicile, s'élèvent à 90 en 1918. La proportion est énorme. Plus du cinquième des cas de rage le sont sur des chiens que leurs maîtres ont abandonnés ou n'ont pas suffisamment surveillés. La crise alimentaire subie en 1917 et en 1918 n'est pas étrangère à ce triste résultat […]

La recrudescence de la rage à Paris et en banlieue a amené de nombreux accidents. Les morsures par chiens enragés et les cas de rage humaine sont redevenus nombreux comme autrefois. […]

La situation sanitaire de la province reste grave, si l'on en juge par les statistiques du *Bulletin sanitaire du Ministère de l'Agriculture*. (voir tableau)

Si nous voulons nous libérer de la rage, il convient de faire procéder à de nombreuses captures de chiens vagabonds et de renforcer en même temps les règlements de police.

Tous les chiens capturés ne sont pas conduits en fourrière. Un grand nombre sont rendus à leurs propriétaires au moment de la capture. […]

Si les règlements de police et les décrets sur la taxe étaient appliqués avec toute la sévérité nécessaire, le nombre des chiens errants serait moindre et la rage moins fréquente. […]

La loi du 2 mars 1855 sur la taxe des chiens et les décrets rendus pour son application (4 août 1855 et 3 août 1861) pourraient venir en aide à l'action sanitaire si des retouches étaient apportées à une réglementation reconnue défectueuse. Le nombre des propriétaires qui échappent à l'impôt sur les chiens est considérable. Cela tient aux difficultés de contrôle. Depuis longtemps, les services sanitaires demandent qu'une plaque ou médaille de contrôle soit imposée par une loi de manière à signaler à l'attention de la police les chiens non déclarés. Nous demandons que les déclarations en matière de taxe municipale sur les chiens soient obligatoires à toute époque de l'année. Avec la médaille de contrôle, de forme variable chaque année, attachée au collier, l'impôt sur les chiens serait singulièrement plus fructueux et les cas de rage d'autant plus rares qu'il y aurait moins de chiens sans maître ni domicile (1).

Enfin, l'obligation de la laisse ou de la muselière mettant le chien dans l'impossibilité de mordre constitue une mesure insuffisante. L'expérience démontre que les chiens muselés errants se font mordre à l'insu de leurs propriétaires et que les muselières sont trop souvent inefficaces. Une mesure s'impose : l'obligation de ne laisser sortir les chiens que toujours tenus en laisse.

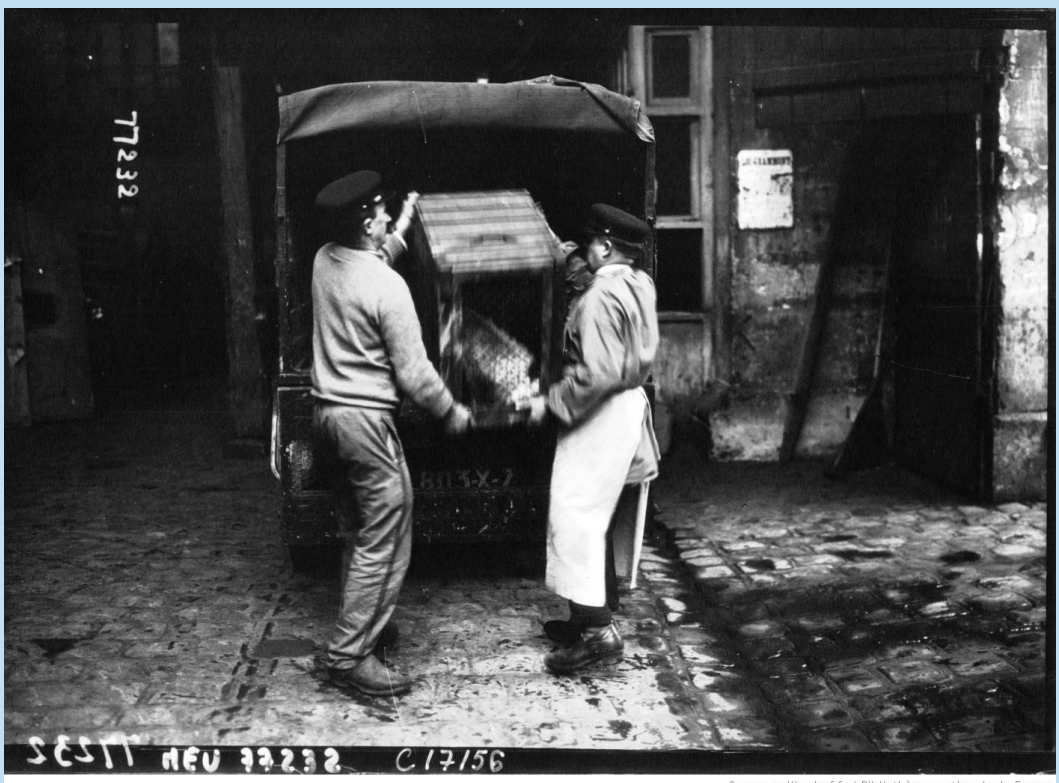
(1) *Le port de la médaille de contrôle a donné jadis d'excellents résultats à Saint-Denis, Asnières, Levallois Suresnes, Alfortville et Saint-Mandé. La mesure n'est malheureusement pas légale. Les services sanitaires de Lyon, Saint-Etienne et d'Algérie en ont également signalé les avantages.*

Cas de Rage en France

(D'après le *Bulletin sanitaire du Ministère de l'Agriculture*)

CAS DE RAGE	ANNÉES							
	1913	1914	1916		1917		1918	
	2e semestre	1er semestre	1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre
Chiens	683	864	1.746	1.536	1.632	1.337	1.778	1.364
Chats	40	49	52	92	59	72	70	64
Bovins	43	22	75	159	109	163	119	202
Solipèdes	4	4	7	9	6	21	10	11
Porcs	»	2	1	»	»	»	»	»
Ovins et caprins	1	10	10	20	24	5	12	5
Personnes mordues	296	348	837	918	796	768	820	782
Décès par rage chez l'homme	»	»	»	11	3	9	3	4

La fourrière : arrivée d'une voiture contenant des chiens : [photographie de presse] / Agence Meurisse 1919



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

1905

Block, Maurice (1816-1901). - Dictionnaire de l'administration française. - Paris : Berger-Levrault & Cie, 1905. Extraits des pages 655-658.

CHAP. II - LA RAGE

9. Le chien est sujet à une maladie redoutable, la rage, dont les caractères distinctifs et les principaux symptômes sont décrits dans l'*"instruction sur la rage"*, rédigée par le comité consultatif d'hygiène. Elle offre ceci de particulièrement alarmant que c'est une zoonose transmissible à l'homme par voie d'inoculation, c'est-à-dire le plus généralement par la morsure ou le simple lèchement.

10. Une instruction du Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine du 6 janvier 1887 indique les soins immédiats à donner aux personnes mordues par des chiens.

11. Jusqu'à ces dernières années, la cautérisation immédiate était le seul traitement connu de la rage ; mais cette situation s'est heureusement modifiée par la découverte de la méthode pastorienne, qui a réduit dans une proportion considérable la moyenne annuelle des personnes mortes de cette terrible maladie.

12. Si le chien n'est pas le seul animal susceptible de contracter la rage, c'est du moins dans la proportion de 35 contre 1 en moyenne l'agent de transmission le plus ordinaire ; aussi la loi du 21 juin 1898 sur le Code rural a-t-elle prescrit, dans son article 34, que les chiens suspects de rage devaient être immédiatement abattus, et enjoint au propriétaire de l'animal, même en l'absence d'un ordre des agents de l'administration, de pourvoir à l'accomplissement de cette prescription. Les dispositions de l'art. 16 de la même loi (*n°1 ci-dessus*) permettent aux maires de prendre toutes les mesures propres à empêcher la propagation de la rage.

CHAP. III - TAXE SUR LES CHIENS

13. Une loi du 2 mai 1855 a établi une taxe sur les chiens. Bien que perçue au profit des communes, cette taxe, qui tendait principalement à enrayer la propagation de la rage par les chiens errants, n'est pas facultative ; chaque conseil municipal est tenu de dresser un tarif qui, après avis du conseil général, est réglé par un décret rendu en Conseil d'Etat (*art. 2*). Le préfet fixe un délai dans lequel le tarif doit être dressé et présenté ; si le conseil général n'émet pas d'avis, il est statué d'office sur la proposition du préfet (*voy. art.3 ; Circ. Int. 5 août 1855*.)

[...]

La taxe est due, non par le propriétaire du chien, mais par son possesseur ; encore faut-il cependant que ce dernier ne soit pas simple détenteur, mais qu'il puisse se servir de l'animal. (*C. d'Et. 19 mars 1864*.)

[...]

CHAP. IV. - USAGES AUXQUELS LE CHIEN EST EMPLOYE

26. Le chien a servi de tout temps à la garde des troupeaux et des propriétés ; nous avons vu plus haut les dispositions légales qui règlent cette matière : en ce qui concerne les chiens de chasse, le lecteur trouvera au mot Chasse la législation en vigueur.

27. En dehors de la chasse et de la garde, le chien est encore employé à des usages très nombreux, dont quelques uns sont prohibés par la loi. C'est ainsi que des chiens sont employés le long des frontières de terre pour introduire des marchandises en contrebande ; une prime de 3 fr. est allouée pour chacun de ces chiens que les préposés de la douane saisissent et abattent. Aux termes du décret du 5 septembre 1874, confirmé par une loi du 19 décembre suivant, il est établi que les chiens de forte race (375 millimètres de hauteur au niveau de l'échine) à l'exportation par la frontière de terre, un droit de 6 fr. par tête, décimes compris.

SMITH.

Mis à jour par M. L. Lépine

BIBLIOGRAPHIE

Guide-Manuel de la taxe sur les chiens, par Delaporte, Gr. In-18, 1887.

Source Gallica-bnf



Publicité dans **« Jardins et basses-**cours : conseils pratiques pour tous les travaux de la campagne ». 1924

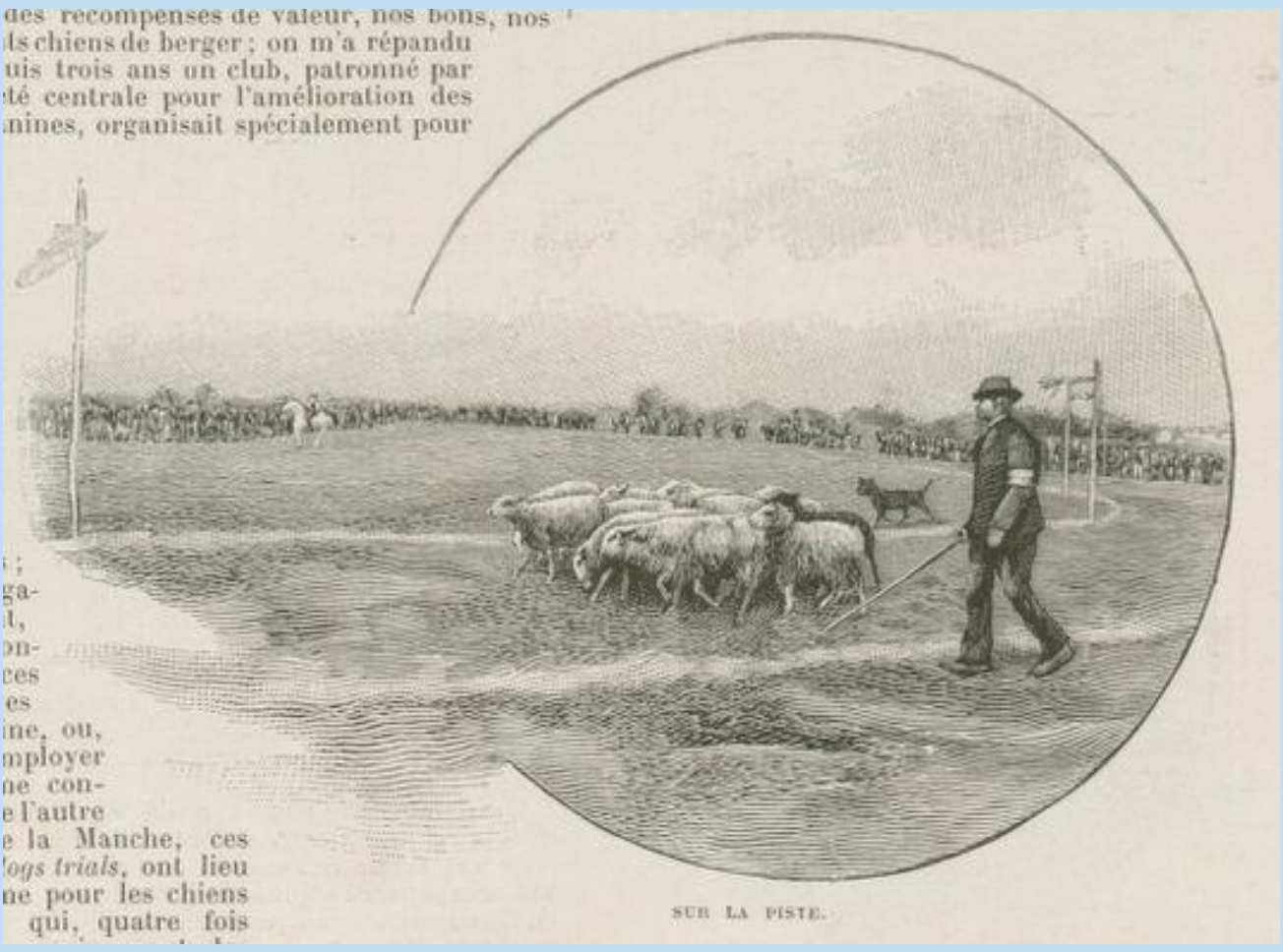
Source Gallica-bnf

Cette Gazette est publiée dans le cadre du Centenaire de la RACP, y sont citées les sources des articles et des illustrations présentés. Elle est mise en ligne sur le site internet « chiens-des-pyrenees.com » et est en libre accès.

La Gazette du Centenaire **Livraison de juillet 2023**

Cette gazette électronique, publiée chaque mois, vous permettra de découvrir ou de redécouvrir de vieux articles et des images sur nos races.

Epreuves ou Concours sur moutons …



des récompenses de valeur, nos bons, nos
ds chiens de berger ; on m'a répandu
uis trois ans un club, patronné par
té centrale pour l'amélioration des
nines, organisait spécialement pour

ne, ou,
mployer
ne con-
e l'autre
e la Manche, ces
logs trials, ont lieu
ne pour les chiens
qui, quatre fois

SUR LA PISTE.

La Vie au grand air : revue illustrée de tous les sports. - Paris : P. Lafitte. Livraison du 1er juillet 1898.



Collection Sylvie Treille

1927

Dutrey, Louis. – Le berceau d'une race canine : le chien de berger des Pyrénées. Thèse pour le doctorat vétérinaire … soutenue publiquement en octobre 1927 devant la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Toulouse par Louis Dutrey vétérinaire à Rabastens-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) ... – Tarbes : imprimerie Lesbordes, 8 rue Péré, 1927. (Ecole nationale vétérinaire de Toulouse, année 1927-1928, n°3). - Pages 37-43

Concours itinérants sur moutons pour tous chiens de berger.

CONDITIONS GENERALES. – Les concours itinérants sur moutons peuvent donner à tous les chiens de berger accès au Championnat de Travail (championnat T).

Seuls les chiens inscrits au L.O.F. ou au R.A.P. peuvent prendre part au concours de travail (1) patronné par la Société Centrale et, par conséquent, prétendre aux certificats d'aptitude au Championnat National de Travail (C.A.C.T.) et, par la suite, au titre de Champion National de Travail.

1er Pour accéder au Championnat T, les chiens doivent avoir obtenu deux premiers prix avec C.A.C. dans des concours organisés, soit par la Société Centrale, ou sous son patronage, soit par une société ou club affilié ; sous le patronage d'une société régionale affiliée.

Le C.A.C.T. ne peut être attribué qu'à un chien classé premier (sans ex-aequo) avec la note « Excellent », c'est-à-dire ayant totalisé au moins 75 % des points du programme.

Ce chien doit, en outre, avoir obtenu un premier ou un deuxième prix de beauté dans une Exposition de Province reconnue, ou au moins la « Réserve » à une exposition de la Société Centrale de Paris.

Il est rappelé que la Société Centrale Canine n'homologue les jugements que sur un rapport signé d'un juge qualifié par elle.

Tous les concurrents ayant totalisé 75 % du maximum des points du programme et auxquels sera donné automatiquement la note « Excellent » obtiendront la M.A.T. (Mention d'aptitude de travail). La M.A.T. est un certificat d'aptitude au travail, mais ne donne aucun droit pour le Championnat T.

Quant au Championnat B (championnat de beauté), il est décerné aux conditions générales prescrites par la Société Centrale, sauf que la M.T.H. exigée en field trial est, dans un concours itinérant sur moutons reconnu par la Société Centrale, remplacée par l'obtention du qualificatif B correspondant à 50 % du total des points du programme.

2e *Jury*. Le Jury se composera de deux ou trois membres dont au moins un juge qualifié par la Société Centrale Canine et reconnu par elle, le ou les autres membres étant choisis parmi les personnes compétentes de la région et désignées par le Comité organisateur du Concours.

NOTES. – Les chiens reçoivent une note ou qualificatif Excellent, Très bon, Bon, Assez bon, suivant le nombre de points qui leur est attribué d'après l'échelle ci-dessous.

Des primes, plus ou moins importantes, peuvent être décernées aux sujets examinés suivant la note obtenue par eux et le nombre de points totalisés.

(1) - Jusqu'à nouvel ordre, l'obligation d'inscription, soit au L.O.F., soit au R.A.P. pour prendre part au concours de Travail est suspendue, mais néanmoins ne pourront prétendre au titre de Champion de Travail que s'ils sont inscrits au L.O.F. ou au R.A.P.

ECHELLE DE POINTS POUR TRAVAIL EN PLAINE

Sortie ……..	5
Conduite …….	15
Tenue au premier pâturage …….	12
Changement de terrain ……...	10
Tenue au 2e pâturage ……..	10
Rentrée ……	4
Intelligence au travail …….	15
Activité ……...	4
Obéissance …….	15
Prise ……	10
	100 points

De 40 à 49 points : Assez bon
De 50 à 59 points : Bon
De 60 à 74 points : Très bon
De 75 à 100 points : Excellent

Pour le travail en montagne, le texte est le même, l'échelle des points seuls varie

ECHELLE DE POINTS POUR LE TRAVAIL EN MONTAGNE

Intelligence au travail …….	15
Activité …….....	10
Obéissance …….	15
Vigilance et garde au pacage …….	10
Recherche et découverte de brebis dispersées ou égarées ……	10
Rassemblement ……	10
Conduite ……...	15
Prise ……..	10
Allures ……..	5
	100 points

Enfin pour nous compléter et avant de donner copie du standard du chien de berger pyrénéen, exposé que nous avons tenu à réserver pour le dernier chapitre de ce modeste travail, nous devons signaler que certains cynophiles témoignent une préférence marquée pour un type ne différant pas de celui dont nous venons de nous occuper, que par une tête garnie de poils courts et fins, d'où le nom de : « *Berger des Pyrénées à face rase* ». Empressons-nous d'ajouter que ce type est officiellement admis par la Société Centrale.

A cela du reste, rien de surprenant. Ne voyons-nous pas par-ailleurs, un berger Ecossais à poil long et un à poil ras ; des bergers Belges à poil long, à poil ras, à poil dur ?

Néanmoins, et au risque de nous attirer quelques critiques toujours aisées, nous ne craindrons pas d'affirmer, que ce chien de berger à face rase n'est probablement qu'un bâtard, résultat d'un croisement entre le type vrai, autochtone, et le chien Sub-Pyrénéen.

C'est cette même opinion que développait, il n'y a pas très longtemps, Monsieur Sénac-Lagrange dans un article de « *L'Eleveur* ».

« Il existe, écrivait-il, dans la région Sous-Pyrénéenne et particulièrement dans le Béarn, la Bigorre et le bassin de l'Adour un grand nombre de chiens de berger. Leur proximité d'habitat, la transhumance de certains troupeaux, qu'accompagnent les chiens, font qu'il y a eu forcément des unions entre eux et leurs frères montagnards. Il en est résulté un chien en général plus haut sur jambes, à poil demi-long sur le corps, presque ras sur la tête et aux membres, dont la boîte crânienne un peu plus développée rappelle cependant par sa forme, celle du pur montagnard. Ces chiens sont, d'ailleurs, très appréciés des maquignons et toucheurs de bestiaux qui courent les foires de la région. »

Il n'en est pas moins vrai que ces bergers bâtards-pyrénéens sont tellement répandus dans nos plaines du Sud-Ouest qu'ils créent une véritable confusion et nuisent à l'extension du vrai berger des Pyrénées.

Source Documentation Jean-Jacques Olive

1893

Journal de médecine vétérinaire / publié à l'École de Lyon. Livraison du 1er janvier 1893

LES CHIENS DE BERGER.

Par M. REUL, professeur de zootechnie à l'École vétérinaire de Cureghem (Belgique).

M. Reul vient de publier une bonne monographie des chiens de berger ; l'un des fondateurs du *Club du chien de berger belge*, il était qualifié pour écrire sur ce sujet qu'il possède complètement.

Après avoir examiné les caractères généraux du chien de berger et insisté sur sa remarquable intelligence, incontestablement bien supérieure à celle de tous les chiens d'appartement qui, le chien-mouton excepté, s'hébêtent plutôt qu'ils ne gagnent par la vie oisive et inutile qui leur est faite, M. Reul en recherche l'origine et il pense qu'il faut la voir dans le chien des tourbières (Rütimeyer) de l'époque quaternaire qui serait aussi la forme ancestrale des chiens de chasse. Puis il se livre à une étude détaillée des diverses sortes de chiens de berger qu'il groupe d'après leur provenance géographique, en a) chiens de berger français, de la Beauce, de la Brie, etc. ; b) chiens de berger d'Angleterre et d'Ecosse, bobtail et collie ; c) chiens de berger allemands ; d) chiens de berger russes d'Oftcharka ; e) chiens de berger belges à poil dur, à poil ras et à long poil.

Ces descriptions, parfois coupées de digressions ou d'anecdotes, se lisent avec plaisir et, bien qu'il n'y ait point de mensurations d'indices céphaliques et faciaux ni d'indications de la longueur et du diamètre des poils, elles donnent une idée suffisante du sujet, d'autant plus que de fort belles gravures les illustrent.

A la fin de sa brochure, M. Reul nous fait connaître les *Sheep-Dogs-Trials* ou épreuves de chiens de berger. Ce genre de sport, analogue au *Field Trial* imposé aux chiens d'arrêt, est d'origine écossaise ; il fut importé en Belgique par le collie-club bruxellois et le club du chien de berger ; les [épreuves en eurent lieu pour la première fois en mai 1892 dans les prairies de Cureghem près Bruxelles. M. Reul, qui les a suivies, conclut qu'on devrait vulgariser ce genre de sport et l'inscrire au programme de toute solennité agricole importante. C'est un vœu judicieux auquel il faut joindre celui de voir l'espèce canine figurer dans les concours régionaux.

Ch. CORNEVIN.

Source gallica.bnf.fr

1893 – Remontons le temps …

Revue des sciences naturelles appliquées : bulletin bimensuel de la Société nationale d'acclimatation de France. - Paris : Société nationale d'acclimatation de France. Livraison du 5 mai 1893, pages 387-391.

TRAVAUX ADRESSÉS A LA SOCIÉTÉ.

LES CHIENS DE BERGER
PAR M. P. MÉGNIN.
(SUITE ET FIN *.)

DRESSAGE DU CHIEN DE BERGER.

[…]

LES SHEEP-DOGS-TRIALS.

Nous empruntons à notre confrère M. le Professeur Reul, de Bruxelles, dans le livre duquel nous avons trouvé les citations qui précèdent, les renseignements suivants sur les *Epreuves sur le terrain des Chiens de berger* qui servent à classer ces animaux non plus d'après la somme de leurs beautés physiques, mais bien d'après leur degré d'aptitude au service.

Les *Sheep-dogs-Trials* des Chiens de berger correspondent absolument aux *Field-Trials* des Chiens d'arrêt. C'est dans les montagnes de l'Ecosse, dans les *Highlands*, que les *Sheep-dogs-Trials* ont pris naissance, voici comment : Il y a bien des années, écrit M. Samson dans *The Live Stock journal*, la comtesse de Beeturd mit en avant l'idée de fonder une société pour améliorer encore les aptitudes déjà si remarquables du Colley. Celui-là seul qui connaît les sites sauvages des montagnes dans les comtés du nord de l'Ecosse est à même d'apprécier l'utilité de ces fidèles auxiliaires des propriétaires de troupeaux. Les moutons de races aborigènes, *Black-Faced, Cheviot, Hardwicks* et leurs croisements, vivent en liberté sur ces immenses territoires incultes et non clôturés ; aussi, sans le concours de l'intelligent Colley, serait-il de toute impossibilité aux fermiers de rassembler leurs troupeaux disséminés dans la montagne. Le Colley leur est d'une indispensable nécessité. L'époque de la tonte étant arrivée, ce sont les Chiens qui se chargent d'aller chercher dans les pâturages abrupts les moutons qu'il s'agit de dépouiller de leur toison. Une ancienne habitude veut que les fermiers écossais s'entraident mutuellement pour mener cette besogne à bonne fin ; un certain jour, déterminé longtemps d'avance, est fixé pour opérer la tonte des moutons, dans chaque ferme, et ce jour-là les fermiers de plusieurs lieues à la ronde arrivent avec leurs hommes, tous se mettent à tondre, chacun rivalisant d'adresse et de célérité.

Ces réunions, d'antique origine, entretiennent des relations de bonne amitié entre voisins, sont l'occasion de fêtes champêtres, qui rappellent les *ferrades* de la Camargue ; le chef de l'exploitation où se pratique la tonte se charge de nourrir et de rafraîchir ses aides d'un jour, et la journée de travail se termine généralement par des danses entre jeunes et des parties de cartes entre vieux.

Le Colley, qui durant toute la journée a dépensé une somme énorme d'intelligence, d'habileté, reçoit-il, lui aussi, sa part du gâteau ? C'est probable.

Dans tous les cas l'idée de la comtesse de Beeturd rencontra de nombreux adhérents parmi les principaux propriétaires des comtés du nord et il y a déjà plusieurs années que la *Northern Counties association* organise alternativement des *Trials* dans le Cumberland, le Lancashire, le Yorkshire, le Westmoreland, etc. Le promoteur des premières épreuves de Chiens de berger est M. Thomson, de Sclattys. Les récompenses aux lauréats de ces épreuves consistent en des prix importants et en des coupes d'argent.

C'est ainsi que les Collies ont appris à faire la démonstration publique de leurs qualités, et que leur réputation s'est étendue dans le monde entier.

Voici en quoi consiste les *Sheep-dogs-Trials* écossais :

Chaque concurrent doit aller chercher dans la montagne ou plutôt sur le versant d'une colline à pente inclinée du côté des spectateurs, les trois brebis qu'on y a lâchées à son intention et hors de sa vue ; il doit les pousser devant lui à environ 800 mètres de là, en -10 à 15 minutes, en les faisant passer par dessus des talus, à travers des haies vives, ou des barrières dans lesquelles ont été pratiquées d'étroites ouvertures, entre des claies placées parallèlement, etc., pour finir par les faire entrer dans un parc établi près des spectateurs... et sans doute des parieurs, car, dans le Royaume-Uni, tout sport s'accompagne de pari.

La durée de chaque épreuve se trouve limitée, mais, outre le temps, les juges doivent envisager surtout la façon dont le Chien s'est comporté pendant toute la durée du travail imposé. Voici, d'après le *Stock-Keeper*, comment le juge de ces concours répartit habituellement son total de 100 points :

40 — Se diriger directement vers le but et trouver les Moutons ; se tenir à distance du troupeau ; obéir au coup de sifflet et faire de la bonne besogne sur la montagne ; décrire de bons cercles, etc., là où le Chien n'est pas sous la surveillance de son maître.

10 — Faire passer les Moutons par dessus les talus, les murs et par les portes de clôture.

10 — Par les premiers obstacles et entre les poteaux.

10 — Entre les claies placées parallèlement.

10 — Entre les seconds poteaux et les drapeaux.

10 — Faire entrer les Moutons dans le parc.

10 — Le temps employé pour effectuer le travail.

___
100

On peut varier les épreuves, mais elles restent toujours intéressantes parce qu'elles donnent lieu à une foule d'incidents qui mettent le public en belle humeur. Elles sont inoffensives, car aucun animal n'en souffre ; elles sont utiles au plus haut point, pour obtenir d'excellents Chiens de berger.

C'est au *Collie-club bruxellois* et au *Club du Chien de berger belge* que revient l'honneur d'avoir importé ce genre de sport sur le continent.

Les premières épreuves de Chiens de berger au travail ont eu lieu dans les vastes prairies de la Société des Marchés et Abattoirs de Cureghem, les 1er et 2 mai 1892 ; elles ont parfaitement réussi et vivement intéressé les spectateurs; vingt-deux concurrents, presque tous de race belge, se sont présentés au poteau. Les épreuves se courant en plaine, une piste immense et parsemée d'obstacles avait été tracée à travers la prairie. Voici, au surplus, quelles étaient les conditions du programme.

Chaque Chien devra conduire 10 Moutons qu'il prendra dès leur sortie de l'enclos et viendra les parquer près du public en leur faisant exactement suivre tout le parcours d'une piste en S, de 200 mètres de longueur d'une largeur variant de 6 à 8 mètres comprise entre deux sillons tracée à la charrue dans le gazon. Le berger devra marcher devant le petit troupeau ; il ne pourra intervenir que pour donner des ordres à son Chien.

Les Moutons doivent passer entre des poteaux et des drapeaux, traverser un étroit pont de bois, gravir un talus, franchir un ruisselet, etc., avant d'être introduits par une petite porte, dans l'enclos qui servira de terminus.

Le maximum de temps accordé à chaque Chien pour accomplir tout le trajet, avec sa petite bande de Moutons, est de dix minutes ; s'il dépasse ce laps de temps, il est mis hors concours (1).

Le maximum de points accordé par le jury est de 100.

Chaque fois que le Chien laissera sortir un Mouton de la piste, il perdra un point ; pour deux Moutons ou plus, il perdra 2 points.

Tout Chien qui mordrait un Mouton au membre antérieur ou à l'oreille, perdrait 5 points; celui qui le saisirait à la gorge perdrait 10 points.

Tout Chien qui aboierait pendant la durée de son travail perdrait 5 à 10 points, selon la persistance qu'il mettrait à donner de la voix.

Pour tout le reste (irrégularités dans la marche, cercles excentriques, etc., le jury appréciera comme il l'entendra.

Les Chiens trop mordants seront immédiatement mis hors concours.

La plupart des concurrents ont l'ait preuve de beaucoup d'intelligence et d'une bien grande aptitude â la direction des troupeaux lors du Sheep-dog-Trial de Cureghem. Et cependant les bergers n'avaient pu procéder à la moindre répétition avant le concours, attendu que beaucoup ignoraient les dispositions de la piste et jusqu'à la nature du travail qui allait leur être demandé.

L'on devrait vulgariser le plus possible ce genre de sport, qui n'offre aucun danger, qui est intéressant et utile tout à la fois et nous voudrions le voir inscrit au programme de toute solennité agricole de quelque importance.

En 1893, les *Sheep-dogs-trials* de Belgique auront lieu à Spa, selon toute prévision, à l'occasion de l'Exposition canine de la Société royale Saint-Hubert, le 1 ou le 8 août.

(*] Voyez plus haut, p. 241, 289 et 337.

(1) L'expérience nous a appris que ce temps est beaucoup trop long pour la plupart des bons Chiens. Certains de nos concurrents ont, en effet, accompli le trajet en 3 minutes, voir même en 2 1/2 minutes.

Source gallica.bnf.fr

Dans l'article suivant, P. Mégnin reprend le corps principal de l'article précédent mais y apporte d'autres précisions.

1898

La Vie au grand air : revue illustrée de tous les sports. - Paris : P. Lafitte. Livraison du 1er juillet 1898.



LE PASSAGE DE LA BANQUETTE IRLANDAISE.

Un Concours de Chiens de Berger

Récemment, dans un article paru ici même sur l'Exposition canine des Tuileries, je faisais remarquer combien étaient peu favorisés, au point de vue des récompenses de valeur, nos bons, nos excellents chiens de berger; on m'a répandu que depuis trois ans un club, patronné par la Société centrale pour l'amélioration des races canines, organisait spécialement pour les auxiliaires de nos troupeaux des concours spéciaux en dehors des expositions ; mais, également, ces concours, ces épreuves en plaine, ou, pour employer le terme consacré de l'autre côte de la Manche, ces *sheep dogs trials*, ont lieu de même pour les chiens d'arrêt qui, quatre fois l'an au moins, ont des *fields trials*, dont les allocations sont néanmoins très importantes et suffisamment rémunératrices pour les éleveurs et amateurs, qui y prennent part.

En Belgique et en Angleterre, les concours de chiens de berger sont assez fréquents; ils ont lieu, en général, à la suite des grandes expositions agricoles, ce qui me parait très juste. Nos chiens de berger sont délaissés dans les expositions canines, parce que leur place est bien plutôt dans les concours généraux ou régionaux agricoles avec les moutons et les bœufs, dont ils sont les gardiens et les protecteurs ; aussi tous les efforts des clubs de chiens de berger devraient porter sur l'organisation des expositions agricoles, afin d'y faire admettre des chiens de berger, qui se trouvent dépaysés au milieu des meutes, des chiens d'arrêt ou des toutous mignons d'appartement.

C'est dans les montagnes d'Ecosse, dans les Highlands que les *sheep dogs trials* ont pris naissance. à l'instigation de la comtesse de Beeturd et de M. Thomson, de Sclattys, qui fondèrent la *Northern countees Association* et organisèrent les premiers trials, qui avaient lieu régulièrement à la suite des « fêtes de la tonte ». En Ecosse, les moutons des races aborigènes, *black-faced, cheviot, hardwicks* et leurs croisements, vivent en liberté sur d'immenses territoires incultes et non clôturés ; aussi, sans le concours de l'intelligent colley, serait-il de toute impossibilité aux fermiers de rassembler leurs troupeaux disséminés dans la montagne. A l'époque de la tonte, ce sont les chiens qui se chargent d'aller chercher dans les pâturages abrupts les moutons qu'il s'agit de dépouiller de leur toison. Une ancienne habitude veut que les fermiers écossais s'entraident mutuellement pour mener a bonne fin cette besogne ; un certain jour, déterminé longtemps à l'avance, est fixé pour cette opération dans chaque terme, et, ce jour-là, les fermiers de plusieurs lieues à la fonde arrivent avec leurs hommes, tous se mettent à tondre, chacun rivalisant d'adresse et de célérité. Ces réunions, Cantique origine, entretiennent des relations de bonne amitié entre voisins et sont l'occasion de fêtes champêtres, qui rappellent les ferrades de la Camargue: le chef de l'exploitation où se pratique la tonte se charge de nourrir et de rafraîchir ses aides d'un jour, et la journée de travail se termine généralement par des danses et des jeux. Le colley lui, durant toute la journée, a dépensé une somme énorme d'intelligence, d'habileté, reçoit-il, lui aussi, sa part du gâteau ? C'est probable.

Pour récompenser les meilleurs bergers et conducteurs de moutons, la comtesse de Beeturd eut l'idée de faire un concours entre eux, et, depuis, ces concours ont pris une très grande extension et ont lieu fréquemment. Voici en quoi consiste les *sheep dogs trials* écossais : chaque concurrent doit aller chercher dans la montagne ou plutôt sur le versant d'une colline à pente inclinée du côté des spectateurs, trois brebis qu'on y a cachées à son intention et hors de sa vue ; il doit les aller chercher et les pousser devant lui a environ 800 mètres de là, en 10 à 15 minutes, en les faisant Passer par-dessus des talus, à travers des haies vives ou des barrières dans lesquelles ont été pratiquées d'étroites ouvertures, entre des claies placées parallèlement et pour finir par les faire entrer dans un parc établi près des spectateurs... et des parieurs, car, dans le Royaume-Uni tout sport s'accompagne de pari.

La durée de l'épreuve se trouve limitée, mais, outre le temps, les juges doivent envisager surtout la façon dont le chien s'est comporté pendant toute la durée du travail. On peut varier les épreuves, mais elles restent toujours intéressantes, parce qu'elles donnent heu à une foule d'incidents; elles sont inoffensives, car aucun animal n'en souffre, et elles sont utiles au plus haut point, car elles mettent en relief les qualités, l'intelligence et la sagacité des chiens de berger.

Le *Collie Club bruxellois* et le *Club du chien de berger belge* furent les premiers à introduire ce sport sur le continent. En France, le Club du chien de berger, qui devrait tenir une des premières places parmi les clubs spéciaux des diverses races de chiens n'a malheureusement pas compris toute l'importance qu'il Pouvait avoir et n'a pas fait tout ce qu'on était en droit d'attendre de lui, par la faute de certains de ses membres, qui s'occupent beaucoup plus de réclame personnelle que de l'amélioration des races de nos braves toutous.

Le premier concours eut lieu à Chartres, en 1896 ; le second en 1897 à Angerville, et enfin le troisième, cette année, à Lizy-sur-Ourcq, près de Meaux ; des progrès se réalisent chaque année ; c'est ainsi que le concours est maintenant et très justement scindé en deux épreuves, l'une réservée aux chiens de bergers, l'autre aux chiens de conducteurs de moutons.



UN CONCURRENT.

Quel est le métier du chien de berger ? garder les troupeaux en plaine. Que peut-on lui demander dans un semblable concours ? son travail habituel, le travail de la plaine, qui consiste à protéger les récoltes des champs voisins de ceux ou paissent les moutons.

Habituellement, le berger a deux chiens : un *chien d'écart*, qui s'occupe de la partie éloignée du champ, et un *chien de main* qui surveille la partie centrale. Voilà son vrai métier, au chien de berger, et on lui demande uniquement, dans un concours, la conduite d'un troupeau réduit à sa plus simple expression.

Le chien du conducteur fait un autre métier: il doit diriger son troupeau, veiller à ce qu'aucune bête ne s'écarte et ranger les moutons une fois arrivés à l'étape.

D'autre part, le chien de berger ne doit pas mordre, ou tout au moins doit-il mordre à diverses places suivant qu'il est de plaine ou de route.

Le chien de route mène généralement les moutons à l'abattoir ; celui-là doit mordre au cou, car, si la partie est abîmée, ce qui est très rare, il ne fait subir aucun préjudice au boucher puisque, pour la vente, on coupe le cou du mouton. Le chien de plaine, au contraire, ne doit pas mordre au cou, car un mouton mordu au cou et restant exposé au soleil est susceptible de contracter une maladie mortelle que les bergers appellent l'araignée : le cou enfle et le mouton meurt étouffé : Mordu au pli du flanc, on peut soigner la bête le soir à la ferme. et au bout de deux ou trois jours rien n'y parait plus. Du reste, aux chiens réputés pour avoir « la dent dure » on rogne les canines.

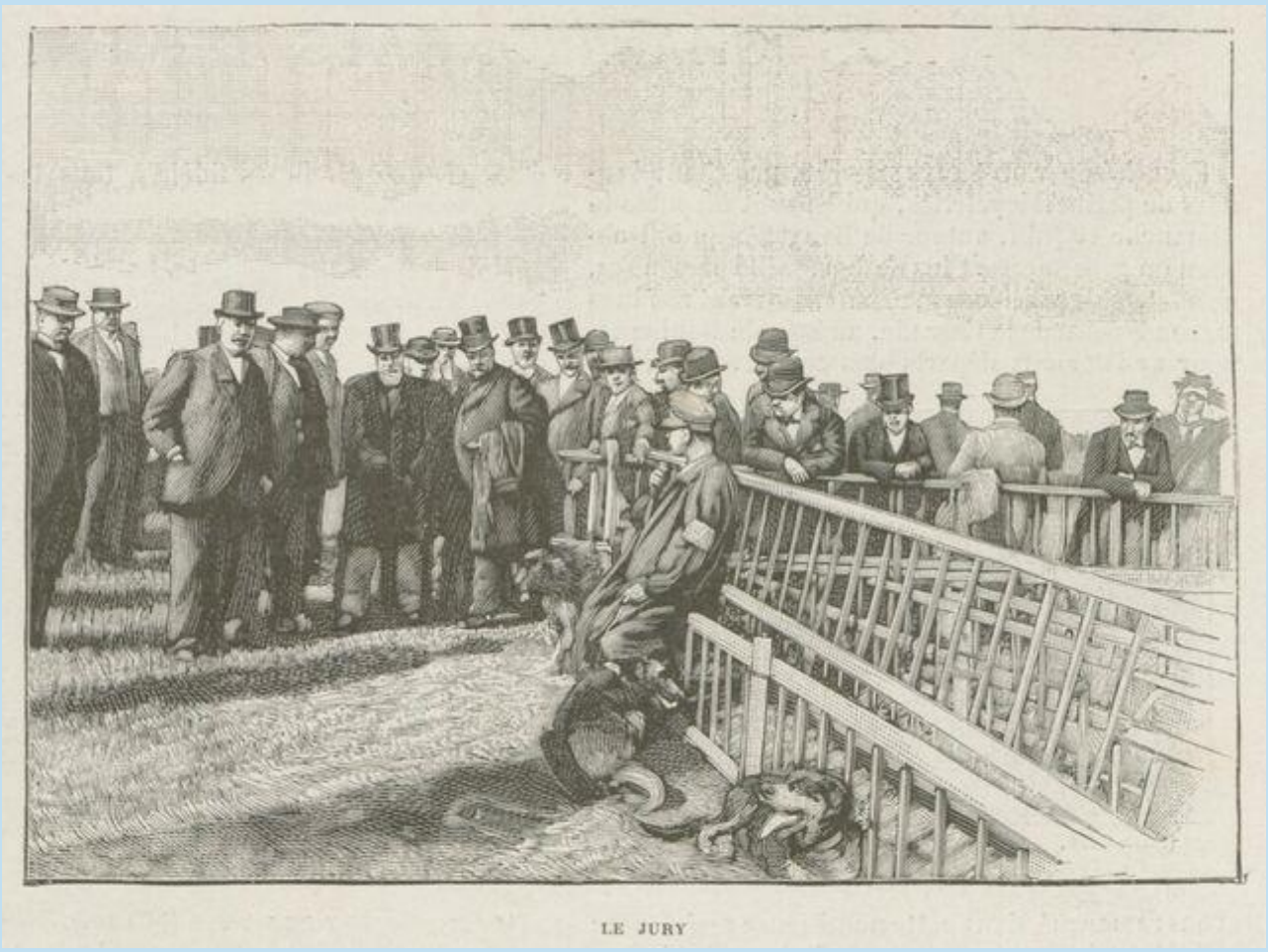
Ceci dit pour expliquer pourquoi il doit y avoir deux concours bien distincts, celui des bergers et celui des conducteurs.

D'autre part la piste semée d'obstacles naturels est. en Angleterre ou en Belgique, continue mais sinueuse ; celle établie en France présente des retours sur elle-même qu'on ne rencontre pas dans la nature : c'est une piste par trop artificielle, et ne reproduisant en aucune façon ce qui existe dans nos champs ou sur nos routes. La réforme est facile à faire, et il faut espérer qu'elle se fera.

Pour les conducteurs de bestiaux venus au concours de Lizy, conducteurs appartenant tous au marché de la Villette, on a réservé une épreuve spéciale d'embarquement et de débarquement des moutons arrivant par chemin de fer ou expédiés ; cette partie du programme a été des plus intéressantes car elle reproduisait exactement ce qui se passe chaque semaine à la gare de Pantin ou de Charenton par lesquelles arrivent la plupart des moutons destinés à la consommation de Paris. Les chiens de la Villette se sont montrés tout à fait supérieurs, et, pour les classer, il a fallu avoir recours au chronomètre.

Les chiens qui prennent part à ces concours, sont tous des chiens de berger français; le colley, cet excellent chien écossais, n'est en France qu'une bête de luxe, un chien de salon; c'est son élégance qui lui a valu de devenir ainsi à la mode, et pourtant notre chien de Brie, à la figure si expressive, n'est-il pas tout ainsi joli? Il a le tort irréparable d'être considéré comme un rustaud, et un rustaud trop du pays pour avoir la moindre chance d'y devenir prophète, Quant au chien de Beauce, il a une parenté étroite avec le colley; avec un peu de soin et de réclame il deviendrait vite un chien très à la mode. Et le petit bas-rouge, à la mine éveillée, il ferait très belle figure dans un salon, et il est, comme ses confrères de Brie ou de Beauce d'une intelligence tout à fait exceptionnelle.

Paul Mégnin.



LE JURY

Source gallica.bnf.fr

1896

Le Cultivateur aveyronnais : journal agricole illustré, paraissant tous les dimanches : agriculture, élevage, viticulture. - Rodez. Livraison du 14 juin 1896.

***

Concours de chiens de berger. — Le 21 juin prochain, aura lieu, à Chartres, un concours de chiens de berger. Ce qui fera l'originalité et la nouveauté de ce concours, c'est que les animaux seront jugés non pas d'après leurs formes, mais d'après l'intelligence qu'ils auront déployée dans la conduite d'un troupeau. Voila une excellente innovation ! L'appréciation d'un animal sur ses apparences extérieures se comprend parfaitement quand la question de l'esthétique est seule en jeu ; mais quand on demande des services à cet animal, c'est seulement en le mettant à l'épreuve qu'on peut apprécier réellement sa valeur.

M. Emmanuel Boulet a donc eu une excellente idée quand il a préparé le programme de ce concours qui permettra de se rendre un compte exact de l'obéissance et de l'intelligence des chiens de berger qui prendront part aux épreuves.

Dans une prairie, on tracera une piste large de six mètres, bornée par deux raies de charrue. Cette piste, longue de six cents mètres, semée d'obstacles (passage étroit, banquette, rivière), permettra de se rendre facilement compte de la valeur des chiens qui feront franchir le chemin à leurs moutons.

Nul doute que ce concours d'un nouveau genre n'attire de nombreux curieux et n'obtienne un grand succès non seulement auprès des amateurs et des spécialistes, mais encore auprès du public qui ne pourra manquer de s'intéresser à ce sport d'un genre tout nouveau.

***

Les amateurs de chiens. — Un club d'amateurs de chiens de berger vient de se constituer sous le nom de *Réunion des amateurs de chiens d'utilité français*. M. Tisserand, directeur de l'agriculture au Ministère, en a accepté la présidence d'honneur et, parmi les membres du Comité, nous trouvons : M. Milne-Edwards, de l'Institut, qui le premier a fait admettre les chiens de berger au concours agricole de Nogent-le-Rotrou, le duc de Chartres, Emile Zola, Pierre Mégnin, de l'Académie de Médecine, Eugène Thome, comte de Villebois-Mareuil, le marquis de Cherville, le baron de Vaux, Gindre-Malherbe, le peintre Weisser, le général Cherif-Pacha.

A l'automne, la Réunion organisera des concours sur le terrain, pour chiens de berger, comme cela se pratique déjà en Angleterre et en Belgique. Nous pouvons aussi annoncer que, grâce aux démarches de la nouvelle Société, l'année prochaine une classe de chiens de berger et de bouvier sera créée dans les concours agricoles, régionaux et généraux. Il seront là tout à fait à leur place, au milieu des animaux de la ferme dont ils sont les protecteurs dévoués et intelligents.

***

1897

Le Progrès de Seine-et-Oise : journal politique républicain : organe des intérêts agricoles, industriels et commerciaux : annonces légales et judiciaires. - Pontoise : Imprimerie Putel et Désableau. Livraison du 27 mars 1897

Angerville

Club français du Chien de berger. — Un concours dé chiens de berger au travail aura lieu à Angerville (Seine-et-Oise) le 30 mai 1897, sous la présidence de M. Ernest Menault, maire d'Angerville, inspecteur général de l'agriculture, et M. Emmanuel Boulet, président du Club français du Chien de berger.

Ce concours, organisé pour la deuxième fois en France, aura sans nul doute un grand succès, non seulement auprès des amateurs et des spécialistes, mais aussi auprès du public qui ne pourra manquer de s'intéresser à ce nouveau genre de sport, qui lui permettra de voir les meilleurs chiens de berger de France se disputer avec leur adresse et leur merveilleuse intelligence les nombreux prix dont dispose le comité.

S'adresser pour tous renseignements à la mairie d'Angerville.

Source gallica.bnf.fr

1897

Journal officiel de la République française. Lois et décrets. - Paris : Journaux officiels. Livraison du 11 mai 1897

M. Ernest Menault a entretenu la Société du concours de chiens de berger qui doit avoir lieu à Angerville (Seine-et-Oise), le 30 mai courant. Il a rappelé que le premier concours de ce genre a eu lieu, l'année dernière, à Chartres, grâce à M. Gaston Sevrette et à M. Boulet, président du club français du chien de berger. M. Menault a pensé qu'un tel concours, qui avait eu un vrai succès, devait être renouvelé, et il lui a paru qu'Angerville était admirablement placé pour le recevoir. En effet, cette petite ville est située au centre de la Beauce, à la limite de Seine-et-Oise, Eure-et-Loir et Loiret ; de plus, c'est la patrie de l'éminent agronome Tessier, qui, devenu inspecteur général des bergeries nationales, eut l'excellente idée d'établir une école de bergers dans chaque bergerie de l'Etat. Il fit à ce sujet en 1808 un rapport au ministre de l'intérieur, et les écoles de bergers furent créées. Mais avec le temps les bergeries de mérinos n'eurent plus le même intérêt : la concurrence de laines étrangères força les cultivateurs à s'occuper de la production des moutons précoces, des moutons de viande ; alors les bergeries nationales disparurent, et avec elles les écoles de bergers.

La dernière, celle de Rambouillet, a été supprimée le 1er novembre dernier. M. Menault a exprimé l'idée que si les écoles de bergers n'existent plus, l'enseignement doit être encouragé par les concours, dans lesquels il a inauguré les leçons de choses, c'est-à-dire l'enseignement par la vue des choses, des animaux, des produits et des instruments.

Le concours de chiens de berger d'Angerville, organisé avec l'aide de M. Boulet, sera une véritable leçon de choses, un enseignement par les yeux qui laissera dans la mémoire de ceux qui l'auront suivi des traces ineffaçables. On y verra spécialement les chiens de la Beauce et de la Brie au travail. M. Menault a fait circuler devant la Société deux beaux dessins représentant le type de ces deux chiens, dont il a fait ressortir les qualités.

Le chien de Brie est spécialement le gardien de la propriété contre le troupeau. Le chien de Beauce peut également remplir cette fonction, mais il a de plus la force de défendre le troupeau contre les loups; il sait également bien conduire un troupeau de vaches et même une bande de cochons, qui sont les animaux les plus difficiles à diriger.

M. Menault a fait connaître les encouragements donnés à ce concours par MM. le Président de la République, le président du conseil, les sociétés d'agriculture, les comices et les syndicats agricoles, les sénateurs et les députés de Seine-et-Oise. Aussi ce concours promet d'être très brillant, et il attirera un grand nombre de visiteurs.

M. Menault a invité les membres de la Société à y assister. Je connais, a-t-il dit, particulièrement le maire d'Angerville, et vous pouvez compter qu'il vous accueillera avec la plus grande cordialité.

ERNEST MENAULT

Source gallica.bnf.fr

1897 – Le Palmarès du concours d'Angerville

Paris-vélo : journal quotidien du matin. - Paris. Livraison du 1er juin 1897

ANGERVILLE, 31 mai.

Concours de chiens de berger. — Un concours intéressant de chiens de berger a eu lieu à Angerville, concours destiné à encourager l'élevage et le dressage de cette race en France.

Après les opérations proprement dites du concours, on a procédé, sur la grande place d'Angerville, à la distribution des récompenses.

Au concours de beauté, réservé aux chiens de bergers et chiens de bouviers, ont été primés :
1er prix : Louth, briard, à M. Leclerq.
2e prix : Ramonat, briard, au même.
3e prix : Pierrette, à M. Leys.
4e Magus, à M. Thibault.
5e prix: Rigolot, à M. Paul.

Dans la deuxième catégorie du concours, le 1er prix a été accordé à Raguste, à M. Dehu, de Montgeron ; le 2e, à Vénus, à M. Sergent, de Servon ; le 3e à un chien de M. Martin, de Nogent-les-Fayes.

Pour le concours de l'après-midi, réservé aux chiens ayant le mieux conduit leur troupeau à travers les obstacles, ont obtenu :
1er prix : Ragus, briard, à M. Hubert.
2e prix : Gaté, beauceron, à M. Gauthier.
3e prix : Printemps, beauceron, à M. Muller.
4e prix : Pierrette, briard, à M. Brouck.
5e prix : Un beauceron, à M. Binet ; 6e prix : 1 un briard croisé picard, à M. Fontaine ; 7e prix : un briard, à M. Paul.

Pour terminer, on a remis des médailles d'honneur aux vieux bergers les plus méritants de la région.

Source gallica.bnf.fr



(Salon de 1842; Peinture. — Berger des Landes gardant ses troupeaux, par Eugène Lepoitevin. — Voy. 1835, p. 253.)

Publié dans le journal « Le Magasin pittoresque ». Livraison du 1er janvier 1842.



CONCOURS
DE
Chiens de bergers

Le 30 mai, le pays d'Angerville, au delà d'Etampes, a été le témoin d'un nouveau sport qui, à tout considérer, en vaut un autre. Il s'agissait d'un concours de chiens de berger, et la chose est plus compliquée qu'on ne se l'imagine; car elle suppose la sympathie et l'accord au moins momentanés de l'homme et des deux espèces d'animaux. L'endroit était choisi à souhait; car cette plaine immense de la Beauce, semblable à un tapis horizontal, sans plis, sur lequel sont posés par ci par là des cubes de pierre, et dressées des pointes de clocher, s'étend juste à la limite de trois départements, Seine-et-Oise, Loiret, Eure-et-Loir. Les fermes n'y manquent point ni les troupeaux, par conséquent. Grâce au hasard propice, le soleil, cet invité capricieux de toutes nos fêtes, rayonnait dans son manteau de braise, et, sous sa grande toque de flamme, faisait sa promenade dans le décor azuré du firmament. Seuls, au loin, quelques nuages éparpillés au bas du ciel, moutonnaient, comme s'ils avaient compris sans doute.

C'est le second tournoi de ce genre auquel le public est invité. Aussi est-on en droit d'espérer, grâce à l'émulation, une réussite plus complète, et un attrait toujours croissant. A qui revient l'honneur de cette création, si ce n'est à M. Menault, l'inspecteur général de l'Agriculture, qui a voulu suppléer ainsi nos écoles de bergers absolument détruites et bien à tort à son sens. La dernière, en effet, fut supprimée à Rambouillet en 1806, pour de misérables raisons budgétaires, on sait que le ministère de la rue de Varenne, qui devrait être un des plus riches, sinon le plus riche, est absolument pauvre, de par le malheur et l'âpreté des temps. M. Menault a été aidé dans sa tâche par M. Boulet, président du Club des chiens de berger, grand amateur de choses cynégétiques, créateur de la variété célèbre qui porte son nom.

Pour amorcer plus vivement notre intérêt à cet intelligent travail, ces deux personnages pouvaient-ils trouver rien de mieux que la contrée où Teissier s'immortalisa, et où les deux bustes du célèbre moutonnier prouvent à jamais la reconnaissance et l'admiration des cultivateurs? Grâce aux efforts de la municipalité, complétés par une tombola de 1,200 billets, le bourg s'était endimanché et pavoisé pour recevoir le jury, les journalistes, les bergers et leurs chiens. A l'arrivée du train, dès le matin, la fanfare éclate, les pétards accompagnent; les pompiers suivent, empanachés; en tête du cortège deux gendarmes à cheval, très dignes, toutes les pompes et toutes les lyres beauceronnes.

Dès onze heures, les rivaux, au nombre de trente environ, se sont rangés sous la tente du futur banquet et ont présenté leurs chiens. La beauté seule et la pureté de la race doivent faire prime ici: les bâtards, les chiens mêlés, ceux qui ne sont ni briards, ni beaucerons sont éliminés. On en garde une douzaine; ce sont de beaucoup les plus remarquables. D'ailleurs nous les avons déjà vus figurer avec honneur à l'Exposition canine. Ils ont des formes magnifiques, certes, mais rien ne prouve qu'ils soient meilleurs chiens de berger que les autres.

Voici le nom des élus:

Race de Brie: 1er prix: Louth, à M. Leclercq, de Pantin.

2e prix: Ramona, au même.

3e prix: Pierrette, à M. Leys, de Pantin.

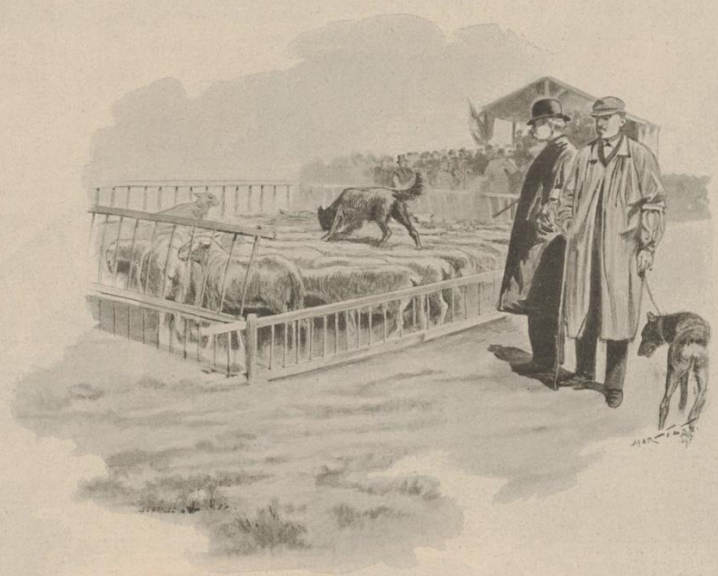
Mentions très honorables: Ragus et Rigolot, à MM. Thibaut, de Pantin, et Paul, du Pré Saint-Gervais.

Race de Beauce: 1er prix: Ragus, bas rouge, à M. Dulue, de Montgeron.

2e prix: Vénus, à M. Sergeant, de Servon.

3e prix: X..., à M. Martin, de Nogent-le-Fhaye.

Mais c'est l'après-midi, vers deux heures, que les épreuves sérieuses ont commencé: un vaste champ, en dehors du pays, avait été aménagé avec deux tribunes, une pour le jury, une pour les privilégiés. La masse des spectateurs était contenue par des barrières. Un chemin sinueux, délimité par un coup de labour, devait servir de parcours aux moutons; il est coupé par deux sortes de banquettes irlandaises qui forment deux obstacles; au milieu s'allonge un boyau bordé par une haie vive de chaque côté. Le



Epreuves de parquage. — (Dessin de M. Martin.)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

1897

Le Monde illustré. - Paris. Livraison du 12 juin 1897.

Chiens de bergers

Le 30 mai, le pays d'Angerville, au delà d'Etampes, a été le témoin d'un nouveau sport qui, à tout considérer, en vaut un autre. Il s'agissait d'un concours de chiens de berger, et la chose est piuscompu- quée qu'on ne se l'imagine ; car elle suppose la sympathie et l'accord au moins momentanés de l'homme et des deux espèces d'animaux. L'endroit était choisi à souhait; car cette plaine immense de la Beauce, semblable à un tapis horizontal, sans plis, sur lequel sont posés par ci par là des cubes de pierre, et dressées des pointes de clocher, s'étend juste à la limite de trois départements, Seine-et-Oise, Loiret, Eure et Loir. Les fermes n'y manquent point ni les troupeaux, par conséquent. Grâce au hasard propice, le soleil, cet invité capricieux de toutes nos fêtes, rayon- nait dans son manteau de braise, et, sous sa grande toque de flamme, faisait sa promenade dans le décor azuré du firmament. Seuls, au loin, quelques nuages éparpillés au bas du ciel, moutonnaient, comme s'ils avaient compris sans doute.

C'est le second tournoi de ce genre auquel le public est invité. Aussi est-on en droit d'espérer, grâce à l'émulation, une réussite plus complète, et un attrait toujours croissant. A qui revient l'honneur de cette création, si ce n'est à M. Menault, l'inspecteur général de l'Agriculture, qui a voulu suppléer ainsi nos écoles de bergers absolument détruites et bien à tort à son sens. La dernière, en effet, fut supprimée à Rambouillet en 1896, pour de misérables raisons budgétaires, on sait que le ministère de la rue de Varenne, qui devrait être un des plus riches, sinon le plus riche, est absolument pauvre, de par le malheur et l'âpreté des temps. M. Menault a été aidé dans sa tâche par M. Boulet, président du Club des chiens de berger, grand amateur de choses cynégétiques, créateur de la variété célèbre qui porte son nom.

Pour amorcer plus vivement notre intérêt à cet intelligent travail, ces deux personnages pouvaient-ils trouver rien de mieux que la contrée où Teissier s'immortalisa, et où les deux bustes du célèbre moutonnier prouvent à jamais la reconnaissance et l'admiration des cultivateurs ? Grâce aux efforts de la municipalité, complétés par une tombola de 1.200 billets, le bourg s'était endimanché et pavoisé pour recevoir le jury, les journalistes, les bergers et leurs chiens. A l'arrivée du train, dès le matin, la fanfare éclate, les pétards accompagnent ; les pompiers suivent, empanachés ; en tête du cortège deux gendarmes à cheval, très dignes, toutes les pompes et toutes les lyres beauceronnes.

Des onze heures, les rivaux, au nombre de trente environ, se sont rangés sous la tente du futur banquet et ont présenté leurs chiens. La beauté seule et la pureté de la race doivent faire prime ici : les bâtards, les chiens mêlés, ceux qui ne sont ni briards, ni beaucerons sont éliminés. On en garde une douzaine ; ce sont de beaucoup les plus remarquables. D'ailleurs nous les avons déjà vus figurer avec honneur à l'Exposition canine. Ils ont des formes magnifiques, certes, mais rien ne prouve qu'ils soient meilleurs chiens de berger que les autres.

Voici le nom des élus :

Race de Brie: 1er prix : Louth, à M. Leclercq, de Pantin.

2e prix : Ramona, au même.

3e prix : Pierrette, à M. Leys, de Pantin.

Mentions très honorables : Ragus et Rigolot, à MM. Thibaut, de Pantin, et Paul, du Pré Saint-Gervais.

Race de Beauce : 1er prix : Ragus, bas rouge, à M. Delue, de Montgeron.

2e prix : Vénus, à M. Sergeant, de Servon.

3e prix : X…, à M. Martin, de Nogent-le-Phaye.

Mais c'est l'après-midi, vers deux heures, que les épreuves sérieuses ont commencé : un vaste champ, en dehors du pays, avait été aménagé avec deux tribunes, une pour le jury, une pour les privilégiés. La masse des spectateurs était contenue par des barrières. Un chemin sinueux, délimité par un coup de labour, devait servir de parcours aux moutons; il est coupé par deux sortes de banquettes irlandaises qui forment deux obstacles; au milieu s'allonge un boyau bordé par une haie vive de chaque coté. Le trajet aller et retour est imposé. Passeront-ils, ne passeront-ils pas Quel temps mettront-ils ? quelle adresse montreront-ils à se couler habilement et à ne pas violer la ligne ?

Attention ! Un drapeau est déployé et nous apercevons un berger en blouse bleu intense, avec son parapluie en bandoulière et un brassard blanc piqué d'un numéro, il dirige un lot de vingt-cinq à trente moutons. Il les ramasse, il les presse, il les couvre du regard, il les fait entourer par le chien ; tantôt il en tire un par la patte, afin d'engager les camarades à le suivre ; tantôt il marche devant, non sans regarder en arrière. Une faute ! une faute : un malencontreux berrichon, digne d'être rôti de suite, ne fuit-il pas sottement, et ne défonce-t-il pas la ligne des spectateurs pour gagner la plaine au grand galop. Il détale, le briard court après pour le ramener. Second malheur ! plus grave: les autres profitent de son absence pour se désordonner. 0 rage et désespoir ! La partie est perdue. Et c'est bien amusant, au moins pour ceux qui regardent. Et puis, s'il y a des bandes qui vont bien à l'aller, quelques-unes font les rebelles au retour ; c'est qu'il y a là trois éléments d'obéissance et de discipline qui devraient être conjurés ; mais, qui souvent s'effarent et se contrarient. Parfois l'on rit largement; une rumeur s'élève, capable d'effaroucher les oiseaux, s'il y en avait. Voyez, donc ! un berger a disparu, au bas de la rampe de terre, roulant dans le trou avec le mérinos qu'il voulait entraîner.

Car, sans avoir lu Rabelais, ces gaillards-là connaissent bien l'épisode. des moutons de Panurge. L'imitation est contagieuse, très contagieuse même, et sans microbe évidemment. Quand c'est à leur profit, tant mieux ; quand c'est à leur perte, tant pis, on croirait par instants, que ces solognots ont les sabots soudés au sol, malgré les aboiements et les morsures. Leur toison serait-elle lourdement plombée ? Changement de tableau. Soudain, sans motif, les - voilà bêtement affolés.

Il est certain que certaines bandes plus civilisées, moins violentes d'allures, ont facilité la victoire de certains bergers ; il y a même en cela des différences selon les races : par exemple, les mérinos sont plus aisés à conduire que les gâtinais ou que les berrichons.

Les Africains sont entre tous les plus durs et les plus révoltés. Une autre fois l'on saura mieux égaliser les chances. Une remarque ; ils étaient trop beaux, trop musqués ces bergers-là ; un peu plus, au lieu de sentir le suint, ce qui est l'odeur du métier, ils se fassent parfumés d'opoponax ou de violette de Parme; un peu plus, ils auraient opéré en queue de pie et en chapeau gibus. Nous souhaitons de voir l'an prochain, des limousines et des peaux de bêtes, avec le large chapeau des Caussinards et des Auvergnats. Par- bleu ! si on ne les arrête pas dans leur luxe, ils feront bientôt concurrence au bel habit brodé de M. le sous-préfet, qui avait l'air de s'ennuyer énormément devant ce défilé rustique.

Cette principale épreuve a duré au moins deux heures et demie, et il faisait un soleil si cuisant que les gigots étaient à point vers quatre heures, et que les haricots eussent été mûrs certainement si on les eût semés sur leur croupe.

Mais les jurés, si ingénieux soient-ils, ne pensent pas à toutes choses, et c'est moi, et non pas Alphonse Allais, qui propose, d'ores et déjà cette curieuse expérience qui réussira de tous points, l'an prochain si le temps est franchement caniculaire. Il y aurait mieux, et je réponds d'une foule de 15 à 20.000 spectateurs. — Dressez-moi un enclos sérieux enfermez-y quarante moutons. — Puis, lâchez-moi là-dedans un loup, un vrai loup à jeun — Aussitôt le chien se précipite; il y a combat ; et ce serait merveilleux d'admirer ce drame éminemment passionnel.

Maintenant il va falloir faire entrer de force les moutons dans ce parc bordé de claies, autrement dit il va falloir parquer et placer les bêtes croupe à croupe et les tasser, afin qu'elles soient, comme sur un marché, jugées le plus avantageusement par l'acheteur. Vous devinez que les gens de la Villette sont là dans leur élément - et dans leur métier. Enfin, dernière épreuve, qui se passe vers cinq heures du soir à la gare même d'Angerville ; c'est l'embarquement et le débarquement des moutons, poussés dans les wagons, chassés de là par les chiens ; c'est douloureux à regarder, tant, les animaux, de part et d'autres sont énervés et fatigués par cette besogne insolite.

Pourquoi Flaubert n'est-il pas là pour nous dépeindre la distribution des médailles à ces bergers ravis qui, tous, à peu près, ont remporté quelque récompense ? Ah ! ces vieux serviteurs, comme ils sont vénérables en leur simplicité, ceux-là surtout qui, depuis trente ans au moins, trente-neuf ans au plus, restèrent loyaux dans la même besogne, chez les mêmes patrons. Ils ignorent le Mérite agricole, qui ne devrait être donné qu'à eux seuls pourtant ; mais, comme ils ont mieux fait leur devoir ici-bas que tous les farceurs qui vivent d'une agriculture pratiquée en chambre et dans les estaminets. Aussi, félicitons-nous, ce digne et brave Vieillard (de son nom) qui a remporté la coupe d'honneur. Il est berger depuis quarante années bientôt chez M. Charles, à Gouillons. Délicate, attention de M. Félix Faure ! il a envoyé un vase bleu de Sèvres, et il a eu raison, certes, de s'intéresser ainsi à la dent plus ou moins douce des chiens dont le devoir, — on le sait, — est de respecter le cuir des moutons. Applaudissons, sans marchander, le sieur Chapelain qui a trente-huit ans de fidélité chez le même fermier, à Laizeau, le sieur Eloi Baillet qui a mené trente ans les troupeaux de M. Parmentier, à Saint-Mars (Oise), et Pierre Desmares, et Jaffreux, et Poirier, et Gilbert, tous gens plus utiles à la France que nos parlementaires.

Maintenant, vous attendez le bouquet final et obligatoire. Nous y voici. Toasts, discours, louanges, admiration mutuelle, avec l'espoir de la récidive et des, succès toujours accrus, rien n'y a manqué. Et nous aussi, nous buvons à la santé des bergers, et nous terminons par ce vœu : puissent les peuples, pour les conduire, avoir d'aussi bons pasteurs que ceux-ci !

E. PONVOSIN.

Source gallica.bnf.fr

1897 – Quand la province se rebelle : « nous aussi on a du chien ! »

La Semaine vétérinaire : revue des travaux français & étrangers / publiée sous la direction de MM. Gaston Percheron,... rédacteur en chef, P. Dubreuil, administrateur. - Paris. Livraison du 3 octobre 1897.

***

Aussi bien, sans tant d'entraves ni de vexations, aura lieu, le 3 octobre, à Quissac (Gard), un concours de chiens de berger, tout pareil à celui d'Angerville. Il est patronné par le même club et il a obtenu l'appui du gouvernement. C'est là qu'on pourra voir si les bergers du Midi sont aussi habiles que ceux de la Villette, et si les chiens, par la beauté, valent les Briards et les Beaucerons de Pantin. C'est un peu loin pour nous. Mais nous sommes persuadés que les gens du Gard nous feraient un excellent accueil et ne traiteraient pas le Nord à la mode anglaise, c'est-à-dire de façon très discourtoise.

***

Source gallica.bnf.fr

1897 – retour sur le concours d'Angerville

Le Glaneur d'Oloron et des Basses-Pyrénées : journal littéraire, commercial, industriel et feuille d'annonces. - Oloron : B. Lapeyrette. Livraison du 26 juin 1897

Les Chiens de Berger

Dernièrement a eu lieu à Angerville, arrondissement d'Etampes, un concours de chiens de bergers.

Il méritait bien un tel honneur, le farou alerte et vaillant. L'intérêt du concours résidait principalement dans la conduite de lots de vingt-cinq moutons sur une piste où des obstacles assez sérieux avaient été disposés. Ce nouveau *steeple-chase* n'allait pas sans une certaine difficulté, car il n'est pas de troupeaux plus malaisés à conduire que la « gent qui porte laine ». Il fallait donc, de la part des bergers et des chiens, pour empêcher les moutons de leur jouer le même tour qu'à Panurge, plus d'adresse qu'on ne serait tenté de le croire.

A l'appel de leurs maîtres, *Surveillant, Loute, Tambour, Caporal* et bien d'autres aux noms plus ou moins classiques, ont dû successivement et dans l'ordre du tirage, accomplir la tâche qui leur était imposée. Or s'il n'est pas toujours exact de dire : tel maître, tel élève, il est une règle qui n'admet point d'exceptions, à savoir que le bon berger sait toujours s'entourer des meilleurs chiens.

Le succès était dès lors subordonné à l'intelligence des bergers dans l'utilisation du concours du farou. De même, dans une bataille, la victoire dépend de la tactique du général en chef, de son habileté dans le commandement, comme aussi de l'exécution de ses ordres par les lieutenants.

Sur la piste d'Angerville plusieurs tactiques ont été mises en pratique.

Certains bergers, excitant leurs chiens de la voix et du geste, pensaient communiquer à leurs moutons l'élan nécessaire pour franchir les obstacles. Mais les pauvres bêtes, peu habituées à ce genre d'exercice, et de plus, effrayées plutôt qu'excitées par les attaques des chiens, les menaces du maître et aussi par les cris de la foule massée à la sortie des parcs, se sont dérobées et ont fait fausse route.

« Mieux vaut douceur que violence », nous dit La Fontaine dans une de ses fables : les moutons d'Angerville semblent avoir justifié e.e précepte. En effet, tout autre a été la tactique de certains bergers, et tout autre aussi a été le résultat. Ceux-ci, au lieu d'exciter leurs moutons, les ont fait rentrer sur la piste attendant un instant qu'ils reconnussent leurs conducteurs et leurs chiens. Ils les ont ainsi amenés jusqu'au premier obstacle. Alors, tout en ayant soin de rester en contact avec la tête du troupeau, ils sont descendus dans le fossé, appelant doucement leurs bêtes, jusqu'à ce qu'elles se décident à le franchir. De même pour les autres obstacles ; enfin, lorsqu'ils se sont trouvés en vue du parc d'arrivée, ils ont accéléré leur marche, réparant ainsi le temps perdu.

De leur côté, les chiens ne restaient pas inactifs. Ils ne se dépensaient pas en courses furibondes et inutiles à droite et à gauche ; ils se bornaient à tenir les moutons en respect par la menace d'une charge rarement suivie d'exécution, dressant l'oreille, levant la patte, agitant la queue, et ne se livrant à des voies de fait qu'à la dernière extrémité. Mais le dernier obstacle franchi, ils sont devenus plus pressants, plus actifs, mordant les retardataires, et accélérant leur marche ; tels les bons jockeys ménagent leurs montures, et les réservent pour un dernier et suprême effort.

On conçoit que les spectateurs d'un tel concours n'ont pas ménagé les applaudissements aux acteurs. Les vaillantes bêtes ont-elles compris le sens des ovations qu'on leur adressait ?.... Quoi qu'il en soit, les reporters déclarent que les chiens lisaient nettement sur le visage de leurs maîtres qu'ils avaient bien agi, et répondaient à toutes ces démonstrations par des aboiements joyeux et significatifs. Et dire qu'il se, trouve des gens pour refuser une âme aux bêtes !

Source gallica.bnf.fr

Collection Sylvie Treille

1924

La Croix du Nord : supplément régional à la Croix de Paris ["puis" grand journal quotidien du Nord de la France]. – Lille. Livraison du 23 novembre 1924.

FORMATION D'UN CLUB D'AMATEURS DE BERGERS FRANÇAIS

L'Exposition de la Société Canine de Paris, et plus récemment la spéciale des Amis du Briard, au Golfer's-Club place de la Concorde à Paris, ont démontré le succès et la vogue que les Bergers français obtiennent heureusement maintenant. Un club est virtuellement créé. Son but. est : d'encourager par tous les moyens, l'élevage sélectionné, et le dressage de nos races si utiles de chiens de Bergers français. En organisant pour les Bergers des concours sur moutons ; et des concours pratiques de défense. Tous ceux qui s'occupent de nos bons chiens français : Briards. Beaucerons, Picards et bergers des Pyrénées sont priés de vouloir bien envoyer leur adhésion au Club, 10, rue de la Bouvière, à M. A. Ducoté. Il y aura pour la première fois à Lille, une exposition spéciale de Bergers en 1925.

Source gallica.bnf.fr

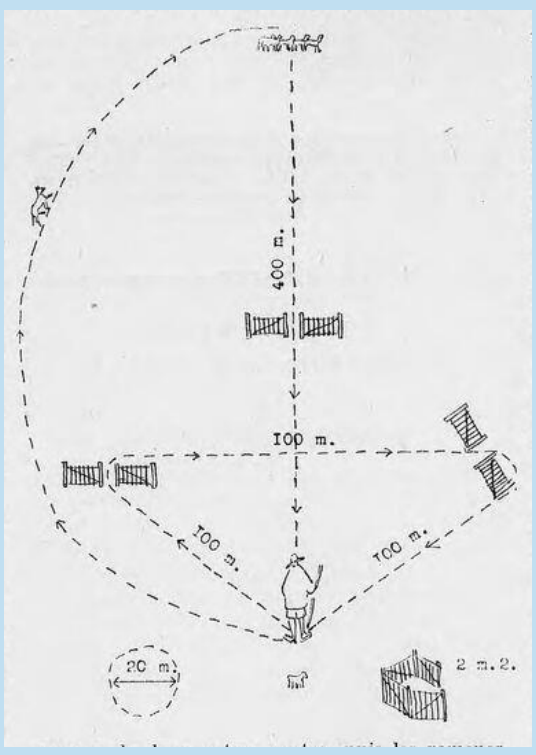
1935 – La dure épreuve britannique …

L'Éleveur : journal hebdomadaire illustré de zoologie appliquée, de chasse, d'acclimatation et de la médecine comparée des animaux utiles. – (Vincennes). Livraison du 6 janvier 1935.

SUR NOS CHIENS DE BERGER

L'ÉPREUVE LA PLUS DIFFICILE DES CONCOURS DE CHIENS DE BERGER EN GRANDE-BRETAGNE

Épreuve qui, croyons-nous, est aujourd'hui abandonnée, car toutes les photos de trials pour « sheepdogs » que nous avons pu voir ces dernières années, ne montrent les concurrents que travaillant sur trois moutons, comme l'a écrit notre directeur; beaucoup plus rarement quatre. Peu importe, le thème des manœuvres reste le même.



Cinq moutons sont à -100 mètres du conducteur qui envoie, sans bouger de la place qu'il occupe et en ne se servant que du geste et du sifilet, son chien les tourner en décrivant un vaste demi-cercle et les lui ramener, en les faisant passer par la porte réservée entre deux barrières au milieu du parcours. Ceci fait, le chien doit accomplir avec les cinq bêtes, 300 mètres, comportant le passage de deux autres portes, puis les ramener dans le cercle de 20 mètres de diamètre, à la gauche du conducteur, où il doit séparer les moutons ne portant pas de « marque », des autres, et les maintenir séparés. Ensuite, le chien doit conduire les bêtes jusqu'au petit enclos de 2 mètres carrés et les y maintenir de façon à ce que le berger puisse sans peine fermer sur elles la porte. Enfin, le chien doit, sans aide de son conducteur, ramener à l'enclos un mouton qui s'en est échappé.

Tout le travail doit être exécuté en quinze minutes.

Les épreuves de chiens de berger datent, en Grande-Bretagne, de largement plus d'un demi-siècle, la première d'entre elles ayant été disputée en 1878, à Bala, dans le nord de la principauté de Galles.

Les plus célèbres ont lieu actuellement sous les auspices de la « *Shepherds Dogs International Society* », International étant pris dans le sens qu'y prennent part des chiens anglais, gallois et. écossais. L'épreuve suprême, est disputée entre 36 chiens, la crème des collies de travail d'Angleterre, de Galles et d'Ecosse, 12 par pays, sélectionnés dans chacun d'entre eux par le trial national. C'est donc à juste titre qu'on a pu dire que le « *Ruban bleu de la bruyère* » équivalait à la *Waterloo Cup* pour les greyhounds et au *Derby* des pur sang.

Source gallica.bnf.fr

CYNOPHILES, VOUS DEVEZ AVOIR DANS VOTRE BIBLIOTHÈQUE : *J. Bailly-Maître*, **La couleur de la robe**, étude sur les races et les couleurs obtenues suivant les croisements : 15 fr. (p. 1,25.). — *Dr Bommier*, **Pour le Beau et Bon chien**, anatomie, physiologie, esthétique, élevage, jugements, etc., 9 fr. 25 (p. 1,75).

Cette Gazette est publiée dans le cadre du Centenaire de la RACP, y sont citées les sources des articles et des illustrations présentés. Elle est mise en ligne sur le site internet « chiens-des-pyrenees.com » et est en libre accès.

La Gazette du Centenaire — **Livraison d'août 2023**

Cette gazette électronique, publiée chaque mois, vous permettra de découvrir ou de redécouvrir de vieux articles et des images sur nos races.

« Gardarem lou Moussu » ou Histoire d'ours

[1301-1500]

Gaston III (comte de Foix ; 1331-1391) et Gace de la Buigne (13..-1384?). Auteurs du texte. – Gaston Phébus, Livre de la chasse. – Gace de la Buigne, Déduits de la chasse.







Port de collier et de licol
Source gallica.bnf.fr

Récits avant 1800

Annuaire du département de l'Ariège 1906 - Foix : imprimerie Pomiès. Extrait p. 201-203.

II. — L'épisode des loups.

« Avant l'année 1800, il y avait sur les hautes montagnes d'Orlu, comme sur toutes celles du canton d'Ax, plusieurs forêts séculaires en futaie de pins qui, depuis ont été coupées et converties en charbon. Tout le monde sait que les pins et les sapins, par leurs branches latérales, épaisses, longues et touffues, abritent leurs tiges à 2 ou 3 mètres autour, au point que les neiges, par leur poids, baissant les branches les plus basses de leur extrémité jusqu'à terre, il se forme une espèce de chambre tout autour du tronc de l'arbre qui peut servir d'abri et de repaire aux animaux sauvages, pendant l'hiver.

« C'était dans ces forêts qu'étaient les repaires d'une grande quantité de loups, lynx, sangliers, isards ; les ours y trouvaient aussi un refuge depuis le printemps, après être sortis de leurs tanières, jusqu'à la fin de l'automne où ils y rentraient pour y passer l'hiver dans l'engourdissement.

« Aussitôt que ces forêts furent abattues, ces animaux sauvages disparurent insensiblement. On ne revît des ours que par exception ; les loups, à cause de leur vie nomade, se conservèrent assez, pendant longtemps, au point qu'on en voit encore quelqu'un aujourd'hui.

« Les ours et les loups faisaient alors de si grands ravages sur les bestiaux qu'on conduisait aux pâturages, que souvent les propriétaires qui n'exerçaient pas la plus active surveillance avec leurs gros chiens, étaient ruinés ; toute bête qui s'écartait peu ou prou du troupeau commun était dévorée. Les ours ne se gênaient pas pour aller prendre une vache ou un veau, à leur choix, pendant la nuit, aux abords de la vacherie réunie aux jasses ; si, aux premiers mugissements de la bête attaquée, les gardiens n'étaient pas là avec leurs chiens et des torches de feu aux mains, elle était emportée et dévorée. Les loups n'étaient pas aussi dangereux dans leurs attaques nocturnes contre la vacherie, parce que les vaches se groupaient instinctivement, formaient un cercle en mettant les veaux au milieu et se défendaient avec leurs cornes en poussant des mugissements continuels d'alarme qui attiraient les gardiens.

« Les juments formaient aussi leur cercle ; chacune ayant son poulain en travers devant son poitrail ; elles se défendaient à coups de pieds par des ruades redoutables et meurtrières.

« Ces résistances déconcertaient souvent les loups, parce que les gardiens étaient bientôt là pour les fortifier; aussi, s'adressaient-ils de préférence aux troupeaux des bêtes à laine.

« Vers le milieu de l'été, le curé du village allait exprès sur les montagnes pour y bénir les troupeaux ; ce qui, malgré leur bonne foi, n'empêchait pas les propriétaires de faire des pertes considérables.

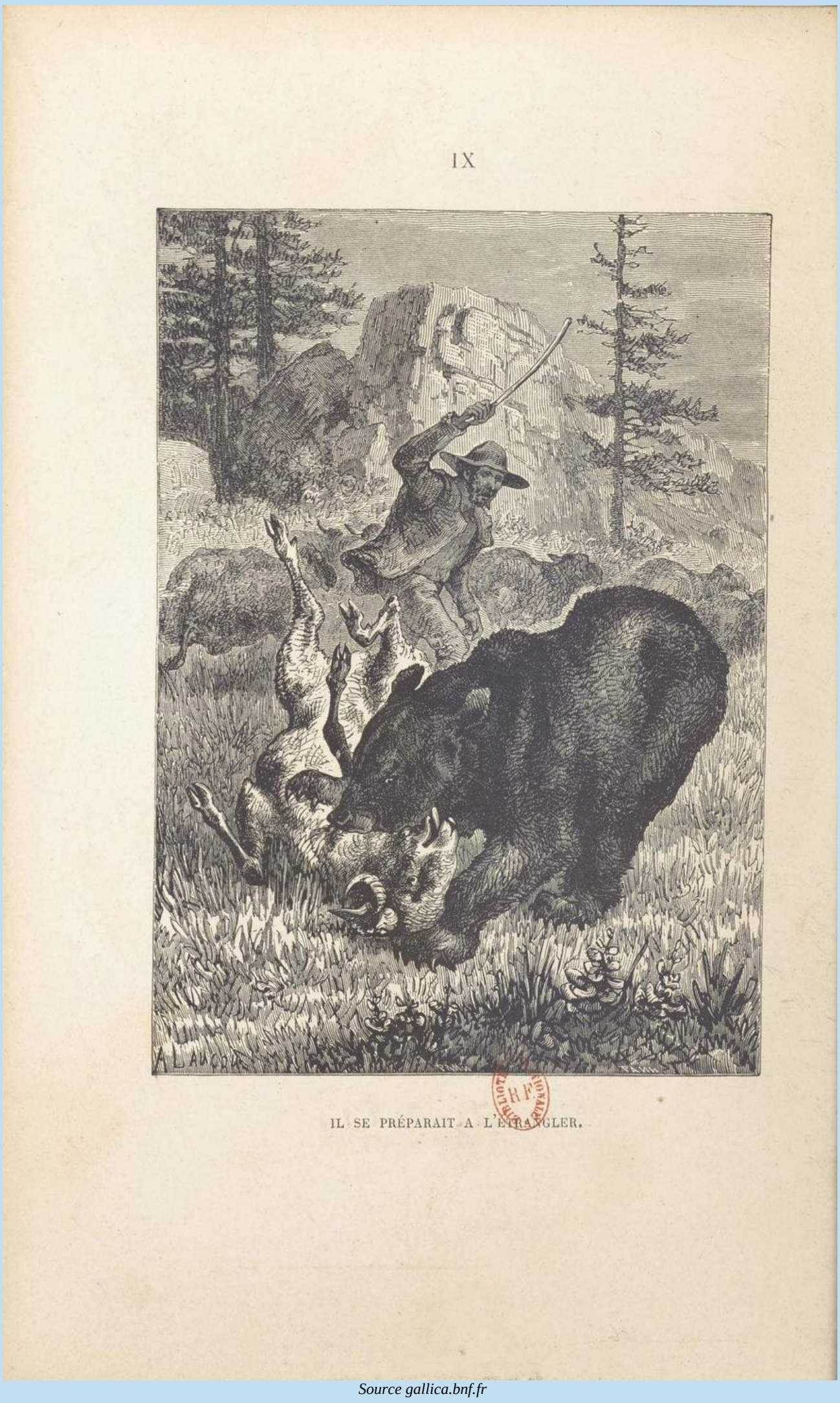
« Aussitôt que le bétail était descendu des montagnes, les ours vivotaient, pendant quelque temps, autour des granges où l'on enfermait les troupeaux pendant la nuit, jusqu'au jour où ils allaient s'enfermer dans leurs tanières. Mais, les loups, plus audacieux, descendaient pendant la nuit pour aller écornifler autour des habitations isolées et même dans le village, dévorant tout ce qu'ils pouvaient rencontrer et vivant de toute sorte d'or dures.

« Tant que le sol n'était pas couvert de neige, ces animaux n'étaient pas bien dangereux pour les personnes. Mais aussitôt que la neige avait envahi le pays et qu'ils ne trouvaient plus rien pour manger, réduits à brouter quelques herbes le long de la rivière, les habitants étaient obligés de se tenir continuellement en garde contre ces bandes de carnivores affamés qu'on voyait circuler pendant le jour et qu'on entendait hurler pendant la nuit, en faisant entendre des claquements de dents effroyables.

« Aussi, les habitants avaient soin de se retirer de bonne heure dans leurs maisons et n'osaient plus en sortir qu'en nombreuse compagnie, ou en portant à la main un grand flambeau de paille allumée. Telle était la situation, non seulement d'Orlu, mais de tous les villages du canton, en hiver, avant l'année 1800.

Source gallica.bnf.fr

Génin, M. (pseud. de Mme de Roisel, autre pseud. François Vilars). Auteur du texte.
Lançon, Auguste-André (1836-1885). Illustrateur. **- La famille Martin : histoire de plusieurs ours / par M. Génin ; illustrations par Lançon. – Paris : Hetzel et Cie, 1878**



Source gallica.bnf.fr



Source médiathèque de Bigorre

138.– Caa qui trop layre
Nou mourd gayre.
Chien qui trop aboie ne mord guère. L'espagnol dit de même :
Perro ladrador
Nunca buen mordedor.
Chien aboyeur, jamais bon mordeur.



Source médiathèque de Bigorre

1883

Gazette d'Aulus. 7e année, n°18, livraison du jeudi 23 août 1883

Aulus 23 août 1883

———————

Pour continuer la série des excursions pratiques que nous avons commencé à indiquer à nos lecteurs, parlons un peu d'Ustou.

Ustou est la patrie traditionnelle des ours. (Rien de ceux des auteurs dramatiques, je ne conseillerais pas l'excursion).

Chaque famille élève deux ou trois de ces intéressants animaux, leur apprend à saluer, A danser, à grogner en cadence. A quelques-uns même, ou inculque des talents supérieurs, tels que la lutte à main plate et le combat courtois contre les chiens.

Dès que l'ours ne cherche plus à dévorer son professeur et exécute avec toute la grâce dont un ours est capable, les diverses cabrioles qui lui ont été enseignées, son éducation est terminée.

Avec des doses savamment combinées de caresses et de coups de bâton, surtout en soumettant l'animal à un régime exclusivement végétal on arrive à en faire ce que l'on veut, on le mène par le bout du nez.

Ajoutons, pour être véridiques, que ce nez est traversé d'un gros anneau de fer dont les tiraillements rappelleraient la bête â l'obéissance si elle cherchait à s'émanciper.

[…]

Nous avons parlé de la population fourrée d'Ustou. Toutefois, il est inutile dans cette saison d'aller demander à rendre visite à ces intelligents plantigrades. C'est l'époque où tous sont par monts et par vaux, exerçant en vrais bohème qu'ils sont les divers talents dont la nature et l'éducation les on doués, ramassant des gros sou pour nourrir la famille l'hiver et élever les enfants. C'est qu'un ours bien dressé est une petite fortune. Une fille du pays ne trouve guère à se marier si elle n'en apporte pas un en dot. Ce doit être amusant de voir un ours couché sur les contrats que le tabellion du pays rédige de sa belle écriture enroulée à l'ancienne.

Au printemps, les maris et les ours s'en vont, les femmes gardent le logis jusqu'à l'hiver, où bêtes et gens reprennent la vie commune, les vieux ours gravement accroupis dans les coins, les oursons se vautrant avec les enfants dans les ébats innocents de l'universelle confraternité des jeunes.

Source gallica.bnf.fr

1900

Trutat, Eugène (1840-1910). Photographe. - Ours, Luchon, septembre 1900



Source gallica.bnf.fr/Association des Toulousains de Toulouse

---

1930

Revue de folklore français / organe de la Société du folklore français. - Paris : Société du folklore français, 1930.

Pour les pyrénéens, c'est l'hagiographie de l'évêque de Couserans Valier (ou saint Lizier), dont une fresque peinte par Jean-Bernard Lalanne dans l'église Saint-Lizier d'Ustou, évoque cette histoire.
Légende à l'origine de la vallée des montreurs d'ours : la vallée d'Ustou.

De l'ours qui dévora l'âne de Saint Martin

d'après l'ancienne vie de Saint Maximin

———————

Maximin, après avoir assisté au synode de Cologne, en 346, mû par une inspiration divine, se mit en route pour Rome en compagnie de Martin tous deux voulaient visiter, en fidèles amis du Sauveur, le tombeau de son bienheureux apôtre Pierre. Durant le trajet, ils s'arrêtèrent auprès d'un petit bourg et Martin s'en alla devant pour acheter des vivres dans le village, laissant son compagnon garder leur bagage commun et l'âne qui le portait. Maximin, fatigué, s'abandonna au sommeil. A ce moment, un ours, sortant d'une forêt voisine, s'élança sur l'âne, l'emporta et le dévora. Martin, revenu, dit à l'évêque :

– *Qu'avez-vous fait, mon frère Maximin ?*

– *J'ai été surpris par le sommeil, répondit celui-ci, et j'ai reposé un instant ma tête en cet endroit.*

– *Et notre âne, qu'en avez-vous fait ?*

– *Je ne sais.* »

Et Martin lui montra la bête féroce qui venait de le dévorer.

– *Elle s'est préparé une mauvaise affaire*, dit Maximin. Aussitôt, il appela l'ours à lui, et, au nom du Seigneur Jésus, lui commanda

– *Viens, suis moi puisque tu as fait la sottise de ne pas épargner ce malheureux âne qui portait nos paquets, tu rempliras toi-même son office.* »

L'animal reçut docilement le fardeau qu'on lui imposait, et les suivit ainsi jusqu'à Rome. Arrivés là, les deux pèlerins prièrent sur le tombeau de l'apôtre dans toute la sincérité de leur âme ; ils vénérèrent pieusement les reliques des saints ; puis ils revinrent par le même chemin et repassèrent par le même bourg, qui a reçu le nom d'*Urseria*, toujours accompagnés de l'ours portant son fardeau.

Alors ils lui dirent « *Va maintenant où tu voudras fais attention de ne nuire à personne et personne ne te nuira* ». (1)

La Société DE BORDA, *Dax (Landes).*

Le thème de l'animal domestiqué par un saint

Le thème de l'ours domestique se retrouve sous une forme à peu près identique dans l'histoire de saint Humbert de Marolles, dans celle de saint Corbinien, de saint Romedius, de saint Eloi. Saint Odon de Cluny eut un loup pour l'accompagner et le défendre contre les renards dans ses excursions nocturnes. Saint Gérold de Feldkirch garda à son service un ours, qui, poursuivi par des chasseurs, s'était réfugié près de lui.

Il faut rapprocher de ce trait le fameux lion de saint Jérôme qui tenait lieu de bête de somme à son maître. etc, .Je serai bien étonné si l'habitude traditionnelle d'accoler au nom de certains ours, comme à celui de certains ânes le nom vénéré de Martin n'était point un dernier vestige de l'antique popularité de l'épisode. Dans la légende du moyen age, l'ours Martin, l'âne Martin signifient l'ours ou l'âne de Martin.

La Société DE BORDA, *Dax (Landes).*

(1) Voir la *Revue des Questions historiques*, II, 68. La vie de St. Maximin composée au IXe siècle par S. Loup de Ferrières, ne fait que reproduire la biographie primitive donnée par les Bollandistes (Acta SS. maii, VII et suiv.).



L'ours porte les bagages de saint Amand dans une miniature de la Vie de saint Amand, vers 1160. Source Wikipedia

Source gallica.bnf.fr

1867

Gayot, Eugène (1808-1891). - Le Chien, histoire naturelle, races d'utilité et d'agrément, reproduction, éducation, hygiène, maladies, législation,... / par Eug. Gayot,... – Paris : Librairie de Firmin Didot frères, 1867

Si bien doué et si apte qu'il soit, un chien n'est pas toujours le meilleur ; encore faut-il le mettre à sa place sous peine de le voir insuffisant ; encore faut-il l'approprier aux circonstances et à de certaines exigences toutes spéciales. C'est ainsi, par exemple, qu'il y a lieu de donner la préférence aux animaux de grande taille dans les pays de bois ou de montagnes, hantés par les loups, puisque, dans ce cas, ils pourront avoir plus ou moins fréquemment l'occasion de se mesurer avec ces vilaines bêtes pour défendre le troupeau.

Dans les pays de plaine, au contraire, où les loups se montrent plus rarement, les chiens de berger peuvent être de plus petite taille.

Cependant, quand on fait parquer les troupeaux, il est bon que le berger ait des chiens assez forts, ou du moins qu'il se soit fait accompagner par un fort mâtin pour leur venir en aide au besoin.

Dans tous les cas, que leur cou soit armé d'un collier garni de clous, car ils ont parfois à lutter contre les loups, à se battre avec des chiens errants. Il est sage de ne pas laisser leur gorge exposée sans défense aux dentées de l'ennemi ; les blessures peuvent y devenir mortelles.

Remplacer un bon chien n'est pas toujours aisé, et d'ailleurs, pourquoi ne pas prévenir un mal quand il peut être si facilement évité ?

Source gallica.bnf.fr

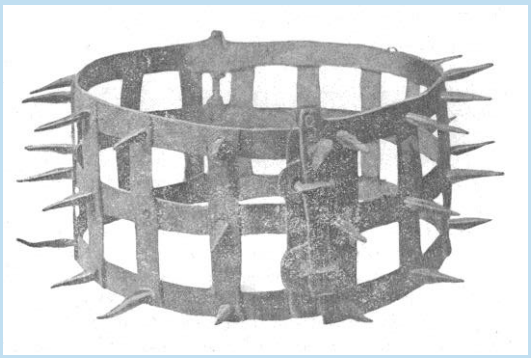
1927

Sénac-Lagrange Bernard (1880-1954). – Réunion des Amateurs de Chiens Pyrénéens (R.A.C.P.). – Le chien des Pyrénées et le chien de berger des Pyrénées [dit « annuaire de 1927 »] / par B. Sénac-Lagrange. – 1927. Extrait pages 5-6.

Dans son ouvrage sur le chien, paru en 1867, Gayot définissait très exactement le rôle du chien Pyrénéen Comme le chien de berger le premier (le grand chien des Pyrénées) vit en compagnie des troupeaux mais il en est le protecteur plutôt que le conducteur. Il faut donner au chien de berger un appui, un compagnon qui fasse leur propre sécurité tout en donnant au pasteur ou â ses ouailles un gardien plus puissant.. - -- -

« Ceci devient la mission plus spéciale des chiens de montagne en tête desquels se place celui des Pyrénées ... »

Et plus loin : « Le chien des Pyrénées connaît et remplit merveilleusement son devoir de protecteur. Il est également attaché au berger et au troupeau ».



Nous donnons ici la reproduction d'un collier ancien pour chiens Pyrénéens. Rigide, tout en fer, large de 9 centimètres, armé de pointes coniques de 3 centimètres, la fermeture est assurée par une tige coulissante serrée à une de ces extrémités par une vis.

Il existait également des colliers articulés, plus étroits, dont nous avons vu il y a de longues années un exemplaire. Les pointes extérieures tordues à leur base formaient anneaux et s'encastraient l'une dans l'autre.

Ce genre de collier semble avoir été moins répandu que le collier rigide, sans doute parce que moins défensif. La prise du loup ayant lieu presque toujours à la gorge il est évident qu'un objet à base large et rigide protégeait davantage qu'un autre mobile, quelque acéré qu'il puisse être.

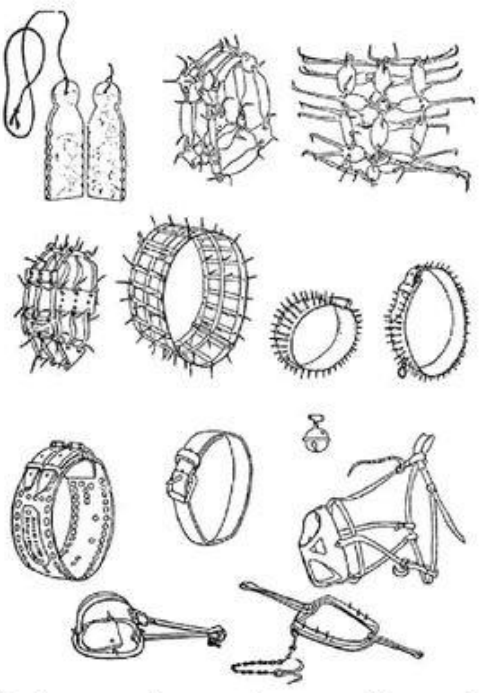
Nous n'avons jamais vu aux Pyrénées de colliers en fer plein, tels ceux représentés sur certaines antiennes gravures aux cous des matins destines s la chasse des bêtes fauves et des sangliers.

Source RACP

Vézian ; Joseph (1886 - 1958)

Préhistorien et spécialiste du folklore ariégeois, correspondant de la Commission des monuments historiques, membre de l'Institut international d'anthropologie.
Membre de la Société archéologique du Midi de la France, de la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts, de la Société d'études scientifiques de l'Aude, de la Société d'histoire naturelle de Toulouse, Haute-Garonne, de la Société du folklore français, de la Société linnéenne de Lyon, Rhône, de la Société préhistorique Ariège-Pyrénées et de la Société préhistorique française.

Illustration : une planche reproduite dans l'ouvrage d'Olivier de Marliave. - Histoire de l'ours des Pyrénées, de la préhistoire à la réintroduction. - Sud-Ouest éditions, 2008



Équipements de protection contre l'ours et le loup. En haut à gauche, un rhombe, puis divers colliers armés de pointes pour les chiens. En bas, pièges à mâchoires (dessins de Joseph Vézian, vers 1905).

1942

Tricoire, Raymonde. - FOLKLORE DE MONTSÈGUR : Magie et Traditions populaires ; in Folklore, revue trimestrielle publiée par le Centre de Documentation et le Musée Audois des Arts et Traditions populaires, Tome IV, 5e Année – n°3 septembre 1942. Extrait pages 124-128.

Transhumance. Un point important dans l'étude folklorique de la région de Montségur est celui de la transhumance. C'est de Montségur que partent les troupeaux de moutons et de vaches qui vont passer l'été sur le pic de Saint-Barthélemy. Les « *baquiès* » et les « *ramadiès* » qui passent trois et quatre mois de solitude à la montagne rapportent de leur vie de pâtre des impressions et des renseignements souvent fort intéressants.

Organisation des pacages. Les habitants de Montségur ont le droit de pacage sur la montagne d'après un contrat passé entre le propriétaire et la commune (contrat passé pour cent ans). Ils payent seulement le pâtre. Il y a cinquante ans celui-ci prenait 4 francs par tête de vache et 1 franc par brebis. Aujourd'hui ce tarif à plus que décuplé. Le village de Montségur possédait à lui seul 1800 bêtes à laine.

(A noter, et ceci est une parenthèse, que les gens de Montségur ont en outre le droit de prendre des sapins pour la réfection des maisons et la confection des cercueils, mais ils ne peuvent pas s'en servir pour construire des maisons neuves.)

Les habitants des villages voisins : Benaix-Serrelongue. Villeneuve, Fougax, ne jouissent pas de ce privilège et doivent s'acquitter de la location du pacage. En fait ce sont les pâtres qui louent la montagne. Ils payent la « *fourano* » au propriétaire et majorent leurs prix en conséquence (autrefois 1 franc pour chaque vache, 2 sous de plus par mouton).

Montségur possédait aussi un troupeau de chèvres et un de mulets mais ceux-ci ne montaient pas sur les hauteurs ; ils restaient à mi-pente.

La « *ramade* » ou troupeau de brebis comptait environ de 3 à 4000 bêtes, La « *bacado* » ou troupeau de vaches et de « *braus* » en comptait de 350 à 400.

Départ des troupeaux. Tous les moutons de la contrée qui vont à la montagne se réunissent le premier dimanche de juin pour descendre fin septembre. Les vaches, elles, sont déjà parties un mois plus tôt et redescendent un mois plus tard.

Chaque propriétaire a fait la toilette des béliers et surtout du plus vieux qui mène le troupeau. On l'a tondu d'une façon particulière. On lui a laissé sur la tête le « *flot* » de laine qu'on agrémente de pompons de couleur. A sa « *canaulo* » pend la « *bourroumbo* » grosse clochette de cuivre de forme aplatie où est gravé le plus souvent une croix. Les autres béliers portent des « *esquelhos* » cloches plus petites et rondes et les brebis des « *esquelhous* », petites clarines.

Les « *canaulos* » fabriquées par les pâtres à la montagne sont des colliers de bois fermés par une « *clabeto* » petite cheville de bois et quelquefois avec de gros boutons de corne.

Mais tous ces ornements n'allaient pas à la montagne. A Montségur, les propriétaires des troupeaux les enlevaient à leurs bêtes et les ramenaient chez eux. Seules les vaches gardaient leurs clochettes.

Les deux pâtres prenaient possession de l'ensemble des troupeaux et ramados et ramadiès gagnaient la montagne, accompagnés assez loin par les propriétaires et les jeunes gens et jeunes filles de l'endroit.

Une mule les accompagnait porteuse des provisions de la semaine, du sac de sel et des pommes de terre nécessaires pour la saison estivale. […]

Dangers courus par les troupeaux. Le métier de pâtre n'a toujours pas été de tout repos. Il n'y a guère plus de cinquante ans. Ils avaient souvent affaire aux loups voire même aux ours et aussi aux aigles qui enlevaient parfois les petits agneaux, et même aux corbeaux qui ne pouvant les enlever, venaient leur crever les yeux.

Les loups profitant du sommeil des bergers et des chiens entraient quelquefois dans le courrai et emportaient des brebis. Mais les chiens alertaient vite les pâtres qui accouraient et parfois ils réussissaient à faire lâcher prise au malfaiteur. Ces chiens « *de parre* » étaient d'ailleurs de fortes bêtes à demi-sauvages d'une vaillance à toute épreuve et capables de tenir tête au loup. Ils avaient même quelquefois lutte contre l'ours que le montreur promène dans les villages et l'ours n'était pas toujours le vainqueur. Certains de ces chiens, plus sauvages que les autres - mais c'était l'exception - avaient même des instincts de loup. Un ancien pâtre R. J. me raconte, qu'un de ces chiens, énorme bête qui d'ailleurs avait chassé maintes fois le loup du *courral* avait pris sur ses vieux jours une fâcheuse habitude. Il éveillait les pâtres par un aboiement significatif, puis imitait les « *ouluts* » d'un loup qui se bat avec le chien. Les pâtres sortaient, constataient la disparition d'un mouton et voyaient ensuite revenir le chien. Celui-ci pensaient-ils venait de se battre avec le loup, peut-être l'avait-il tué. Comme ce fait se reproduisit trop souvent, ils se méfièrent et mirent une « *esquelho* » au cou du chien. Ils purent ainsi vérifier que c'était le chien lui-même qui simulait une bataille avec le loup et emportait la brebis pour aller la cacher dans un coin. Ils durent abattre la bête trop subtile.

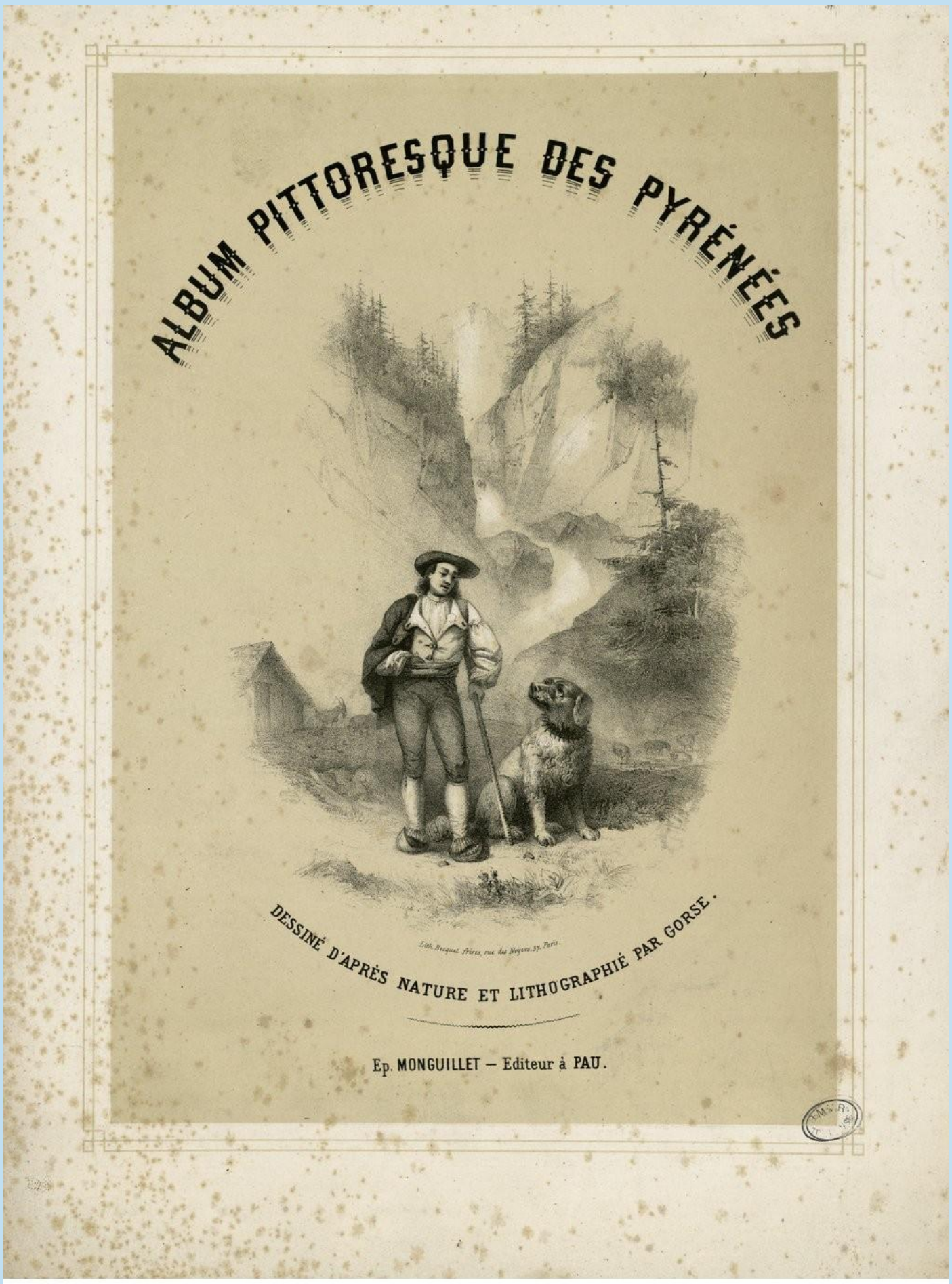
Les ours se tenaient dans les parties supérieures de la montagne aux environs de Prèt-Maut où sont les *jasses* des « *bacados* ».

Les pâtres racontent qu'un taureau était renommé pour sa force. Il ne rentrait pas souvent à la jasse, il avait dû avoir affaire à l'ours disait-on mais ne le craignait pas, mais un jour que le pâtre était parti à sa recherche il fut témoin d'un beau spectacle ; la lutte du taureau et de l'ours. Celui-ci lui envoya un tel coup de patte à l'épaule que le taureau s'enfuit et revint à la jasse avec son épaule emportée.

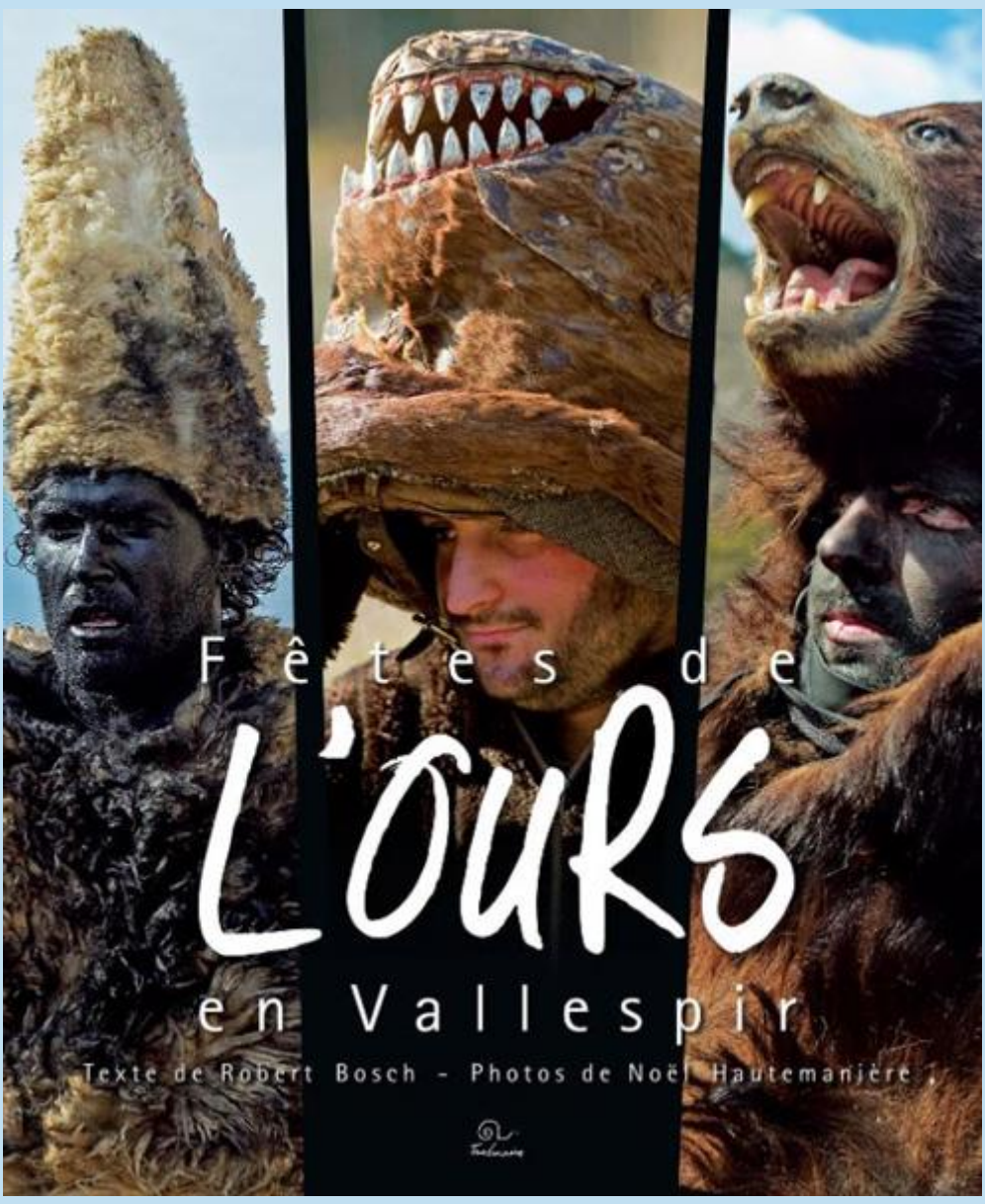
Que d'histoires de loups et d'ours contées dans les veillées et qui faisaient dilater ode terreur les yeux des petits et même des grands.

Source garae.fr

[18..]
Gorse, Pierre (1816-1875). Illustrateur. – Album pittoresque des Pyrénées. – Pau : Monguillet, 18... Page de couverture.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de Toulouse



Arles-sur-Tech / Prats de Mollo la Preste / Saint Laurent de Cerdans

Fêtes de l'Ours en Vallespir / textes de Robert Bosch, photographies de Noël Hautemanière. - Perpignan : Trabucaire, 2013. 224 pages, illustrations, 22 cm. ISBN 978-284974163.

Cette gazette électronique, publiée chaque mois, vous permettra de découvrir ou de redécouvrir de vieux articles et des images sur nos races.

Un homme

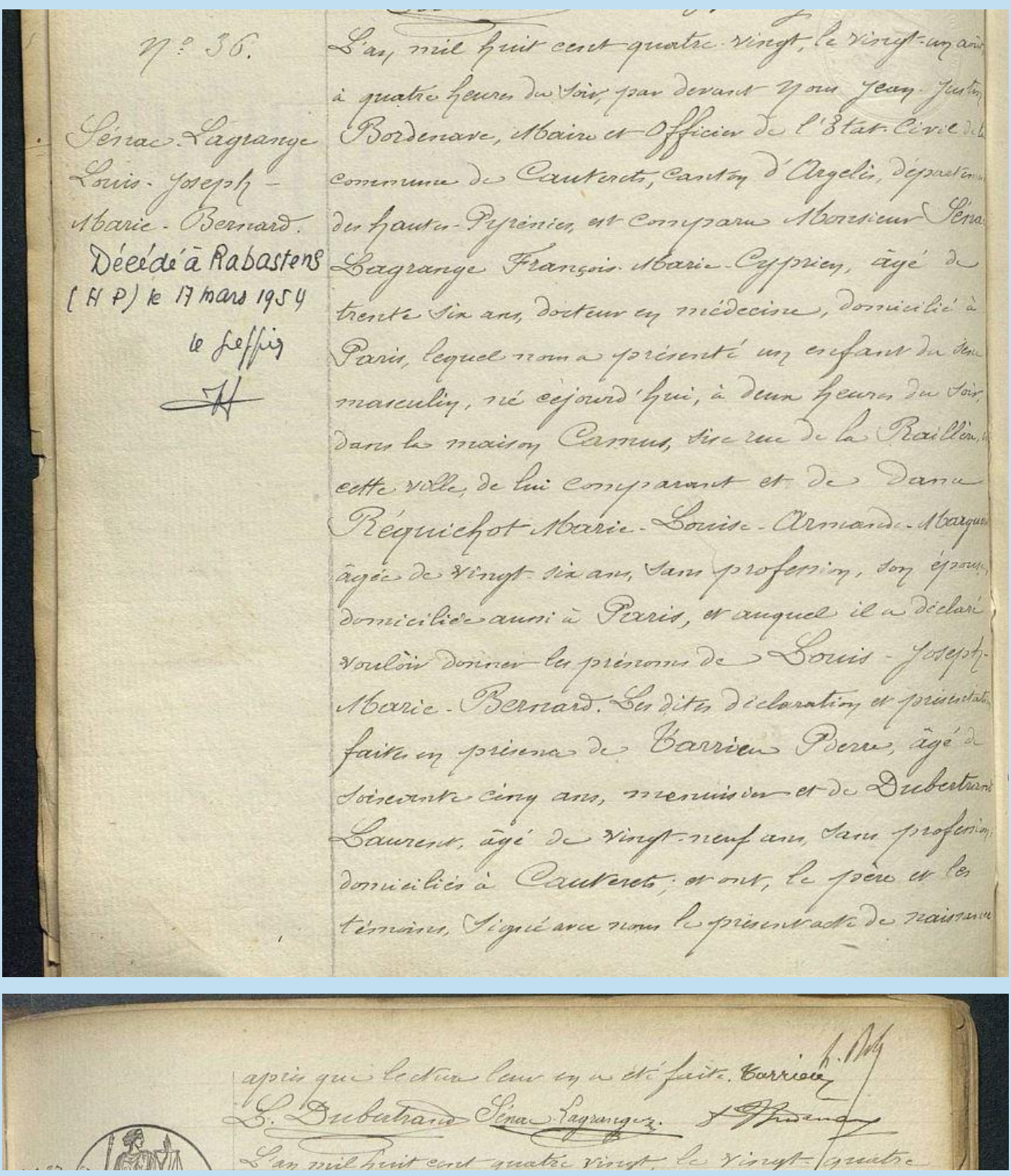
Monsieur Bernard Sénac-Lagrange

21/08/1880 (Cauterets) – 17/03/1954 (Rabastens-de-Bigorre)

21/08/1880 (Cauterets)

Acte de naissance de M. Bernard Sénac-Lagrange.

Acte n°36 du 21 août 1880 avec mention reproduite de la date et du lieu de son décès.



N° 36.

Sénac-Lagrange Louis-Joseph-Marie-Bernard. Décédé à Rabastens (H P) le 17 mars 1954 le Greffier

L'an mil huit cent quatre vingt, le vingt-un août à quatre heures du soir, par devant Nous Jean-Justin Bordenave, Maire et Officier de l'Etat-Civil de la commune de Cauterets, canton d'Argelès, département des Hautes-Pyrénées, est comparu Monsieur Sénac-Lagrange François-Marie-Cyprien, âgé de trente six ans, docteur en médecine, domicilié à Paris, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né aujourd'hui, à deux heures du soir, dans la maison Carrus, sise rue de la Raillère, de cette ville, de lui comparant et de Dame Régnichot Marie-Louise-Armande-Marguerite âgée de vingt six ans, sans profession, son épouse, domiciliée avec lui à Paris, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis-Joseph-Marie-Bernard. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Carrieu Pierre, âgé de soixante cinq ans, menuisier et de Dubertrand Laurent, âgé de vingt-neuf ans, sans profession, domiciliés à Cauterets, et ont, le père et les témoins, signé avec nous le présent acte de naissance

après quoi lecture leur en a été faite. Carrieu L. Dubertrand Sénac-Lagrange

L'an mil huit cent quatre vingt, le vingt-quatre

Source Archives départementales des Hautes-Pyrénées

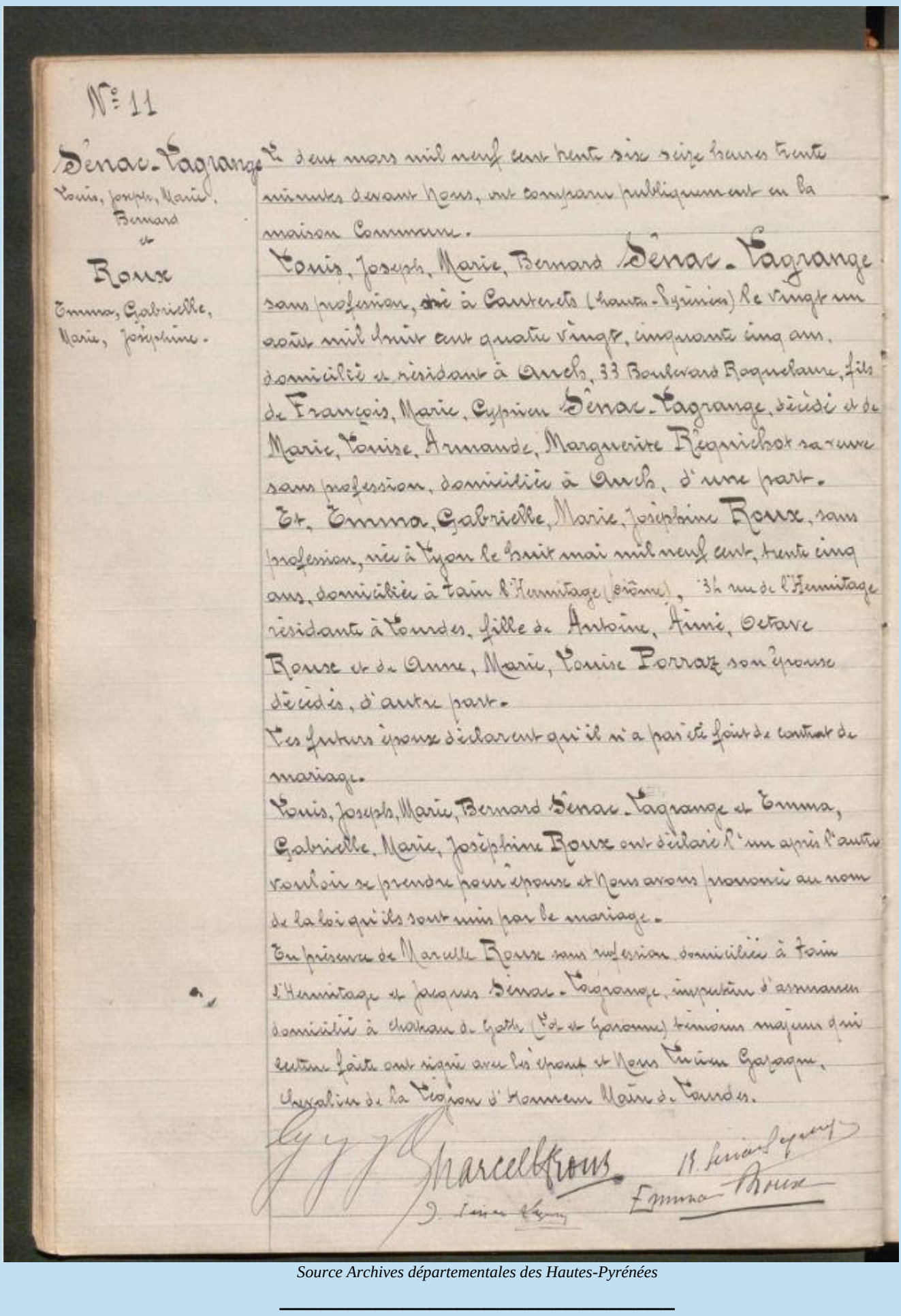


Monsieur Bernard Sénac-Lagrange en jugement

02/03/1936 (Cauterets)

Acte de mariage de M. Bernard Sénac-Lagrange avec Mlle Emma Roux.

Acte n°11 du 2 mars 1936.



N° 11

Sénac-Lagrange
Louis, Joseph, Marie, Bernard
et
Roux
Emma, Gabrielle, Marie, Joséphine.

Le deux mars mil neuf cent trente six à seize heures trente minutes devant Nous, est comparu publiquement en la maison Commune.

Louis, Joseph, Marie, Bernard Sénac-Lagrange sans profession, né à Cauterets (Hautes-Pyrénées) le vingt un août mil huit cent quatre vingt, cinquante cinq ans, domicilié et résidant à Auch, 33 Boulevard Roquelaure, fils de François, Marie, Cyprien Sénac-Lagrange, décédé et de Marie, Louise, Armande, Marguerite Réquichot sa veuve sans profession, domiciliée à Auch, d'une part.

Et, Emma, Gabrielle, Marie, Joséphine Roux, sans profession, née à Lyon le huit mai mil neuf cent trente cinq ans, domiciliée à Lain l'Hermitage (Drôme), 34 rue de l'Hermitage résidante à Lourdes, fille de Antoine, Aimé, Octave Roux et de Anne, Marie, Louise Porraz son épouse décédés, d'autre part.

Les futurs époux déclarent qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

Louis, Joseph, Marie, Bernard Sénac-Lagrange et Emma, Gabrielle, Marie, Joséphine Roux ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et Nous avons prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis par le mariage.

En présence de Marcelle Roux sans profession domiciliée à Lain l'Hermitage et Jacques Sénac-Lagrange, imprimeur d'armement domicilié à Chateau de Lastic (Puy de Dôme) témoins majeurs qui entre faits ont signé avec les époux et Nous Louis Garrigou, Conseiller de la Liaison d'Honneur Maire de Lourdes.

Marcelle Roux — H. Sénac-Lagrange — Emma Roux

J. Sénac-Lagrange

Source Archives départementales des Hautes-Pyrénées

Un grand éleveur

Chenil de Lucvielle à M. B. Sénac-Lagrange

33, Boulevard Roquelaure, Auch.

Bergère, chienne berger des Pyrénées, arlequin blanche et grise. Née en 1918.

Pelut, berger des Pyrénées, fauve foncé. Né en 1919.

Barbat de Lucvielle, L. O. F. 34245, berger des Pyrénées, fauve, quelques poils noirs mélangés. Né le 29 mai 1925. Par Pelut (34207), hors de Champion Bérouyette de Lucvielle.

M. T. H. Concours itinérants sur moutons 1927.
3° prix C. O. Auch 1927.

Champion Bérouyette de Lucvielle L.O.F. 25699, chienne berger des Pyrénées, fauve clair, oreilles charbonnées. Née le 18 mai 1921. Par Labri hors de Martine.

1er prix C. O. et P. S. du Ministre de l'Agricul. Toulouse 1922.
1er prix C. J. et P. S. de la S. C. G. Auch 1922.
1er prix C. O. - C. A. C. et P. S. du C. F. C. B. Auch 1922.
1er prix C. O. Bordeaux 1922.
1er prix C. O. - C. A. C. et P. S. Carcassonne 1923.
1er prix C. O. - C. A. C. Tarbes 1923.
1er prix C. O. - C. A. C. - P. S. du C. C.B. P. et de la R. A. C. P. Pau 1924.
3" prix, Concours sur moutons, Vic-Fezensac 1924.
Gagnante de la Coupe de la R. A. C. P. 1924.
1er prix C. O. - C. A. C. - P. H. du Ministre de l'Agriculture. Exposition du C.F.C. B. Paris 1925.
1er prix C. O. - C. A. C. - P. H. du Ministre de I'Agriculture Pau 1925.
1er prix C. T. et P. S. Pau 1925.
Gagnante de la Coupe de la R. A. C. P. 1925.
1er prix Concours général agricole Paris 1926.
1er prix C. O. - C. A. C. - P. H. du Ministre de !'Agriculture.
Exposition du C.F.C. B. Paris 1926.
1er prix C. O. - C. AC. - P. S. c!e la S. C. G. P. Pau 1926.
1er prix C. T. et P. S. de la RA. C. P. Pau 1926.
1er prix C. O. – C. A. C. - Grand Prix d'Honneur du Ministre de l'Agriculture Paris 1926.
1er prix C. T. et P. H. du C. F. C. B. Paris 1926.
Gagnante de la Coupe de la R. A. C. P. 1926.
Deux premiers prix C.A. C. - Concours itinérants sur moutons 1927.
1er prix C. T. - C. A. C. et P. H. Toulouse 1927.
1er prix C. T. - C. A. C. Auch 1927.
Gagnante de la Coupe R. A. C. P. 1927.

Frimas de Lucvielle L. O. F. 34246, berger des Pyrénées, fauve. Né le 29 mai 1925. Par Pelut (34207) hors de Champion Bérouyette de Lucvielle.

Lisey de Lucvielle L. O. F. 34247, berger des Pyrénées, fauve. Né le 29 mai 1925. Par Pelut (34207) hors de Champion Bérouyette de Lucvielle.

Calypso de Lucvielle L. O. F. 34249, chienne berger des Pyrénées, fauve foncé Née le 29 mai 1925. Par Pelut (34207) hors de Champion Bérouyette de Lucvielle.
1er prix C. O. et P. S. Toulouse 1927.
1er prix C. O. et P. S. Auch 1927.

Amourette de Lucvielle L. O. F. 34248, chienne berger des Pyrénées, fauve quelques poils noirs aux oreilles. Née le 29 mai 1925. Par Pelut (34207) hors de Champion Bérouyette de Lucvie!le.
2e prix C. O. et P. S. Toulouse 1927.
2e prix C. O. et P. S. Auch 1927.

Cigale de Lucvielle L. O. F. 34250, chienne berger des Pyrénées, grise. Née le 29 mai 1925. Par Pelut (34207) hors de Champion Bérouyette de Lucvielle.

Lys de Lucvie!le, berger des Pyrénées, fauve clair. Né le 12 juin 1926. Par Barbat de Lucvielle (34245) hors de Calypso de Lucvielle (34249).

Meya de Lucvielle, chienne berger des Pyrénées, fauve clair. Née le 12 février 1926. Par Barbat de Lucvielle (34245) hors de Calypso de Lucvielle (34249).

Arroy de Lucvielle, berger des Pyrénées, fauve foncé. Né le 10 septembre 1927. Par Farou hors de Calypso de Lucvielle (34249)

Badette de Lucvielle, chienne berger des Pyrénées, fauve. Née le 10 septembre 1927. Par Farou hors de Calypso de Lucvielle (34249).

Hulotte de Lucvielle, chienne berger des Pyrénées, fauve foncé masque noir. Née le 10 septembre 1927. Par Farou hors de Calypso de Lucvielle (34249)

Jer, berger des Pyrénées, gris foncé, bout du museau noir. Né en mars 1926.

Picard, berger des Pyrénées à face rase, arlequin, gris et noir Né en 1918.
2e prix M. A. T. Concours itinérants sur moutons 1927.

Golo, berger des Pyrénées à face rase, fauve bringé. Né en juillet 1925.

Finaude, chienne berger des Pyrénées à lace rase, fauve foncé. Née en juillet 1925.
M. H. Concours itinérants sur moutons 1927.

Source Annuaire de 1927

Une association

(Statuts de 1923)

RÉUNION DES AMATEURS DE CHIENS PYRÉNÉENS

(R. A. C. P.)

Affiliée à la Société Centrale pour l'amélioration des Races de Chiens en France.

STATUTS

ARTICLE PREMIER

Entre les personnes qui ont adhéré ou qui adhéreront par la suite aux présents Statuts il est formé une Association qui a pour but l'encouragement de l'élevage, la sélection et la propagation des races canines du grand Chien des Pyrénées et du Berger des Pyrénées.

ART. 2

Cette Association prend le titre de RÉUNION DES AMATEURS DE CHIENS PYRÉNÉENS. Elle a son siège social, 34, route d'Argelès, à Lourdes (Hautes-Pyrénées).

ART. 3

Le nombre de ses membres est illimité. Les étrangers peuvent en faire partie.
Toute demande d'admission doit être adressée par écrit au Président ou au Secrétaire-Trésorier. Le Comité statue sur l'admission, au besoin au scrutin secret, et sans avoir à motiver sa décision.

ART. 4

La cotisation annuelle est de dix francs pour les membres participants, vingt francs pour les membres actifs, payables au moment de l'admission la première année et pour les années suivantes au mois de Janvier. Toute démission, pour être valable doit être notifiée avant le premier janvier de chaque année.
Tout membre qui la première année de son admission verse une cotisation de cent francs reçoit le titre de membre fondateur.

ART. 5

L'Association est administrée par un Comité élu pour trois ans et rééligible et composé de : un Président, deux Vice-Présidents, un Secrétaire-Trésorier et huit membres nommés par l'Assemblée générale.
Les pouvoirs du Comité sont illimités. Il décide de toutes les questions relatives à l'organisation, la direction et l'existence de I'Association.

ART. 6

Le Président préside les Assemblées générales et les Réunions du Comité. Il est l'intermédiaire de l'Association auprès des Sociétés Canines de France et de l'étranger. En son absence il est remplacé par un des Vice-Présidents. En cas du panage des voix sa voix est prépondérante dans les votes du Comité et de l'Assemblée générale
Le Secrétaire Trésorier est chargé de la correspondance et de la rédaction des procès-verbaux. Il convoque aux réunions sur l'avis du Président et signe avec lui les procès-verbaux. Il est chargé de faire des fonds en caisse tel emploi que le Comité décidera. Il représente, en outre, l'Association en justice et dans tous les actes de la vie civile.

ART. 7

Le Comité se réunit chaque fois qu'il le juge utile. En cas de démission ou de décès d'un de ses membres il est pourvu à son remplacement dans le mois qui suit.

ART. 8

L'Assemblée générale se réunit chaque année sur convocation individuelle. Le vote par correspondance est admis ainsi que dans les réunions du Comité.

ART 9

En cas de dissolution de l'Association les fonds restant en caisse après liquidation serviront à constituer des prix pour les races Canines Pyrénéennes dans des expositions reconnues par la Société Centrale pour l'amélioration des races de chiens en France.

ART. 10

Toute discussion politique ou religieuse est interdite dans les réunions du Comité, et de l'Assemblée générale.

Les différentes parutions au JOAFE – Journal officiel

1923

Suivant récépissé de la sous-préfecture d'Argelès (Hautes-Pyrénées) (n° 30), le 20 novembre 1923 déclaration a été faite de la constitution d'une société dite: RÉUNION DES AMATEURS DE CHIENS PYRÉNÉENS, ayant pour but la conservation et l'amélioration de nos races canines pyrénéennes. Le siège social est situé à Lourdes, 34, route d'Argelès.

1974

64 - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

16 janvier 1974. Déclaration à la préfecture des Pyrénées-Atlantiques. **Pierres et Vestiges.** Objet : œuvrer pour la sauvegarde du patrimoine monumental de notre région et contribuer au développement touristique de celle-ci. Siège social : 15, rue du Neez, 64110 Jurançon.

18 janvier 1974. Déclaration à la préfecture des Pyrénées-Atlantiques. **La Quillette lacquoise.** Objet : maintenir et développer la pratique du sport des quilles de six à Lacq et dans sa région. Siège social : café-restaurant Lamaison, Lacq, 64170 Artix.

18 janvier 1974. Déclaration à la préfecture des Pyrénées-Atlantiques. **Réunion des amateurs de chiens pyrénéens.** Objet : amélioration des chiens de bergers des Pyrénées et montagnes des Pyrénées. Siège social : chez le président, M. Charles Duconte, domaine de Taillefer, route de Piétat, Uzos, 64110 Jurançon.

1980

64 - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

11 février 1980. Déclaration à la préfecture des Pyrénées-Atlantiques. **Association communale de chasse agréée de Gomer.** Objet : assurer une meilleure organisation de la chasse et la protection de la faune. Siège social : mairie, Gomer.

11 février 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne. L'**Association de défense contre le bruit et les autres nuisances** transfère son siège social du 5, rue de la Bastille, Biarritz, au 22, avenue du Parc-d'Hiver, Biarritz.

11 février 1980. Déclaration à la préfecture des Pyrénées-Atlantiques. L'association **Réunion des amateurs de chiens pyrénéens** transfère son siège social du domaine de Taillefer, route de Piétat, 64110 Uzos, à la résidence d'Espagne, 6, rue Carrerot, 64000 Pau.

12 février 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne. **Association de propriétaires d'Urcuit.** Objet : informer et défendre les propriétaires urcuitois contre toute aliénation, mainmise ou détérioration de leurs biens par des particuliers, collectivités ou organismes de toute nature ; promouvoir éventuellement des orientations d'intérêt général. Siège social : bar, alimentation Portuberria, 64100 Urcuit.

1986

Modifications

10 septembre 1986. Déclaration à la préfecture des Hautes-Pyrénées. **Réunion des amateurs de chiens pyrénéens.** *Siège social :* 6, rue Carrerot, 64000 Pau, *transféré ; nouvelle adresse :* 25, rue Fleming, 65000 Tarbes.

15 septembre 1986. Déclaration à la sous-préfecture de Bagnères-de-Bigorre. *Ancien titre :* La Bigorraise. *Nouveau titre :* **Gym-Body-Club 65.** *Nouvel objet :* culture physique, musculation, culturisme.

2000

1023 – Déclaration à la sous-préfecture d'Apt. REUNION DES AMATEURS DE CHIENS PYRENEENS. *Siège social :* chez M. Mansencal, 25, rue Fleming, 65000 Tarbes. *Transféré ; nouvelle adresse :* chez M. Pecoult (Alain), La Bourguine, La Campanette, 84460 Cheval-Blanc. *Date de la déclaration :* 29 mai 2000.

2004

1105 – Déclaration à la sous-préfecture d'Argelès-Gazost. **REUNION DES AMATEURS DE CHIENS PYRENEENS.** *Siège social :* chez Alain Pecoult, 3917, route de Pertuis, 84460 Cheval-Blanc. *Transféré ; nouvelle adresse :* office du tourisme et du thermalisme, 15, place de la République, 65400 Argelès-Gazost. *Site internet :* www.chiens-des-pyrenees.com. *Mél. :* laracp2001@aol.com. *Date de la déclaration :* 13 avril 2004.

Source Journal Officiel



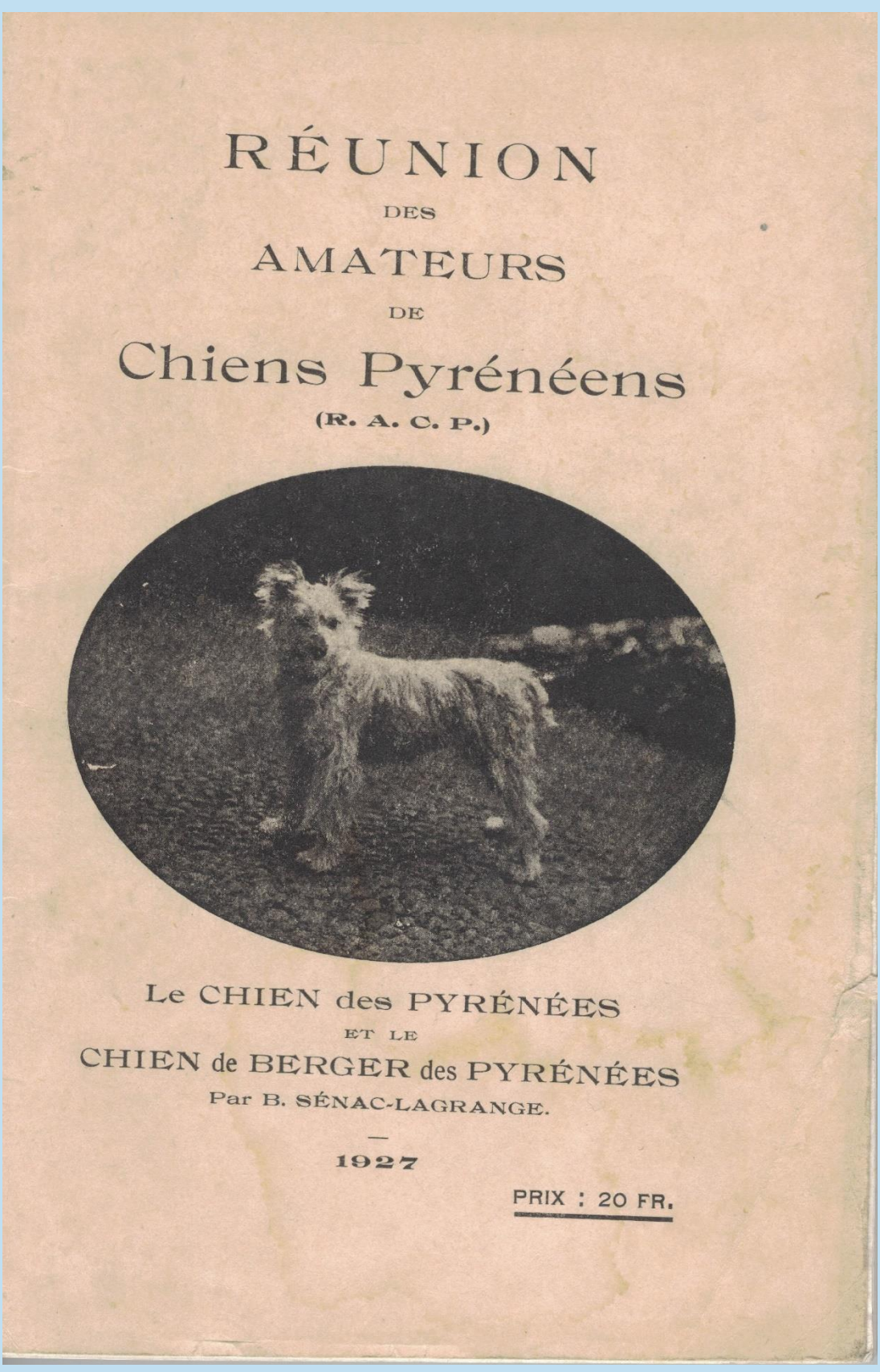
Lot de bergers des Pyrénées — Exposition d'Auch 1923.

Illustration publiée dans l'annuaire de 1927

LA PREMIÈRE GRANDE PUBLICATION

1927

Réunion des Amateurs de Chiens Pyrénéens (R.A.C.P.). – Le chien des Pyrénées et le chien de berger des Pyrénées / par B. Sénac-Lagrange. – 1927 – dit « annuaire de 1927 »





Publicité publiée dans le journal L'Eleveur du 14 mars 1926
Source Bnf-Gallica

REGISTRE PYRÉNÉEN

(H. P.)

La Réunion des Amateurs de Chiens Pyrénéens tient un livre, le Registre Pyrénéen, qui n'est nullement un livre d'origines mais en quelque sorte un Répertoire d'expertises pour les chiens qui y sont inscrits.

L'inscription au Registre Pyrénéen donne aux amateurs la garantie du *type de la race*, chose que les livres d'origine ne font pas puisqu'ils acceptent généralement les inscriptions sans aucun contrôle et sur la foi de simples déclarations.

Aucun chien ne peut être inscrit au R. P. avant d'avoir subi l'examen favorable d'une Commission d'inscription nommée par le Comité de la Réunion des Amateurs de Chiens Pyrénéens. Cette Commission, destinée à fonctionner plus particulièrement dans la région pyrénéenne, peut se réunir à toutes époques de l'année et sur demande écrite adressée au Président ou au Secrétaire de la R. A. C. P. par les amateurs qui désirent faire inscrire des chiens.

L'âge minimum d'inscription est de huit mois pour les bergers pyrénéens et de douze mois pour les grands chiens pyrénéens. Aucun chiot ne peut être inscrit. Le droit d'inscription est de 10 francs.



Mensurations d'un Berger des Pyrénées (Expos. de Pau 1924)

Illustration publiée dans l'annuaire de 1927

LES JUGES DE 1927

— 37 —

JUGES D'EXPOSITION

Pour les Chiens des Pyrénées

JUGES QUALIFIÉS :

Mme DRETZEN, 14, rue de Paris, Asnières (Seine).
MM. G. CHÊNE, 37, rue de Lorraine, Auch.
J. DHERS, Ormoy-la-Rivière, par Etampes (Seine-et-Oise).
T. DRETZEN, 14, rue de Paris, Asnières (Seine).
J. GIRARD, professeur, Ecole Vétérinaire, Toulouse.
B. SÉNAC-LAGRANGE, 33, boulevard Roquelaure, Auch.

Pour les Chiens de Berger des Pyrénées

JUGES QUALIFIÉS :

MM. G. CHÊNE.
J. DHERS.
J. GIRARD.
B. SÉNAC-LAGRANGE.
SIGOT, Dr, avenue Péreire, Asnières (Seine).

Juges des Concours sur Moutons

JUGES QUALIFIÉS :

MM. CHÊNE,
Th. DRETZEN.
J. GIRARD.
B. SÉNAC-LAGRANGE.

COUPE-CHALENGE DE LA R. A. C. P.

La Réunion des Amateurs de Chiens Pyrénéens met en compétition, chaque année, une Coupe pour les Chiens des Pyrénées et une Coupe pour les Bergers des Pyrénées appartenant aux membres du Club inscrits comme Sociétaires depuis au moins un an.

Chacune de ces Coupes est attribuée définitivement au bout de cinq ans à l'amateur qui l'aura le plus souvent gagnée. En cas d'égalité de droits l'amateur ayant obtenu la Coupe pour des chiens de son élevage aura la préférence. A défaut de cette condition elle sera attribuée à l'amateur qui l'aura méritée pour des sujets mâles.

Chaque année chaque Coupe qui ne peut être décernée que par des juges reconnus par la R. A. C. P., est attribuée au sujet ayant totalisé les meilleurs classements dans les Expositions désignées au début de l'année par le Comité de la R. A. C. P. Une seule Exposition suffit à un chien pour gagner la Coupe si aux autres Expositions désignées aucun autre sujet ne remplit les conditions voulues pour l'obtenir.

Pour les Chiens des Pyrénées, seuls les 1er et 2e prix obtenus en Classe Ouverte avec qualificatifs Très Bon ou Excellent et pour les Bergers des Pyrénées les 1er et 2e prix obtenus en Classe Ouverte ou en Classe de Travail avec qualificatifs Très Bon ou Excellent, comptent pour l'obtention de la Coupe.

Pour les Bergers des Pyrénées, l'attribution de la Coupe ne devient définitive qu'autant que le sujet auquel elle doit être attribuée a satisfait, dans le courant de l'année ou précédemment, à une épreuve de travail sur moutons, soit en concours ouvert soit sous forme de concours itinérants. Dans ce Concours d'utilisation les chiens concourant pour la Coupe devront totaliser au moins 50 % du maximum des points. A égalité de classement en expositions la Coupe sera toujours attribuée au chien ayant obtenu le meilleur classement au travail sur moutons.

Liste des Chiens gagnants de la Coupe R. A. C. P.

Année 1924. - Chiens des Pyrénées: ***Patou de Betpouey*** (29037), à M. R. Lassalle.

Bergers des Pyrénées : ***Bérouyette de Lucvielle*** (25699), à M. B. Sénac-Lagrange.

Année 1925 - Chiens des Pyrénées: ***Viscos de Betpouey***, à M. R. Lassalle.

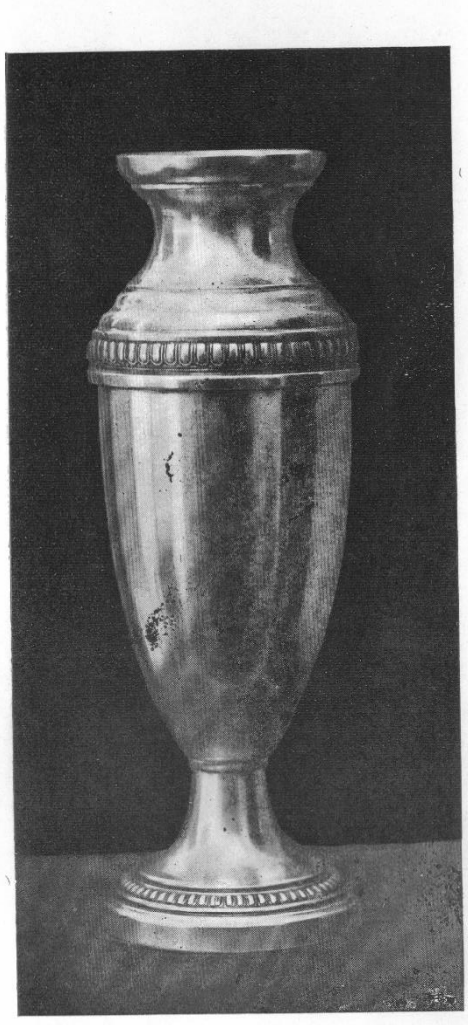
Bergers des Pyrénées : ***Bérouyette de Lucvielle*** (25699), à M. B. Sénac-Lagrange.

Année 1926. - Chiens des Pyrénées : ***Estom de Soum***, à M. A. Cazaux-Moutou.

Bergers des Pyrénées : ***Bérouyette de Lucvielle*** (25699), à M. B. Sénac-Lagrange.

Année 1927. - Chiens des Pyrénées : ***Gazost de Betpouey***, à M. R. Lassalle.

Bergers des Pyrénées : Champion ***Bérouyette de Lucvielle*** (25699), à M. B. Sénac-Lagrange.



Coupe Challenge de la R. A. C. P.



Lot de bergers des Pyrénées au Concours Général Agricole de Paris 1926.

Illustrations publiées dans l'annuaire de 1927

AFFIXES D'ÉLEVAGE

Appartenant aux Membres de la R. A. C. P.

De l'Adour : M. Lamaignère.

De Betpouey : M. Lassalle.

De l'Elhura : M'me R. Berthe.

Du Givre : M. Fasquelle.

Du Grand-Jard : M. Jomini.

De Langladure : M. Le Conte.

De Lucvielle : M. Sénac-Lagrange.

De Lutèce : M. de Cesse.

De Mulato : M. Rosapelly.

D'Ourout : M. Blanchard.

Du Pyrénéen : M. Bordedebat.

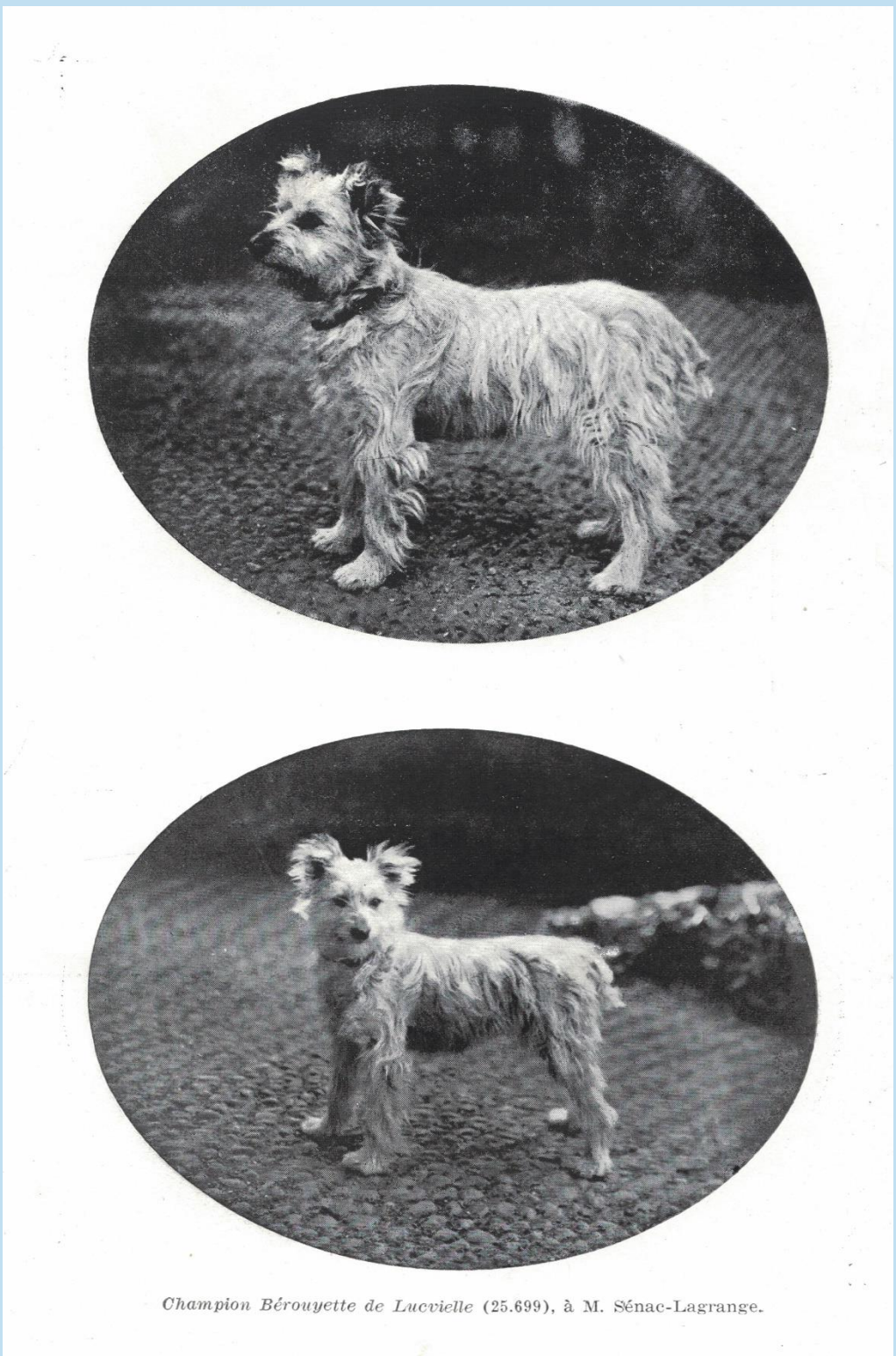
Du Seillan : M. Chêne.

De Séméac : M. le docteur Lacassagne.

De Soum : M. Cazaux-Moutou.

Du Turon : M. Dardignac.

Du Val-d'Or : M. Dhers.



Champion Bérouyette de Lucvielle (25.699), à M. Sénac-Lagrange.

Illustrations publiées dans l'annuaire de 1927

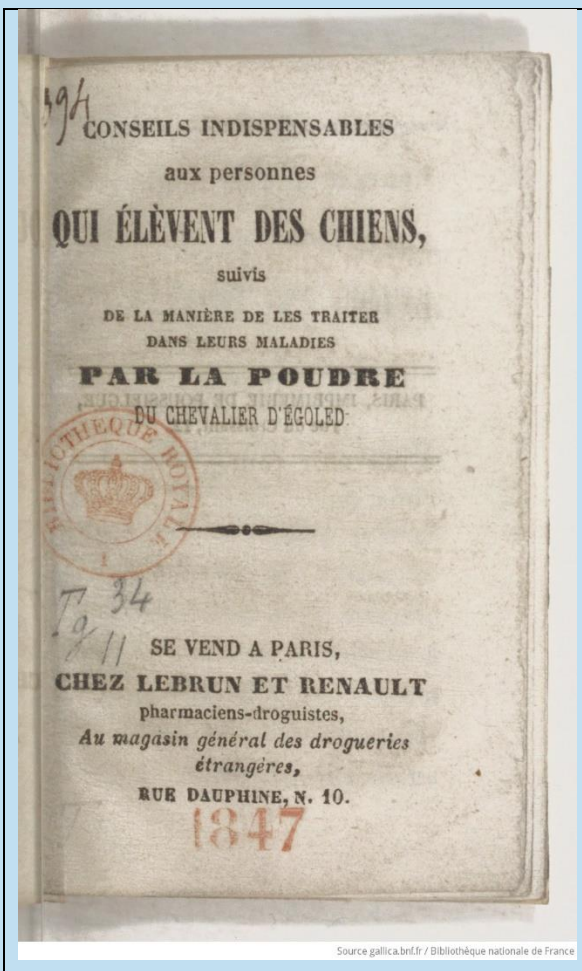
La Gazette du Centenaire — **Livraison d'octobre 2023**

Cette gazette électronique, publiée chaque mois, vous permettra de découvrir ou de redécouvrir de vieux articles et des images sur nos races.

Médecine, alimentation et soins

1847 – Remède miracle ou Poudre de Perlimpinpin

Egoled, Chevalier d'. - Conseils indispensables aux personnes qui élèvent des chiens, suivis de la manière de les traiter dans leurs maladies par la poudre du chevalier d'Egoled / Chevalier d'Egoled. – Paris : chez Lebrun et Renault, 1847.


CONSEILS INDISPENSABLES
aux personnes
QUI ÉLÈVENT DES CHIENS,
suivis
DE LA MANIÈRE DE LES TRAITER
DANS LEURS MALADIES
PAR LA POUDRE
DU CHEVALIER D'ÉGOLED
SE VEND A PARIS,
CHEZ LEBRUN ET RENAULT
pharmaciens-droguistes,
Au magasin général des drogueries étrangères,
RUE DAUPHINE, N. 10.
1847
Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Le chien, par son intelligence, sa fidélité et les services qu'il nous rend, a droit à la protection et à l'attachement de l'homme : comme tous les animaux réduits à la domesticité, il est sujet à un grand nombre de maladies et a besoin de soins bien entendus, surtout avant d'avoir acquis toute sa croissance. [...]

NOURRITURE.

Les chiens d'appartement ou ceux qui sortant peu ne doivent avoir qu'une alimentation purement végétale et sans sucre, du pain trempé dans de l'eau et du lait ; on doit les priver même de soupe et de bouillon gras : ils échappent ainsi à la maladie ou l'ont moins forte, leur poil est plus brillant, et ils ne répandent pas de mauvaise odeur. Cette nourriture ne saurait suffire aux chiens qui chassent ou à ceux qui prennent beaucoup d'exercice au dehors ; il leur en faut donner une plus substantielle, plus abondante, et se mêler de la viande à leur pâtée. [...]

EXERCICE.

Presque toutes les maladies des chiens proviennent du défaut d'exercice aussi bien que des excès de nourriture. Pour un chien gras l'exercice doit être doux, mais longtemps continué ; pour un chien de chasse il peut être violent, et généralement pour tous la promenade doit durer au moins une heure par jour. [...]

BAINS.

Comme soins de propreté le bain, surtout dans l'eau courante, est très utile aux chiens ; il n'est pas toujours aussi avantageux qu'on se le persuade, surtout quand l'animal devient vieux ; il produit fréquemment l'asthme ou les rhumatismes. Cependant on est obligé quelquefois de les laver avec de l'eau, de savon pour détruire les puces. Il faut pour cela, si, les bains ne suffisent pas, frotter les poils avec de la résine en poudre. Ce remède a souvent réussi. Ce que nous disons du bain ne s'applique pas aux espèces de chiens aquatiques comme ceux d'Islande ou de Terre-Neuve.

PROPRETÉ.

La propreté est indispensable pour la santé du chien. Il faut changer sa paille aussi souvent que possible, le peigner et le brosser de temps en temps ; par ces moyens on évitera que les puces se multiplient trop, car il est à peu près impossible de les détruire complètement, et on préviendra ainsi la gale et les autres maladies de la peau. Un bon moyen de propreté est de les faire coucher sur des copeaux de bois de pin ou de sapin. [...]

VERS.

Les jeunes chiens y sont sujets pendant toute leur croissance, les autres plus rarement. Quand ils en sont atteints ils maigrissent, ils ont un appétit vorace ; le ventre est gros et tendu. L'animal, quoique conservant sa vivacité, dépérit. Ses os se décharnent, le bout du nez devient froid et l'haleine fétide. Quelquefois il rend des vers dans les excréments. Le traitement est bien simple, et consiste à donner tous les trois ou quatre jours un paquet de Poudre d'Egoled. Il faut aussi mettre du sel commun dans les aliments, mais pendant peu de temps seulement, parce que l'usage continu pourrait déterminer la gale. [...]

CONCLUSION.

Les personnes qui veulent conserver leurs chiens en bon état devront tous les ans, à l'approche des chaleurs, leur faire prendre deux ou trois doses de Poudre d'Egoled ; il sera bon aussi avant l'ouverture de la chasse d'en administrer un peu. Cette précaution aura l'avantage de les dégraisser, de leur donner de l'appétit et de les mettre à l'abri de l'asthme que quelques chiens gagnent dans les premiers jours de la chasse, surtout si le temps est pluvieux ou humide. En général toutes les maladies des chiens et autres animaux seront guéries ou soulagées par la Poudre d'Egoled, telles que les ulcères, les rhumatismes, l'asthme, les rhumes, la constipation, la fièvre, les coliques, etc., et ce remède a constamment réussi, même dans les cas ou d'autres avaient été employés inutilement.

DOSE ET MANIÈRE D'EMPLOYER LA POUDRE ET L'OPIAT D'ÉGOLED.

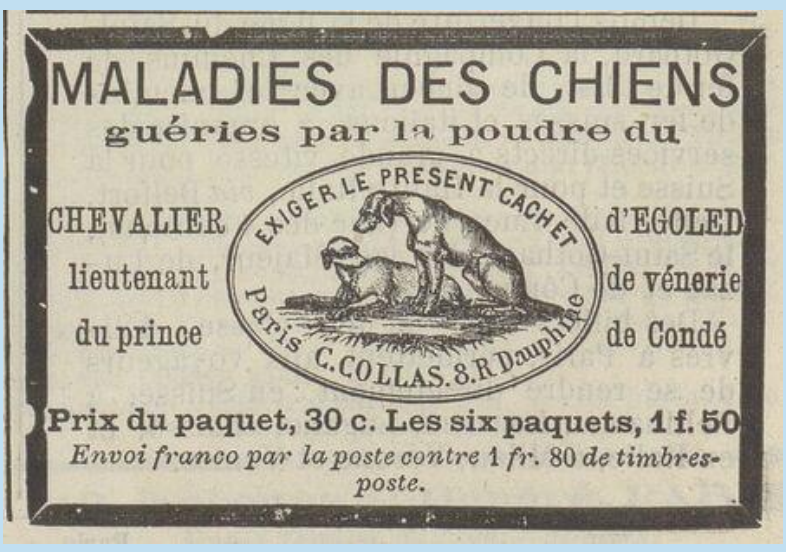
On mêle la Poudre avec un peu de miel ou de beurre, ou même de pâtée pour les chiens difficiles, et on enduit de ce mélange la lèvre supérieure (les chiens ne manquent jamais de l'avaler en le léchant pour se débarrasser la lèvre et les naseaux) ; ou bien on prend l'animal entre ses genoux, et on lui, ouvre la gueule d'une main tandis que de l'autre on fait entrer la dose nécessaire par petites portions, et on ne le lâche que lorsque le remède est dégluti. On en fait de même pour l'Opiat.

DOSE.

Un paquet fournit une dose convenable pour un chien d'une taille ordinaire ; pour les petits chiens on ne donnera que la moitié d'un paquet ; pour les chiens très forts il faudra donner deux paquets.

Le prix est marqué sur chaque paquet de Poudre, ainsi que le cachet destiné à prévenir toutes contrefaçons.

PRIX DE LA POUDRE : 80 centimes le paquet, ou 90 centimes la dose de trois paquets.



Source Gallica-BNF

1896 – Portraits d'indésirables.

Mégnin, Pierre. - Les chenils et leur hygiène : comprenant la construction rationnelle des habitations des chiens et les règles de l'hygiène dans l'élevage, l'alimentation et les maladies / par Pierre Mégnin, ancien vétérinaire de l'Armée, Rédacteur en chef du journal *L'Éleveur*, Membre de l'Académie de médecine. – Vincennes : aux bureaux de *L'Éleveur*, 1896.

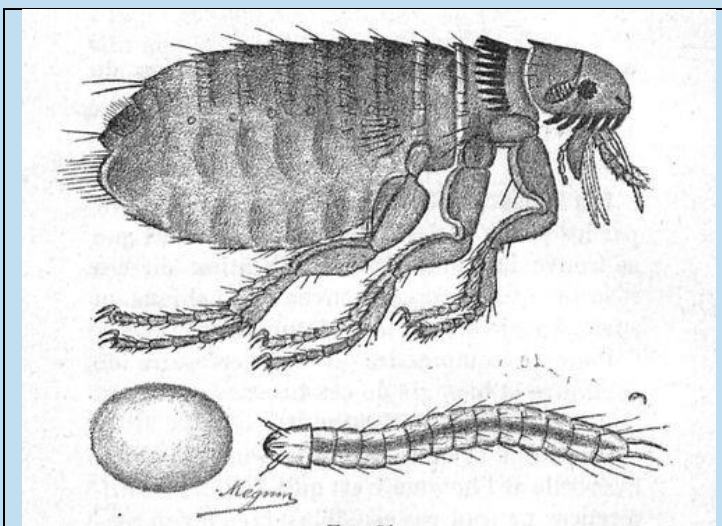


Fig. 24.
Puce femelle de chien, son œuf et sa larve, très grossis.

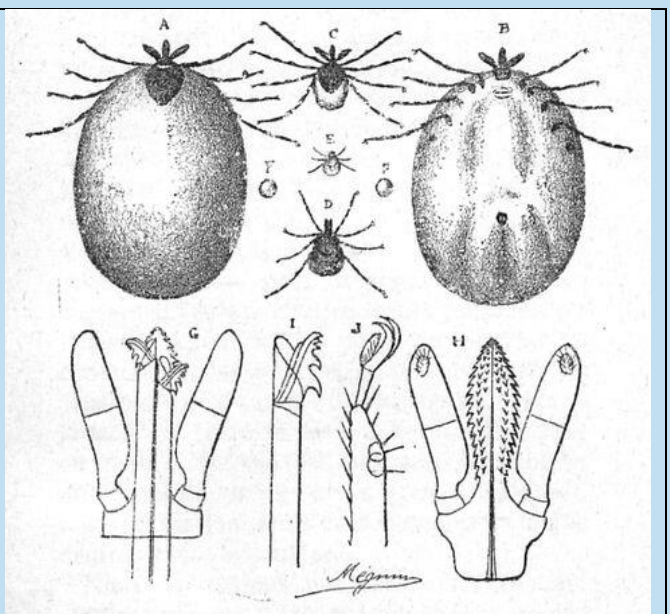


Fig. 26. — Tique ordinaire du chien (*Ixodes reduvius*) grossie.

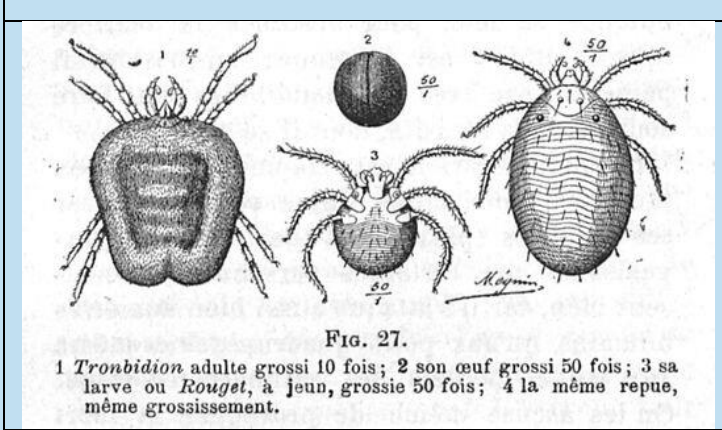


Fig. 27.
1 *Tronbidion* adulte grossi 10 fois; 2 son œuf grossi 50 fois; 3 sa larve ou *Rouget*, à jeun, grossie 50 fois; 4 la même repue, même grossissement.

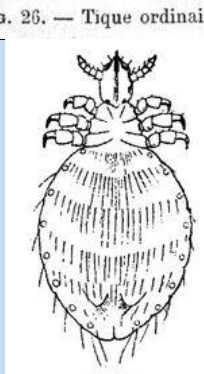


Fig. 28.
Petit pou du chien
(*Hématopinus piliferus*)

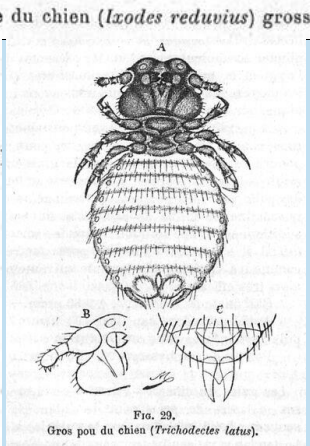


Fig. 29.
Gros pou du chien (*Trichodectes latus*).

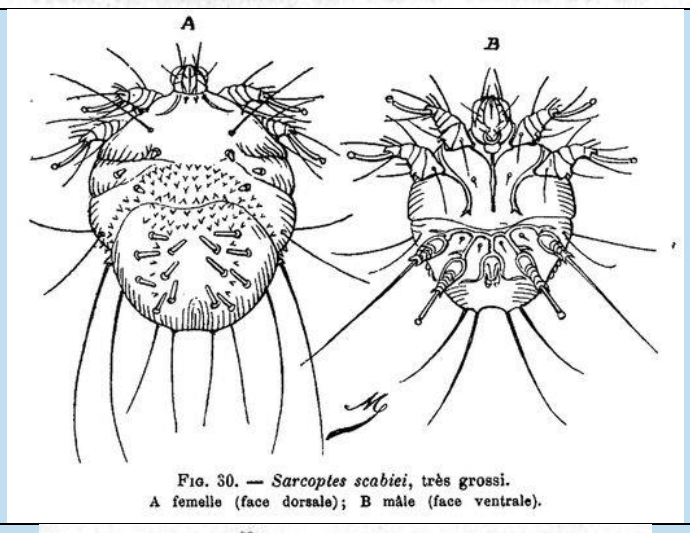


Fig. 30. — *Sarcoptes scabiei*, très grossi.
A femelle (face dorsale); B mâle (face ventrale).

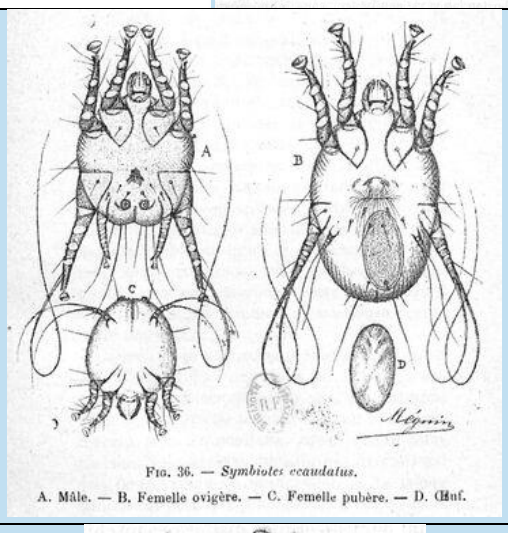


Fig. 36. — *Symbiotes caudatus*.
A. Mâle. — B. Femelle ovigère. — C. Femelle pubère. — D. Œuf.

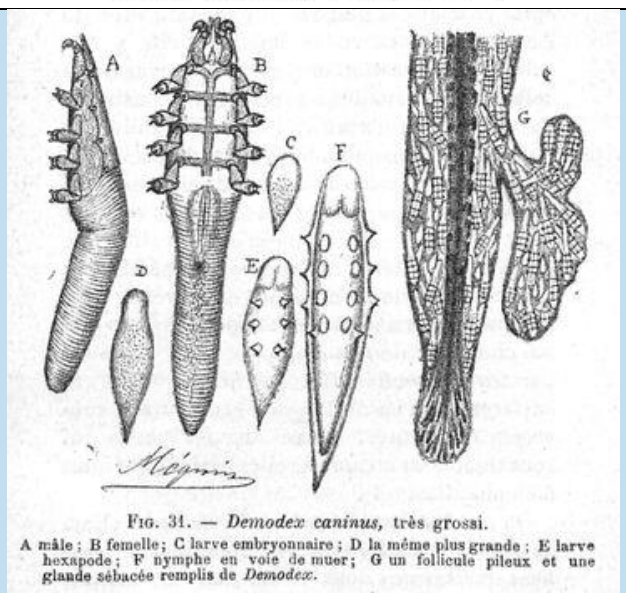


Fig. 31. — *Demodex caninus*, très grossi.
A mâle; B femelle; C larve embryonnaire; D la même plus grande; E larve hexapode; F nymphe en voie de muer; G un follicule pileux et une glande sébacée remplis de *Demodex*.

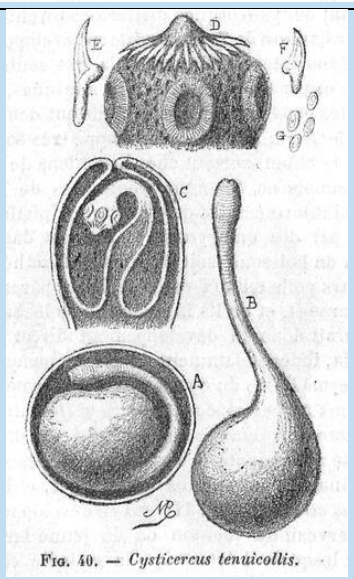


Fig. 40. — *Cysticercus tenuicollis*.

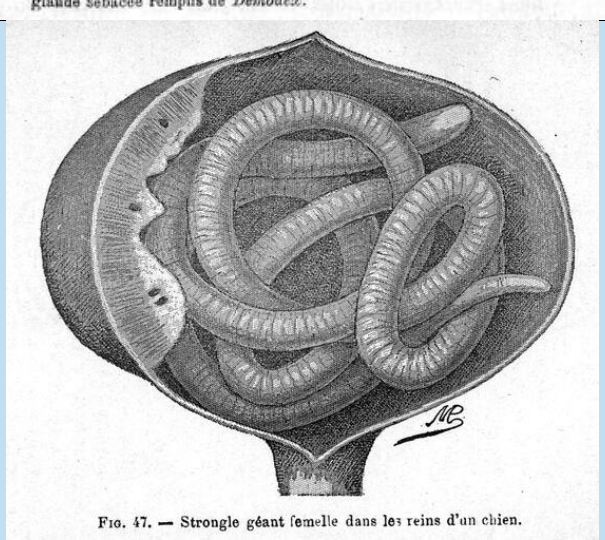


Fig. 47. — Strongle géant femelle dans les reins d'un chien.

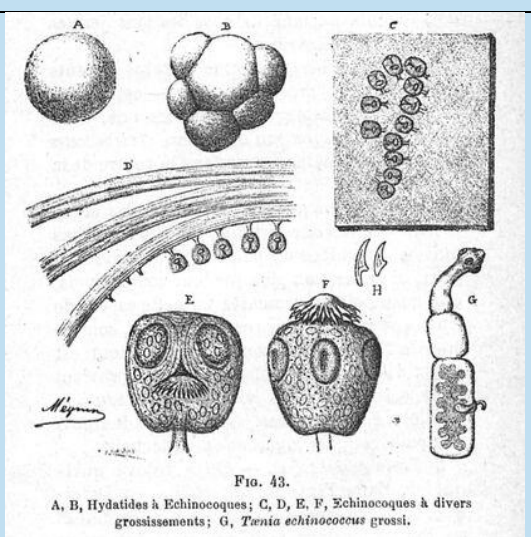


Fig. 43.
A, B, Hydatides à Echinocoques; C, D, E, F, Echinocoques à divers grossissements; G, *Tænia echinococcus* grossi.

Et bien d'autres …

Source Gallica-BNF

1922. – Réponse à une question d'un lecteur du journal *L'Éleveur*

N° 17.949 *(Gironde)*. — 1° Pour l'eczéma dont souffrent vos deux chiens, faites deux fois par jour une application de la pommade suivante :

Goudron de Norvège.....	5 gr.
Acide Salicylique	2 gr.
Axonge ou lanoline.....	100 gr.

2°) Pour les vers dont souffre votre pyrénéen, donnez-lui à jeun :

Santonine.....	0 gr. 20

en trois fois, à trois heures d'intervalle. 3°) L'*Éleveur* vient justement de publier le standard du chien des Pyrénées. 4°) Votre chien est un chien de berger des Pyrénées.

K. et C. V.

Réponse publiée dans *L'Éleveur, journal hebdomadaire illustré.*
Livraison du 5 février 1922

Source Gallica-BNF

1896 – Les chenils.

Mégnin, Pierre. - Les chenils et leur hygiène : comprenant la construction rationnelle des habitations des chiens et les règles de l'hygiène dans l'élevage, l'alimentation et les maladies / par Pierre Mégnin, ancien vétérinaire de l'Armée, Rédacteur en chef du journal *L'Éleveur*, Membre de l'Académie de médecine. – Vincennes : aux bureaux de *L'Éleveur*, 1896. Pages 10-59

§ 2 – Les chenils modernes

« Le Chenil, dit Elzéar Blaze (1), sera placé dans un endroit sec, aéré, exposé au levant, jamais au midi : pendant l'été, la chaleur y serait trop grande, et l'odeur deviendrait insupportable. Plusieurs chambres au rez-de-chaussée serviront de logement à vos chiens ; elles seront proportionnées au nombre d'animaux que vous voulez avoir. Je dis plusieurs chambres, car il faut pouvoir séparer les chiens que l'on soupçonne atteints de maladies contagieuses, les lices qui deviennent en chaleur et celles qui sont en gésine. Ces chambres doivent avoir entrée sur une cour bien fermée, pavée en pente, pour qu'elle puisse être nettoyée par quelques seaux d'eau. Toutes les portes devront s'ouvrir en dehors pour que les chiens ne se blessent pas en se précipitant tous ensemble pour sortir.

« Les chambres seront plancheyées, et, par dessus le bois vous aurez le soin de mettre une couche de mâchefer ou de charbon d'environ un pied d'épaisseur, pour empêcher l'humidité. Les murs du chenil devront être bien crépis, et réparés toutes les fois qu'il s'y formera des crevasses. Les chiens coucheront sur des planches de chêne disposées autour de la chambre comme des bancs ; elles auront au moins trois pieds de large et deux pouces d'épaisseur et seront placées à six pouces du sol. Quelques personnes les posent à un pied de hauteur; mais il arrive souvent que les chiens, fatigués au retour de la chasse, n'ont pas la force d'y monter, et se blessent en tombant.

« Ces planches, couvertes d'une bonne litière ou paille de seigle, seront garnies d'un rebord en bois pour empêcher les chiens de glisser en dormant. Elles doivent être construites de manière qu'on puisse à volonté les relever, les accrocher au mur et balayer tout ce qui se trouve au dessous. Il faut que chaque jour les bancs soient nettoyés en tous sens pour empêcher les cloportes, la vermine, les bêtes de toute espèce d'y faire élection de domicile. Vous ferez placer le long du mur une planche de chêne en forme de lambris ; elle garantira vos chiens de l'humidité de la muraille; cette précaution est indispensable pour empêcher les rhumatismes.

« Dans la chambre principale, vous placerez un poêle, ou mieux encore une grande cheminée entourée d'un treillage en fer. Lorsque les chiens reviendront de la classe mouillés, harassés de fatigue, vous mettrez quelques fagots au feu et vous ferez former le cercle à vos animaux pour que chacun reçoive sa part de chaleur. Quand ils seront bien secs, on les bouchonnera; cette friction, complétant l'effet produit par le feu, rétablira promptement la circulation, et puis vous terminerez la journée en leur donnant la soupe. Si vous laissiez vos chiens se coucher tout mouillés, vous en trouveriez plusieurs le lendemain qui seraient malades ; car, ayant le sang échauffé par une longue course, le froid a plus d'action sur eux. C'est comme une belle demoiselle qui sort du bal, elle a besoin d'un bon manteau pour éviter la fluxion de poitrine.

« Si, par économie, vous préférez mettre un poêle dans votre chenil, son tuyau pourra traverser le logement du valet de chien qui doit toujours être au premier étage. Une ouverture appelée judas sera pratiquée entre deux solives pour que l'homme puisse surveiller les bêtes et mettre le holà quand ce sera nécessaire. Semblable à Eole, votre valet de chiens doit dominer cette race turbulente, et la faire taire d'un mot ou d'un coup de fouet.

« Au-dessus de la chambre où règne notre Eole en livrée, on place un grenier pour renfermer la paille de seigle qui doit être renouvelée tous les trois jours. Dans les chenils appartenant aux grands seigneurs de l'aristocratie ou de la finance, il existe un four, une boulangerie, un grenier à farine, de manière que, sans sortir des bâtiments consacrés au chenil, les gens préposés à la surveillance des chiens, trouvent tout ce qui leur est nécessaire.

« Chacun, au reste, arrange le logement de ses chiens suivant sa fortune, la forme de sa maison, le terrain dont il peut disposer, et le nombre d'animaux qu'il veut avoir. L'essentiel est que les chiens soient tenus très proprement, qu'ils couchent sur des planchers couverts de paille, qu'ils aient de l'air, de l'eau, du soleil à discrétion; le reste ensuite dépend des goûts et surtout de l'argent qu'on peut dépenser pour les satisfaire.

« Dans le chenil, les chiens doivent être libres ; il faut que, suivant leur volonté, ils puissent rester couchés sur le plancher, ou se promener dans la cour. C'est une chose singulière que la faculté dormitive que possède le chien. Ce mot n'est pas français, mais puisque Molière l'a latinisé, je ne vois pas pourquoi je ne le franciserais pas. Un chien dort huit jours, quinze jours de suite; il prend du repos pour la fatigue à venir; c'est dommage que nous ne puissions pas faire comme le chien. Au reste, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, car si nous pouvions escompter à l'avance certaines fatigues, certains plaisirs, nous mangerions dans un seul repas tout notre blé en herbe, il ne nous resterait rien à moissonner. »

(1) *Le chasseur au chien courant*, 2 vol., Paris 1851, 1 er vol., page 115.

Vos plans :

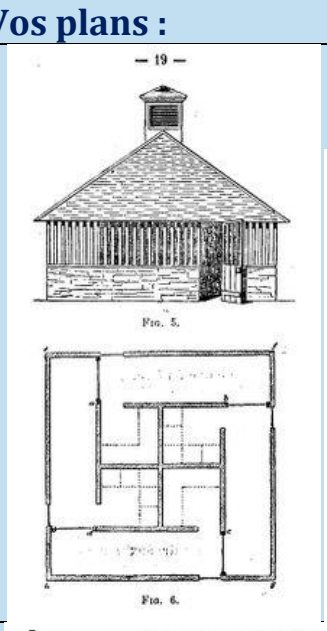
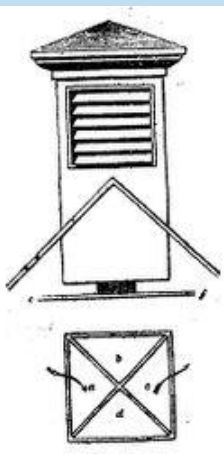


Fig. 5.

Fig. 6.


Fig. 4.

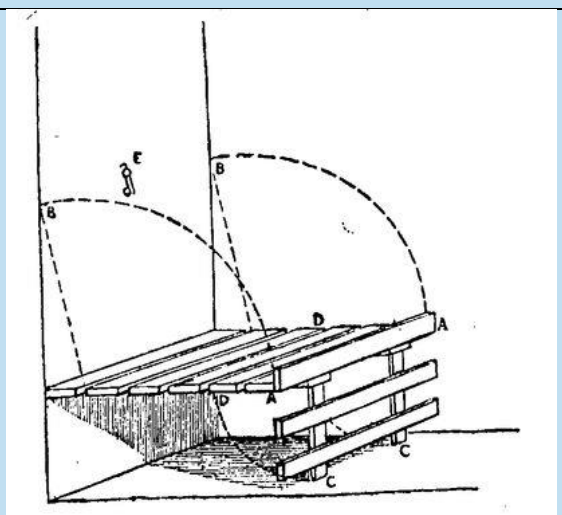


Fig. 3.

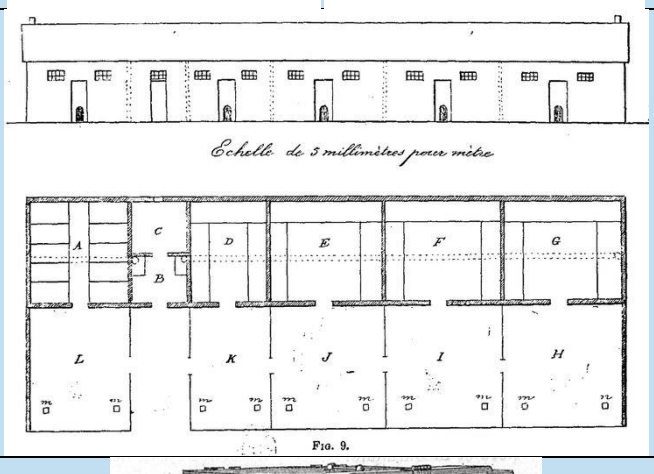
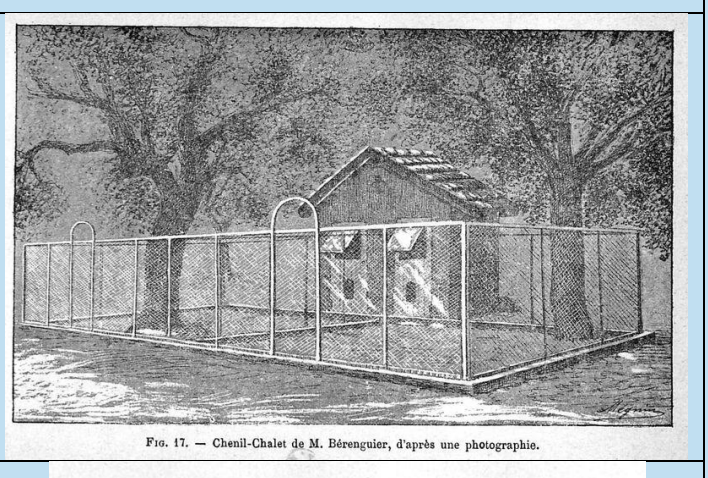


Fig. 9.


Fig. 17. — Chenil-Chalet de M. Bérenguier, d'après une photographie.

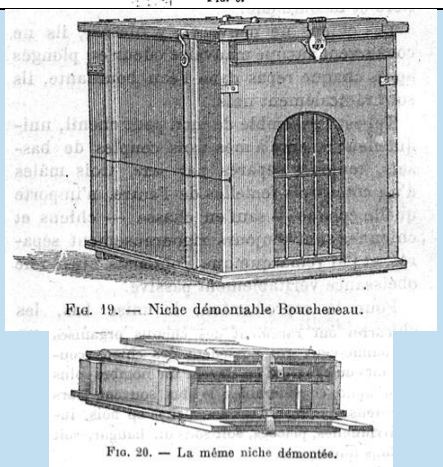

Fig. 19. — Niche démontable Bouchereau.

Fig. 20. — La même niche démontée.


Fig. 21. — Niche anglaise pour chiens de garde.

Source Gallica-BNF

CHAPITRE 2 : … Alimentation

(Amoureux des chevaux courrez, ne lisez pas)

A propos de la nourriture des chiens et à la suite d'une visite que nous avions faite, il y a quelques années, au beau chenil que M. A... possédait en Seine-et-Oise et où toutes les règles de l'hygiène la plus rationnelle étaient observées, nous avions demandé à l'aimable propriétaire de vouloir bien nous donner quelques renseignements sur le rationnement qu'il appliquait aux races variées de son élevage; nous insérons ici sa réponse qui est, on ne peut mieux, à sa place :

« Monsieur,

« La question pratique de la nourriture à donner aux chiens d'arrêt de diverses tailles et aux bassets de chasse à tir, est en effet nouvelle à traiter et intéressante pour les chasseurs ne possédant que quelques chiens. Bien souvent on les nourrit ou trop ou pas assez, et, d'après mes souvenirs, aucun livre actuel n'en parle.

« Voici les quantités et la nature des rations données en un seul repas aux chiens de différentes races que je possède :

« Chiens de garde : Saint-Bernard, Mastiff : pain, 1,000 grammes ; viande de cheval, 500 grammes, riz 200 grammes.

« Chiens d'arrêt de grande taille : Gordons, Pointers : pain, 500 grammes, viande, 300 grammes, riz, 150 grammes.

« Chiens de petite taille : Cockers, Bassets : pain, 800 grammes, viande, 250 grammes, riz, 100 grammes.

« Chiens terriers : pain, 300 grammes, viande, 200 grammes, riz, 100 grammes.

« Le pain est composé mi-partie orge et mi-partie farine de blé. La viande est mise à bouillir pendant quatre heures environ à feu doux, avec le riz et un gros chou, puis on verse le bouillon dans un grand baquet où le pain est coupé en dés. On laisse le pain tremper jusqu'au moment de donner la soupe, c'est-à-dire environ cinq heures. On écrase et triture le pain avec une espèce de pilon à mortier jusqu'à ce que tout ne forme qu'une bouillie demi-consistante ; on y ajoute la viande râpée et le choux haché menu.

Chaque chien a son augette distincte et les chiens délicats ou longs à manger sont servis à part. Le pain vaut actuellement 27 centimes le kilog. ; la viande de cheval (sans os), 20 centimes le kilog. et le riz 20 francs les 100 kilog., le prix de revient est donc facile à établir et l'on peut savoir le prix exact nécessaire à donner à l'homme à qui l'on confie son chien.

« Ces chiffres, bien entendu, ne concernent que les chiens âgés d'au moins dix mois ; avant cet âge, ils doivent, comme vous le savez, manger plus souvent et le lait entre pour une bonne part dans leur alimentation.

« Quant aux chiens courants de grande taille, pour la chasse à courre du cerf ou du sanglier, l'on compte environ 1,200 grammes de nourriture par chien et par jour, en soupe également faite avec de la viande de cheval et du pain d'orge.

« Les personnes qui ont un équipage ont un grand intérêt à acheter les chevaux sur pied : ils y gagnent au moins deux soupes, une avec le sang fraîchement recueilli, l'autre avec les intestins bien lavés et bien cuits.

« Un chien en bonne santé et en bon appétit normal doit manger la ration indiquée plus haut en quatre ou cinq minutes. Je ne crois pas qu'il faille la lui laisser pour la flairer. S'il s'interrompt dans son repas, il faut la lui retirer, il sera quitte pour mieux dîner le lendemain ; c'est d'ailleurs ce que l'on fait dans les chenils de grand équipage.

« Voilà, Monsieur, au courant de la plume, les renseignements que vous avez bien voulu me demander et que je puis vous donner.

« Veuillez agréer... — H. A...



SOUS TOUS LES CLIMATS, EN TOUTES SAISONS, NETTOYEZ VOTRE CHIEN, VOTRE CHAT

Ils ont des puces ! ! Mais ils n'en auront plus ! !

La POUDRE JOCKSYCIDE

ou BAIN-SANS-EAU

Merveilleux produit de toilette complètement inoffensif, les en débarrassera d'un seul coup en les parfumant, en donnant à leurs poils un lustre et un brillant incomparables.

Le JOCKSYCIDE *est* **employé,** *vendu et recommandé par* **MM. les Vétérinaires**

Une fois par semaine votre animal nettoyé à sec avec le JOCSYCIDE sera débarrassé des Poux, des Puces et des Tiques qu'il peut avoir. — Prophylactique des maladies de la peau. Un seul essai vous convaincra.

Le grand Etui-Poudreur : 6 francs. — EN VENTE PARTOUT. — Envoi franco contre mandat ou chèque de 7 fr. adressé à

Produits COLLABOR, 10, Rue Cyrano-de-Bergerac, PARIS (18e) - **Téléphone : Marcadet 03-52**

Publicité publiée dans *L'Éleveur, journal hebdomadaire illustré*. Livraison du 25 décembre 1927

Source Gallica-BNF

1909 – Elevage Zaïlea de M. DRETZEN

La Vie à la campagne : travaux, produits, plaisirs. N° 64. Livraison du 15 mai 1906

ÉLEVAGE MODÈLE DE CHIENS DES PYRÉNÉES

CE BEL ANIMAL, AVEC SA ROBE D'UN BLANC NEIGEUX, SON PORT SUPERBE, SA DÉMARCHE MAJESTUEUSEMENT INDOLENTE EST LE TYPE PARFAIT DU CHIEN D'AGREMENT ET DE DÉFENSE. DÉVOUÉ A SON MAITRE DOUX POUR LES ENFANTS ET LES AMIS DE LA MAISON, IL EST TERRIBLE POUR LES GENS MALFAISANTS, RODEURS DE GRANDS CHEMINS OU CAMBRIOLEURS DE VILLES.

LE CHIEN DES PYRÉNÉES, à la mode depuis quelques années, est un animal de forte taille aux membres bien musclés, d'aspect vigoureux et donnant une impression de robustesse et de puissance sans méchanceté. Chien qui en impose sans effrayer, lorsqu'il n'est pas excité à la défense de son maître où la garde d'une propriété. Aussi redoutable que le dogue, il n'en a pas l'apparence féroce.

COMMENT NAQUIT L'IDÉE DE RECONSTITUER LA RACE

Frappé des qualités exceptionnelles de cet animal, désireux, il y a quelque huit ans, de

posséder pour assurer la sécurité de sa propriété de Bois-Colombes, un ou deux Chiens de garde, M. Dretzen jeta son dévolu sur le Chien de montagne ou Chien des Pyrénées.

Il trouva chez un de ses amis des environs de La Rochelle un merveilleux spécimen (*Birouk*) issu de sujets ramenés autrefois des Pyrénées. Il eût été dommage que ce beau Chien n'eût point de descendants. Aussi son maître résolut-il de lui donner une compagne. Après avoir cherché un peu partout dans les Pyrénées et ne trouvant pas de Chienne présentant tous les caractères de la race, M. Dretzen eut l'idée de faire un voyage en Belgique pour retrouver une descendante d'un Chien *Néron* et d'une Chienne *Diane* qui avaient été importés des Pyrénées par un ancien officier de l'armée belge, M. Rémi. Ces deux animaux avaient à juste titre la réputation d'être fort beaux et, dans différentes expositions, tant en Belgique qu'en Hollande, ils avaient remporté chacun une dizaine de premiers prix et prix d'honneur. Une de leurs filles, *Aida*, primée six fois en Belgique, fut donnée comme compagne à *Birouk*. M. Dretzen, qui n'avait songé tout d'abord qu'à avoir un couple de défenseurs capables de se reproduire, se trouva en possession d'excellents éléments pour un élevage dont la nécessité s'imposait par la constatation de la disparition presque totale d'une de nos pins belles races françaises. Entre temps, Birouk avait été exposé à Paris, où il remporta, haut la main, un premier prix et provoqua l'admiration générale. Depuis de longues années, les visiteurs de l'Exposition canine n'avaient pas vu exposer à Paris un Chien des Pyrénées présentant aussi complètement les caractères de la race. Succès oblige, et M. Dretzen résolut de se livrer à l'élevage en grand du Chien des Pyrénées, en consacrant tous ses loisirs à la reconstitution de cette race.

Ce Chien, dont l'origine est fort ancienne, a contribué à la formation d'autres races, notamment celle du Saint-Bernard, qui provient d'un croisement de Chien de montagne avec un Dogue de Bordeaux.

LE « STANDARD » DU CHIEN DES PYRÉNÉES,

Le Chien des Pyrénées mesure en ; moyenne 70 à 80 centimètres à l'épaule. Sa tête, en comparaison de la taille, n'est pas trop forte, de forme allongée, plutôt étroite, moins massive que celle du Saint-Bernard, rappelant la forme de la tête de l'ours blanc ; la cassure de nez est peu prononcée, mais bien moins accentuée que chez ce dernier Chien. Les yeux ont d'ordinaire une expression douce et mélancolique, mais le regard peut devenir, en présence d'un ennemi, sauvage et féroce. La poitrine est assez profonde et bien arrondie, le dos large et puissant, les reins bien musclés, l'ensemble du corps robuste et bien charpenté. Les pattes sont droites et fortes, garnies de poils permettant au Chien de courir sur les glaciers. La queue, est longue et très touffue, formant panache, portée bas au repos, relevée sur le dos, en cor de chasse quand le Chien est prêt à l'attaque ou en arrêt. A ces moments, l'animal, dont la démarche normale est indolente, se campe d'aplomb, prêt à bondir sur l'objet qu'il s'apprête à saisir. Le poil est assez long et droit, souple et couché, mais jamais frisé comme celui du Terre-Neuve. Là robe est toujours blanche. En général, la tête est plus ou moins tachée de jaune assez clair mélangé de poils gris, allant parfois jusqu'au noir à leur extrémité;

Des taches semblables se trouvent à la naissance de la queue, en selle ou sur les flancs. Ces taches ne sont jamais de grande dimension et n'affectent pas la forme d'un manteau. Très résistant au froid, dont son épaisse fourrure le garantit, le Chien des Pyrénées souffre de la grande chaleur.

Malgré son apparence un peu massive, le Chien des Pyrénées est très leste, et, grâce à ses qualités physiques et morales peut-on dire, il est le Chien de garde idéal, doux avec son maître, dont il défend avec dévouement la propriété et la vie. L'animal est par nature très intelligent.

On peut, au geste ou à la parole, lui faire exécuter les besognes que l'on désire et faire de lui un véritable Chien savant. Un des pensionnaires de Chenil de M. Dretzen, Champion *Birouk Zaïlea* est une preuve manifeste de cette assertion.

Le Chien des Pyrénées n'a besoin d'aucun dressage. Par intuition et par atavisme, il remplit tout naturellement son rôle de Chien de garde.

UN CHENIL MODÈLE

Le Chenil Zaïlea, tel est le nom. du Chenil fondé par M. Dretzen, — le mot basque Zaiïea qui est ajouté au nom de chaque individu de cette race signifiant « gardien » — comprend trois parties distinctes : le Chenil proprement dit, la maisonnette des bains et l'infirmerie. Ces trois parties occupent dans la propriété une superficie de 220 mètres, non compris le terrain d'ébats.

Cette installation, pour laquelle on n'a pas dépensé des sommes considérables, est conçue dans l'esprit des élevages d'Angleterre pour assurer aux animaux tout le confort et l'hygiène désirables.

Le Chenil proprement dit se divise lui-même en cinq Chenils différents, éloignés les uns des autres et établis dans trois quartiers opposés de la propriété : *le Grand Chenil*, qui se compose de quatre logements : à une des extrémités *le Chenil du Marronnier Blanc* et *le Chenil du Marronnier Rose* (tous deux affectés plus particulièrement aux lices en reproduction) ; au centre, *le Chenil du Champignon* et, à l'autre extrémité, *le Pavillon des Médailles*, ainsi nommé parce que sur ses cloisons intérieures sont accrochées toutes les plaques des récompenses remportées aux expositions par les sujets de l'élevage. Dans le même quartier est situé *le Chenil du Grand Marronnier*. Dans une autre partie de la propriété, *le Chenil des Glycines*, qui comprend deux habitations distinctes. D'un autre côté, *le Chenil couvert*. Et enfin, non loin de ce dernier, *le Chenil Anglais.*

Le Chenil couvert est orienté vers l'Ouest et le Chenil du Grand Marronnier vers le Sud-Est ; les autres sont tournés vers le Sud, mais sont abrités du soleil pendant l'Été par des rideaux de verdures formant écran.

Chaque Chenil comprend une cabane, une cour et un abri. Ce dernier est indispensable, pour éviter aux sujets d'être mouillés et parce que le Chien des Pyrénées, né pour la vie au grand air, n'aime pas à être cloîtré et ne rentre que très rarement dans sa niche, même par les mauvais temps.

Toutes les cabanes, qui sont plutôt de véritables maisonnettes où un homme peut se tenir debout, sont en bois naturel à l'intérieur et peint à l'extérieur. Les cloisons sont démontables, et les planchers mobiles sont placés à 40 centimètres environ du sol pour permettre une libre et constante circulation d'air en dessous et éviter ainsi l'humidité. Elles sont recouvertes de carton bitumé.

Les cours sont entourées de grilles de 1 m. 80 de hauteur et posées sur un bandeau en ciment. Le sol est formé par une épaisse couche de sable dragué. Ce sable est changé quatre fois par an. Chaque fois le vieux sol est creusé à 40 centimètres de profondeur et totalement enlevé ; il est remplacé par une même quantité de sable nouveau.

Dans la disposition des différentes parties de son Chenil, M. Dretzen a tenu compte des aptitudes du Chien des Pyrénées, qui. adapté à une vie en plein air dans un pays de montagnes, résiste mieux au froid qu'à la chaleur et demande pendant l'Été un logement aéré et frais.

COMMENT SONT DISPOSÉS, A QUI SONT AFFECTÉS LES DIFFÉRENTS CHENILS

Voici les dimensions et, les affectations respectives de chaque Chenil :

Chenil du Marronnier Blanc (une lice) : Cabane, 2 m. 75 ; Abri, 1 m. 40 ; Cour, 6 m. 40.
Chenil du Marronnier-Rose (une lice ou un couple) : Cabane, 2 m. 75 ; Abri, 5 m. 75; Cour, 8 mètres.
Chenil du Champignon (six jeunes Chiens) : Cabane, 3 m. 40 ; Abri sous un Champignon de chaume, 5 m. 75 ; Cour, 75 mètres.
Pavillon des Médailles (un couple) : Cabane, 2 m. 05 ; Abri, 1 m. 55 ; Cour, 9 m. 40.
Chenil du Grand Marronnier (un étalon) : Cabane, 1 m. 60 ; Cour, 5 m. 60.

En Été, une partie du devant mobile des cabanes est enlevée. Cette cabane est alors transformée en abri.

Chenil des Glycines : Première habitation (une lice ou un couple) : Cabane, 2 m. 60 ; Abri, 2 m. 10 ; Cour, 12 m. 15.
Deuxième habitation : Cabane, 2 m. 25 ; Cour, 5 m. 60.
(En enlevant une partie du devant mobile, la cabane est transformée en abri pendant l'Été.)
Chenil anglais (un étalon) : Cabane, 2 m. 25 ; Cour, 2 m. 70. (Des portes représentant la moitié de la cloison du devant sont enlevées pendant l'Été.)
Chenil couvert (un couple) : Cabane, 1 m. 80 ; Cour couverte, 14 m. 65. (Dans ce Chenil, le sol cimenté est recouvert d'un plancher mobile sur les deux tiers de son étendue).

Pour la construction des niches, le bois a été préféré à la maçonnerie, parce qu'il est plus facile à désinfecter. En cas d'épidémie, si l'on craint de ne pas pouvoir désinfecter suffisamment, il est plus économique de brûler et de remplacer les constructions en bois que d'abattre et de rebâtir des constructions en maçonnerie. Tous les quinze jours, en Été, et tous les mois, en Hiver, les intérieurs des niches, et tous les bois sont lavés au savon noir et à l'eau bouillante mélangée d'eau de Javel. Un second lavage à l'eau froide additionnée de lusoforme à 15 p. 100 a lieu ensuite.

Un robinet d'eau est placé à proximité de chaque Chenil. Le sol du Chenil couvert étant cimenté, un robinet est placé dans l'intérieur du Chenil. L'écoulement se fait directement à l'égout. Des lampes électriques sont disposées dans le jardin de façon à éclairer, si l'on veut, l'intérieur des Chenils pendant la nuit et à voir s'il ne se passe rien d'anormal.

Par les dimensions que nous venons de donner, on a remarqué que l'espace est largement ménagé aux habitants de chaque Chenil et que leur population peut s'élever facilement à quinze ou vingt animaux. Il faut ajouter que, pour leur permettre de prendre leurs ébats plusieurs fois par jour, un grand emplacement de plus de 350 mètres carrés leur a été réservé dans la propriété.

Voici le prix de revient de chacun des Chenils (peinture comprise) :
Grand chenil (quatre habitations) 1936fr.50
Chenil du Grand Marronnier. 227 fr. »
— *des Glycines* (deux habitations)
habitations) 109fr.50
— *couvert* 938 fr. »
— *anglais*. 320 fr. »
Total 4531 fr. »

Dans un élevage bien compris, non seulement les habitations des animaux ne doivent rien laisser à désirer sous le rapport de l'espace et du confortable, mais il faut encore se préoccuper de l'hygiène et de la propreté individuelle des habitants du Chenil. Le Chenil de M. Dretzen possède une installation de bains très perfectionnée et qui mérite à elle seule une étude spéciale que nous donnerons ultérieurement.

Nous avons dit qu'il existe une infirmerie. Elle est située à une des deux extrémités delà propriété et est parfaitement isolée de toutes les autres installations. Deux cabanes de 2 mètres de long sur 1 m. 10 de large et 2 mètres de haut, dont la cloison du fond et la moitié des cloisons des côtés sont en tôle (le reste en fort grillage de fil de fer) sont placées sur un sol de ciment avec des rebords comme ceux d'un bassin. L'intérieur de la partie du fond de la cabane est revêtu de cloisons en bois ; le plancher et le plafond sont également en bois.

Ces cabanes sont destinées aux Chiens atteints de maladies infectieuses. Elles sont très aisées à désinfecter. Les cloisons en bois se démontent à volonté et instantanément et peuvent avec toutes facilités être lavées à l'eau bouillante, au savon noir et au sublimé. Dans le cas où cette opération ne donnerait pas toute garantie, rien n'est plus facile que de faire brûler la partie bois et de la remplacer par une neuve. Toute la partie en fer est repeinte après avoir été lavée, et si un microbe a résisté au lavage, il n'a plus qu'à mourir emprisonné sous une couche de peinture.

Une autre cabane, semblable aux deux précédentes, est installée à une certaine distance. Elle sert à la mise en observation des animaux dont l'état sanitaire est douteux.

Enfin un hangar où sont rangés les médicaments nécessaires aux premiers soins et où un infirmier peut s'installer pour passer la nuit complète l'organisation.

La superficie totale absorbée par les différentes installations de l'infirmerie est de 29 mètres. Le coût de son établissement s'est élevé à 1005 francs. L'eau de la Ville, comme pour la maisonnette des bains, a été amenée, et l'écoulement direct à l'égout a été également pratiqué. La désinfection du sol en ciment est ainsi singulièrement facilitée. On n'a qu'aboucher le regard avec un tampon. Grâce aux rebords en ciment signalés plus haut, l'eau versée bouillante et additionnée d'un désinfectant peut séjourner tout le temps que l'on veut. Après avoir renouvelé l'opération deux ou trois fois, on peut être rassuré sur les résultats acquis.

UN BON LOT DE SUJETS D'ÉLITE,

La population actuelle du Chenil se compose de huit sujets, dont trois étalons, trois reproductrices une jeune Chienne et un jeune Chien. Les trois étalons sont :

Champion *Birouk Zaïlea*, né le 31 Août 1901, par *Patou* hors de *Pastoure* : 1er prix Paris 1903 ; 1er prix Évreux 1903 ; 1er prix La Roche-sur-Yon 1903 ; le 1er prix, deux prix spéciaux Montdidier 1903 ; 1er prix et déclaré Champion Paris 1904 ; 1er prix Le Mans 1904 ; Rappel de Championnat, deux prix spéciaux Nancy 1906 ; 1er prix classe de Championnat et prix spécial Orléans 1906 ; Prix unique classe de Champions Paris 1907 ; Prix unique classe de Champions Paris 1908.

Birouk II Zaïlea, né le 30 Avril 1904, par Champion *Birouk Zaïlea*, hors d'*Aïda* : 1er prix classe de jeunesse, 1er prix classe ouverte Nancy 1906 ; 1er prix et d'honneur (avec sa soeur *Aimée*) Orléans 1906 ; 1er prix classe ouverte Bruxelles 1907 ; 1er prix Paris 1908.

Dom Blas Zaïlea, né le 20 Août 1905, par *Patou d'Artelens*, hors de *Pastoure d'Artelens* : 1er prix classe ouverte, 1er prix classe de novices, 1er prix classe limitée, 1er prix classe de vente et prix spécial Amsterdam 1907 ; 2e prix Paris 1907 ; 1er prix et prix d'honneur du gouvernement de la République, deux prix spéciaux Nantes 1907 ; 3e prix Paris 1908 ; 1er prix, prix spécial Nancy 1908 ; 2e prix et spécial Dieppe 1908.

Les trois reproductrices sont : Champion *Aimée Zaïlea*, née le 30 Avril 1905, par Champion *Birouk Zaïlea*, hors d'*Aïda* : 1er prix Paris 1906 ; 1er prix classe ouverte, 1er prix classe de jeunesse Nancy 1906 ; 1er prix et prix d'honneur en couple avec son frère *Birouk II Zaïlea* Orléans 1906 ; deux 1ers prix à l'exposition de Schipperkes Club Bruxelles 1907 ; 1er prix et déclarée Champion Paris 1907 ; Prix de Championnat Paris 1908.

Estaubée Zaïlea, née le 20 Avril 1906, par *Pastou de Saint-Pastou* hors de *Pastoure de Biarritz* : 1er prix Lille 1908 ; 1er prix Lyon 1908 ; 1er prix Paris 1908.

Fanchette Zaïlea, née le 30 Mars 1906 par *Patou de Bagnères,* hors de *Pastoure de Bagnères* : 1er prix classe ouverte, 1er prix classe de novices Nancy 1908 ; 1er prix et deux prix, spéciaux Dieppe 1908.

Les deux autres sujets qui font aussi partie du Chenil Zaïlea sont, comme nous l'avons dit, une Chienne qui porte le nom de *Gavotte* ; elle est née le 25 Octobre 1907, par *Patou*, hors de *Pastoure*. Cette Chienne, importée toute jeune des Pyrénées, a beaucoup de type et s'annonce comme devant être fort belle. C'est un des très rares spécimens qu'on ait pu trouver là-bas ; le second sujet est un jeune Chien de dix mois et demi, appelle *Héros Zaïlea*. Il est fils de C*hampion Birouk Zaïlea* et d'*Estaubée Zaïlea.*

Il est impeccable au point de vue du type et, s'il prend de la taille, il sera assurément un des plus beaux représentants de la race des Chiens des Pyrénées.

En feuilletant le Livre du Chenil Zaïlea, nous relevons les noms de trois Chiens qui furent des types célèbres ; ce sont : *Néron*, né le 13 Août 1893, mort à quatorze ans, par *Baston II*, hors de *Pastour* : 1er prix Bruxelles 1895 ; 1er prix Bruxelles 1896 ; trois 1ers prix, prix spécial et prix d'honneur au plus beau Chien de l'Exposition Amsterdam 1897 ; quatre 1ers prix Amsterdam 1898.

Champion *Porthos*, né le 15 Avril 1902, par *Patou*, hors de *Pastoure* : 1er prix Paris 1905 ; 1er prix Rouen 1905 ; 1er prix et prix d'honneur Orléans 1905 ; 1er prix et déclaré Champion Paris 1906 ; 1er prix et prix d'honneur Zurich 1906.

Fracuesarou Zaïlea, né le 27 Février 1906, par *Pastou d'Ossun*, hors de *Pastoure d'Ossun* : 1er prix Paris 1907 ; 1er prix et prix d'honneur Lille 1908 ; 1er prix et prix spécial Lyon 1908 ; 2e prix Paris 1908 ; 1er prix et prix spécial Orléans, 1908 ; 1er prix Dieppe 1908.

Parmi les Chiennes, nous devons mentionner deux types hors ligne :

Diane, née le 2 Mai 1894 (morte à treize ans et demi), par *Tom*, hors de *Marquise* : 2e prix Bruxelles 1896 (Néron était premier) ; deux 1ers prix et un 2e prix Amsterdam 1897 ; trois 1ers prix Amsterdam 1898 ; 2e prix (à dix ans) Paris 1904.

Aïda, née le 17 Mai 1899, par *Néron*, hors de *Diane* : Exposition de la S. R. St-H., 1er prix Bruxelles 1900 ;. Exposition du Schipperkes Club, 1er prix Bruxelles 1900 ; 1er prix Liège 1900 ; Exposition de la S. R. St-H., 1er prix Bruxelles 1901 ; deux 1ers prix Bruxelles 1902. Il faudrait encore citer quatre Chiennes : *Dona*, une première, *Aimée*, *Alba* et *Vestale*, qui étaient des types remarquables et remportèrent maintes récompenses dans les expositions, mais y contractèrent les germes des maladies infectieuses dont elles moururent.

COMMENT EST CONDUIT L'ÉLEVAGE,

En principe, une Chienne n'est pas saillie avant l'âge de deux ans. L'étalon ne fait pas saillie avant cet âge.

M. Dretzen ne fait pas faire plus d'une portée par an à ses Chiennes.

Pendant la gestation, la Chienne est très forcée en nourriture. Quinze jours après la saillie, la ration quotidienne atteint de 2kg. 100 à 2 kg. 500 environ, dont 500 grammes de viande au moins.

Pendant l'allaitement, la ration de la mère est portée à 2 kg. 500 environ, 1 litre et demi de lait et deux jaunes d'oeufs.

Les Chiots sont sevrés à deux mois et continuent à boire du lait pendant deux mois. Dans les quinze premiers jours qui suivent le sevrage, ils absorbent d'abord un jaune d'oeuf, puis deux, trois, quatre et cinq par jour. Quand ils atteignent dix semaines, tous les jours à midi, une petite pâtée au pain et au lait avec deux jaunes d'oeufs et continuation le matin, l'après-midi et le soir du régime lacté Enfin, à trois mois, la pâtée au pain, à la viande et aux légumes avec une pincée de glycérophosphate est donnée deux fois par jour ; tous les matins presqu'un demi-litre de lait.

En Hiver, une bonne cuillerée d'huile de foie de morue.

Voici les rations données, par jour, jusqu'à l'âge de deux ans et demi, c'est-à-dire jusqu'au moment où le Chien a atteint son développement normal. Il n'est jamais donné de viande crue. Le pot-au-feu est mis cinq fois par semaine et la pâtée est donnée très épaisse.

Pain 1 kilo.
Viande de Cheval 0 kg. 500
Légumes 0 kg. 400

Pour varier, la pâtée est ainsi composée, deux fois par semaine :

Pain 0 kg. 500
Riz 0 kg. 125
Foie (cuit) 0 kg. 200
Légumes 0 kg. 300 à 0 kg. 400

Quand le Chien a fini sa croissance, il doit être rationné. Les quantités sont diminuées. Elles ne sont plus quotidiennement que de 1 kg. 500 à 1 kg. 800, suivant l'exercice auquel l'animal est soumis.

L'Été, pendant les grandes chaleurs et lorsque le Chien fait peu d'exercice, la ration est ramenée à :

Pain.... 0 kg. 750
Viande 0 kg. 150
Légumes 0 kg. 300

Une heure de promenade à la laisse le matin et une demi-heure le soir sont imposées aux Chiens. En outre, par deux ou par trois, ils sont lâchés tous les jours, dans la cour d'ébats, pendant quinze à vingt minutes.

LES RÉSULTATS OBTENUS.

Le Chenil Zaïlea a un palmarès bien rempli.

En ne tenant pas compte des 11 prix remportés par *Néron*, des 8 prix remportés par *Diane* et des 6 prix remportés par *Aïda* avant leur entrée au Chenil Zaïlea, mais en comptant les récompenses obtenues par les sujets décédés ou qui ne font plus partie du Chenil, on arrive à un total, depuis 1903, de 108 récompenses, dont trois fois la médaille d'or du Ministère de l'Agriculture (en 1904, 1907, 1908) et le Prix d'honneur du Président de la République en 1908.

Et maintenant, si nous envisageons les résultats obtenus dans un laps de temps relativement court, nous sommes amenés à admirer l'oeuvre à laquelle s'est consacré M. Dretzen. Il est parvenu, grâce à un élevage rationnel et bien compris, à reconstituer, par d'heureuses unions et d'attentives sélections dans sa pureté la race française du Chien des Pyrénées, qui, même dans son pays d'origine, s'abâtardit de jour en jour et menace de disparaître, et dont on devait aller chercher, il y a quelques années, les plus beaux représentants en Belgique !

Source Gallica-BNF

Les types de grilles pour chenils, dans **Les chenils et leur hygiène : comprenant la construction rationnelle des habitations des chiens et les règles de l'hygiène dans l'élevage, l'alimentation et les maladies** / par Pierre Mégnin, ... – Vincennes : aux bureaux de *L'Éleveur*, 1896. Pages 36-38.

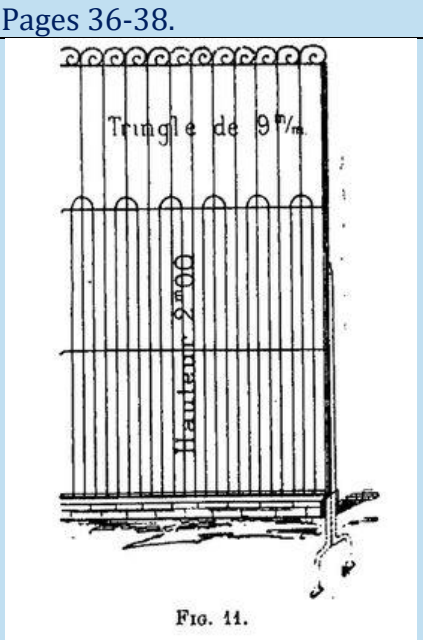


Fig. 11.

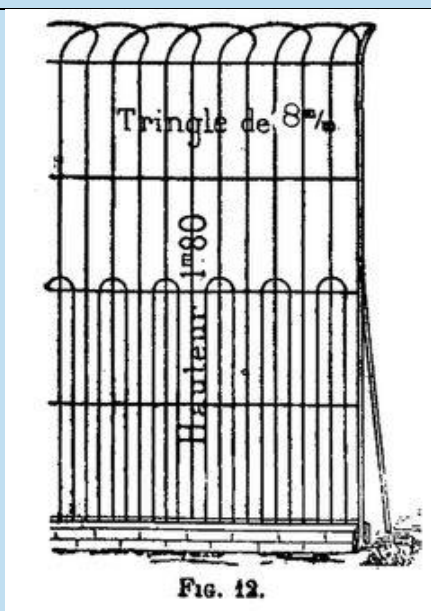


Fig. 12.

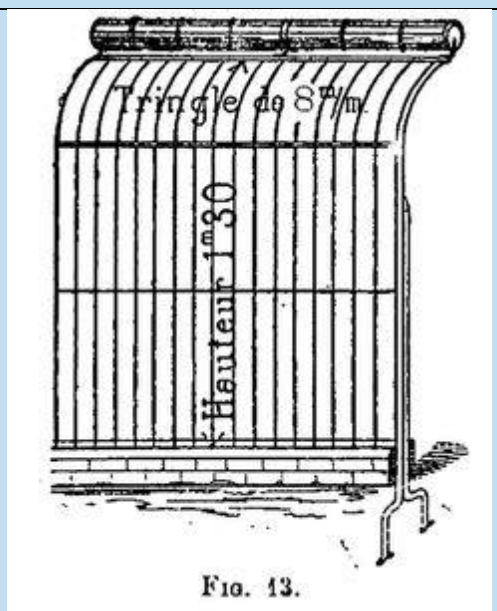


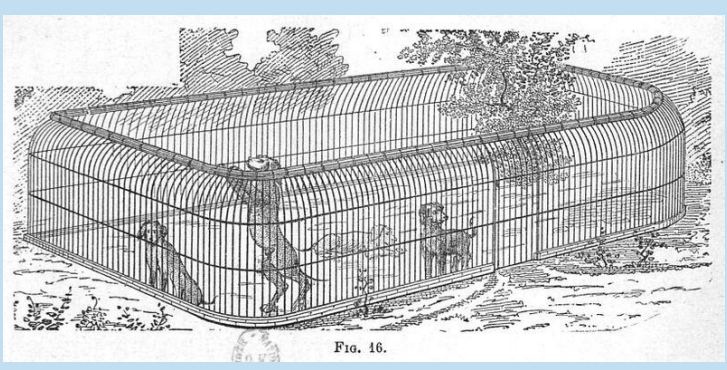
Fig. 13.

« Comme clôture, d'une hauteur totale de 1m80 à 1m90, nous conseillons le grillage mécanique à gros fil galvanisé et à mailles d'assez faibles dimensions pour ne pas permettre aux vieux chiens et même aux jeunes d'y introduire les pattes au risque de s'y blesser. Ces bandes de grillage métallique d'un bel effet, n'interceptent pas la vue des chiens; elles sont clouées solidement sur de bonnes traverses soutenues en haut, de distance en distance, par des montants qui les relient à un fort madrier reposant en bas sur une bonne maçonnerie en pierre ou en briques. Des montants et des traverses en fer sur lesquels on attacherait ce grillage coûteraient plus cher, mais serait préférables. »

La recommandation d'employer un grillage à petites mailles est prudente, car nous avons vu, chez un éleveur de chiens d'arrêts, un étalon pointer de grand prix se blesser d'une manière très grave, avec cicatrice indélébile, un membre qu'il avait introduit dans une maille de grillage trop grande.

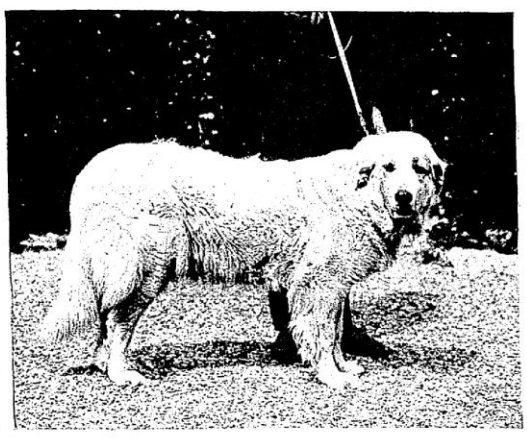
Les mailles trop petites ont aussi des inconvénients : ainsi nous avons été témoin de l'arrachement d'un ongle chez un chien qui avait introduit le doigt dans une de ces mailles. Il faut en outre que le fil du grillage soit aussi d'une certaine force, car, trop faible, il est vite rompu par la dent des chiens. On évite tous ces accidents en employant, au lieu de grillage, des clôtures en baguettes ou tringles comme elles sont représentées dans les figures ci-devant et comme les établit la maison Sohier.

Ces clôtures, très élégantes, se terminent, soit en volutes, comme dans la figure 11, soit en anses galbées, comme dans la figure 12, soit par des rouleaux mobiles, comme dans la figure 13, qui représente le système en usage aux chenils du jardin d'Acclimatation, soit à rouleaux immobiles comme dans le préau pour jeunes chiens, représenté à la figure 16. Avec ces trois derniers modèles, il n'est pas nécessaire que les clôtures soient aussi hautes, parce que la forme galbée et les rouleaux surtout, empêcheront les chiens de franchir ces clôtures en les forçant toujours de retomber en dedans ; 1 m 80 de hauteur suffit pour les hauteurs galbées et 1"30 pour les clôtures à rouleaux mobiles. Ce genre de clôture n'est guère plus cher que la clôture en treillage et est beaucoup plus élégante et plus hygiénique. […]

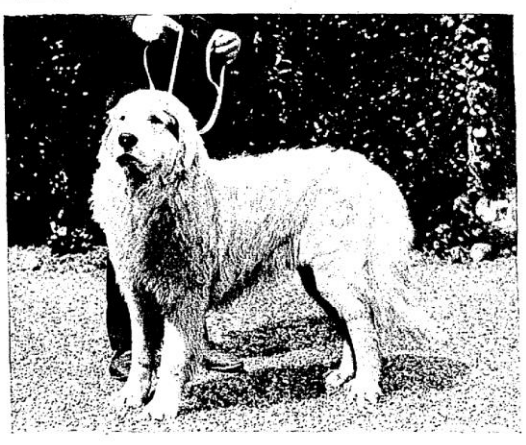

Fig. 16.



LES CHIENS DES PYRÉNÉES DU CHENIL ZAÏLEA A M. DRETZEN.— Les beaux animaux, à la robe d'un blanc neigeux, tachée parfois de gris ou de jaune clair, regardent l'objectif de leurs petits yeux de couleur brun-ambre foncé, empreints d'une expression douce et contemplative.



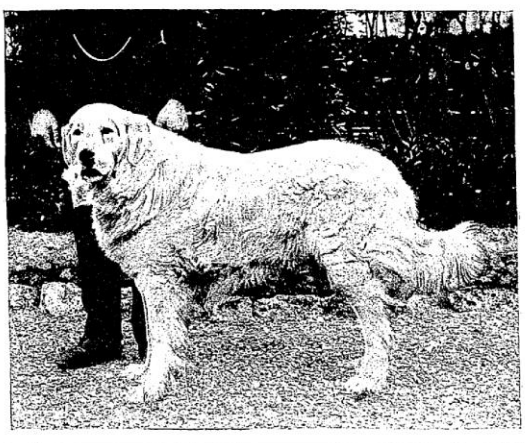
CHAMPION ALMÉE ZAÏLEA. — Cette Chienne, type de la race Pyrénéenne, est d'une tenue impeccable avec sa longue fourrure blanche, son crâne bombé, son nez légèrement busqué. Sous ses paupières bordées de noir, ses yeux s'ouvrent, profondément expressifs.



BIROUK II ZAÏLEA. — Ce Chien, un des plus beaux étalons connus de la race des Pyrénées, présente une carrure puissante et solidement charpentée, donnant une impression de vigueur, sans qu'il y ait dans son allure quoi que ce soit de lourd et de massif.



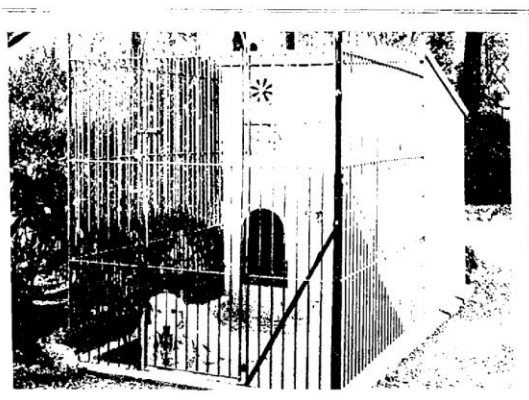
DOM BLAS ZAÏLEA. — Ce bel animal, autre étalon du Chenil Dretzen, âgé de près de quatre ans, est entièrement blanc. Il a remporté dans différents concours de nombreux premiers prix et prix d'honneur.



CHAMPION PORTHOS. — Ce Chien, d'une belle tenue, très souvent primé, montre les caractères du *Standard* : tête plutôt étroite, cassure du nez peu accentuée, oreilles triangulaires tombant contre la tête, corps fort et bien charpenté, queue longue et touffue.



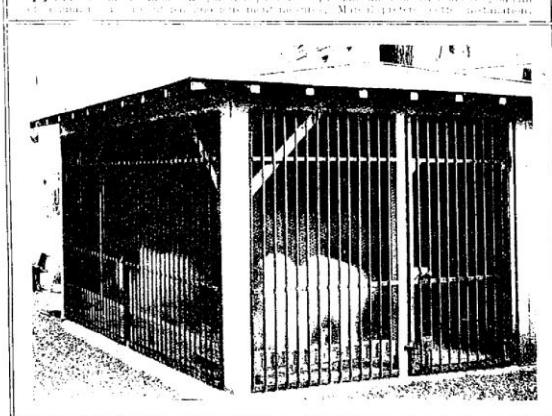
LE CHENIL DU GRAND CHENIL. — [illegible]



LE CHENIL ANGLAIS. — [illegible]



LE PAVILLON DES MÉDAILLES. — Ce pavillon, aux nombreuses [illegible] composées par les sujets du Chenil, montre les trois parties caractéristiques d'un Chenil. Le chalet, la plate-forme élevée sur laquelle [illegible]



LE CHENIL COUVERT. — Ce chenil est formé par des loges aux sur lesquelles [illegible] mesurées de mètre en mètre. L'ouverture de la clôture, assurée d'une façon plus ou moins [illegible] espace [illegible] pour [illegible] mètres, mais adaptée à une chaîne [illegible]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

La Gazette du Centenaire — **Livraison de novembre 2023**

Cette gazette électronique, publiée chaque mois, vous permettra de découvrir ou de redécouvrir de vieux articles et des images sur nos races.

Chiens, Perros et Mastins

1923

Jardins & Basses-Cours, et « agriculture – élevage » réunis, n°228 du 20 décembre 1923. – Paris : 1923, pages 563-564.

AGRICULTURE-ÉLEVAGE — LE CHENIL DE SERVICE

LE BERGER DES PYRENEES

Ce chien, d'assez petite taille, présente toutes les qualités voulues pour être un compagnon de promenade ou un bon gardien de troupeau.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de Fra

LE BERGER des Pyrénées ou Labrit est un animal de taille moyenne, robuste et bien musclé, à la robe fauve foncé, blonde, grise, parfois noire et à la queue longue, très touffue, formant panache. L'appellation de Chien Labrit nous paraît être une corruption de Chien de la Brie, donnée par les Bergers, qui, conduisant leurs troupeaux de chèvres jusqu'aux environs de Paris, ont ramené des Chiens de Brie, auxquels ils ont conservé le nom d'origine.

ORIGINE. Il existe de temps immémorial, dans la région des Pyrénées, un type de Chien ayant quelque analogie avec nos anciens Briards et Beaucerons, mais qui est de plus petite taille, par suite de la transformation que font subir aux races le sol et le climat. Cette race a conservé ses caractères, malgré les croisements inévitables ; elle a été sélectionnée pour ses qualités de travail et maintenue de la sorte à un haut degré d'intelligence. Nombreux dans leurs montagnes avant la guerre, les « Labrits » des Pyrénées, recrutés dès novembre 1914, ont payé un large tribut pendant la campagne et sont restés aux armées par milliers. Nulle autre race française n'a payé plus largement la rançon du sang ; nulle autre n'a affirmé aux armées plus de qualités d'endurance et d'intelligence. Tant de qualités ont fait sortir le Chien de Berger des Pyrénées de l'ombre et lui ont ouvert les portes des expositions.

CARACTÈRES ESSENTIELS.

Apparence générale: Chien de taille moyenne, air vif et remuant, à l'amusante frimousse et à l'aspect intelligent ; *Taille* : 45 à 55 cm. pour les mâles ; 40 à 50 cm. pour les femelles. *Tête et Cou* : boîte crânienne, développée à peu près plate ; *Œil* : expressif, vif, dénotant l'intelligence, brillant, brun, marron foncé de préférence ; *Oreilles* : attachées le plus haut possible et coupées en pointe ; l'oreille droite naturelle n'existe pas sans croisement ; *Museau* : allongé sans exagération, droit ; *Truffe* : noire et large ; *Narines* : bien ouvertes ; *Cou :* assez long. *Corps* : allongé, bien charpenté ; *Poitrine* : bien descendue, Reins et Dos: larges, bien soutenus ; *Queue* : bien attachée, portée bas fie préférence, se terminant en crochet, garnie fie poils touffus, parfois queue rudimentaire, n'ayant jamais été amputée. *Jambes et Pieds :* Membres antérieurs: *Épaules :* bien inclinées ; *Aplombs* : réguliers ; Doigts secs, non écrasés ; *Ongles :* foncés de préférence. Membres extérieurs : *Cuisses :* longues et musclées ; *Jarrets* : placés bas et bien dans la ligne d'aplomb, avec ou sans ergot (lequel peut être amputé). *Robe :* teinte variant du fauve foncé au gris, quelquefois noire ; poil long et demi-long, rappelant celui de la chèvre. *Poids* : de 12 a 16 kg. en moyenne. *Échelle des points: Apparence générale :* 25 ; *Tête* : 15 ; *Yeux* : 10 ; *Oreilles* : 10 ; *Fouet* : 15; *Aplomb* : 10 ; *Poil et Couleur* : 15 : *Total* : 100.

VARIÉTÉ. Il existe une variété dite à face rase. Ce Chien diffère du Berger à poil long par les caractères suivants ; *Museau* : plus long et plus pointu ; *Tête* : garnie de poils courts et fins (d'où face rase) ; *Poil :* demi-long sur le corps, souple et fin (pas genre poil de chèvre) ; *Pattes* : rases, avec manchettes aux antérieures et culottes aux postérieures ; *Queue* : longue, avec panache, mais parfois coupée à 10 ou 12 cm.

PRINCIPAUX PRIX. Les Bergers des Pyrénées n'ont encore figuré qu'à une exposition, celle de Paris, en 1921.

Comme mâle : *L'Ami*, 1er prix ; comme femelle : *Fine Mouche*, 1er prix, ils présentent tous les deux tous les caractères de la race. Ils ont été examinés par le commandant Tolet, qui connaît bien cette race, pour en avoir reçu environ 500 pendant la guerre et s'être occupé du dressage.



Fig. 434 et 435. « FINE-MOUCHE » ET « L'AMI ».
Types présentant tous les caractères de cette race, aux sujets si remarquablement intelligents, et qu'on appréciera à juste titre comme Chiens de guerre. (Cl. Jove.)

QUALITÉS, APTITUDES, DÉFAUTS. Le Berger des Pyrénées est toujours en éveil ; d'une intelligence très vive, il sait vite distinguer les hôtes habituels de la maison. Sa vigilance est proverbiale ; sa fidélité n'est égalée par aucun autre Chien de berger; sa finesse de compréhension et d'odorat étonne l'observateur le plus avisé. En résumé, c'est le compagnon idéal, le gardien le plus sûr.

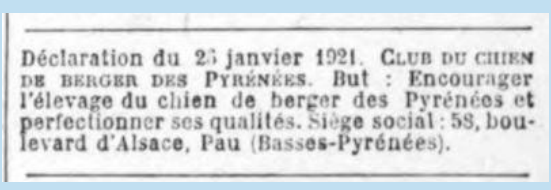
Employé à la garde des troupeaux, il y déploie une vigueur peu commune et une sûreté dans l'exécution qui en impose au plus prévenu. Aussi courageux qu'un Berger de grande taille, il ne recule devant aucun adversaire. Sélectionné en vue du travail depuis des siècles, il est incontestablement, parmi les Bergers, un des plus souples et des plus intelligents. Il mérite de faire un Chien de compagnie, de promenade et de voiture, qu'il est capable de garder avec un soin jaloux.

CONDUITE DE L'ÉLEVAGE. Conservez la race pure et sélectionnez-la pour arriver au type idéal. Ne faites aucun croisement qui ne pourrait que l'amoindrir dans ses qualités morales, lesquelles mettent, à l'heure actuelle, ce Chien hors de pair. Évitez les robes trop claires et maintenez la taille dans les limites du standard, sans chercher à l'élever autrement que par des soins d'hygiène et une meilleure alimentation. Afin d'arriver à un type homogène, il a été établi un standard, et le comité du club du Chien des Pyrénées a donné, comme directive, de se rapprocher du type de L'Ami, qui présente au plus haut point tous les caractères de la race.

L'atavisme a donné à nos Bergers une telle aptitude à la garde des bestiaux de montagnes qu'il n'existe aucune méthode de dressage, autre que le moniteur : le jeune de trois à six mois, suivant le vieux Chien dans tous ses mouvements. L'intelligence du Berger des Pyrénées supplée à tout ce que la méthode peut avoir de défectueux.

Prix de Vente et de Saillies. L'élevage sélectionné du Berger des Pyrénées se trouve actuellement dans un nombre réduit de mains. Les meilleurs Chiens ont disparu pendant la guerre, où ils ont été envoyés par milliers, et il faut procéder actuellement à un élevage intensif pour repeupler les campagnes à peu près dépourvues encore. Il en résulte que les ventes sont rares et ne présentent aucun prix établi pouvant servir de base. Les Chiots valent de 150 à 200 fr. ; les Chiens de service, de 500 à 800 fr. Le prix des Saillies varie de 50 à 100 fr. suivant l'Étalon.

Pierre Poey. *Président et fondateur du Club du Chien de Berger des Pyrénées.*



Déclaration du 25 janvier 1921. Club du chien de berger des Pyrénées. But : Encourager l'élevage du chien de berger des Pyrénées et perfectionner ses qualités. Siège social : 58, boulevard d'Alsace, Pau (Basses-Pyrénées).

Déclaration du 26 janvier 1921. JOAFE

Source Gallica-BNF

1931

Le Journal des chasseurs, toutes les chasses, tous les chiens. Livraison n°31 du dimanche 29 novembre 1931. – Paris : 1931, page 14.

Le chien de berger des Pyrénées.

Le chien de Berger des Pyrénées ou Labrit est un animal de taille moyenne, robuste et bien musclé, à la robe fauve foncé, blonde, grise, parfois noire et à la queue longue bien frangée formant crochet à son extrémité ; on admet les sujets à queue écourtée et les sujets à queue rudimentaire n'ayant jamais été écourtée.

ORIGINE. — Il existe de temps immémorial, dans la région des Pyrénées, un type de chien ayant quelque analogie avec nos anciens Briards et Beaucerons, mais qui est de plus petite taille, par suite de la transformation que font subir aux races le sol et le climat. Cette race a conservé ses caractères, malgré les croisements inévitables ; elle a été sélectionnée pour ses qualités de travail et maintenue de la sorte à un haut degré d'intelligence.

Nombreux dans leurs montagnes avant la guerre, les « Labrits » des Pyrénées, recrutés dès novembre 1914, ont payé un large tribut pendant la campagne et sont restés aux armées par milliers. Nulle autre race française n'a payé plus largement la rançon du sang ; nulle autre n'a affirmé aux armées plus de qualités d'endurance et d'intelligence. Tant de qualités ont fait sortir le chien de Berger des Pyrénées de l'ombre et lui ont ouvert les portes des expositions.

QUALITÉS, APTITUDES. — Le Chien de Berger des Pyrénées est toujours en éveil ; d'une intelligence très vive, il sait vite distinguer les hôtes habituels de la maison. Sa vigilance est proverbiale, sa fidélité n'est égalée par aucun autre Chien de berger ; sa finesse de compréhension et d'odorat étonnent l'observateur le plus avisé. En résumé, c'est le compagnon idéal, le gardien le plus sûr.

Employé à la garde des troupeaux, il y déploie une vigueur peu commune et une sûreté dans l'exécution, qui en impose au plus prévenu. Aussi courageux qu'un Berger de grande taille, il ne recule devant aucun adversaire. Sélectionné en vue du travail depuis des siècles, il est incontestablement, parmi les Bergers, un des plus souples et des plus intelligents. Il mérite de faire un Chien de compagnie, de promenade et de voiture, qu'il est capable de garder avec un soin jaloux.

Conduite de l'élevage. — Conservez la race pure et sélectionnez-la pour arriver au type idéal. Ne faites aucun croisement qui ne pourrait que l'amoindrir dans ses qualités morales, lesquelles mettent, à l'heure actuelle, ce Chien hors de pair. Évitez les robes trop claires et maintenez la taille dans les limites du standard. Le comité du Club du Chien de Berger des Pyrénées a donné, comme directive, de se rapprocher du type de *L'Ami* et *Fine Mouche*, qui présentent au plus haut point tous les caractères de la race.

L'atavisme a donné à nos Bergers une telle aptitude à la garde des bestiaux de montagnes qu'il n'existe aucune méthode de dressage autre que le moniteur : le jeune de trois à six mois suivant le vieux Chien dans tous ses mouvements. L'intelligence du Chien de Berger des Pyrénées supplée à tout ce que la méthode peut avoir de défectueux.



« LUTIN, ULLIA ET MARMOT », BERGERS DES PYRÉNÉES, A M. POEY, 1ers PRIX C. A. C., PARIS 1931.

STANDARD

DU CHIEN DE BERGER DES PYRÉNÉES

Adopté par le Comité de la Société Centrale Canine le 6 juin 1925.

Apparences générales. — Chien de berger dénotant sous un minimum de taille et de poids un maximum d'influx nerveux. Une physionomie toujours en éveil, un air malin et méfiant, joints à une grande vivacité de mouvements, donnent à ce chien une allure caractéristique à nulle autre pareille.

Tête. — Le crâne moyennement développé, presque plat avec un sillon central accusé sans exagération, s'arrondit harmonieusement sur les côtés, et porte une saillie occipitale peu prononcée. La partie antérieure se relie en pente douce au museau, et la cassure du nez n'est pas apparente.

La tête, dans sa forme générale, rappelle celle de l'ours brun.

Museau. — Droit, plutôt court, mince sans exagération et affectant un peu la forme d'un coin. Les babines peu épaisses recouvrent parfaitement la mâchoire inférieure et ne présentent aucune commissure apparente. Les crochets sont forts, proportionnellement à la taille du chien.

Les muqueuses des lèvres et du palais sont noires, ou très fortement marquées de noir ; les muqueuses les plus pigmentées doivent être préférées.

La truffe est noire.

Yeux. — Des paupières minces bordées de noir, quelle que soit la couleur de la robe, enchâssent des yeux expressifs, bien ouverts et de couleur châtain. Ils ne doivent être ni proéminents, ni trop enfoncés. Les yeux vairon ou à taches vairon sont admis chez les chiens à robe arlequin ou gris ardoisé, dont ils sont presque toujours une caractéristique.

Oreilles, — Les oreilles doivent être assez courtes, modérément larges à la base et placées pas trop près l'une de l'autre au sommet du crâne, ni trop écartées de chaque côté de la tête. Elles sont généralement écourtées, mais celles non écourtées, si elles sont bien placées, ne sont pas considérées comme un défaut.

L'oreille droite naturelle n'existe pas sans croisement.

Cou. — Plutôt long, assez musclé et bien dégagé des épaules.

Épaules. — Assez longues et moyennement obliques. La pointe de l'omoplate dépasse nettement la ligne du dos.

Corps. — L'ossature est sèche. Le *dos* assez long, quoique soutenu, le *rein* court et légèrement arqué. Il le paraît d'autant plus que la toison du chien est souvent plus fournie sur l'arrière-train et la croupe. La *croupe* est plutôt courte et assez oblique, le *flanc* peu descendu, les *côtes* légèrement arrondies. La *poitrine* moyennement développée descend au niveau du coude, rarement plus bas.

Queue. — Bien frangée, pas très longue, attachée plutôt bas, formant crochet à son extrémité.

On admet les sujets à queue écourtée et les sujets à queue rudimentaire n'ayant jamais été écourtée.

Membres antérieurs. — Secs, nerveux, frangés de poils, avec l'articulation des poignets bien accusés ; les poils recouvrant les membres antérieurs sont très fournis et forment une espèce de manchette à l'articulation du poignet.

Membres postérieurs. — La cuisse est gigotée mais peu descendue. Les jarrets sont larges, secs, moyennement coudés et souvent un peu clos, principalement chez les sujets nés et élevés en montagne.

Les chiens à poil demi-long ont les membres postérieurs dépourvus de franges.

Pieds. — Secs, assez plats, d'un ovale peu accentué. La sole est foncée ; les ongles petits, mais durs, sont recouverts par le poil.

Peau. — Fine, souvent marbrée de taches foncées et cela quelle que soit la couleur de la robe.

Poil. — Le poil long ou demi-long, mais toujours bien fourni, est presque plat ou légèrement ondulé, plus fourni et plus laineux sur la croupe et les cuisses, sa texture tenant le milieu entre le poil de chèvre et la laine des brebis.

Le *museau* porte un poil plus court et moins fourni, et, sur les côtés ainsi que sur les joues, le poil est rebroussé en « coup de vent » d'avant en arrière.

Robe. — Fauve, plus ou moins foncée, avec ou sans mélange de poils noirs, et parfois un peu de blanc au poitrail et aux pattes ; gris, plus ou moins clair, avec souvent du blanc en tête, au poitrail et aux pattes ; arlequin de diverses tonalités.

Les robes de couleur franche sont préférées.

Les robes noires, noires marquées de blanc, celles bringées ne sont pas à rechercher, pas plus que les robes grises ou arlequin dont les membres sont chaussés de couleur feu.

Taille. — *Mâles* : de 0,40 à 0,50 avec tolérance de 2 centimètres en sus, pour les sujets bien faits et très typés. *Femelles* : de 0,38 à 0,50.

Défauts. — Crâne ogival, front bombé, tête trop courte, trop longue ou trop étroite ; cassure du nez marquée, museau carré, mâchoires épaisses ; mauvaise dentition, prognathisme ; yeux trop petits ou trop ronds ; yeux clairs ou d'expression hagarde ; oreilles plates, trop basses, et collées aux joues ; poil trop abondant en tête, surtout quand il recouvre les yeux, et au museau, quand il prend l'aspect de moustaches de griffon ; robe noire avec feu en tête et aux membres (bas rouges), robe trop claire ; fouet porté en sabre et dépourvu de crochet à son extrémité ; ergots aux membres antérieurs, musculature épaisse et apparence lourde ; pigmentation insuffisante des muqueuses, mauvaise démarche, trot piqué.

Eliminatoire. — Oreilles droites naturelles.

Echelle des points.

Crâne et museau (lèvres, truffe),	15
Yeux	5
Oreilles	5
Cou, dos, rein et fouet	12
Poitrine, côtes	8
Épaules, membres antérieurs.	10
Cuisses et membres postérieurs.	10
Pieds	10
Poil, couleur, pigmentation	10
Apparence générale (expression, taille, allure)	15
	100

Le Club du Chien de Berger des Pyrénées *de Pau* (Bas.-Pyr.)

Adresse : P. Poey, 110, boulevard d'Alsace, Pau.

L'Exposition canine de Versailles

25 octobre 1931.

(Notes du juge : M. Bigot.)

Braques Saint-Germain. C. O. M. 2e prix Bon. *Dax*, à Mlle Christen. Bon type, un peu lourd, bonne tête, bonne oreille, bon dessus, bonne poitrine, les aplombs antérieurs laissent à désirer, coudes décollés.

Braques d'Auvergne. — C. O. M., 1er prix très bon. *Dick de la Croix des Bois*, à M. Fournet. Très bon type, bonne tête, l'oreille pourrait être plus roulée, bon dessus, manque légèrement de poitrine, bons aplombs.

Cap, à M. Beaufret, chien ne répondant pas au standart.

C. J. M., 1er prix, *Dick de la Croix des Bois*, déjà vu en C. O.

C. O. F., 1er prix, très bon, *Yama de Cayrac*, à M. Duforestel, chienne d'un bon modèle, accuse de l'âge, bonne tête, l'œil pourrait être plus foncé, bon corps, bons aplombs.

C. T. F., 1er prix, *Yama de Cayrac*, déjà vue en C. O.

Source Gallica-BNF

1842. – Vétérinaire rencontrant des problèmes pour se faire payer

Le Courrier français, édition de Paris. Livraison n° 238 du vendredi 26 août 1842.

Tribunaux

— Quelle somme peut réclamer pour chaque jour de traitement un médecin .. *de chiens?* Telle est la question que le tribunal de la Seine, 5e chambre, a résolue aujourd'hui dans un procès qui lui était soumis. Mme la duchesse d'Esclignac a confié son chien de Terre-Neuve aux soins et à l'expérience de M Violat, qui l'a purgé, saigné, frictionné, pommadé, médicamenté, etc. Un mémoire ample, digne d'un apothicaire du vieux temps, en contient sur papier timbré la longue et minutieuse énumération Pendant le traitement du chien de Terre Neuve, M Violat a prêté à Mme d'Esclignac, pour figurer dans son hôtel, un énorme chien des Pyrénées, que l'amour de la liberté ou plutôt l'habileté d'un adroit voleur a conduit en des lieux ignorés. M. Violat, ne pouvant reprendre son chien des Pyrénées, a demandé 200 fr. de dommages-intérêts. Mme la duchesse d'Esclignac a réclamé son chien de Terre-Neuve, qui lui a été offert à condition de payer 168 fr. pour les consultations, visites, opérations, médicamens, etc., etc.

Sur ce grave débat, avocats pour et contre ont été entendus; Me Gœtschy a soutenu les prétentions de la duchesse, Me Guyot a défendu les droits de l'Esculape des chiens Enfin le tribunal a alloué à M. Violat 200 fr. pour le chien des Pyrénées perdu, a ordonné la restitution du chien de Terre-Neuve : et, tranchant la question la plus controversée dans le procès, il a fixé à *un franc* par jour la somme due à M. Violat pour les soins donnés et les médicamens fournis au chien de Mme la duchesse

Source Gallica-BNF

1878 – Voyage, voyage ...

Laporte, Albert. - Aux Pyrénées, le sac au dos / par Albert Laporte.... - Paris : T. Lefèvre, 1878. Pages 33 à 38. Bibliothèque Pireneas (Pau)

[…]

Mais, en m'arrêtant, je me retournai pour regarder, autour de moi, ces montagnes qui m'avaient fait rêver des bouleversements du globe et qui avaient été témoins d'une grande bataille. Les hommes jaloux de la nature y avaient produit eux aussi un de ces bouleversements qui décident du sort des nations. Cette fois je ne riais plus. La victoire que Wellington avait remportée là sur les Français me montrait déjà l'empire croulant à Waterloo !

Mon compagnon de route, me voyant arrêté, s'était assis gravement l'œil en arrêt, les oreilles aux guets, le nez au vent, immobile comme les sphinx qui sont chargés de la garde des Pyramides.

Je commençais à être inquiet. Or, n'ayant pas le désir de chercher un lit dans les flancs carbonifères de la Rhune ni de m'endormir dans ses descriptions géologique ou historique, à l'ombre de sa redoute en ruines ou de son ermitage démoli par la Révolution – je me demande d'où pouvaient sortir les enfants qui y allaient à l'école avec des vivres pour toute la semaine ! – n'ayant plus enfin qu'un but, celui de revenir à Bayonne pour y tracer le plan de mon expédition, je repris en toute hâte la route de Saint-Jean de Luz.

Cette fois mon compagnon, qui m'avait toujours suivi discrètement, se précipita au-devant de moi et me barra la route.

Mon inquiétude se changea en peur, d'autant plus que dans le bas de la vallée qui déjà s'emplissait d'ombre, j'entendais répercuté par l'écho un sifflement prolongé auquel répondait mon espion par des gémissements plaintifs entrecoupés d'aboiements impératifs à mon adresse.

Car ce témoin, ce compagnon, cet espion n'était autre qu'un chien ! – mais un affreux chien de montagne, sale, étique, au poil ras et d'un jaune roussâtre, dont la tête pourtant fine et intelligente faisait pardonner au reste du corps son manque total de beauté et d'élégance.

J'aime beaucoup les chiens, mais je le répète, celui-ci me faisait peur. Son insistance à me suivre, à m'épier, à me barrer le chemin, me remettait en tête je ne sais quelles légendes racontées peut-être par ma nourrice et qui avaient eu grandement le temps de s'égarer dans mon imagination.

Ce diable de chien ne quittait pas son poste, il tournait, retournait sur lui-même comme une toupie, il allait et venait, aboyant d'un ton plaintif à la voix qui l'appelait, aboyant toujours contre moi avec colère.

Ah çà, que me voulait ce chien? n'était-ce pas le diable en personne échappé à ses mille métamorphoses, et qui hantait ces terrains diluviens où j'avais réveillé les souvenirs du chaos?

Car, d'après la légende russe, le diable affectionne cette métamorphose pour se glisser parmi les mortels, qui, ayant beaucoup de raisons de se méfier de Satan, n'en ont aucune de se méfier du chien, l'animal le plus fidèle et le plus caressant de la création. Mais aussi, c'est la faute du chat, ajoute la légende.

Lorsqu'il fut créé, le chien attendit sa pelisse. Il avait besoin d'une fourrure pour être complet. Le Père éternel ne se pressant pas de le compléter, la patience manqua au chien qui suivit le premier venu qui l'appela. Ce passant était le diable. Celui-ci en fit son compagnon, son émissaire et même aujourd'hui encore il n'oublie pas dans ses métamorphoses de se glisser dans sa peau.

Pendant ce temps, le bon Dieu appelait le chien pour lui donner la fourrure qui lui était destinée. Pas de chien. Et le bon Dieu était embarrassé de cette fourrure qu'il tenait à la main.

Le chat, qui faisait son ronron dans un coin, leva son regard-béat vers le Créateur, mais avec un air si malheureux, un frisson de froid si bien simulé que" par pitié, surtout par £1ébarras, la main divine lui jeta la fourrure qui était destinée au chien.

De là vient l'antipathie des deux quadrupèdes l'un pour l'autre. Le chien prétend que le chat lui a volé son bien. De là aussi le proverbe *S'aimer comme chien et chat*.

Comme ce sont les chats angoras qui, ont eu les plus belles pelisses, la guerre la plus acharnée est toujours ouverte entre eux et la race canine. A cette légende, je préfère encore l'affirmation de l'Alcoran :

Les chats, dit Mahomet, qui, adorait cet animal, *ont beaucoup de ressemblance avec les lions parce qu'ils sont nés dans l'arche de Noé de l'éternuement des lions.*

Donc je me demandais, en me rappelant cette légende, si ce chien qui me barrait la route n'était pas le diable en personne et je m'apprêtais à lui faire un mauvais parti, quand je réfléchis qu'il pourrait bien être ou un descendant ou un imitateur du fameux chien de Montargis, qui vengea dans un tournoi son maître assassiné par le chevalier Macaire.

Mais nous n'étions pas sous Philippe-Auguste et en fait de chevaliers Macaire notre siècle ne produit que des Robert Macaire, chevaliers aussi, mais d'industrie, lesquels ont plus peur des gendarmes que des chiens.

Pendant ce temps, le chien, assis gravement, me regardait et, chaque fois que son regard rencontrait le mien, sa queue frétillait de joie.

Oh ! Oh ! me dis-je, *c'est étrange; cette obstination à me guetter n'est pas naturelle. Il ne veut pas que je continue ma route par ce sentier. Prenons celui-ci.*

Et je fis volte-face pour descendre à droite, du côté où j'avais entendu, où j'entendais encore des sifflements répétés.

Le chien me suivit, puis, quand il me vit assez engagé dans le chemin pour que je n'eusse plus la velléité de retourner en arrière, il me dépassa, disparut, puis revint quelques minutes après, disparaissant encore pour revenir ensuite. Ce manège dura jusqu'à ce que je fusse arrivé au bas du mamelon. Là il y avait une auberge et, sur le seuil, une espèce de guide à la figure rusée, coiffé d'un bonnet relevé à la Tabarin il s'appuyait sur un immense bâton, un fouet sans doute, car près de lui était une voiture attelée, et mon homme portait sur le dos une couverture rayée qui devait appartenir à un cheval. Il faisait sombre, mais les lanternes de la voiture et les lueurs des fenêtres de l'auberge éclairaient vaguement la scène.

Ici, Ramoune dit une voix.

Amène-t-il quelqu'un ? demanda-t-on de l'intérieur.

C'est évident. Est-ce qu'il serait resté aussi longtemps sans ça Je ne l'aurais pas attendu. Bonsoir, Monsieur, soyez le bienvenu. Ces derniers mots s'adressaient à moi. J'entrai dans l'auberge. A peine fus-je entré, qu'un monsieur rouge comme une pivoine et gros comme un tonneau se leva en frappant la table sur laquelle il était appuyé, d'un énorme coup de poing qui faillit renverser la chandelle.

Eh bien s'écria-t-il, *tant pis pour lui. Il viendra, dussé-je l'emporter sous mon bras !*

Mais oui, mon père, il viendra de gré ou de force.

Ceci était dit par une jeune fille grande et mince qui eût peut-être été, jolie si elle n'avait pas eu les cheveux en saule pleureur, des lunettes, d'affreuses lunettes bleues, un chapeau jaune avec un voile vert et surtout l'accent de monsieur son père 1

Pas si vite, Milord et Mi1ady, dit le maître de Ramoune, *nous ne prenons pas les voyageurs à la gorge.* C'est heureux, dis-je en moi-même, mais cela veut-il dire qu'on ne les prend pas à la bourse ?

Monsieur vient-il avec nous, oui ou non, répéta celui qu'on appelait milord, je ne savais pourquoi, et dont l'accent sentait plutôt les rives de la Garonne que les brouillards de la Tamise.



Joannès l'aubergiste.

Où donc irais-je ? je ne sais seulement pas où je suis, dis-je en saluant poliment le saule pleureur vert qui venait de glisser sous son bras un énorme livre piqué de signets et bourré de papiers.

Le saule pleureur grinça comme une girouette mal graissée :

A Cambo.

Pour toute réponse je m'assis, attendant une explication que mes jambes fatiguées et mes pieds endoloris ne me permettaient pas d'entendre debout.

L'auberge où le hasard sous la forme d'un chien venait de m'introduire n'était à proprement parler qu'une maisonnette placée en dehors de la route ordinaire, et qui, vu sa position isolée, courait grand risque de n'avoir jamais de voyageurs.

Le propriétaire, pour obvier à cet inconvénient, avait deux ressources sa voiture d'abord, son chien. ensuite.

La voiture aurait pu rivaliser avec ces affreux *coricolo* qui vous estropient sous le prétexte de vous montrer sans fatigue les environs de Naples. C'était un char à bancs, suspendu sur des ressorts fêlés et tiré par un bon petit cheval basque, lequel filait comme le vent, mais avec des bonds de chèvre qui faisaient rebondir la voiture comme une balle élastique sur les galets de la route. En été, dans la saison des bains, il y a beaucoup de voyageurs et pas assez de véhicules, aussi l'aubergiste voiturier allait chercher ses clients très-loin, sans oublier de les faire passer devant sa maison. Pour un prix relativement peu élevé, il faisait concurrence aux voituriers patentés et un service presque régulier entre Saint-Jean de Luz et Cambo, allant même jusqu'à Saint-Jean Pied-de-Port, si on le payait bien et d'avance.

Son seul défaut était de vouloir être toujours « au complet », ce qui était rare. La voiture pourtant tenait quatre places, en su serrant.

Ramoune était chargé de rabattre le gibier sur l'auberge. Le gibier, bien entendu, c'étaient les touristes égarés, en quête d'un gîte. Il s'acquittait à merveille de son office. J'en étais moi-même la preuve. Rarement il se trompait, bien que son intelligence lui eût valu plus de coups de bâtons que de morceaux de sucre. Dès que son maître l'entendait aboyer sur la montagne, il accourait à son secours. Le secours se traduisait en offres de services faites au voyageur, qui souvent, égaré ou fatigué, les acceptait, dans l'espérance de trouver un lit, un souper et une voiture. Ces trois choses essentielles étaient l toujours dans le programme de l'aubergiste.

Puis, *Ramoune* disparaissait chassé par un coup de pied : Qui aime bien châtie bien. Ce chien devait être adoré !..

Ce jour-là l'aubergiste n'avait que deux voyageurs, lesquels avaient refusé de souper et de coucher et qu'il était obligé d'emmener à Cambo, ce qui lui donnait pour sa journée un trop maigre salaire. Aussi, dès qu'il entendit son chien aboyer, il prit toutes sortes de prétextes pour retarder le départ. A chaque remontrance de ses hôtes, il répliquait J'attends un voyageur. Je suis payé d'avance et ne peux manquer à ma parole.

Source Gallica-BNF



Source Gallica-BNF

1929
Journal L'Eleveur. Livraison du 10 novembre 1929, pages 586-587.

SUR NOS CHIENS DE GARDE

Chiens de Montagne

Un article paru tout récemment dans un grand quotidien de Paris, mentionne qu'on confond fréquemment l'un avec l'autre, le grand chien des Pyrénées et le Saint-Bernard. Cela n'est certainement pas le cas des cynophiles lecteurs de la *Revue Cynégétique et Canine L'ELEVEUR*. Cette confusion n'est donc pas d'ordre absolument général, quoique assez fréquente et c'est pourquoi le journal aurait pu ajouter que seuls tombent dans la confusion les gens assez habiles pour confondre un kodack avec un nécessaire de toilette. Et, désireux de communiquer son savoir à ses lecteurs, le bon journal ajoute qu'il est un moyen bien simple pour ne plus confondre : aux membres postérieurs, le Saint-Bernard a un ergot de plus que l'autre! Diable! Mais le Pyrénéen en a déjà deux! Le Saint-Bernard aurait donc trois ergots à chaque pied postérieur, soit au total sept doigts à droite et sept doigts à gauche! Quelle affaire pour un pianiste! Eh bien, moi, cette distinction, parfaitement inexacte, ne me satisfait pas ; il y en a, heureusement, bien d'autres réelles. Ces deux chiens n'ont ni la même tête, ni les mêmes yeux, ni la même taille, ni la même construction, ni le même poil, ni la même couleur, ni le même caractère ! Par exemple, ils ont les mêmes pieds.

Ce sont deux chiens de montagne qui, comme les dogues allemands dont nous avons parlé dans un précèdent article, sont des molosses descendant, eux aussi du même ancêtre commun le dogue du Thibet, auquel le chien des Pyrénées ressemble plus particulièrement, On fait remonter l'histoire des chiens du Mont-Saint-Bernard à ceux élevés par les moines du couvent de ce nom. On ne connaît rien d'antérieur. Le chien du couvent est à poil ras et manquait autrefois d'uniformité de type. Il était plus petit et beaucoup plus chargé en couleurs que ne le sont les chiens exposés aujourd'hui qui, d'ailleurs, ne descendent pas des chiens directement du couvent et proviennent presque tous d'élevages suisses ou anglais. L'élevage du couvent existe encore et s'est bien amélioré. On prétend qu'en 1820 tous les chiens du couvent étant morts, à l'exception d'un seul, les moines, désireux de reconstituer la race, durent faire appel à des croisements de Léonberg, disent les uns ;



EVA DU PARADIES (17 mois),
chienne Saint-Bernard à M. DAESTER (Suisse).

de chiens des Pyrénées, disent les autres (1). Ce serait là l'origine des Saint-Bernard à poil long. Bien d'autres croisements, furent faits par les amateurs, nous dit-on, pour arriver à la production régulière du chien moderne. Les poil ras et les poil long se rencontrent souvent dans les mêmes portées.

La tête du Saint-Bernard est tout à fait différente de celle du chien des Pyrénées. Celui-ci a une véritable tête d'ours, très ovoïde, avec très peu de stop. Le Saint-Bernard, au contraire, a la tête lourde et courte, le crâne large avec un sillon médian et un stop très fortement accentués. Ses yeux, de grandeur moyenne et placés en avant, montrent la conjonctive, ce qui est rare chez le pyrénéen dont les yeux sont plus petits et placés obliquement. La taille du pyrénéen a sensiblement baissé, en général, depuis la guerre ; il est plus près de terre que le Saint-Bernard, son poil n'est pas de la même texture, il est plus crissant et moins collé. Enfin la couleur (ce que le profane voit le mieux) diffère totalement. Le chien des Pyrénées est presque entièrement blanc avec, en tête, une ou deux taches citron, ou mieux, blaireau. On rencontre même des têtes absolument blanches. On trouve souvent une petite tache vers la naissance de la queue. Bref, la tête mise à part, il doit être marqué le moins possible. Le Saint-Bernard est fortement taché de rouge sur fond blanc. Toutes les teintes de rouge, jusqu'au jaune gris, sont admises. De plus, le masque sombre est admis et même recherché. En action, le port de queue des deux races est tout à fait différent : le Pyrénéen l'a complètement relevée et arrondie sur le dos (*arroundera*, mais pas en cor de chasse) ; le Saint-Bernard la porte plus ou moins



TÊTE DE SAINT-BERNARD

gaiement, mais cependant pas trop haut et jamais enroulée. Au repos, la queue du pyrénéen pend complètement verticalement; celle du Saint-Bernard se recourbe légèrement vers le haut, à son tiers inférieur.

Voyons maintenant les ergots : le pyrénéen les a toujours, le Saint-Bernard presque toujours. On a prétendu que ces ergots produisant un élargissement du pied empêchaient le chien d'enfoncer dans la neige. C'est possible, en tous cas il est absolument inexact que les chiens puissent s'accrocher volontairement avec ces ergots qui sont des doigts atrophiés et complètement inertes. A leur sujet, on lit dans : « *Les caractères de race des chiens du Saint-Bernard* », arrêtés par le Congrès International de Zurich : « *Ils n'ont aucune valeur pour l'usage ou pour l'appréciation du chien.* »

Entre les deux races, notons encore quelques différences. Les oreilles du Saint-Bernard sont attachées haut, le bord antérieur touchant la joue, le bord postérieur s'en écartant ; elles sont, chez le pyrénéen attachées plus bas, à la hauteur de l'œil et pendent collées à plat. Le fanon très accentué chez le premier doit-être le plus réduit possible chez le second, et, comme conséquence, celui-ci a beaucoup moins de babines que celui-là. La poitrine du pyrénéen est plus profonde que celle du Saint-Bernard. Enfin le pyrénéen est beaucoup plus vif que le Saint-Bernard et n'a pas l'aspect de lourdeur de celui-ci. Voilà pour le physique. Reste le caractère : les deux chiens diffèrent ici complètement l'un de l'autre.



Champion BlROUK
Etalon pyrénéen, appartenant à M. DRETZEN.
(Remarquez la tête de l'ours brun, absolument caractéristique)

Il existe sur le versant espagnol des Pyrénées, une variété de chiens de montagne présentant quelques différences d'ordre secondaire avec celui du versant français, c'est le ***Mastin de los Pireneos***, race parfaitement classée. La tête, la taille et la construction sont sensiblement les mêmes ; l'utilisation aussi, mais l'espagnol est moins joli, son poil est moins long moins abondant et il est très fréquemment taché de noir et même de bringé. On a dit, avec juste raison. que le chien français des Pyrénées ne doit jamais être taché de noir. S'il l'est, c'est un indice incontestable de croisement. C'est exact, mais, dans certains cas locaux, ce pourrait bien être un croisement avec la variété espagnole.

Le Léonberg, de tous les autres chiens de montagne, est certainement celui qui se rapproche le plus du pyrénéen, à part une conformation un peu spéciale de la boîte crânienne et la couleur, c'est le même animal. Son origine est assez discutée. Selon certains auteurs, elle serait ancienne et aurait été entretenue de temps immémorial dans les Alpes rhétiques, doriques, et souabes (Cornevin). M. Sénac-Lagrange, dont l'autorité en la matière est incontestable, nous fait savoir qu'en Anatolie, il existe un chien doué d'une ressemblance frappante avec le Léonberg ; lui-même en a possédé un qui, dans un ring d'exposition, eut été classé, nous dit-il, comme un Léonberg bien typé. On a prétendu, à tort, que les moines du Saint-Bernard s'étaient servis de ces chiens pour l'amélioration de leur élevage.

D'autres auteurs le considèrent comme un chien de fabrication récente dont le nom, celui d'une ville, du Wurtemberg, lui aurait été donné parce que ce serait dans cette cité qu'elle aurait été créée par un certain M. Essig qui l'aurait obtenue par un croisement. de Saint-Bernard et de Terre-Neuve. Enfin, M. de Schmiedeberg et d'autres auteurs considèrent le Léonberg comme un bâtard. Malgré la grande ressemblance de ce chien avec le pyrénéen, on doit reconnaître que l'oreille est surtout ressemblante à celle du Saint-Bernard, avec la seule différence qu'elle est plus arrondie à son extrémité. En action, la position de la queue est intermédiaire entre celle du Saint-Bernard et celle du pyrénéen.

Le Terre-Neuve, le Newfoundland des Anglais, est souvent considéré comme chien de montagne, bien qu'il n'en soit pas un, à proprement parler. Celui-ci encore est un produit de croisement, quoiqu'on ait prétendu que les Norvégiens aient importé quelques chiens d'ours dans l'île de Terre-Neuve dans laquelle on n'avait trouvé aucun canidé lors de sa découverte. Cornevin n'accepte pas cette supposition, étant donné qu'en 1822, il n'y avait pas encore de chiens dans l'île, et, quant à lui, il pense que, la côte du Labrador étant tout proche, ce seraient les chiens de ces parages qui devraient être considérés comme étant la souche des Terre-Neuve.

Comme extérieur, c'est bien un chien de montagne. mais il a moins de taille que les précédents. Son crâne est large, ses pieds aux deux tiers palmés, le port de queue bas au repos et à peu près horizontal en action, C'est un nageur émérite et un sauveteur qui a fait ses preuves. La variété la plus fréquente, en France du moins, est la noire dont, avant la guerre, l'abbé Perrin, curé de Conteville, dans la Somme, avait un très bel élevage. Il existe aussi une variété pie (blanche et noire) dénommée variété de Landseer, du nom d'un peintre anglais qui se plaisait surtout à reproduire des chiens de cette robe. Issue directement de la variété noire, d'après Pierre Mégnin, elle serait d'après Cornevin, un produit de croisement. Il existe aussi dans l'île un troisième type, probablement le plus ancien, plus petit en raison de son piètre régime et que nos Terreneuvas importent quelquefois. On voit aussi des sujets fauves, couleur parfaitement reconnue.

A cette liste des chiens dits de montagne, on peut encore en ajouter deux autres que plusieurs auteurs ont classés dans les chiens de berger en raison de leur utilisation, mais qui, par leur extérieur se rapprochent énormément des chiens de montagne, ce sont le Kommondor et le Kuvasz.



VESTALE
Chienne des Pyrénées, à M. DRETZEN.

Le Kuvasz ou Maremmano, ou chien de berger des Abruzzes, plus léger que les autres chiens précités, est d'un blanc pur. C'est incontestablement un descendant des anciens chiens de berger de la campagne romaine qui étaient de cette robe, ou plutôt dont c'était la robe recherchée ainsi que nous l'apprennent les textes. Je n'en dirai pas plus sur ce chien qui a fait l'objet d'un très intéressant article récemment reproduit dans l'Eleveur (2).

Le Kommondor lui ressemble énormément, et tout porte à croire qu'ils ont une origine commune. On trouve du reste assez fréquemment chez le chien de berger hongrois, tout comme chez le précédent, un port de queue spécial, retourné vers la gauche.

C'est le *sinistrum recurvata* très recherché autrefois dans les chiens de berger romains et que les auteurs latins considéraient comme un signe de race. Tout comme pour le précédent, la robe la plus recherchée pour le chien de berger hongrois (Kommondor) est le blanc pur ; cependant, il est souvent taché aux oreilles d'un jaune plus ou moins clair.

Le Kommondor est très intelligent mais assez méfiant, c'est un excellent défenseur des animaux qui lui sont confiés. Il attaque avec une égale hardiesse les loups et les maraudeurs. On trouve exceptionnellement quelques sujets à poil court.

J. Dhers.

(1) Une lettre du prieur du couvent est absolument affirmative quant à ces derniers. J. D.

(2) Voir texte et gravures dans notre numéro 2274 du 8 septembre

Source Gallica-BNF

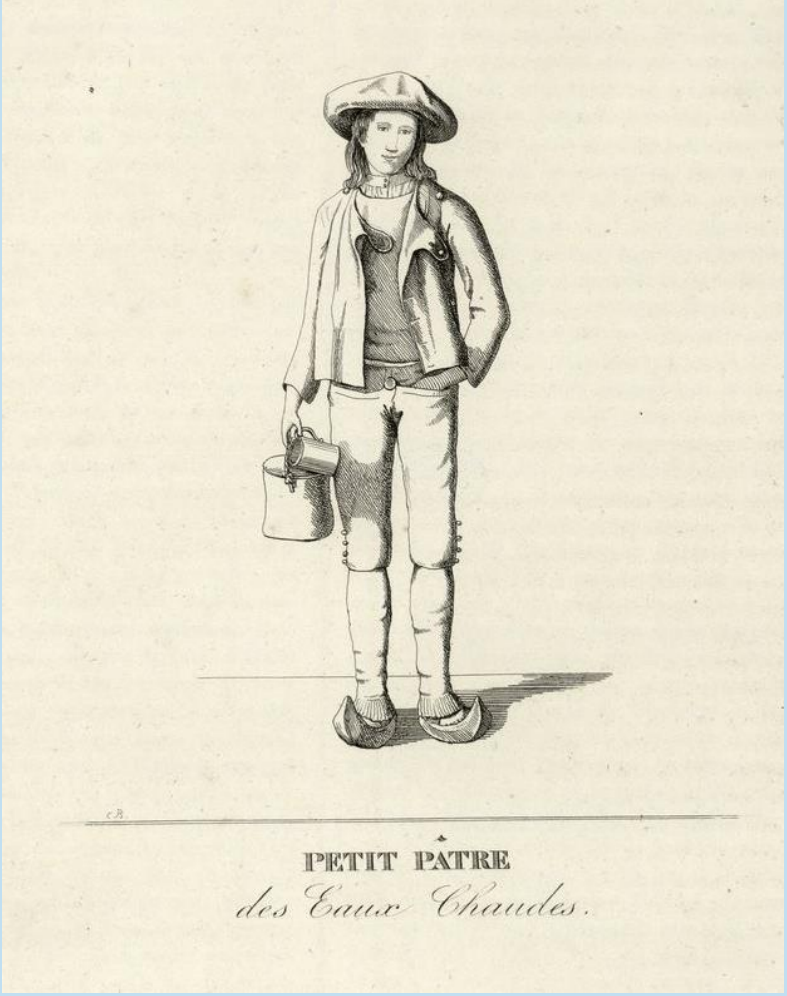
Jeunes pâtres

Au 19e siècle ...



Source Gallica-BNF – Archives et bibliothèques Pau-Béarn-Pyrénées

---



Source Gallica-BNF

Au début du 20e siècle ...



Source Gallica-BNF – Archives et bibliothèques Pau-Béarn-Pyrénées

---

1784-1788 – Belle catalane …

Grasset Saint-Sauveur, Jacques (1757-1810). – Costumes Civils actuels de tous les Peuples connus. / [planches dessinées par Desrais] ; [et par Jacques Grasset de Saint-Sauveur] ; [gravé par Felix Mixelle] ; [notices rédigées par Sylvain Maréchal]. 1784-1788

MOEURS ET COUTUMES DES CATALANS.

La Catalogne, province d'Espagne, fut, dit-on, originairement habitée par les Goths & les Alains, qui lui donnèrent le nom qu'elle porte aujourd'hui. Cela peut être : mais ce qui doit intéresser davantage, c'est la bonté du fol, le nombre des habitans & leur caractère digne d'éloges à bien des égards. Cette province avantageusement située, se suffiroit a elle-même, si elle s'appartenoit. La nature ne lui a presque rien laissé a faire pour être heureuse. Les productions de première nécessité y font abondantes & trompent rarement l'espoir du cultivateur laborieux. Sa position lui ménage aussi la ressource du commerce; & les montagnes lui offriroient, dans l'occasion, plusieurs moyens de défense & de sûreté.

Les Catalans ont tenté plusieurs fois de faire revivre le caractère national de leurs premiers ancêtres. On les a vu naguères soutenir au prix de leur sang leurs prétentions à l'indépendance. Ils ont fait plus d'un sacrifice à la liberté, Dans les beaux jours de la Grèce, le succès eût couronné leur généreuse audace, Mais la saison d'être libre est passée pour l'homme. La Catalogne s'est vue traiter de province rebelle par les Rois d'Espagne ; & les habitans actifs & courageux, laborieux & fiers, attirent fur eux l'oeil du Gouvernement comme sur des sujets suspects. L'Inquisition a un Palais dans la Capitale de cette province, & obstrue tous les passages à la lumière. Les Catalans n'osent point lire.

Tarragone est moins commerçante que Barcelone ; mais elle rappelle des souvenirs qui contrastent parfaitement avec l'état actuel des choses. [...]

Fin des moeurs & coutumes des Catalans.

Les Catalanes ont le derrière de la tête & des épaules couvert d'un large voile assujetti sur le haut du front. Un corset qui dessine la taille se lace par devant ; & ce qu'il laisse trop à nud est recouvert par un fichu rayé & fixé au milieu du sein avec deux épingles à grosses têtes. Ce corset, ordinairement brodé, a des manches qui ne passent pas l'endroit de la saignée. Un jupon descend jusques sur la cheville, & par-dessus un tablier moins long & très-étroit. Elles portent des mules pour chaussures.





Le costume du Catalan achèvera son signalement. Il renferme ses cheveux dans un reseau [résille], & se couvre la tête d'un bonnet dont la pointe, garnie d'une houpe, retombe sur le côté ; il fait usage aussi du chapeau à trois cornes. Son habit de dessous est court ; c'est une espèce de gillet qui se croise sur l'estomac, & se ferme avec des boutons ; il est orné de revers. Les manches sont assez justes & descendent jusqu'au poignet ; elles sont fendues par le bas avec plusieurs boutonnières sur un revers de couleur différente du reste. Par-dessus, il porte une draperie, manteau très-ample dont il s'entoure les reins mais dont le haut ne lui couvre qu'une épaule & qu'un bras. Ses culottes font à la Françoise mais il ne cache pas les jarretières de ses bas. En place de souliers, il porte des sandales ou pantoufles qu'il assujettit avec des courroies croisées autour de sa jambe, à la manière des brodequins des Anciens.

Source Gallica-BNF



A remarquer le Mastin avec collier de protection couché derrière les pâtres

Source Gallica-BNF- Bibliothèque municipale de Toulouse

Un bref aperçu de linguistique et de terminologie

1854

Bouillet, Marie-Nicolas (1798-1865). - Dictionnaire universel des sciences, des lettres et des arts.... 2 / par M.-N. Bouillet,... - Paris : Hachette, 1854

MATIN, d'abord **MASTIN** (du bas latin *massatinus*, chien de la maison, dérivé de *mansio*, demeure), espèce de gros chien domestique qu'on emploie surtout à la garde des maisons et du gros bétail.

1877-1880

Cancionero vasco : Poesías en lengua euskara reunidas en coleccion, ordenadas en séries, y acompañadas de traducciones castellanas, juicios criticos, noticias biograficas de los diversos autores, y observaciones filológicas y grammaticales. Série 3 / por José Manterola. – San Sebastian, 1877-1880

Basque / Espagnol / Français

Artz-a. d.d. oso, (ours). - Equivale etimológicamente, según Moguel, á «el de mucha garra».
Artzai-a, arzai-a, g. b., **artzain-a, arzain-a**, b. l. bn. s., pastor, (berger).- Etimología: ***Ardi-zai-a, ó Ardi-zain-a,*** guardador de ovejas. - Sin.: **ardi-jaolia**, b.
Artzanora, g. b.. mastin, (chien de berger). - Etimología: ***Arzain-ora***, perro de pastor. - Sin.: **bortha-zakurra**, l. **zabulo-a**.
Or-a, g. l. **hor-a**, bn. perro, (chien). - ***Artzan-ora***, mastin, (mâtin).

Library of Congress. - Subject Headings. Tome IV – Washington : Library of Congress. Cataloging Policy and Support Office, 2009.

Great Pyrenees *(May Subd Geog)* *[SF429.G75]* *UF Chien des Pyrenees* *Great Pyrenees (Dogs) [Former heading]* *Grand chien des montagnes* *Mountain dog, Pyrenean* *Pyrenean Mountain dog* *Pyrenees, Great* *BT Dog breeds* *Great Pyrenees (Dogs)* *USE Great Pyrenees*	***Pyrenean mastiff*** *(May Subd Geog)* *[SF429.P97]* *UF Mastiff of Navarre* *Mastin d'Aragon* *Mastin de los Pirineos* *Mastin del Pirineo* *Mâtin d'Aragon* *Mâtin de Navarre* *Perro mastin del Pireneo* *BT Dog breeds* *Pyrenean Mountain dog* *USE Great Pyrenees*
Pyrenean sheepdog *(May Subd Geog)* *UF Berger des Pyrénées* *Pyrénées, Berger des* *Sheepdog, Pyrenean* *BT Dog breeds* *Sheep dogs*	***Mastin d'Aragon*** *USE Pyrenean mastiff* ***Mastin de los Pirineos*** *USE Pyrenean mastiff* ***Mastin del Pirineo*** *USE Pyrenean mastiff* ***Pyrénées, Berger des*** *USE Pyrenean sheepdog* ***Pyrenees, Great*** *USE Great Pyrenees*



Source Gallica-BNF – Biliothèque municipale de Toulouse



Publicité parue dans la revue littéraire Vallespir. Livraison du 1er juillet 1931- Source Gallica-BNF

La Gazette du Centenaire **Livraison de décembre 2023**

Cette gazette électronique, publiée chaque mois, vous permettra de découvrir ou de redécouvrir de vieux articles et des images sur nos races.

C'est la fin d'année ...



Avec un florilège des publications de Noël, du journal « L'Éleveur »

1929

Chenil des Gaves ; in L'Éleveur : journal hebdomadaire illustré de zoologie appliquée, de chasse, d'acclimatation et de la médecine comparée des animaux utiles. - (Vincennes) ; (Paris). Livraison du 29 décembre 1929, page 17.

Chenil des Gaves

Élevage amateur de Chiens de Berger des Pyrénées

Propriétaire: L. BARRET
22, Rue Carnot, TARBES (Hautes-Pyrénées)





NANOUK DE TURON (L. O. F 34.241)
Un des plus beaux types connus de Berger des Pyrénées à poil long.
13 Premiers Prix et Prix spéciaux.

De création déjà ancienne, le « Chenil des Gaves » est l'œuvre d'un amateur passionné et connaissant à fond la race Bergère des Pyrénées.

M. Barret s'est occupé en effet depuis plus de 15 ans de mettre au point la variété des Bergers des Pyrénées dite « à poil long ».

Ces chiens sont particulièrement intéressants à tous points de vue :

De petite taille, recouverts d'une toison abondante, avec une « démarche d'ours » bien caractéristique, ils possèdent — en dehors de leur aspect rustique si original — une intelligence particulièrement vive. L'air un peu méfiant quand ils se trouvent en présence d'un étranger, ils sont pour leur maître extrêmement affectueux, fidèles et « compagnables » à souhait.

Pour conserver tout l'influx nerveux particulièrement dominant dans cette race. les lices du Chenil des Gaves sont maintenues dans leur véritable milieu, c'est-à-dire au travail des troupeaux.

Le Chenil des Gaves est réputé pour la haute qualité de ses sujets sélectionnés. Le type en est sérieusement fixé grâce aux « services » du célèbre étalon « Nanouk de Turon » considéré à juste titre comme l'un des plus remarquables Bergers des Pyrénées. Nanouk a d'ailleurs totalisé le plus grand nombre de iers Prix qui ait jamais été remporté en expositions par un étalon de sa race.

Le Chenil des Gaves présente cette année, dans ce numéro l'étalon « Nanouk » et quelques jeunes sujets de sa descendance.



CHOURRETTE DES GAVES (13 mois)
par Nanouk de Turon, hors de Grisette des Gaves

GRISETTE DES GAVES
par Nanouk de Turon, hors de Toye des Gaves
1er Prix Bordeaux 1927 (C. O.)
Gagnante du Prix spécial au Meilleur Berger français toutes classes.

ASPIC DES GAVES (13 mois)
par Nanouk de Turon, hors de Grisette des Gaves



IZARD DES GAVES
Jeune mâle (10 mois), robe sable
par Nanouk, hors de Grisette des Gaves

Une expression de GRISETTE

NEOU DES GAVES
Jeune femelle (10 mois), Fauve clair
par Nanouk, hors de Toye des Gaves

1928

Sénac-Lagrange, Bernard. – in L'Éleveur : journal hebdomadaire illustré de zoologie appliquée, de chasse, d'acclimatation et de la médecine comparée des animaux utiles. - (Vincennes) ; (Paris). Livraison du 26 février 1928, pages 121-122.

SUR NOS BERGERS DES PYRÉNÉES

Lettre ouverte à M. Jacques Motte, président du Club Français du Chien de Berger des Pyrénées

Monsieur,

Je prends tardivement connaissance de votre lettre ouverte à M. de Lajarrige parue dans *Chasse, Pêche, Elevage,* du 30 septembre 1927.

Tout nouveau venu à la cynophilie, président d'un club prospère qui se signale à l'attention de tous par une rare activité, possesseur d'un important élevage de bergers pyrénéens dont les élèves ont mérité une mention très honorable à Pau 1925 et une mention honorable à Pau en 1926, nul mieux que vous, par son passé cynophilique, sa compétence d'éleveur, son autorité de président d'un club important et actif, n'était qualifié pour signaler les erreurs commises et donner à l'élevage des directives définitives et rationnelles.

Vous décernez à M. de Lajarrige un brevet de bergeophile. J'y souscris volontiers et je ne doute point que M. de Lajarrige ne soit très honoré de le recevoir de vos mains.

Ceci dit, j'en viens à la teneur de votre lettre.

Il n'y a, Monsieur, aucune « coterie d'éleveurs d'une province limitrophe », ainsi que vous vous plaisez à l'écrire en une formule aussi courtoise que pittoresque – ladite province se réduisant, d'ailleurs, au département voisin de celui que vous habitez —. Il y a simplement des gens qui ont le scrupule de bien faire et l'honnêteté d'agir au grand jour. Il y a un club qui, lorsqu'il prépare un standard, le proclame *urbi et orbi*, réunit les éleveurs de la race, convoque courtoisement à ses réunions les représentants des clubs voisins, s'entoure de toutes les garanties nécessaires, officielles et officieuses, d'exactitude et d'impartialité.

Je n'ose vous rappeler dans quelles conditions un club similaire, que vous connaissez bien, a donné le jour à un standard, par ailleurs inexistant, rédigé en catimini, pour les besoins de la cause, par une seule et unique personne.

Ne parlez donc pas de corde, monsieur, dans la maison d'un pendu !...

Faut-il vous dire maintenant que j'éprouve une certaine surprise à vous voir ouvrir une polémique que rien jusqu'ici, de votre part du moins, ne faisait prévoir.

Nouveau don Quichotte, vous voici donc parti en guerre contre un ordre de choses que vous ne visez rien moins qu'à bouleverser. C'est, peut-être, à vos yeux, œuvre d'apôtre. Mais le métier de redresseur de torts comporte quelques risques dont le moindre est de sombrer dans le ridicule.

Faut-il au moins y faire montre d'idées sinon justes, du moins originales et claires et il n'apparaît point que votre excellente prose en soit abondamment pourvue... D'une part, vous admettez l'orthodoxie d'un standard et la compétence de juges officiels ; d'autre part, vous désapprouvez leurs jugements quant au type des chiens primés !... Passons ...

Vous n'avez, j'imagine, aucune prétention à l'originalité en annonçant que les bergers pyrénéens proviennent de souches localisées ? Je crois,. Monsieur, l'avoir dit et écrit quelque peu avant vous. Et après ? Je serais heureux d'apprendre de vous quels sont les bergers de races françaises qui ne proviennent pas de souches localisées ? Et cette localisation que vous citez au péjoratif, vous devriez au contraire lui rendre grâces, car c'est par elle, et uniquement par elle, que s'affirment les races.

Il en est aux Pyrénées comme ailleurs, et ni plus ni moins qu'ailleurs. Y 'aurait-il, du reste, dix, vingt, cent types différents sont-ce ces dix, ces vingt, ces cent types qui ont été primés en exposition ?

Qu'ont obtenu, je vous prie, les neuf chiens — *dont quatre à un éleveur de votre club* — exposés à Paris en 1927 et qui ont motivé votre lettre ouverte ?... Un unique 3e prix décerné avec indulgence.

Qu'ont mérité, par contre, les bons chiens exposés à Pau en 1926 ? Rapport élogieux du juge quant à leur qualité, leur homogénéité, leur type de race.

Alors ? A quoi aboutissent vos dissertations ?

De ce qu'un chroniqueur a écrit « type de la vallée de Campan » et « type de la vallée d'Argelès » aux fins d'indiquer les lieux originels de deux chiens, vous en profitez pour partir en guerre !... Faut-il vous rappeler ou vous apprendre que la couleur d'une robe et quelques poils en plus ou en moins ne suffisent pas pour autoriser qui que ce soit à déclarer que deux types différents sont en présence ?

Est-ce dans ce sens qu'a conclu la douzaine de juges, parmi lesquels un professeur de zootechnie, qui eut à classer ces chiens ?

Ah ! ces juges !... Tous les mêmes n'est-ce pas ?...

Combien il est regrettable, Monsieur, que vous n'ayez point été là pour leur faire comprendre la vanité de leur conception !

La « coterie d'éleveurs d'une province limitrophe » a fait ce qu'elle a pu. Peu de choses, sans doute, mais enfin elle a montré des chiens qui s'appellent : Pic, Farou, Bergère, Bérouyette, Soury, Houlette, Amourette, Picard, Caddettou, Papette, Nanouk, Calypso, Fauvette, Fine, Lutour, Viscos, Luge, Ski, Youki, Grisette, pour né citer que les plus connus.

Ayant même format, même indice céphalique, même qualité de poil, même influx nerveux, mêmes qualités morales, mêmes, facultés génératrices, sans doute ne sont-ils pas d'un « type uniforme » ?

Ce ne sont, peut-être, que ces « à peu près » dont l'éleveur éminent que vous êtes parle avec toute l'indulgence nécessaire ? Je n'ose, Monsieur, vous souhaiter beaucoup de semblables « à peu près », persuadé que vous visez à quelque chose de beaucoup plus réussi, de beaucoup plus racé, quelque chose enfin qui soit digne de vous.

Vous nous annoncez pour les expositions prochaines une mobilisation générale de chiens d'un type dorénavant « conforme au standard ».

Nul plus que moi ne s'en réjouit... Je suis tout heureux d'abord et très fier de constater que vous voulez bien honorer de votre approbation un standard auquel j'ai contribué pour une large, une très large part. J'éprouve, en outre, une joyeuse surprise à savoir que vous adorez aujourd'hui ce qu'ont brûlé vos prédécesseurs car nul n'ignore — si ce n'est vous, peutêtre — l'opposition quasi systématique faite par eux au dit standard. (Les membres de la 2° commission technique et certains dirigeants du C. F. C. B. en savent quelque chose.)

Vous affectez une certaine condescendance pour la chose jugée mais vite contredite quelques lignes plus bas par l'affirmation que dorénavant les chiens exposés seront «conformes au standard officiel », ce qui veut donc dire que ceux jusqu'ici exposés et *primés* ne l'étaient pas.

Parmi ceux-ci, deux sont explicitement désignés par vous : la chienne Champion Bérouyette m'appartenant et le chien Nanouk appartenant à M. A. Dardignac, tous deux souventes fois lauréats d'exposition.

Pour la chienne, écrivez-vous, « passe encore », elle a une très jolie tête, mais pour le reste n'en parlons pas, n'est-ce pas ?

Quant au chien : « Le moins qu'on puisse en dire, c'est qu'il manque totalement de toutes les caractéristiques d'un berger des Pyrénées. »

Je vois, Monsieur, dans cette affirmation une manifestation éclatante de cet esprit enjoué qu'on s'accorde généralement à vous reconnaître et dont j'aime, pour ma part, à recueillir les témoignages.

Le propriétaire de l'excellent Nanouk sera, sans doute, quelque peu surpris d'apprendre que son chien est toute autre chose qu'un pyrénéen. Je lui laisse le soin de vous répondre comme il convient, si toutefois il juge que telle assertion mérite autre chose qu'un... sourire amusé.

Pour en revenir à la chienne, — et quoique le moi soit haïssable, — mon amour-propre de propriétaire est, n'en doutez pas, Monsieur, douloureusement affecté par vos appréciations. J'en suis, d'ailleurs,- un peu étonné.

Il me souvient, en effet, que les deux dernières fois où j'ai eu le plaisir de voir Mme Motte en votre compagnie, elle insista auprès de moi pour que je m'efforce de lui procurer une chienne aussi semblable que possible à Bérouyette ou que, du moins, je lui cède un produit de cette chienne.

Sans doute n'y avait-il là qu'un geste de courtoisie mondaine, auquel cas je n'en serais pas moins reconnaissant à Mme Motte de son aimable appréciation.

Votre opinion sur la chienne en question semblait être alors identique à la sienne. Pourquoi a-t-elle changé depuis, je me perds en conjectures.

Je me refuse à mettre cette volte-face sur le compte d'un esprit versatile et peu sûr de lui. Les affirmations catégoriques de votre lettre ouverte me prouvent que vos convictions sont d'un esprit éclairé et ferme en ses desseins.

Je n'ose point davantage penser que quelque mécontentement a subsisté chez vous à la suite de notre dernière entrevue, déjà un peu ancienne d'ailleurs. Il me souvient qu'alors vous m'avez exposé la situation de votre club et insisté auprès de moi pour que je vous prête mon appui aux fins d'obtenir pour vous et quelques-uns de vos amis une qualification de juge.

Ma réponse fut ce qu'elle devait être et peut-être n'en eûtes-vous pas toute satisfaction. S'il en était ainsi, je vous en exprime, ici, Monsieur, tous mes regrets.

Tout compte fait, j'aime mieux croire que, suggestionné à votre insu par les « éleveurs compétents » dont vous parlez, vous avez enfourché un cheval de bataille sans bien savoir où il vous conduirait. Les « compétents » précités ont donc, en l'affaire, une part de responsabilité.

Je crois en connaître un des plus notables et c'est, sans doute un de ceux — si ce n'est pas le seul — dont *in fine* de votre lettre vous ne voulez pas effaroucher la modestie. Je souscris volontiers à ce geste d'extrême délicatesse. Je l'approuve d'autant plus que cet homme violette, ce « cynophile éclairé » m'a avoué à moi-même sa complète ignorance du chien.

« Je sens, me disait-il un jour, je sens confusément que tel chien est meilleur que tel autre, mais pourquoi lui est-il supérieur, voilà ce que je n'ai jamais pu déterminer. »

Sans doute y a-t-il autour de vous d'autres amateurs « au goût sûr », dont l'action est pour vous un solide appui, les idées, un puissant réconfort. On aimerait à savoir leurs noms. Vraiment, Monsieur, en insistant beaucoup, ne consentiriez-vous pas à nous les dire ?

Peut-être préférez-vous nous réserver la surprise pour les expositions prochaines où, comme l'indique explicitement une charmante plaquette publiée par votre club — unique et précieux témoignage de son activité — vos éleveurs nous montreront des bergers, pyrénéens ayant « quelque analogie avec les anciens briard et beauceron ? » Sera-ce, Monsieur, avec l'un ou avec l'autre ? Peut-être avec les deux. Auquel cas nous arriverons vite à réaliser ce « type uniforme » tant réclamé par vous.

Pour conclure : explicitement pour les uns, implicitement pour les autres, vous incriminez la fois un groupe d'éleveurs, des juges, des chiens. Ce faisant, vous discréditez les uns et les autres.

J'en suis, Monsieur, très au regret mais je ne puis laisser passer votre prose sans la relever comme il convient. Comme toutes polémiques ultérieures entre nous, risquant de n'être qu'un échange de vues personnelles, ne donneraient point de conclusions d'une suffisante autorité, je vous offre, pour mettre un terme à toute opinion erronée d'où qu'elle vienne, l'expérience suivante qui, j'aime à le croire, aura votre entière approbation.

Nous choisirons, vous et moi, d'un commun accord, sur la liste des juges qualifiés, trois juges notoirement connus pour leur compétence et la rectitude de leurs jugements. Nous en trouverons, je l'espère.

Ils auront à décider des deux points litigieux suivants :

1er Savoir si la chienne Bérouyette et le chien Nanouk sont bien du même type ;

2e Savoir si ces deux sujets ont bien été jugés selon le standard officiel.

Les frais de déplacement des juges incomberont à celui d'entre nous au détriment duquel aura été rendu l'arbitrage. En outre, si c'est moi le condamné, je verserai mille francs dans la caisse du Club français du Chien de berger des Pyrénées ; si c'est vous, vous donnerez la même somme à la Réunion des Amateurs de chiens pyrénéens. Le procès-verbal d'arbitrage sera publié par les soins et aux frais du condamné dans la Revue Cynégétique et Canine l'Eleveur et dans deux journaux de la région pyrénéenne au choix du bénéficiaire de l'arbitrage.

Ceci, je l'espère, mettra fin une fois pour toutes à des polémiques dont le moins qu'on puisse en dire est qu'elles sont aussi oiseuses que ridicules.

Tous mes compliments, Monsieur, et n'oubliez pas que le sage tourne sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler et surtout... avant d'écrire.

B. Sénac-Lagrange.

1929

Chenil de Kerhuel ; in L'Éleveur : journal hebdomadaire illustré de zoologie appliquée, de chasse, d'acclimatation et de la médecine comparée des animaux utiles. - (Vincennes) ; (Paris). Livraison du 29 décembre 1929, page 29



Source Gallica-BNF

1930

Florian. – La Brebis et le Chien ; in L'Éleveur : journal hebdomadaire illustré de zoologie appliquée, de chasse, d'acclimatation et de la médecine comparée des animaux utiles. - (Vincennes) ; (Paris). Livraison du 28 décembre 1930, page 29

La Brebis et le Chien

La brebis et le chien, de tous les temps amis,
Se racontaient un jour leur vie infortunée.

- Ah ! disait la brebis, je pleure et je frémis
Quand je songe aux malheurs de notre destinée.



Toi, l'esclave de l'homme, adorant des ingrats
Toujours soumis, tendre et fidèle,
Tu reçois, pour prix de ton zèle,
Des coups et souvent le trépas.

Moi qui tous les ans les habille,
Qui leur donne du lait et qui fume leurs champs,
Je vois chaque matin quelqu'un de ma famille
Assassiné par ces méchants.
Leurs confrères les loups dévorent ce qui reste.
Victimes de ces inhumains,
Travailler pour eux seuls, et mourir par leurs mains,
Voilà notre destin funeste.



- Il est vrai, dit le chien ; mais crois-tu plus heureux
Les auteurs de notre misère ?
Va, ma sœur, il vaut encor mieux
Souffrir le mal que de le faire.

FLORIAN (1755-1794),
Dessins de Victor ADAM

Source Gallica-BNF

1931

Dhers, J. - L'Éleveur : journal hebdomadaire illustré de zoologie appliquée, de chasse, d'acclimatation et de la médecine comparée des animaux utiles. -

(Vincennes) ; (Paris). Livraison du 18 janvier 1931, pages 33-34.

SUR NOS CHIENS DE GARDE

Le Chien de Montagne des Pyrénées

« C'est le type du chien de montagne vraiment français » a écrit Pierre Mégnin avec juste raison; c'est aussi, à mon humble avis, le seul véritable chien de montagne.

Descendant direct du dogue du Thibet, ce chien a été uniquement modifié par le climat, la nourriture et les fonctions. Il a perdu la férocité brutale du dogue du Thibet, son intelligence s'est énormément développée par le contact de l'homme et surtout par l'observation. Car le chien de montagne des Pyrénées, notre gros Patou, est un observateur-né et je le tiens pour un des chiens les plus intelligents que je connaisse. Nos montagnards, à vrai dire ne vivent pas constamment avec leur chien. Ils ont avec lui des rapports incessants, mais généralement le chien n'est pas admis dans la maison. Il se tient dans la cour, dans l'enclos, couche dans un coin de grange, dans un trou qu'il se creuse au pied de la meule de paille et n'entre généralement dans la maison que pour prendre ses repas. On doit donc attribuer le développement de son intelligence beaucoup plus à son talent d'observateur patient et constant qu'à la fréquentation de l'homme. Nul, si ce n'est certains paysans pyrénéens, n'aime ce chien comme il mérite de l'être ; nul, s'il n'est montagnard lui-même, n'est capable d'apprécier ses qualités, pas plus au point de vue physique qu'au point de vue moral. Car le chien des Pyrénées change complètement quand il quitte sa montagne ; il perd rapidement le poil de la montagne, s'ennuie dans l'inaction, regrette l'immense panorama qu'il avait sous les yeux et perd le plus souvent cette expression indéfinissable que nous apprenons, nous Pyrénéens, *l'expression de la montagne*, cette expression que celui qui n'est pas Pyrénéen lui-même sera toujours incapable de discerner et de comprendre !

Il ne suffit pas de suivre des expositions les neuf dixièmes manquent de grands Pyrénéens et celles qui en exhibent montrent plus souvent des simili-pyrénéens que des Patous authentiques. Il ne suffit pas de venir à la belle saison faire un tour dans nos stations thermales ou nos grands villages pour apprendre à connaître nos chiens. Il faut aller dans la montagne, les observer longtemps, les voir à l'état libre et dans leurs fonctions de gardiens de maison, ou dans celles devenues plus rares de protecteurs de troupeaux. Ceux qui connaissent le mieux ces chiens inappréciables sont ceux qui les ont vus dès leur enfance, qui ont joué dans leurs pattes sur l'herbe odorante, se sont roulés avec eux sous les grands châtaigniers.

Observez ce grand chien blanc couché dans la prairie. Sa queue allongée le long de ses jarrets est immobile, son corps n'a pas un frisson, sa tête seule bouge de droite à gauche, ses yeux sont attentifs. Il regarde au-dessous de lui, vers le bas de la pente, vers le vallon.

Regardez vous-même maintenant que l'animal vient de tourner sa tête à gauche, regardez bien ! Vous ne voyez rien et vous ne verrez rien d'un moment. Continuez à regarder dans la direction des yeux du chien, dans quelques minutes vous verrez apparaître un point mobile, un être humain que le chien surveille de lacet en lacet, depuis déjà un certain temps. On nous parle de chiens de garde extraordinaires : il n'en existe pas un qui puisse être comparé à notre grand chien des Pyrénées comme observation, comme intelligence, comme incorruptibilité, comme courage froid et calme. Cet admirable animal s'est dressé seul et sa vigilance n'est jamais en défaut. Mais son intelligence le dispense de chaîne et de muselière ; il ne mordra qu'à bon escient, soyez-en assurés.

La queue chez le grand pyrénéen indique à la fois la qualité de l'animal et celle... du juge. Nous avons vu plusieurs de ces messieurs reprocher a certains sujets d'avoir la queue relevée en action ! Ces messieurs, je. ne le leur envoie pas dire, ne savent pas grand-chose ! Ils ignorent tout du chien qu'ils jugent, même le standard ! Or, il est bien net, bien précis le standard ; il dit « Queue assez langue, touffue et formant panache. Portée basse au repos et relevée sur le dos en s'arrondissant fortement (eu « faisant la roue », selon l'expression des montagnards pyrénéens) quand le chien est en éveil ». Par suite, d'après le standard, les défauts sont « queue peu fournie en poil et mal portée. » Seulement quand elle est mal portée, le juge doit expliquer comment elle est et comment elle devrait être ! C'est là la moindre des choses.

J'ai vu aussi certains juges donner des prix à des chiens ayant la queue. *arroundera* non seulement en action, mais au repos. C'est, à mon sens, une grave erreur : 1er parce que c'est opposé au standard qui, je le répète, a été fait par des montagnards, ne l'oublions pas; 2e parce que c'est souvent l'indice d'un mauvais caractère, ce qui est, dans notre race, une exception que nous devons absolument éviter ; non seulement en raison de la méchanceté elle-même, mais parce que les chiens méchants sont généralement peureux et inintelligents.

J'avance qu'il est parfois très difficile dans un ring de voir un chien bien nettement au repos. C'est au juge à prendre ses précautions et à s'armer de patience. Il doit au besoin, avant de prononcer son jugement, ce qui n'est pas obligatoire dans le ring, examiner seul le chien douteux après le départ des autres.

Tout le monde connaît, ou plutôt croit connaître notre grand chien des Pyrénées.



(illustration ajoutée n'appartient pas à l'article publié)

Hélas, quand il s'agit d'en donner des preuves, c'est une autre affaire. Dans les pays ou les Pyrénéens sont rarissimes aux expositions, le juge s'en tire encore assez bien, grâce à son air entendu et à l'ignorance de l'exposant. A Paris ou dans le Sud-Ouest, c'est autre chose. Le juge, sans s'en douter, est jugé par plus fort que lui. Cette année M. Sénac-Lagrange a jugé à Paris : M. Sénac-Lagrange est un maître, c'est du reste un montagnard. Mais M. Sénac-Lagrange n'est pas toujours là... Et ceci explique le mécontentement justifié de certains, ceci explique aussi pourquoi certains amateurs restent dans leur montagne.

Il ne suffit pas de connaître parfaitement le. standard, il faut savoir le comprendre, le commenter et l'appliquer. Il est des points de détail qui ont une importance énorme ce sont des montagnards qui ont fait ce standard, malheureusement ce sont rarement eux qui l'appliquent! Nous avons des maîtres incontestés qui ne jugent pas les Lassalle, les Byasson, les Laffranque, les Labayle et autres. Ils ne jugent pas les chiens dans le ring, ils jugent le juge !

Caveant consules **J. DHERS.**
Que les consuls se méfient



CHIEN DE MONTAGNE DES PYRÉNÉES

Source Gallica-BNF



1923-1932

L'Éleveur : journal hebdomadaire illustré de zoologie appliquée, de chasse, d'acclimatation et de la médecine comparée des animaux utiles. - (Vincennes) ; (Paris).

CHENIL DE L'ADOUR

Propriétaire : M. LAMAIGNÈRE

à BAZET, près TARBES (Hautes-Pyrénées)



LUTOUR, étalon typique, berger des Pyrénées, né à Cauterets en avril 1922, L. O. F. 29471, fauve foncé, masque noir, 1er prix Pau, Auch, Bordeaux, Paris 1924.



PATOU, chien de montagne des Pyrénées (L. O. F. 26580); (L. O. S. H. 19174), 1er prix Enghien-les-Bains ; 1er prix Chantilly ; 1er prix Paris ; 1er prix, prix d'honneur et C. A. C. St-Quentin ; 1er prix C. O. 1er classé gagnant, prix d'honneur C. A. C. Lille ; 1er prix C. O. 1er prix classe gagnant ; prix d'honneur C. A. C. Bruxelles

à M. BLANCHARD, à Vaux-sur-Creil (Oise).

5

30-12-1923

CHENIL DES GAVES

Elevage Amateur de Chiens de Bergers des Pyrénées (15 ANNÉES DE SÉLECTION)

L. BARRET

22, Rue Carnot, TARBES (Hautes Pyrénées)

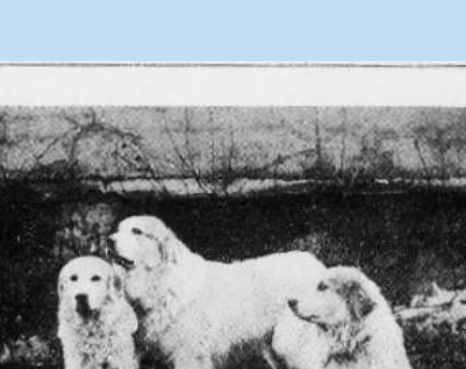


Un beau type de chien Berger des Pyrénées à poil long
BANDIT DES GAVES (2 ans)
Gris ardoisé
par le célèbre étalon « Nanouk de Turon » (L. O. F. 34.241)
hors de « Grisette des Gaves ».

28/12/1930

CHENIL DES GAVES

Élevage sélectionné de Chiens de Berger des Pyrénées



Propriétaire : **M. BARRET**
22, rue Carnot, TARBES (Hautes-Pyrénées)

25/12/1932

BANDIT DES GAVES

CHENIL DES GAVES

Élevage exclusif de

Chiens de Berger des Pyrénées

sélectionnés

Éleveur-Amateur : M. L. BARRET

22, rue Carnot, TARBES (H.-P.)

Jeune couple, remarquablement homogène, présentant, avec leur originale toison longue, le type parfait du berger pyrénéen des régions montagneuses. Ces deux beaux sujets sont fils et fille du célèbre étalon Nanouk de Turon et de la lice bien connue Grisette des Gaves (nombreux premiers prix).

CHOURRETTE DES GAVES

27/12/1931

ÉLEVAGE D'AMATEUR DE CHIENS DE MONTAGNE DES PYRÉNÉES

Propriétaire : M. R. LARENNE, 56, cours d'Albret, BORDEAUX

Quelques photographies de **PATOU II de BETPOUEY**

Merveilleux étalon de Montagne des Pyrénées, né en avril 1926, 1ers prix en 1929 et 1930, à l'Exposition de Bordeaux

27/12/1931

PATOU

(2 ans)

Chien de Montagne des Pyrénées

Propriétaire :

M. LACRAMPE

BAGNOLET — 39, rue Benoit-Huré, 39 — BAGNOLET

(Seine)

27/12/1931

Élevage de

CHIENS de MONTAGNE

DES PYRÉNÉES

à MM. LACRAMPE

39, rue Benoit-Hure, 39

BAGNOLET

et RUBION, herboriste

48, rue Sad.-Carnot, 48

BAGNOLET (Seine)

En médaillon :

PATOU, 3 ans, merveilleux étalon du chenil, L. O. F. 73009.

A gauche : **ALBA**, femelle, 18 mois.
Au milieu : **PATOU**, étalon, 3 ans.
A droite : **PASTOURE**, femelle, 3 ans.

25/12/1932



27/12/1931



27/12/1931

Source Gallica-BNF

1929

Rustica : revue universelle de la campagne. Livraison du 7 juillet 1929

LE CHIEN DE BERGER DES PYRÉNÉES

Que voilà donc une race intéressante et intelligente ! Je me souviendrai toujours de l'agréable impression ressentie à l'exposition canine de Paris de 1921, en examinant l'Ami et Fine-Mouche, qui y obtinrent le premier prix.

Tout était agréable à regarder dans ces jolis petits chiens — je me place exclusivement là au point de vue artiste — car j'ignorais cette race. La gaîté, l'oeil pétillant d'intelligence, l'allure générale, tout séduisait en eux.

Energique et débrouillard au premier chef, le petit chien est employé dans les Basses-Pyrénées à la conduite et à la garde des troupeaux de moutons.

Pas un ne sait mieux que lui faire la police dans les fermes ou les maisons qui lui sont confiées: son intelligence lui a vite fait reconnaître les hôtes habituels, mais malheur aux indésirables ou aux rôdeurs pour lesquels il réserve ses aboiements et ses crocs.

Le chien de berger des Pyrénées, appelé aussi « labrit », est un animal de taille moyenne, robuste et solidement charpenté. Il à un peu l'aspect d'un petit « briard » dont le museau serait plus effilé. Sa robe est fauve clair ou foncé, grisé, parfois noire. La queue, en forme de cimeterre incurvé, est garnie de soies bien frangées. On admet les sujets à queue écourtée ou à queue courte naturelle.

Cette race, très ancienne, existe depuis fort longtemps dans les Pyrénées. A-t-elle les mêmes origines que le chien de Brie ? Vraisemblablement, mais le climat et le terrain en ont changé l'aspect. Il est évident que les croisements ont aussi modifié le type primitif, mais la race paraît avoir été sélectionnée pour ses qualités de travail et maintenue a un haut degré d'intelligence. Très courageux, malgré leur taille, ils savent défendre leur maître avec acharnement et le servir.

Je ne crois pas pouvoir mieux faire que de citer ce qu'en dit un des éleveurs qui s'est attache à la sélection et à la diffusion de cette intéressante race:

Qualités, aptitudes.

« Le chien de berger des Pyrénées est toujours en éveil; d une intelligence très vive, il sait distinguer les hôtes habituels de la maison. Sa vigilance est proverbiale, sa fidélité n'est égalée par aucun autre chien de berger ; sa finesse de compréhension et d'odorat étonnent l'observateur le plus avisé. En résumé, c'est le compagnon idéal, le gardien le plus sûr.

« Employé à la garde des troupeaux, il y déploie une vigueur peu commune et une sûreté dans l'exécution, qui en impose au plus prévenu. Aussi courageux qu'un berger de grande taille, il ne recule devant aucun adversaire. Sélectionné en vue du travail depuis des siècles, il est incontestablement, parmi les bergers, un des plus souples et des plus, intelligents. Il mérite de faire un chien de compagnie, de promenade et de voiture; qu'il est capable de garder avec un soin jaloux.



Béarn, chien de berger des Pyrénées. 1er prix Paris 1926, classe jeunes ; 2e prix Paris 1926, classe ouverte, appartenant à M. P. Pocy.

Conduite de l'élevage.

« Conservez la race pure et sélectionnez-la, pour arriver au type idéal. Ne faites aucun croisement qui ne pourrait que l'amoindrir dans ses qualités morales, lesquelles mettent, à l'heure actuelle, ce chien hors de pair. Evitez les robes trop claires et maintenez la taille dans les limites du standard. lie comité du Club du Chien de berger des Pyrénées a donné, comme directive, de se rapprocher du type de L'Ami et Fine-Mouche, qui présentent au plus haut point tous les caractères de la race.

« L'atavisme a donné à ces bergers une telle aptitude à la garde des bestiaux de montagne qu'il n'existe aucune méthode de dressage autre que le moniteur : le jeune de trois à six mois suivant le vieux chien dans tous ses mouvements. L'intelligence du chien de berger des Pyrénées supplée à tout ce que.la méthode peut avoir de défectueux. »

La Société centrale canine a adopté, le 6 juin 1925, le standard suivant :

Apparences générales. — Chien de berger dénotant, sous un minimum do taille et.de poids, un maximum d'influx nerveux. Une physionomie toujours en éveil, un air malin et méfiant, joints à une grande vivacité de mouvements, donnent à ce chien une allure caractéristique à nulle autre pareille.

Tête. — Le crâne moyennement développé, presque plat-, avec un sillon central accusé sans exagération, s'arrondit harmonieusement sur les côtés, et porte une saillie occipitale peu prononcée. La partie antérieure se relie en pente douce au museau, et la cassure du nez n'est pas apparente. La tête, dans sa forme générale, rappelle celle de l'ours brun.

Museau. — Droit, plutôt court, mince sans exagération et affectant un peu la forme d'un coin. Les babines peu épaisses recouvrent parfaitement la mâchoire inférieure et ne présentent aucune commissure apparente. Les crochets sont forts, proportionnellement à la taille du chien. Les muqueuses des lèvres et du palais sont noires, ou très fortement marquées de noir ; les muqueuses les plus pigmentées doivent être préférées. La truffe est noire.

Yeux. — Des paupières minces, bordées de noir, quelle que soit la couleur de la robe, enchâssent des yeux expressifs, bien ouverts et de. couleur châtain Ils ne doivent être ni proéminents, ni trop enfoncés. Les yeux vairon ou à taches vairon sont admis chez les chiens à robe arlequin ou gris ardoisé, dont ils sont presque toujours une caractéristique.

Oreilles. — Les oreilles doivent être assez courtes, modérément larges à la base et placées pas trop près l'une de l'autre au sommet du crâne, ni trop écartées de chaque côté, de la tête. Elles sont généralement écourtées, mais celles non écourtées, si elles sont bien placées, ne sont pas considérées comme un défaut. L'oreille droite naturelle n'existe pas sans croisement.

Cou. — Plutôt long, assez musclé et bien dégagé des épaules.

Epaules. — Assez longues et moyennement obliques. La pointe de l'omoplate dépasse nettement la ligne du dos.

Corps. — L'ossature est sèche. Le dos assez long, quoique soutenu, le rem court et légèrement arqué. Il le paraît d'autant plus que la toison du chien est souvent plus fournie sur l'arrière-train et la croupe. La croupe est plutôt courte et assez oblique, le flanc peu descendu, les côtes légèrement arrondies. La poitrine moyennement développée descend au niveau du coude, rarement plus bas.

Queue. — Bien frangée, pas très longue, attachée plutôt bas, formant crochet à son extrémité. On admet les sujets à queue écourtée et les sujets à queue rudimentaire n'ayant jamais été écourtée.

Membres antérieurs. — Secs, nerveux, frangés de poils, avec l'articulation des poignets bien accusée ; les poils recouvrant les membres antérieurs sont très fournis et forment une espèce de manchette à l'articulation du poignet.

Membres postérieurs. — La cuisse est gigotée mais peu descendue. Les jarrets sont larges, secs, moyennement coudés et souvent un peu clos, principalement chez les sujets nés et élevés en montagne. Les chiens à poils demi-longs ont les membres postérieurs dépourvus de franges.

Pieds. — Secs, assez plats, d'un ovale peu accentué. La sole est foncée ; les ongles petits, mais durs, sont recouverts par le poil.

Peau. — Fine, souvent marbrée de taches foncées, et cela quelle que soit la couleur de la robe.



Chiens de berger des Pyrénées : *l'Ami* et *Fine-Mouche*. 1er prix Paris 1921, classe ouverte, appartenant à M. Pierre Pocy.

Poil. —- Le poil long ou demi-long, mais toujours bien fourni, est presque plat ou légèrement ondulé, plus fourni et plus laineux sur la croupe et les cuisses, sa texture tenant le milieu entre le poil de chèvre et la laine des brebis. Le museau porte un poil plus court et moins fourni, et, sur les côtés ainsi que sur les joues, le poil est rebroussé en « coup de vent » d'avant en arrière.

Robe. — Fauve, plus ou moins foncée avec ou sans mélange de poils noirs, et parfois un peu de blanc au poitrail et aux pattes ; gris, plus ou moins clair, avec souvent du blanc en tête, au poitrail et aux pattes ; arlequin de diverses tonalités. Les robes de couleur franche sont préférées. Les robes noires, marquées de blanc, celles bringées ne sont pas à rechercher, pas plus que les robes grises ou arlequin dont les membres sont chaussés de couleur feu.

Taille. — Mâles: de 0,40 à 0,50 avec tolérance de 2 cm. en sus, pour les sujets bien faits et très typés ; femelles : de 0,38 à 0,50.

Défauts. — Crâne ogival, front bombé, tête trop courte, trop longue ou trop étroite; cassure du nez marquée, museau carré, mâchoires épaisses ; mauvaise dentition, prognathisme, yeux trop petits ou trop ronds ; yeux clairs ou d'expression hagarde ; oreilles plates, trop basses et collées aux joues ; poil trop abondant en tête, .surtout quand il recouvre les yeux ; et au museau quand il prend l'aspect des moustaches de griffon ; robe noire avec feu en tête et aux membres (bas rouges) ; robe trop claire ; fouet porté en sabre et dépourvu de crochet à son extrémité ; ergots aux membres antérieurs : musculature épaisse et apparence lourde.; pigmentation insuffisante des muqueuses ; mauvaise démarche, trot piqué.

Eliminatoire : oreilles droites naturelles.

Échelle des points : Crâne et museau (lèvres, truffe) 15 Yeux 5 Oreilles 5 Cou, dos, rein et fouet 12 Poitrine, côtes 8 Epaules, membres antérieurs 10 Cuisses et membres postérieurs 10 Pieds 10 Poil, couleur, pigmentation 10 Apparence générale (expression, taille, allure) 15 100	Voici, succinctement rapportées, quels sont les caractéristiques de cette utile et intéressante race bergère. Ceux de nos lecteurs qui désireraient des détails complémentaires pourront nous en demander en joignant à leur lettre une enveloppe timbrée. Il leur sera répondu par l'un des principaux éleveurs et utilisateurs de la race. **LOUIS LAMONTAGNE.**

Source Gallica-BNF

1933

Rustica : revue universelle de la campagne. Livraison du 4 juin 1933.

CHIENS DE MONTAGNE : LEUR INTELLIGENCE ET LEUR CARACTÈRE



Magnifique lot de Saint-Bernard à poil court. Toutes les têtes sont bonnes et l'ensemble est d'une rare et splendide homogénéité. Remarquez le développement de la poitrine, de la cage thoracique et la puissance de la membrure. Quelques pieds plats, cependant.

Tous les chiens de montagne, à quelque race qu'ils appartiennent, ont un ancêtre commun : le dogue du Thibet, un montagnard lui aussi. Car les chiens de montagne sont bien des dogues, c'est-à-dire des molossoïdes, au même titre que les autres dogues (allemands, de Bordeaux et autres). Cela peut, à première vue, paraître étrange à ceux qui n'ont aucune connaissance sérieuse, scientifique du chien ; il en est ainsi cependant. La question du poil n'est que secondaire et ne doit pas entrer en ligne de compte. Parmi les descendants du dogue du Thibet, on trouve des chiens à poil ras (dogues allemands, mastiffs, bordelais), et des chiens à poil long (Pyrénées, Léonberg). Les chiens du Mont Saint-Bernard sont, les uns à poil ras, les autres à poil long. Quant au grand ancêtre, le dogue du Thibet, il est recouvert d'un d'un poil intermédiaire, ni court ni long.

Chiens du Mont-Saint-Bernard.

Tout le monde connaît, au moins de réputation, les chiens du Mont-Saint-Bernard que l'imagerie populaire a immortalisés marchant gravement sur la neige, la tête haute ou à la suite d'une piste, toujours un tonnelet de cordial appendu au collier. A la vérité, ces chiens-là sont les chiens de l'hospice du Grand-Saint-Bernard, et ils n'ont pas grand'chose de commun avec les Saint-Bernard, pourtant authentiques, que nous pouvons rencontrer dans les expositions. Les chiens du couvent parcouraient autrefois la montagne aux environs du monastère, principalement du côté du col qui donne accès au Val d'Aoste, et ils allaient à la recherche des voyageurs égarés, ensevelis sous la neige, ou exténués de fatigue. Ils les réchauffaient et surtout les réconfortaient par leur présence, les conduisaient au couvent s'ils étaient capables de marcher encore. Dans le cas contraire, le brave chien courait au monastère prévenir les Pères, c'est-à-dire demander du secours. Le nombre des voyageurs ainsi sauvés est considérable, même en faisant la part de la légende. Du reste, le musée de Berne garde précieusement la dépouille du célèbre Barry qui, après avoir sauvé la vie à bien des voyageurs, aurait été tué par le dernier de ceux qu'il essaya d'arracher à la mort. Ceci ferait peut-être très bien dans un roman ou au cinéma ; en réalité, ce n'est pas vrai ! Si l'existence de Barry et les sauvetages accomplis par ce chien sont parfaitement authentiques, sa mort est purement du domaine de la légende. Il n'importe, la réputation du Saint-Bernard n'y a pas perdu, bien au contraire.



Très bon modèle de chien de montagne des Pyrénées, bel ensemble, bonne membrure. Remarquez les ergots doubles aux membres postérieurs et le bon port de queue au repos. Ce chien a l'excellent poil de la montagne et une riche pigmentation. Il gagnerait encore à avoir le front moins élevé, la vraie tête d'ours brun, un chanfrein plus droit et surtout une expression plus contemplative, plus pyrénéenne.



Bien que depuis vingt ans environ la taille se soit abaissée, les sujets représentés sont réellement trop petits et l'expression pyrénéenne ne se rencontre que dans le sujet de gauche. Son voisin immédiat, dont l'attention est éveillée, porte très bien la queue (arrondie).

Beaucoup prétendent qu'aujourd'hui le rôle de sauveteur des chiens de l'hospice est complètement terminé ; c'est encore une erreur. Qu'ils rencontrent moins de voyageurs égarés qu'autrefois, moins de victimes des avalanches et surtout de la neige, c'est incontestable, mais ils en trouvent toujours ; leur utilité est donc incontestable. Tous les jours, toutes les nuits, les moines parcourent la montagne, surtout par les temps les plus dangereux, et chaque moine est accompagné d'un chien. Quoi que l'on dise, quoi que certains prétendent, la science moderne, le téléphone n'ont pas tout remplacé, tant s'en faut.

Tous les chiens sauveteurs des pères sont de l'élevage du couvent. La sélection est faite presque uniquement sur les qualités de travail ; le type passe au deuxième ou même au troisième plan. Enfin, le sang des chiens du monastère a été appauvri par la consanguinité ; en sorte que ce n'est pas dans ce coin des Alpes du Valais qu'il faut aller chercher des sujets d'exposition.

Origine des chiens du Mont-Saint-Bernard.

Contrairement à ce que l'on croit généralement, le Saint-Bernard n'est pas un chien autochtone, ce n'est même pas dans le sens absolu du mot *un chien de la montagne*. A l'origine, il aurait été obtenu, paraît-il, par le croisement : chien des Pyrénées - chienne dogue allemand. D'où certains ont conclu que le chien avait donné les merveilleuses qualités de sa race : intelligence, force, fidélité ; la mère donnant la taille et la puissance. Je pourrais faire remarquer que la puissance du dogue allemand ne vaut pas celle du chien des Pyrénées, mais je me demande d'abord si ce croisement a été voulu ou involontaire. La race ayant été complètement anéantie à plusieurs reprises par des épidémies, elle fut reconstituée au moyen de croisements dogues-terre-neuve-Léonberg.

Actuellement, les plus beaux types de Saint-Bernard sont d'élevage suisse.

Les Anglais s'occupent beaucoup de ce chien, mais leur modèle s'éloigne assez sensiblement du véritable type des Alpes.

Il y a des Saint-Bernard à poil long et des Saint-Bernard à poil court. Certains préfèrent les uns, d'autres les autres ; toujours est-il que poil long et poil court naissent parfaitement dans les mêmes portées.

Le chien de montagne des Pyrénées.

Celui-ci est bien véritablement un chien de la montagne. Il est uniquement

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

du versant français. Une variété voisine se trouve sur le versant espagnol, le « Mastin de los Pirenéos ». Il est moins joli, plus grand, a le poil plus court, enfin sa robe blanche est marquée de noir, couleur inadmise chez le chien français qui doit être taché en tête de fauve et mieux de blaireau, avec très peu de marques sur le corps, une à la naissance de la queue, par exemple.

Rôle du chien de montagne des Pyrénées.

Ne dites jamais « chien des Pyrénées », cette expression incomplète prête à confusion, car il y a le chien *de montagne* des Pyrénées et le chien *de berger* des Pyrénées, deux chiens d'aspect et de races absolument différentes, quoique travaillant ensemble. Ils sont attachés au même troupeau et ne font aucunement attention l'un à l'autre. Le chien de berger ne s'occupe que des brebis, le chien de montagne s'inquiète de tout ce qui peut venir de l'extérieur : bêtes ou gens. C'est le chien calme, réfléchi, l'observateur par excellence. Il attaque l'ours sans la moindre hésitation et sans besoin de commandement ni d'encouragement. Du reste, la nuit, les bergers ne sont pas avec les troupeaux. Ils se réunissent à plusieurs et dorment parfois assez loin, dans une cabane. Il n'y a pas, comme en Brie, de barrières volantes pour parquer les troupeaux : les brebis sont rassemblées dans le plus petit espace possible par les chiens de berger qui se couchent en dehors des animaux, formant un cercle autour d'eux : que personne ne sorte ! Les chiens de montagne forment un autre cercle englobant les chiens de berger : défense d'entrer !

Dans les fermes de la montagne, les portes ne sont jamais fermées, même de nuit, et la plupart des cours n'ont pas de clôture. Le grand chien est libre, il couche où il veut, sous un hangar, dans la paille. Si, de jour, quelqu'un se présente, il aboiera de sa voix imposante. Il prévient et borne là son rôle, il ne se lance pas vers le visiteur, ne le menace pas, il se contente de l'escorter jusqu'au maître. La nuit, si quelqu'un passe sur le chemin, le chien se porte à la limite de la cour. Si l'homme passe, il n'aboie même pas ; s'il fait mine d'entrer, le chien l'arrête en aboyant et en lui barrant le passage, mais si l'homme s'arrête ou s'en va, il ne lui fera aucun mal ; si, au contraire, il veut forcer la consigne, malheur à lui, le chien attaquera sans hésitation et l'attaque du pyrénéen, froide, calme, est autrement terrible que les parades spectaculaires des chiens de ring ! Un homme saisi à la gorge est un homme mort, à moins que le maître n'arrive assez tôt...

Le grand chien des Pyrénées n'est pas très démonstratif, mais il est affectueux et profondément attaché à son maître. Il aime beaucoup les enfants dont il supporte avec patience les agaceries ; j'ai connu de ces chiens qui accompagnaient chaque jour ce petit monde à l'école.

En résumé, le chien de montagne des Pyrénées est bien nettement au-dessus de tous les chiens de garde. C'est de beaucoup le plus intelligent, le plus courageux, le plus pondéré, le plus fort, le plus affectueux et le plus sûr. Jamais on n'a avec lui le moindre ennui, et je me demande vraiment pourquoi on va chercher dans d'autres races souvent étrangères un animal qui, pour si bon qu'il soit (s'il l'est !), ne vaudra jamais, et de bien loin, notre brave chien national qui a sur tous l'avantage immense de ne nécessiter aucun dressage, son intelligence y suppléant.

J. Dhers.

AMIS LECTEURS,
si vous êtes embarrassés, n'hésitez pas à demander conseil. Les rédacteurs de RUSTICA, tout à la disposition des lecteurs, sont heureux de pouvoir les renseigner et leur rendre service.





— *Mon Dieu ! Mon Dieu ! Faut-il souffrir quand on est chien de race !*

— *Avance, avance, on est en retard, la porte de l'exposition va être fermée.*

— *T'en fais pas Titine, on arrivera encore avant le juge !*

— *Tais-toi, et tâche de ne pas te salir les pattes !*

— *Tout ça parce qu'on lui a dit que si j'avais le 1er prix elle aurait le Mérite agricole ! Malheur de malheur !*

Le coin des enfants



L'ÉLEVEUR 3

CONTE DE NOËL

AZOR PROVIDENCE

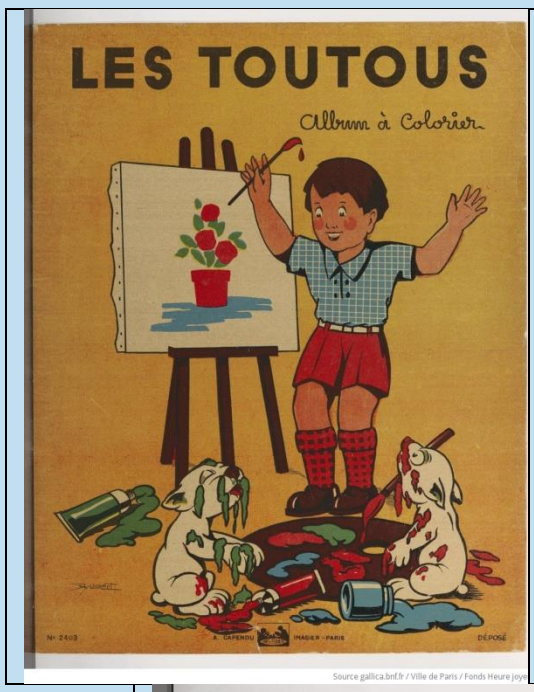
Histoire sans paroles

3

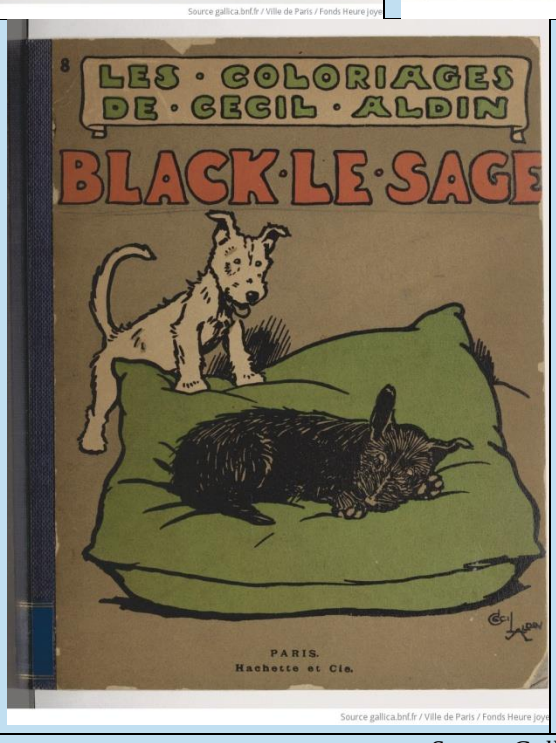
Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

L'Eleveur. *Livraison du 27/12/1931 - Source Gallica-BNF*

Pour ce Noël 1923, quelques petits livres à offrir

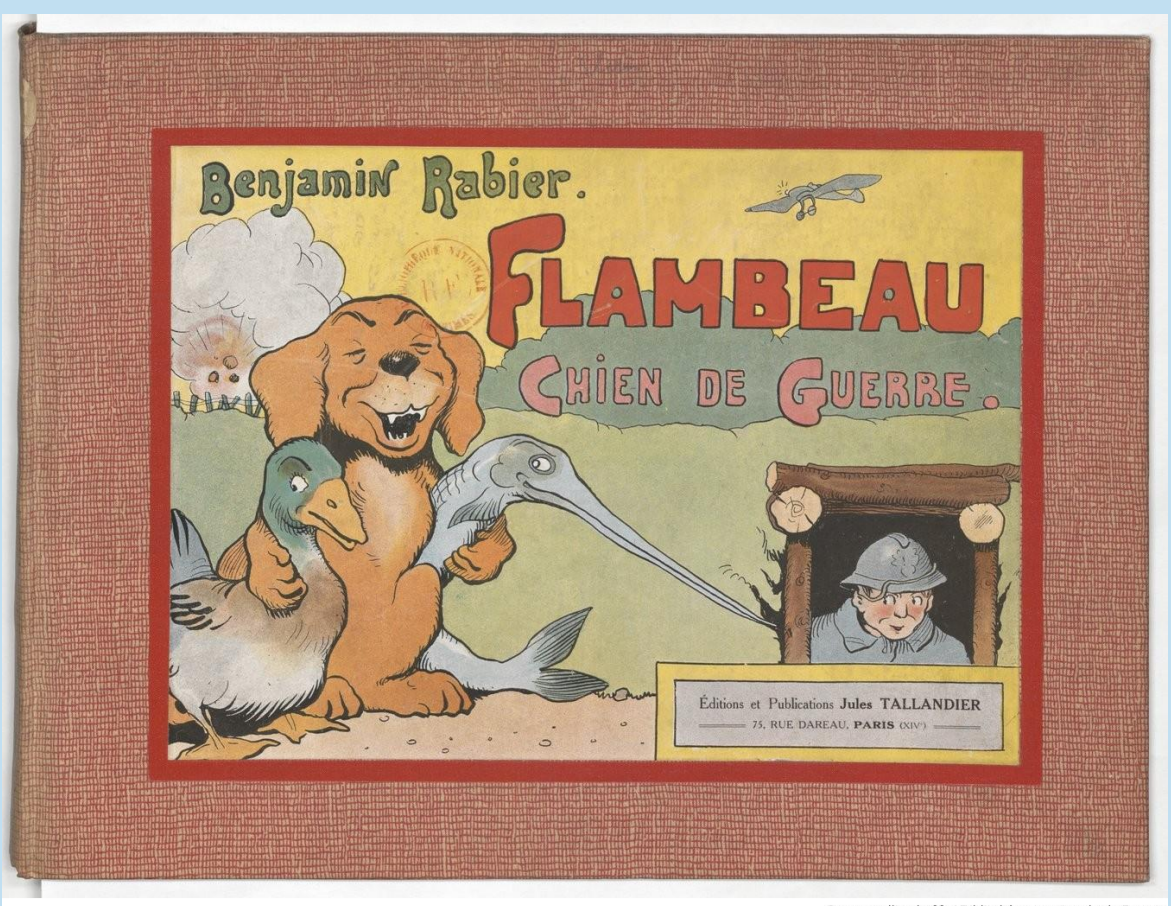








Source Gallica-BNF



Source Gallica-BNF

Les premiers jeux, album à colorier. III / Jean Matet, 1923

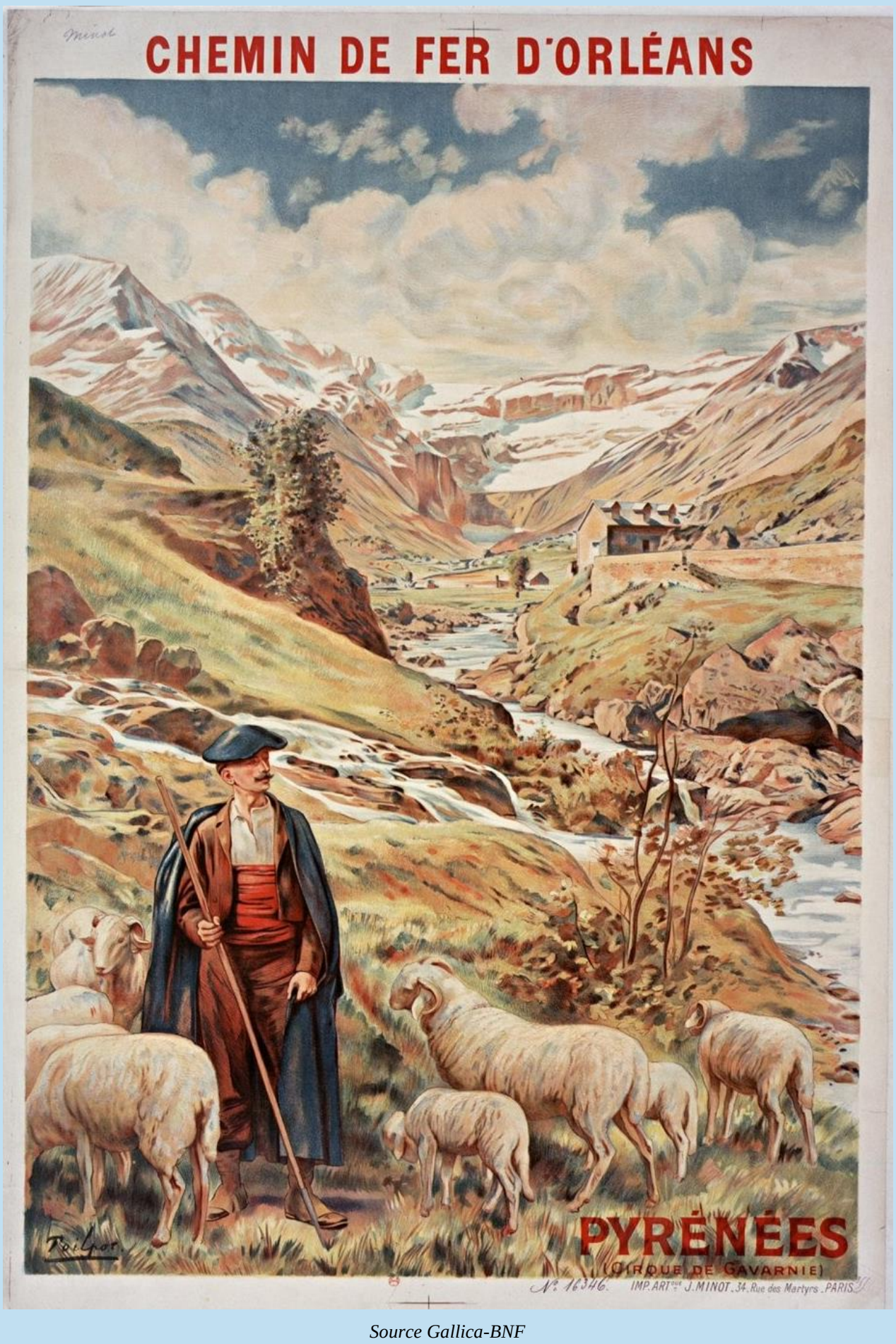


Source Gallica-BNF – Bibliothèque municipale de Toulouse

Pour vos vacances 1924 (2024)

Venez nous rejoindre dans les Pyrénées, les 21 et 22 septembre !





Source Gallica-BNF

Une bonne année 2024 !

Index des noms

Agricola
Angerville
Ariège
Bailly-Maître, J.
Barège
Basque (langue)
Berger
Blaze, Elzéar
Bonnard, Camille
Bordeaux
Bouillet, Marie-Nicolas
Brie, Jehan de
Buffon, Georges-Louis Leclerc, comte de
Buigne, Gace de la
Catalan (peuple)
Cauterets
Chenils
Chien de Berger des Pyrénées
Chien des Pyrénées
Chiens de berger
Chiens de garde
Club d'amateurs de bergers français
Club du chien de berger des Pyrénées de Pau
Club du Chien des Pyrénées CCP
Coffignon, M.
Collier
Comettant, Oscar
Concours itinérants sur moutons
Cornevin, M.
Daubenton, Louis-Jean-Marie
Davranche, M.
Dhers, J.
Donné ; Alfred
Doyé, M.
Dretzen, Théodore
Dubourdieu, Charles
Dutrey, Louis
Egoled, chevalier d'
Ergot
Expositions des races canines
Florian
Fréville, Anne-François-Joachim
Gaston III, comte de Foix
Gaves (chenil des)
Gayot, Eugène
Génin, M.
Grasset Saint-Sauveur, Jacques
Guerre de 1870
Hautes-Pyrénées
Hygiène
Impératrice Eugénie
Justice
Kerhuel (chenil)
Lamontagne, Louis
Lanave, E.
Langlois, Hipolyte
Laporte, Albert
Lasnier, Adolphe
Leroy, Edmond
Lock, Emily
Loup
Lucvielle (chenil de)
Manterola, José
Marché aux chevaux
Marché aux chiens
Matet, Jean
Mégnin, Paul
Mégnin, Pierre
Menault, Ernest
Motte, Jacques
Napoléon III
Ours
Paris
Pastour-Club de Cauterets
Pâtre
Poey, Pierre
Ponvosin, E.
Prémière guerre mondiale
Réunion des amateurs de chiens pyrénéens
RACP
Rage
Reul, M.
Rozier, François
Sales, Paul de
Sénac-Lagrange, Bernard
Smith, M.
Société centrale pour l'amélioration des races de chiens en France
Tessier, Alexandre-Henri
Thiéry, Maurice
Thouin, André
Toulouse
Tricoire, Raymonde
Tuileries (jardins des)
Vézian, Joseph
Zaïlea (chenil)

Liste des illustrations

191. – Cauterets. – Chiens des Pyrénées. (carte postale)

192. – Cauterets. – Le Marché aux chiens (carte postale)

116. Pâtre et Arien des Pyrénées (carte postale)

116. Chiens des Pyrénées (carte postale)

Planche XXXIII. Fig. 66. - Le chien des Pyrénées.

Chasseur d'Ours, Vallée d'Ossau (carte postale)

Paysan des environs de Cauterets (carte postale)

Le Chien de Berger (détail de la pl. XXVIII)

11 décembre 1915, départ de chiens sanitaires [...]Agence Rol (photo graphie)

Bailly (près). Chiens de guerre : types de chiens de berger des Pyrénées (Photographie du Capitaine Tolet)

Biscuits Molassine, Publicité parue dans L'Eleveur datée de 1919

23 [n ° du chien] Birouk, chien des Pyrénées à M. Dretzen, né en août 1901, blanc, tête tachée orange et gris, déclaré champion Paris 1904 : [photographie de presse] / [Agence Rol] 1904

Champion Birouk Zaïlea, Saint-Bernard hors concours [exposition canine 1907] : [photographie de presse] / [Agence Rol] 1907 / Auteur Agence Rol. Agence photographique (commanditaire)

Série de 10 photographies des Dretzen lors de l'exposition de 1908

Chiens des Pyrénées à M. Dretzen, Prix du Président de la République, Paris 1908 ; in La Chasse illustrée : journal des plaisirs de la ferme et du château. Livraison du 12 janvier 1908

Le chien des Pyrénées. – Club du chien des Pyrénées (couverture de la brochure)

Planche n°70 « Le marché aux chiens du Faubourg Saint-Germain » in Tableaux de Paris. 1821-1824.

Le Marché aux chiens ; in Tableau de Paris. P.

148 Bordeaux : Le marché aux chiens / LL. / Collection Gorce photographe-éditeur, 1907 (carte postale)

Prise d'un petit chien par les agents de la fourrière : [photographie de presse] / Agence Mondial 1932

L'emplacement de la nouvelle fourrière, rue de Dantzig : vue de l'intérieur : [photographie de presse] / Agence Meurisse 1929

La fourrière : arrivée d'une voiture contenant des chiens : [photographie de presse] / Agence Meurisse 1919

Duquesne, publicité dans « Jardins et basses-cours : conseils pratiques pour tous les travaux de la campagne ». 1924

Sur la piste ; in La Vie au grand air. Livraison du 1er juillet 1898.

Les Pyrénées. – Berger pyrénéen. – A. Villatte, Tarbes (carte postale)

278 – Bergers des Pyrénées. éditions F.V (carte postale)

Salon de 1842 ; peinture. – Berger des Landes gardant ses troupeaux, par Eugène Lepoitevin … ; in Le Magasin pittoresque. Livraison du 1er janvier 1842

Cauterets. – Chien des Pyrénées (lithographie)

Paysan des environs de Cauterets (carte postale)

Ours, Luchon, septembre 1900. Trutat, Eugène (1840-1910). Photographe.

Page de couverture de Album pittoresque des Pyrénées.

Couverture du livre Fêtes de l'Ours en Vallespir

Monsieur Bernard Sénac-Lagrange en jugement (photographie)

Lot de bergers de Pyrénées. – Exposition d'Auch 1923. IIllustration publiée dans l'annuaire de 1927

Zool, publicité publiée dans le journal L'Eleveur du 14 mars 1926

Mensurations d'un berger des Pyrénées (Expos. de Pau 1924), illustration publiée dans l'annuaire de 1927

Lot de bergers des Pyrénées au Concours général agricole de Paris 1926, illustration publiée dans l'annuaire de 1927

Champion Bérouyette de Lucvielle (25.699) à M. Sénac-Lagrange, illustration publiée dans l'annuaire de 1927

La poudre Jocksycide, publicité publiée dans L'Éleveur, journal hebdomadaire illustré. Livraison du 25 décembre 1927

Petit pâtre des Eaux-Chaudes

C.C. 1038. Les Pyrénées. Jeune pâtre retenant son fidèle « Labrit » (carte postale)

Pâtres catalans, près La Maladetta (lithographie)

Pâtre des Pyrénées (lithographie)

Chocolat Cantaloup-Catala, publicité parue dans la revue littéraire Vallespir. Livraison du 1er juillet 1931

Jouets 1927, étrennes

Le cynophile, publicité parue dans L'éleveur

Spratts, publicité parue dans L'éleveur

Publicité des Grands Magasins du Louvre

Groupe prise lors d'une exposition canine à Argelès-Gazost (photographies années 1920-1930)

Chemin de fer d'Orléans. Pyrénées (affiche publicitaire)